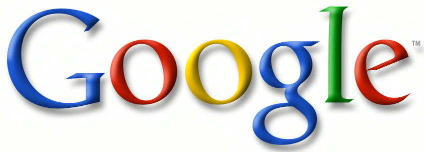
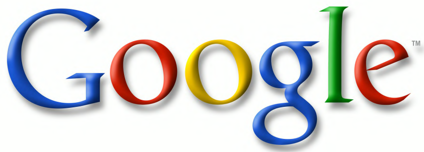







AU·BON·DROIT
Sir Windham Dalling, Bart.


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

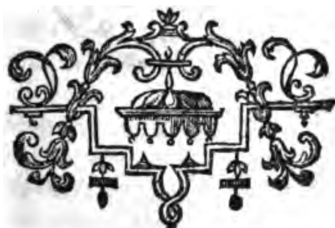


LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE,

CONTINUÉES

Par M. L'ABBE' PÉRAU, *Licentié de la Maison & Société de Sorbonne.*

TOME DIX-SEPTIEME.



A AMSTERDAM,
Et se vend
A PARIS, chez LE GRAS, Grande Salle du Palais, à l'L couronnée.

M. DCC. XLIX.



LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

HENRI DE LORRAINE, PREMIER DU NOM,

Duc de Guise, Prince de Joinville; Pair, & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Général de ses Armées, & Gouverneur de Champagne & de Brie; autrement appellé GUISE LE BALAFRÉ. *Sous Henri II, François II, Charles IX & Henri III.*

LA vie de Henri de Guise présente un mélange bisarre de grandes qualités & de vices éclatans, dont le monstrueux assemblage occasionna

dans le Royaume les révolutions les plus extraordinaires. Peu s'en fallut que l'Etat ne fût entiérement bouleversé par les pernicieuses intrigues de ce Seigneur ambitieux. Il devint le Tyran de son Souverain, & l'engagea dans des démarches deshonorantes, qui le rendirent le mépris des peuples. L'infortuné Monarque essaya en vain de secouer le joug, en faisant tuer ce Prince; Guise, quoique mort, fut encore plus redoutable que lorsqu'il étoit à la tête des factions; son crédit toujours subsistant, le vengea de l'entreprise faite sur sa personne; & le fanatisme qu'il avoit inspiré aux peuples, porta enfin le coup funeste qui arracha la Couronne & la vie au dernier des Valois.

1550. Naissance du Duc de Guise.

Henri de Guise nâquit le 31. de Décembre 1550. Il eut pour pere François de Guise, l'un des plus grands Capitaines de son siécle. Sa mere s'appelloit Anne d'Est, elle étoit fille de Hercule d'Est II. du nom, Duc de Ferrare.

Son éducation.

Le jeune de Guise eut une éducation conforme à son illustre naissance. Les riches talens dont la nature sem-

bloit avoir été prodigue à son égard, se déployerent de bonne heure, & il ne tarda pas à donner pour l'avenir les plus hautes espérances; heureux, si une ambition sans bornes n'eût pas empoisonné dans la suite des semences précieuses dont il ne devoit résulter que des vertus dignes des Héros.

Mais malheureusement pour ce jeune Prince, on se pressa un peu trop de le rendre témoin des intrigues qui partageoient la Cour au sujet des affaires de la Religion; il vit former sous ses yeux cette fameuse union, si connue dans notre Histoire sous le nom de *Triumvirat* *. Elle fut jurée solemnellement à Fontainebleau entre le Connétable & le Duc de Guise; ces deux Seigneurs la cimenterent par un acte de religion, en communiant ensemble le jour de Pâques; & dès le même soir, le Connétable donna au Duc de Guise & au Maréchal de Saint-André un grand repas, où il invita le Prince de Joinville: (c'étoit le nom que portoit le jeune de Guise du vivant de son pere) ce Prince qui n'avoit pas encore atteint

Il participe de bonne heure aux intrigues de la Cour.

1561.

Il porte le nom de Prince de Joinville pendant la vie de son Pere.

* *Voyez la Vie de l'Amiral de Coligni.*

1561. sa treiziéme année, étoit déja regardé comme capable de participer aux projets que l'on formoit pour la ruine des Protestans.

Il fait les fonctions de grand Chambellan au Sacre de Charles IX.

Il parut peu après dans une circonstance d'éclat, où malgré sa jeunesse, il représenta avec toute la dignité d'un Seigneur, formé depuis long-tems aux usages de la Cour. Ce fut au Sacre de Charles IX, qui se fit au mois de Mai 1561, le jeune Joinville fut chargé d'y faire les fonctions de grand Chambellan à la place du Duc son pere, qui assista à cette cérémonie à son rang de Pairie.

Difficultés proposées par la Maison de Longueville au sujet de la Charge de grand Chambellan.

Cela ne se passa pas sans beaucoup de difficultés de la part de la Maison de Longueville, à laquelle le Duc de Guise avoit enlevé la Charge de Chambellan, dont elle avoit joüi pendant près de six vingt ans. Jaqueline de Rohan, veuve de François d'Orléans, Marquis de Rothelin, avoit écrit en Cour pour demander que le Duc de Longueville son fils, fût chargé de faire au Sacre les fonctions de grand Chambellan. Le Duc de Guise appréhendant que la Maison de Longueville ne profitât de cette occasion pour se rétablir, & peut-être

se conserver pour l'avenir dans une 1561.
Charge qu'on lui avoit enlevée, n'osa pas faire refuser absolument la grace que Madame de Rothelin demandoit ; mais il lui fit répondre qu'en lui accordant ce qu'elle souhaitoit, on feroit observer que ce n'étoit pas un droit dont on pût se prévaloir pour la suite.

En effet, dans l'acte qui fut passé à cet égard, il fut stipulé formellement que *le Duc de Longueville représenteroit le grand Chambellan à la place du Duc de Guise.* Le Duc de Longueville indigné de la clause, refusa absolument la grace qu'on prétendoit lui accorder, & à son refus, le Prince de Joinville fit au Sacre les fonctions de Chambellan.

Cette grande cérémonie auroit dû se faire bien plutôt ; mais elle avoit été retardée jusqu'alors par les broüilleries que les différentes factions entretenoient dans l'Etat *. On avoit cru pouvoir y remédier à l'avénement de Charles IX à la Couronne, en tenant les Etats qui avoient été indiqués à Orléans, sous le regne aussi

* *Vie de l'Amiral, an.* 1559. 1560, *&c.*

1561. court que malheureux de François II. On les avoit ouverts au mois de Janvier de cette année ; mais le peu de succès qu'on avoit lieu d'en attendre, les avoit fait transférer au mois de Mai. On commença donc à les reprendre à Pontoise, où on les avoit assignés. Ils furent interrompus encore une fois, & renvoyés au mois d'Août : on choisit Saint Germain-en-Laye pour le lieu de l'Assemblée.

Cette continuation n'eut pas plus de succès que le commencement en avoit eu, & enfin il n'en résulta d'autres fruits, que l'imposition de différentes taxes sur les divers corps de l'Etat.

Une autre Assemblée presqu'aussi solemnelle s'ouvrit peu après, & tint tous les esprits en suspens sur le fruit qui devoit en résulter. Ce fut la fameuse Conférence que les Prélats Catholiques eurent à Poissi, avec les Ministres Protestans, au sujet de la Religion. On commença par haranguer, on disputa ensuite ; & enfin on termina par se quereller sans rien conclure.

Colloque de Poissi.

Les Huguenots fiers du privilége qu'on leur avoit accordé d'exposer

publiquement leur doctrine, imaginerent en conséquence avoir droit d'exercer hautement leur Religion. L'Amiral de Coligni, un de leurs principaux Chefs, les appuyant de tout son crédit, ils devinrent insolens & se firent redouter de la Cour. 1561.

Mouvemens au sujet de la Religion.

Le gouvernement trop foible pour saisir les mesures capables d'arrêter le mal, publia différens Edits pour & contre les Protestans, & se rendit infiniment méprisable par cette contrariété. Au milieu de ces agitations, les Catholiques & les Huguenots chercherent à appuyer leur cause par les armes; ce ne fut d'abord que de sourdes menées, tant en France que dans les Pays étrangers; mais enfin l'orage qu'elles sembloient annoncer, éclata avec fureur à l'occasion d'un tumulte, dans lequel les gens du Duc de Guise massacrerent inhumainement une grande quantité de Huguenots, qui s'étoient assemblés dans une grange pour y tenir un prêche.

On prend les armes.

Ce malheureux événement, si connu sous le nom de *Massacre de Vassi*, fut comme le signal des guerres qui déchirerent le Royaume dans la suite. On prit ouvertement les armes

1561. de part & d'autre ; on se forma des alliances avec l'Etranger, chaque Parti s'empara des Places qu'il trouva à sa bienséance, & l'on ne pensa qu'à se ménager des avantages les uns sur les autres. Les Huguenots se rendirent maîtres d'Orléans, dont ils firent leur Place d'armes ; les Catholiques de leur côté allerent assiéger Roüen, qui étoit occupée par les Huguenots. La Ville fut emportée après une longue résistance, & tout y fut mis à feu & à sang.

L'armée des Huguenots s'approche de Paris.

Ils sont repoussés.

Le Prince de Condé & les autres Chefs Huguenots, outrés de la perte d'une Place de cette importance, entreprirent de s'en venger sur la Capitale ; ils s'approcherent de Paris, & commencerent par ravager les environs ; mais les troupes du Roi les ayant bientôt obligés de se retirer, ils prirent leur route vers la Normandie, où ils furent suivis par l'armée royale.

Bataille de Dreux.

Les deux armées se joignirent dans les plaines de Dreux, où il y eut une sanglante bataille, dont le succès fut long-tems incertain ; le Connétable fut pris par les Huguenots, & le Prince de Condé par les Catholiques : on se battit de part & d'autre

avec un égal acharnement; cependant 1562.
la déroute parut se mettre dans l'armée royale, & il y eut même des fuyards qui vinrent annoncer à la Cour que tout étoit perdu; mais le Duc de Guise qui se réservoit pour le coup de partie, fit avec le corps qu'il commandoit, un mouvement si bien ordonné, qu'il rétablit le combat; il mit à son tour les Huguenots en déroute, & resta maître du champ de bataille.

Cette victoire mit le comble à la réputation du Duc de Guise. On publia ses éloges de toutes parts; la Cour le regarda comme son libérateur, & lui fit des remercimens conformes au service qu'il venoit de rendre, lorsqu'il alla à Ramboüillet pour rendre compte au Roi & à la Reine-mere de tout le détail de cette action. Le Roi lui donna alors le commandement général des troupes, & aussi-tôt il repartit pour marcher contre l'Amiral, qui s'étoit retiré à Orléans avec les débris de son armée. Le Duc de Guise mit le siége devant cette Place, & il alloit s'en rendre maître, lorsqu'il fut assassiné.

Tels furent les événemens qui se passerent depuis le Sacre du Roi,

1562. jusqu'à la mort du Duc de Guise ; c'est-à-dire, depuis le mois de Mai 1561, jusqu'en Février 1563. Le jeune Joinville prit part à tous ces mouvemens, aussi bien qu'aux négociations que la Reine-mere fit entamer à plusieurs reprises, soit pour procurer la paix, soit pour amuser les Protestans. La vivacité du jeune Prince, & une sorte de maturité qu'il avoit déja dans l'esprit, le porta à s'instruire des détails, à former des conjectures, & à faire des raisonnemens plus forts que son âge ne paroissoit comporter. Il joignoit à cela beaucoup de finesse & de dissimulation. Le Duc son pere qui étudioit avec soin le caractere de ce fils bien-aimé, prévit avec chagrin que ces semences d'ambition & d'intrigues ne prendroient que trop-tôt de funestes accroissemens dans un jeune sujet, qui ayant déja assez de capacité pour concerter des entreprises, paroissoit avoir d'ailleurs toutes les qualités propres pour les mettre à exécution.

Idée que le Duc de Guise avoit du Prince de Joinville.

Il prédit, selon le rapport de M. de Thou, que ce jeune Prince se laisseroit aveugler par son ambition ; & qu'enyvré des caresses & des flatteries

d'un peuple inconſtant & léger, il 1562.
entretiendroit le feu des guerres civiles, & en ſeroit enfin la victime.

Le Duc de Guiſe ſe confirma de plus en plus dans ſes idées, lorſqu'il examina la conduite que tint ſon fils dans les commencemens du ſiége d'Orléans, où il fit ſes premieres armes. La bravoure étoit comme naturelle aux Princes de cette Maiſon, ainſi il ne fut pas étonné de voir le jeune Joinville ſoutenir à cet égard la réputation de ſes Ancêtres; mais il fit une attention particuliere aux manieres engageantes avec leſquelles il s'inſinuoit habilement dans l'eſprit des Officiers & même des ſimples ſoldats, & il preſſentit dèſlors combien il ſe rendroit un jour redoutable dans l'Etat, s'il ſe livroit aux intrigues & aux cabales de la Cour.

Le Duc de Guiſe eſt aſſaſſiné.

Il eſt à préſumer que le Duc de Guiſe n'auroit rien négligé pour réformer avec le tems le caractere de ce jeune Prince; mais il fut malheureuſement aſſaſſiné dans le tems qu'il étoit à la veille de ſe rendre maître d'Orléans.

Cet événement, ſi malheureux par lui-même, le fut encore plus pour le

1562. Prince de Joinville, qui n'avoit plus personne qui eût sur lui assez d'autorité pour lui donner les conseils dont il avoit besoin. Le Duc son pere, ayant vêcu encore six jours depuis sa blessure, lui fit au lit de la mort une longue exhortation, dans laquelle après lui avoir recommandé de craindre Dieu, d'être fidéle à son Roi, & de respecter sa mere, il l'avertit de ne pas aller à la fortune par des voyes criminelles, telles que sont celles que l'on suit ordinairement à la Cour. Il lui parla fortement sur le danger de l'amour des femmes, & sur l'attention qu'il devoit avoir de ne jamais entrer dans des intrigues sécretes. Il lui recommanda enfin de ne pas ambitionner les grandes Charges de l'Etat, qui exposent à mille dangers ceux qui les possedent, en attirant sur eux la jalousie, l'envie, & la haine d'ennemis puissans.

Conseils que le Duc de Guise donne au Prince de Joinville.

Ces sages leçons ne firent qu'une impression passagere : l'assassinat du Duc de Guise étant l'ouvrage des Huguenots, & même de l'Amiral à ce qu'on croyoit ; c'en fut assez pour que le jeune Guise se livrât tout entier au ressentiment le plus vif, & à cette

haine implacable qui se fortifiant avec l'âge, produisit les troubles affreux dont la France fut agitée par la suite. 1563.

Paix entre les Catholiques & les Huguenots.

La mort du Duc de Guise fut suivie de la paix : on avoit déja entamé quelques négociations à ce sujet avant sa blessure ; mais une conférence qu'il eut avec la Reine peu de tems avant de mourir, détermina cette Princesse à finir absolument la guerre. La conclusion de la paix fut accompagnée d'un Edit, qui accordoit aux Protestans la liberté de tenir leurs Assemblées dans toutes les Villes dont ils étoient maîtres au commencement de cette année : par ce même Edit, le Roi fit sçavoir qu'il pardonnoit tout le passé ; il dispensoit le Prince de Condé de rendre compte des deniers qu'il avoit levés pour les frais de la guerre, & enfin il déclaroit que les Seigneurs & autres Officiers qui avoient suivi le parti du Prince, n'avoient rien fait qu'avec de bonnes intentions.

Aussi-tôt que la grande affaire de la paix fut terminée, on rendit de part & d'autre la liberté aux prisonniers. Le Prince de Condé & le Connétable, qui avoient été pris l'un & l'autre

1563. à la bataille de Dreux, l'un par les Catholiques & l'autre par les Protestans, reparurent à la Cour. Le Prince y fixa son séjour, par l'adresse qu'eut la Reine-mere de favoriser une passion qu'il avoit pour une de ses filles d'honneur. A l'égard du Connétable, on fut fort étonné de le voir partir presqu'aussi-tôt pour se retirer à Chantilli.

En prenant congé du Roi, il ne dit rien du sujet qui le déterminoit à s'éloigner; mais il fut aisé d'en découvrir la cause. Le Prince de Joinville, que j'appellerai désormais Duc de Guise, (nom qu'il prit immédiatement après la mort de son pere,) venoit d'être nommé Grand-Maître de la Maison du Roi, Charge dont le feu Duc de Guise n'avoit été revêtu, que parce qu'on avoit obligé le Connétable à la lui céder. Ce Seigneur s'attendoit d'y rentrer à la mort de ce Prince, ou du moins de la faire passer à un de ses fils; mais la Cour prit des arrangemens contraires, & crut devoir récompenser dans la personne du jeune de Guise, les importans services que le feu Duc son pere avoit rendus à l'Etat. Le Connétable irrité, se retira

Le Prince de Joinville prend le nom de Duc de Guise.

Il succede à son pere dans la Charge de Grand-Maître de la Maison du Roi.

Mécontentement du Connétable au sujet de cette Charge.

donc de la Cour. L'éloignement d'un mécontent de cette importance, intrigua d'autant plus la Reine, qu'on avoit absolument besoin de lui pour l'expédition du Havre qu'elle méditoit. Cette habile Princesse trouva bientôt un moyen sûr pour le faire revenir, en faisant donner à Damville son fils, le Gouvernement de Languedoc. 1563.

Ainsi la grande Maîtrise de France qui avoit déja valu le bâton de Maréchal de France au fils aîné du Connétable, la premiere fois qu'il avoit été obligé de s'en défaire, fit avoir cette fois-ci à un autre de ses enfans, le Gouvernement d'une des plus belles Provinces du Royaume.

Le Duc de Guise obtient le Gouvernement de Champagne.

Indépendamment de la Charge de Grand-Maître, le Roi donna encore au Duc de Guise le Gouvernement de Champagne, & lui accorda plusieurs autres graces, qui annonçoient qu'il joüiroit bientôt à la Cour de la plus grande faveur.

L'assassin du feu Duc de Guise est puni comme criminel de leze-Majesté.

D'un autre côté, on tâcha de le venger de l'assassinat du Duc son pere, en punissant le coupable du même supplice que l'on fait subir aux criminels de leze-majesté au premier chef.

1563. Poltrot ſieur de Meré, qui avoit été convaincu d'avoir fait le coup, eut les membres déchirés avec des tenailles ardentes, puis il fut tiré à quatre chevaux ; enſuite on lui coupa la tête que l'on planta au bout d'une pique en Place de Grêve ; & enfin ſon corps ayant été coupé en quatre quartiers, on les laiſſa long-tems expoſés aux quatre portes principales de la Ville.

Une punition auſſi ſolemnelle ne fut point capable d'appaiſer les Guiſes. Ce n'étoit pas préciſément à Poltrot qu'ils en vouloient ; ils remontoient plus loin, & demandoient qu'on les vengeât de ceux qui par leurs conſeils, avoient été les auteurs de cet infâme aſſaſſinat : ils accuſoient en particulier l'Amiral ; & en effet, il y avoit dequoi former contre lui de véhémens ſoupçons. Le jeune de Guiſe en particulier en étoit ſi intimement convaincu, qu'il ne fut pas poſſible de l'appaiſer, juſqu'à ce qu'il en eût tiré la vengeance la plus cruelle.

Les Princes Lorrains demandent que l'on informe au ſujet de

Les Princes Lorrains firent toutes les tentatives poſſibles, pour que l'on informât contre les auteurs de cet aſſaſſinat. Ils parurent à la Cour avec une nombreuſe ſuite de Gentils-

hommes qui leur étoient attachés, & ils parlerent si hautement contre les Colignis, que l'Amiral qui depuis la paix étoit à Châtillon, ayant résolu de paroître & d'aller remplir à la Cour les devoirs de sa Charge, le Prince de Condé vint le trouver à Essonne, pour lui dire de la part de Leurs Majestés de différer pendant quelque tems à se montrer, parce que les factieux étoient si animés, que l'autorité du Roi ne seroit pas capable d'empêcher les entreprises de ses ennemis. 1563. L'assassinat du Duc de Guise.

Condé peu après parut au Conseil & parla avec véhémence en faveur de l'Amiral. Le Maréchal de Montmorenci prit aussi son parti, tant en son nom, que de la part du Connétable, qui n'étoit pas encore revenu à la Cour. D'Andelot qui assistoit à ce Conseil, ne parla pas avec moins de vivacité, & il demanda de plus qu'on nommât des Commissaires pour informer de la gestion du feu Duc de Guise.

La Cour justement allarmée de ces demandes respectives, qui ne tendoient qu'à rallumer dans le sein de l'Etat le feu des guerres civiles, réso- La Cour défend toute poursuite à cet égard.

1563. qu'ainsi la Cour ne se rendroit pas si-tôt dans la Capitale. La maladie de cette Princesse avoit été occasionnée par une chûte qu'elle avoit faite en partant de Gaillon; elle s'étoit donnée un coup violent à la tête, & cependant elle avoit voulu remonter à cheval, malgré toutes les remontrances qu'on put lui faire. Le mal ne tarda pas à se faire sentir, & lorsqu'on fut à Meulan, les douleurs devinrent si vives, qu'il fallut absolument s'arrêter. On lui fit quelques incisions à la tête, qui la mirent à l'extrêmité. Cependant elle revint assez promptement, & enfin elle recouvra la santé. Cet événement arrêta la Cour à Meulan, pendant tout le mois de Septembre, & l'on n'en partit que lorsque la Princesse fut entiérement rétablie.

La maladie de la Reine arrête la Cour à Meulan.

Ce contre-tems dérangea les idées des Guises : tout leur monde étoit prêt pour le tems qu'ils avoient désigné; mais il y en avoit plusieurs à qui différentes affaires ne permettoient pas de séjourner long-tems à Paris. Le Prince de Vaudemont entre autres, s'y ennuyoit beaucoup, & menaçoit de s'en retourner, si l'on ne finissoit pas bientôt.

Les Guises qui avoient intérêt de profiter de la présence d'un parent de cette importance, prirent le parti de donner à Meulan la scéne qu'ils s'étoient attendus de représenter à Paris. Ce spectacle devoit perdre beaucoup de sa splendeur dans un endroit aussi peu considérable; mais il fallut se prêter aux circonstances, puisqu'on ne pouvoit faire mieux pour le présent. 1563.

Les Guises en corps présentent une Requête au Roi au sujet de l'assassinat du feu Duc.

On vit donc arriver à Meulan * les Princes de la Maison de Guise dans l'appareil le plus lugubre. Antoinette de Bourbon, mere du feu Duc de Guise, conduisoit la marche : elle étoit suivie d'Anne d'Est, veuve de ce Prince, & de ses trois enfans, Henri l'aîné, Louis qui fut depuis Cardinal, & Charles si connu dans la suite sous le nom de Duc de Mayenne; cette marche étoit fermée par les parens & les amis des Guises. Ils étoient tous en habits de deüil; les Princesses étoient revêtues de grandes robes à queues traînantes, les femmes de leur suite avoient le visage couvert

* M. de Thou, Mézerai & le P. Daniel, font passer cette scéne à Paris. Voyez à ce sujet la note de la page 494. du Tom. XIV.

1563. de voiles noires, & faisoient tout retentir de leurs gémissemens.

Ce cortége ayant été introduit dans l'appartement du Roi, les Princesses & tous ceux qui les accompagnoient se jetterent à genoux, le Roi les invita à se relever, & particuliérement la mere & la femme du feu Duc. Il les écouta avec bonté, & reçut leur Requête, en promettant d'y avoir tout l'égard qu'elles pouvoient désirer ; & adressant la parole à Antoinette de Bourbon, il lui dit : * *Il me semble avoir oüi-dire que Dieu faisoit regner les Rois par la Justice : c'est pourquoi je vous ai ci-devant dict, ma Cousine, que je vous la ferois faire, quand vous m'en requériez. Le cas me semble si malheureux, faict à ung Prince tant recommandé de ses services, & qu'il tenoit lieu en l'armée que j'avois lorsqu'il fut ainsi malheureusement tué, que moi-mesme la poursuiverois : pour ce veux-je qu'elle soit ouverte & faicte si bonne, que Dieu & le monde en demeurent satisfaicts, & que ma conscience en soit deschargée.*

Réponse du Roi aux plaintes des Guises.

Le même jour le Roi fit répondre à

* *Mémoires de Condé, tom. IV, pag. 668.*

la Requête par un écrit qui y fut joint sous ce titre : *Décret apposé par commandemens du Roi au-dessous de ladicte Requête*. Il étoit conçu en ces termes : *Le Roi a permis & permect aux Suppliants, poursuyvre en Justice pour le faict mentionné en la présente Requête, pardevant les Juges des Pairs de France, Lieutenans Généraulx de Sa Majesté, où la connoissance de ladicte cause en appartient. Faict au Conseil privé dudict Seigneur tenu à Nullain* (Meulan) le *xxvj^e jour de Septembre, l'an mil cinq cens soixante-trois. Signé, de l'Aubespine.* 1563.

Cette démarche des Guises & celles * qu'ils firent dans la suite, lorsque le Roi fut de retour à Paris, jetterent la Cour dans un grand embarras, Catherine de Médicis se doutant bien que les Puissances voisines animoient les Princes Lorrains par leurs Emissaires, afin de replonger l'Etat dans de nouveaux troubles, avoit pris le parti de demeurer neutre entre les Guises & les Colignis, se réservant néanmoins toujours la faculté d'être l'arbitre de leurs différends,

Embarras que cause à la Cour le différend des Guises & des Colignis.

* Voyez la vie de l'Amiral à l'an 1563.

1563. afin de commettre ces factions l'une contre l'autre, ou les tenir en respect selon que la raison d'Etat, ou celle de son propre intérêt paroîtroient l'exiger. Cette Princesse fut assez habile pour empêcher que tous ces grands mouvemens n'eussent point de suite. Ce fut par son adresse qu'il ne se trouva point de Juges en France qui pussent décider cette affaire, & enfin le Roi s'en réserva la connoissance, & ordonna une surséance à toute poursuite pendant l'espace de trois ans.

On voit par une lettre que la Reine écrivit le 12 Janvier 1564 à l'Evêque de Rennes, Ambassadeur de France en Allemagne, combien cette malheureuse affaire avoit donné d'occupation à la Cour depuis la premiere Requête présentée à Meulan. *Et sera seulement*, dit la Reine, *ce mot de Lettre pour vous dire qu'après plusieurs Requêtes proposées, tant par ma Cousine la Duchesse de Guise, que par le sieur de Chastillon, Admiral de France, sur le fait de leur différend, & infinies récusations proposées par les uns & par les autres, tant contre les Cours de Parlement de ce Royaume, que contre le Grand Conseil, & mesmes contre les premiers &*

Lettre de la Reine à ce sujet.

& principaux du Conseil du Roi, mondit S. & fils; tellement qu'il se peut dire que luy & moy estions demeurez tous seuls, pour leur faire droit sur leursdites Requêtes & differends; le Roy mondit S. & fils, a esté contraint pour le poids & importance de l'affaire de retenir à lui & à sa personne, la connoissance dudit différend & de le tenir en estat, suspens & surséance pour le temps & termes de trois ans, ou tel autre temps qu'il lui plaira, selon que ses affaires le pourront porter. 1563.

L'Arrêt qui ordonnoit aux Guises de surseoir à toute poursuite, leur fut signifié le cinquiéme de Janvier. Les Princes de cette Maison étoient venus la veille au Louvre, pour prendre congé du Roi & de la Reine sa mere. Leur dessein étoit de partir incessamment de Paris, pour se rendre à Joinville, où ils comptoient recevoir le Cardinal de Lorraine, qui arrivoit de Trente, d'où il étoit parti immédiatement après la conclusion du Concile. Ils avoient paru chez le Roi avec un nombreux cortége de Seigneurs & de Gentilshommes, dans l'espérance apparemment qu'en se montrant avec appareil, ils intimideroient la Cour

1564. & empêcheroient l'effet de l'Arrêt, dont ils se voyoient menacés. Mais ils furent trompés dans leur attente, & il n'y eut rien de changé dans ce qui avoit été reglé au Conseil.

Le Duc de Guise va à Joinville recevoir le Card. de Lorraine.

Le Duc de Guise, & les Princes & Princesses de sa Maison, partirent donc fort mécontens pour Joinville, où le Cardinal de Lorraine se rendit peu de tems après. L'arrivée de ce Prélat fit renaître leurs espérances, & ils crurent que sa présence à la Cour, donneroit à leurs affaires une forme plus avantageuse; mais il en arriva tout autrement, il fit differentes tentatives qui ne réussirent pas.

Conduite du Cardinal à l'égard des Huguenots.

L'Edit de pacification étoit peu de son goût; cependant les conjonctures actuelles ne permettant pas de travailler à le rompre, il se retourna habilement, & fut le premier à conseiller au Roi de le faire observer exactement, & de punir avec sévérité quiconque refuseroit de s'y soumettre.

Les Protestans aussi-bien que ceux des Catholiques qui redoutoient les troubles, furent d'autant plus surpris de voir ce Cardinal tenir une route si pacifique, qu'ils avoient compté que sa présence ne manqueroit pas de rallu-

mer bientôt un incendie, qu'on 1564.
avoit eu tant de peine à éteindre : mais ce qui leur fit alors le plus de plaisir, c'est que ce Prélat, après avoir séjourné peu de tems à la Cour, s'en alla à son Archevêché de Rheims, où l'on sçut qu'il devoit passer le reste de l'année.

Les Guises intéressent les Cours étrangeres dans leur querelle.

Les Guises n'ayant donc rien pu entreprendre contre l'Amiral, ni par eux-mêmes, ni par le crédit du Cardinal, changerent de batteries, & firent intervenir les Puissances étrangeres. La Cour étant alors à Fontainebleau, on y vit arriver le Nonce du Pape & les Ambassadeurs de l'Empereur, du Roi d'Espagne & du Duc de Savoye, qui tous proposerent différens articles concernant la Religion, & supplierent ensuite le Roi, de la part de leurs Maîtres, de faire punir les auteurs des derniers troubles, & en particulier de faire faire des recherches au sujet de l'assassinat du feu Duc de Guise, & d'en punir sevérement les auteurs.

Ils firent aussi beaucoup de mouvemens pour engager la Reine à entrer dans leurs idées, mais on avoit alors bien d'autres choses à faire. Le trésor

royal étoit épuisé, il falloit cependant trouver de l'argent pour acquitter les dettes de l'Etat, & entr'autres pour payer les troupes étrangeres, qu'on ne pouvoit point renvoyer sans argent. D'ailleurs la Reine avoit projetté un grand voyage : son dessein étoit de promener le Roi dans les principales Villes de son Royaume. Toutes ces circonstances demandoient des soins & de l'argent, & ne permettoient pas de porter ses vûes sur d'autres objets.

1565. On se contenta donc de donner de belles paroles aux Ambassadeurs. Le Roi les pria de remercier leurs Maîtres de sa part, & de les assurer qu'il auroit soin que la Justice fût exactement observée dans son Royaume. Et par rapport aux différens détails de leurs remontrances, Sa Majesté leur promit de donner sa réponse par écrit.

Le Roi part pour aller visiter les Provinces de son Royaume.

Tout cela se passa dans le mois de Février ; pendant ce tems-là, on faisoit toujours les préparatifs pour le voyage de la Cour, & enfin le départ se fit le mois suivant. Le Roi visita la Champagne, le Barrois, la Bourgogne, le Lyonnois, la Provence, le Languedoc & la Guyenne. Les entrées

solemnelles que ce Prince fit dans toutes les grandes Villes, rallentirent un peu la marche de la Cour, de sorte que l'on n'arriva à Bayonne qu'au mois de Juin 1565. 1565.

Pendant que le Roi étoit ainsi éloigné, il y eut à Paris un événement d'éclat, qui pensa renouveller les troubles, & remettre tout en combustion. Le Cardinal de Lorraine qui s'étoit retiré à Rheims, comme je l'ai dit, résolut de venir à Paris. Il passa d'abord à Soissons, pour y conférer avec le Prince de Condé, qui y étoit allé voir Catherine de Bourbon sa sœur, qui étoit Abbesse de N. D. de cette Ville. De Soissons, le Cardinal se rendit à Saint Denis, où il manda quelques Princes de sa Maison, & un grand nombre de ses amis. Son dessein étoit d'entrer dans Paris, comme en triomphe, ayant outre sa Compagnie une suite nombreuse de gens armés.

Le Cardinal de Lorraine projette d'entrer à Paris avec des Gardes.

Il faut observer que pour maintenir le bon ordre dans Paris, le Roi avoit fait publier une défense de porter des armes, sous quelque prétexte que ce pût être. Il y avoit eu depuis peu une exception en faveur du Cardinal de

1565. Lorraine, à qui le Roi avoit permis de se faire accompagner par des gens armés.

Le Maréchal de Montmorenci qui étoit alors Gouverneur de Paris, n'ignoroit pas la permission que le Roi avoit accordé au Cardinal; mais comme ce Prélat n'avoit pas daigné l'en informer, le Maréchal se crut autorisé à faire observer les Edits du Roi contre le port des armes. Cependant pour prévenir toute émeute, Montmorenci alla au Parlement, où il sçavoit bien que les Guises avoient beaucoup d'amis. Là, il se plaignit que contre les Ordonnances de Sa Majesté, il y avoit autour de Paris des gens armés, & que selon le devoir de sa Charge, il alloit travailler à les dissiper.

Monemorenci se prépare à l'empêcher

Le Maréchal s'attendoit bien que le Cardinal seroit informé de cette démarche, & qu'il ne se hazarderoit point à entrer dans Paris avec son cortége, sans le prévenir sur la permission que le Roi lui avoit donnée d'avoir des Gardes. Le Prélat s'inquiéta peu des avis que ses amis lui donnerent, & il partit de Saint Denis dans la disposition d'entrer dans Paris

avec tout son monde. Il avoit entre 1565.
autres avec lui le Duc d'Aumale son frere, & le jeune Duc de Guise, son neveu.

Le Cardinal avoit fait à peu près la moitié du chemin de Saint Denis à Paris, lorsque le Prevôt des Maréchaux vint de la part du Gouverneur lui intimer l'ordre de faire mettre bas les armes aux gens de sa suite. Le Prélat loin de faire attention à cet avis, crut au contraire que c'étoit une insulte qu'on lui faisoit; de sorte que sans rien répondre au Prevôt, il fit doubler le pas à ses gens, afin d'arriver au plutôt dans Paris: il y entra en effet, avant que le Maréchal pût être informé; mais le Cardinal étant près de l'Eglise des Innocens, Montmorenci parut à la tête de ses Gardes, & chargea ceux du Cardinal. Il y en eut quelques-uns de tués de part & d'autre. Le Prélat effrayé mit au plus vîte pied à terre, & se sauva dans la boutique d'un Marchand, avec le Duc de Guise & le Duc d'Aumale, & ils y resterent jusqu'au soir. Lorsque le tumulte parut appaisé, ils se retirerent secrettement à l'Hôtel de Cluni, rue des Mathurins.

Le lendemain le Cardinal envoya dire au Prevôt des Marchands de parler au Maréchal ; mais celui-ci exigeant toujours qu'on lui communiquât le brevet du Roi, & le Prélat persistant à le refuser, & n'osant pas néanmoins rester à Paris, après l'affront qu'il venoit de recevoir, fut contraint de profiter d'une nuit pour se sauver à Rheims, d'où il s'en alla dans le pays Messin.

1566. Mouvemens des Guises au sujet de l'insulte faite au Cardinal.

Dès qu'il fut parti, on vit les Guises paroître en armes dans Paris, avec une suite assez nombreuse ; Montmorenci présumant qu'ils avoient dessein de faire du bruit, écrivit à l'Amiral de venir le trouver au plutôt avec ses amis. L'Amiral qui étoit à Châtillon depuis le départ du Roi, en partit aussi-tôt, & se rendit à Paris le 22e de Janvier, avec un cortége de cinq cens chevaux.

Tous ces mouvemens causerent de mortelles inquiétudes aux Bourgeois ; mais heureusement leur crainte fut bientôt dissipée, les deux Partis se contenterent de faire bonne contenance pendant quelques jours, après lesquels les Guises s'étant retirés chez eux, l'Amiral partit de Paris peu

après, & s'en retourna à Châtillon. 1566.

On ne fut pas si-tôt tranquillisé à la Cour sur cet événement. Le Roi en avoit été informé par les plaintes réciproques, que le Cardinal & le Maréchal firent l'un de l'autre. On crut d'abord tout appaiser, en disant que cette affaire seroit examinée mûrement, & qu'on rendroit justice à qui elle étoit dûe; mais la démarche de l'Amiral faisant appréhender que la chose ne devînt plus serieuse, le Roi envoya le Chevalier de Seurre, pour ordonner de sa part aux deux Partis de poser les armes. Le Duc d'Aumale eut ordre de se retirer en Champagne. Le Chevalier se transporta ensuite à Châtillon, pour dire à l'Amiral d'y rester jusqu'à ce que le Roi lui eût fait sçavoir ses volontés.

La Cour prend des mesures pour appaiser ces mouvemens.

L'espéce d'exil dans lequel on envoya le Duc d'Aumale, pensa occasionner de nouveaux désordres. Ce Prince se rendit à Rheims, où le Cardinal de Lorraine étoit encore, & là, il se tint plusieurs Conférences sur les mesures qu'on pourroit prendre pour se vanger du Maréchal de Montmorenci & de l'Amiral. On ne trouva point de meilleur moyen, que

Projet des Guises contre les Montmorencis & les Colignis.

1566. de former contr'eux une ligue de tous les Grands du Royaume. Heureusement cette intrigue fut découverte par une Lettre qui fut interceptée. On y apprit qu'il y avoit déja un grand nombre de Seigneurs, qui se préparoient à éclater au premier signal : on y trouva une liste, sur laquelle étoient les noms de Louis de Bourbon, Duc de Montpensier ; de Sébastien de Luxembourg, Comte de Martigues ; de François le Roi de Chavigny ; de Charles d'Angennes, Evêque du Mans, &c. Cette Lettre étoit du Duc d'Aumale, qui mandoit quantité de détails au Marquis d'Elbeuf, son frere.

La Reine ayant eu communication de cette Lettre, crut déja voir la guerre se renouveller dans le Royaume. On imagina les moyens les plus prompts pour arrêter ces mouvemens ; & afin que Paris fût du moins préservé de l'orage qui se formoit, elle fit défendre de nouveau aux Guises & aux Colignis d'aller dans cette Ville. Le Roi s'adressa au Parlement, pour que cette Cour fît sçavoir ses ordres aux Seigneurs, à qui Sa Majesté interdisoit l'entrée de la Capitale.

La Lettre qui contenoit ces ordres, étoit dattée du Mont de Marsan : le Roi l'avoit écrite de sa propre main, aussi-bien que la liste des Seigneurs, à qui il défendoit de se trouver à Paris ; le jeune Duc de Guise étoit à la tête, ensuite le Duc d'Aumale son oncle, le Duc de Longueville, le Duc de Nevers, l'Amiral, d'Andelot, la Rochefoucault, Porcien & Soubise. En éloignant de la Capitale des Chefs de cette considération, le calme y fut bientôt rétabli, & personne n'osa faire de mouvement. 1566.

Nouvelles mesures de la Cour à cet égard.

Le jeune Duc de Guise n'ayant donc plus la liberté de résider à Paris, prit le parti de voyager ; il se rendit à Bayonne, où le Roi devoit avoir une entrevûe avec Isabelle sa sœur, Reine d'Espagne. Cette Princesse y arriva le quinziéme de Juin, & y passa trois semaines, pendant lesquelle on n'entendit parler que de ballets, de carousels & de fêtes brillantes, qui occasionnerent des dépenses exhorbitantes.

Le Duc de Guise va trouver le Roi à Bayonne.

Au milieu de cette dissipation, la Reine-mere travailloit sérieusement à un projet, qui eut enfin malheureusement son exécution quelques

1566. années après. Cette Princesse, dont la dissimulation faisoit le principal caractere, avoit eu soin de si bien couvrir son jeu, qu'il sembloit qu'elle n'avoit d'autre dessein, que d'amuser la Reine d'Espagne, sa fille. Afin de la voir plus commodément, elle avoit fait construire une gallerie, qui communiquoit de son logis à celui de cette Princesse. Par ce moyen, elle se rendoit presque toutes les nuits au logis de la Reine d'Espagne; mais c'étoit moins pour la voir, que pour conférer avec le fameux Duc d'Albe, au sujet d'une alliance que la France vouloit faire avec l'Espagne, pour extirper de concert le Protestantisme, qui s'étoit répandu dans les Etats des deux Couronnes. Quelque secret que la Reine eut soin d'observer, les Protestans en découvrirent assez d'abord pour former des soupçons, qui ne se réaliserent que trop, peu après *.

Conférences de Bayonne.

Au sortir de Bayonne, la Cour alla à Nérac, & passa ensuite dans differentes autres Villes, d'où elle se rendit à Blois, où elle devoit passer le

* Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans la Vie de l'Amiral & dans celle du Maréchal de Tavanes, an. 1565.

reste de l'année. On apprit alors que la guerre s'allumoit en Hongrie entre l'Empereur & les Turcs. Le Duc de Guise qui brûloit d'envie de signaler son courage, profita de cette conjoncture pour passer en Allemagne, où il servit dans les troupes de l'Empereur, & ne revint en France qu'à la fin de l'année suivante. 1566.

Le Duc de Guise va à la guerre de Hongrie.

Peu de mois après son départ, il se tint à Moulins une Assemblée solemnelle, que le Roi avoit indiquée dans cette Ville, & où il avoit mandé tous les Grands du Royaume, & les premiers Présidens de ses Parlemens. Ce fut là, qu'après plusieurs réglemens, qui furent faits pour le bien de l'Etat, on négocia, ou plutôt, comme dit Mézerai, on *plâtra* un accommodement entre les Guises & les Colignis. Cela se passa en présence du Roi, qui avoit fait venir à Moulins la Veuve du Duc de Guise, le Cardinal de Lorraine & l'Amiral (*a*).

Reconciliation des Guises avec les Montmorencis & les Colignis.

(*a*) Les Historiens ne sont point d'accord sur un fait qui concerne l'Assemblée de Moulins. Les uns prétendent que Henri de Guise n'y assista pas; d'autres assurent le contraire. Je me suis déterminé pour le premier sentiment sur la parole de Castelnau,

1566. Il y eut en même tems une réconciliation entre ce même Cardinal & le Maréchal de Montmorenci. Tout cela se fit par ordre du Roi ; ainsi l'on sçut à quoi s'en tenir sur la sincérité des sentimens de chacun.

Auteur contemporain , qui dit au sujet de cette Assemblée. *Vray est que les enfans du Duc de Guise estoient absents & hors de la Cour.*

Mézerai est du même avis , & dit formellement : *Le jeune Duc* (de Guise) *n'y étoit pas , il étoit allé faire ses premieres armes à la guerre de Hongrie , d'où il ne revint qu'à la fin de cette année* (1566)

M. de Thou , & après lui le P. Daniel , sont d'une opinion contraire. *L'accommodement* , dit M. de Thou , *se fit avec Anne d'Est , veuve du Duc de Guise* & *le Cardinal de Lorraine , frere du feu Duc ; mais non pas avec Henri son fils. Il étoit depuis peu revenu de Hongrie . . . . Il se conduisit dans cette affaire de telle façon* , & *composa si bien son visage , qu'il fut aisé de remarquer que , quoiqu'il ne s'opposât pas formellement à l'accommodement , il ne se croyoit pas obligé à tenir dans la suite les articles , dont les autres étoient convenus entr'eux.*

Le P. Daniel s'énonce ainsi : *Le Roi avoit fait venir l'Amiral à Moulins , où se trouvoit le jeune Duc de Guise , qui avoit toujours accompagné ce Prince durant le voyage.*

Ce qui m'a déterminé à ne pas m'en rapporter à la narration de ces deux Historiens,

Cette grande affaire terminée, le Roi revint enfin à Paris, où l'on fut quelque tems sans entendre parler de rien, qui pût renouveller les troubles. L'éloignement des Chefs de parti ne contribuoit pas peu à assurer la tranquillité publique. Le Prince de Condé 1566. Retour du Roi à Paris.

c'est que j'ai cru trouver quelques erreurs dans leur récit. 1°. A l'égard du P. Daniel, il n'a pas dû dire que le jeune de Guise eût *toujours* accompagné le Roi durant son voyage: car il est certain que le Roi se mit en route à la fin de l'hyver 1564, & que le Duc de Guise étoit encore à Paris au commencement de 1565. Il étoit avec le Cardinal de Lorraine, lorsque ce Prélat fut insulté rue S. Denis. Il y étoit encore vers le mois de Mai de cette même année, puisqu'il fut compris sur la liste de ceux à qui le Roi défendoit de demeurer à Paris; & il paroît que le dépit de ne pouvoir se trouver dans cette Ville avec ceux qui cabaloient contre les Montmorencis, détermina son voyage pour Bayonne, où il se rendit le mois suivant. Il resta alors quelque tems avec le Roi; & Sa Majesté se rapprochant de sa Capitale, Guise qui appréhendoit d'y avoir du désagrément, prit le parti d'aller servir en Hongrie. Au reste, le P. Daniel observe que les sentimens sont partagés sur la présence du Duc de Guise à l'Assemblée de Moulins.

2°. Par rapport à M. de Thou, il est aisé de faire voir qu'il se contredit dans sa narration. Il assure que quand le Duc de Guise

1566. & les Colignis s'étoient retirés dans leurs terres, le Duc de Guise étoit en Hongrie uniquement occupé alors du soin de se faire un nom par les armes. A la vérité, le Cardinal de Lorraine étoit de retour à Paris, avec la Duchesse de Guise; mais ni l'un ni l'autre n'osoient recommencer à se plaindre, après avoir solemnellement promis, en présence du Roi, d'oublier tout le passé.

D'ailleurs, la Duchesse de Guise avoit bien d'autres choses à faire, que de vanger la mort de son mari. Tout avoit changé de face depuis quelque

parut à Moulins, *il étoit depuis peu revenu* de Hongrie; mais selon ce même Auteur, la guerre de Hongrie occupa toute l'année 1566. Cette guerre n'étoit pas même commencée dans le tems de l'Assemblée de Moulins, on en étoit encore aux préparatifs. Bien plus, M. de Thou parle en 1566 de l'arrivée du Duc de Guise en Hongrie. *Vers ce même tems*, dit il en parlant des Seigneurs qui arrivoient en Hongrie au mois de Juillet 1566, *on vit arriver de France le jeune Henri de Lorraine, fils du Duc de Guise tué à Orléans.* Ainsi M. de Thou, en supposant que le Duc de Guise ait assisté à l'Assemblée de Moulins, auroit plutôt dû dire qu'il se préparoit à partir pour la Hongrie, que d'avancer qu'il en étoit revenu depuis peu.

tems. Ce n'étoit plus cette Veuve éplorée, qui ne s'annonçoit que par des gémissemens & des larmes : la source venoit de s'en tarir dans des soins d'une espéce bien différente, & elle venoit enfin de réussir à fixer le cœur du Prince le plus aimable, le mieux fait, & le plus inconstant qu'il y eût jamais eu. 1566.

Il se projette un Mariage entre la Duchesse de Guise & le Duc de Nemours.

C'étoit le fameux Duc de Nemours de la Maison de Savoye : je ne puis mieux le faire connoître, qu'en exposant le portrait que l'illustre Madame de la Fayette nous en a tracé dans la *Princesse de Cleves* *. Cet Ouvrage est un roman ; mais le portrait du Prince n'en est point un : l'ingénieux Auteur qui l'a tracé, n'a fait que rapprocher les différens traits qui sont épars dans les Ecrits du tems, & surtout dans Brantome.

Portrait du Duc de Nemours.

» Ce Prince, *dit-elle*, étoit un chef- » d'œuvre de la nature : ce qu'il avoit » de moins admirable, c'étoit d'être » l'homme du monde le mieux fait & » le plus beau : ce qui le mettoit au- » dessus des autres, étoit une valeur » incomparable, & un agrément dans

* *Voyez Princesse de Cleves, Part.* 1.

*

1566. »son esprit, dans son visage & dans »ses actions, que l'on n'a jamais vû »qu'à lui seul : il avoit un enjoûment »qui plaisoit également aux hommes »& aux femmes : une adresse extraor- »dinaire dans tous ses exercices, une »maniere de s'habiller qui étoit tou- »jours suivie de tout le monde, sans »pouvoir être imitée ; & enfin un »air dans toute sa personne, qui fai- »soit qu'on ne pouvoit regarder que »lui dans tous les lieux où il parois- »soit : il n'y avoit aucune Dame dans »la Cour, dont la gloire n'eût été »flattée de le voir attaché à elle : peu »de celles à qui il s'étoit attaché, se »pouvoient vanter de lui avoir ré- »sisté ; & même plusieurs à qui il »n'avoit point témoigné de passion, »n'avoient pas laissé d'en avoir pour »lui. Il avoit tant de douceur & tant »de disposition à la galanterie, qu'il »ne pouvoit refuser quelques soins à »celles qui tâchoient de lui plaire : »ainsi il avoit plusieurs Maîtresses, »mais il étoit difficile de deviner »celle qu'il aimoit véritablement.

Ce Prince jetta les yeux sur la Duchesse de Guise : elle avoit encore de la jeunesse, des graces, de la beauté :

le lugubre attirail de Veuve, loin de la 1566
déparer, sembloit même ajoûter à ses charmes. Mais elle avoit pris la résolution de ne jamais s'attacher à aucun homme : rien ne pouvoit, disoit-elle, réparer la perte qu'elle avoit faite, & elle imaginoit que le tems qui lui restoit à vivre, ne pourroit lui suffir pour pleurer le Héros qui étoit l'objet de son amour & de ses larmes.

La gloire de triompher de tant d'obstacles, fut un nouvel aiguillon pour le Duc de Nemours : il parla, & fut écouté. La Duchesse flattée d'avoir encore assez d'attraits, pour enlever aux beautés de la Cour un cœur qu'aucune d'elles n'avoit pû solidement fixer, reçut avec plaisir la déclaration du Prince ; & tout bien examiné, elle trouva qu'il valoit mieux contracter de nouveau des engagemens réels, que de se piquer inutilement de constance, pour un objet qui n'étoit plus.

Les occupations que donne nécessairement un commerce de cette espéce, firent une grande diversion à la poursuite qu'on avoit commencé de faire au sujet du feu Duc de Guise ; les larmes se ressuyerent insensible-

1566. ment, & enfin le mariage fut conclu; mais ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés.

Obstacles qui font différer ce Mariage.

Le Duc de Nemours étoit alors en procès avec Mademoiselle de la Garnache, fille de René de Rohan, premier du nom, & d'Isabelle d'Albret, fille de Jean d'Albret, Roi de Navarre. Il y avoit eu un Mariage contracté entr'eux *par paroles de présent*. La Demoiselle, se croyant déja Duchesse de Nemours, avoit eu un enfant de ce Prince. Elle crut que fidele à sa parole, il ratifieroit les engagemens qu'il avoit pris avec elle; ce Prince inconstant, ne voulut point entendre parler de Mariage. La Maison de Rohan auroit cependant bien pû l'y contraindre; mais les troubles de Religion étant survenus, cette Maison prit parti pour les Huguenots. Le Duc de Nemours qui s'étoit rangé du côté des Catholiques, profita de cette conjoncture pour ne pas garder la foi qu'il avoit promise à une Protestante.

Cette affaire ayant été portée à Rome, le Mariage fut déclaré nul; & en conséquence, il fut cassé par un Arrêt du Conseil privé. Le Duc de

Nemours eut la liberté de se marier, & l'enfant qu'il avoit eu de Mademoiselle de Rohan, fut déclaré bâtard (*a*). Ce Jugement fut porté dans le mois d'Avril de cette année, & le premier du mois suivant, le Roi & sa Cour s'étant rendu au Château de S. Maur, on y célébra le cinquiéme du même mois le Mariage du Duc de Nemours avec la Duchesse de Guise. Le Cardinal de Lorraine en fit la cérémonie en présence du Roi & de la Reine. Cette solemnité fut un peu troublée par un inconnu, qui vint de la part de Mademoiselle de la Garnache former opposition au Mariage; mais la Reine fit arrêter le porteur de l'opposition, & on passa outre à la conclusion de la cérémonie. 1566.

Mariage du Duc de Nemours avec la Duchesse de Guise.

Tel fut le grand événement qui se passa à la Cour, pendant l'absence du Duc de Guise; il resta en Hongrie jusqu'à la fin de la guerre, & fut

(*a*) Cet enfant fut cependant nommé *Henri de Savoye*, du nom de son pere, & il se fit appeller dans la suite *le Prince de Genevois*. A l'égard de la Demoiselle de la Garnache, elle prit le nom de *Duchesse de Loudunois*, après que Loudun eût été érigé pour elle en Duché par Henri III.

1566. témoin des malheurs que l'Empereur eut à essuyer dans cette Campagne. Elle finit par la prise de Zigeth, Place de Hongrie qui fut emportée d'assaut par les Turcs au commencement de Septembre.

Peu après ce Prince repassa en France, où tout sembloit encore se ressentir de la tranquillité que la Cour avoit cru établir, en réconciliant ensemble les Chefs de parti : mais les troubles qui s'éleverent dans les Pays-bas au sujet de la Religion, causerent de vives allarmes aux Protestans de France : il y eut des mouvemens dans les Provinces, Paris s'en ressentit; cependant ce n'étoient encore que des bruits sourds, uniquement fondés sur des soupçons.

Inquiétudes des Protestans au sujet du passage des Espagnols dans les Pays-bas.

Peu après, on apprit que le Roi d'Espagne envoyoit une armée dans les Pays-bas, sous les ordres du Duc d'Albe, dans le dessein d'exterminer les Huguenots de ces Provinces. On sçut en même tems que la Cour accordoit aux Espagnols le passage sur les terres de France. Les Protestans du Royaume prirent l'allarme, on se rappella les conférences mystérieuses que la Reine avoit eues à Bayonne

avec le Duc d'Albe ; & l'on imagina 1566.
que les feux qu'on se préparoit d'allumer dans les Pays-bas, s'étendroient bientôt dans le cœur de la France.

Les Chefs Protestans firent leurs remontrances à la Reine sur l'entrée du Duc d'Albe dans le Royaume. Cette Princesse dissimulée, leur fit entendre que ce n'étoit nullement le dessein de la Cour ; & sur la proposition qu'ils lui firent de faire au plutôt une levée de six mille Suisses pour garder les frontieres, afin d'arrêter le Duc d'Albe, la Reine y consentit, & donna des ordres aussi-tôt pour que cette levée se fît promptement.

Mais le dessein de cette Princesse étoit bien différent de ce que sa conduite présente annonçoit ; & si elle paroissoit donner avec vivacité dans la proposition des Chefs Protestans, ce n'étoit pas pour suivre entiérement leurs idées : elle vouloit seulement être autorisée à lever des troupes, sans que l'on pût en prendre d'allarmes, & elle comptoit bien dans la suite s'en servir contre les Protestans eux-mêmes.

On ne fut pas long-tems dans l'erreur sur ce qu'on devoit penser du

1566. procedé de la Reine. Le Duc d'Albe passa par la France sans aucun obstacles, il se rendit promptement dans les Pays-bas, où il exerça dès son arrivée les plus grandes vexations contre les Religionnaires. Pendant ce tems-là, on continuoit en France à lever des troupes, toujours, disoit-on, dans le dessein de faire face à l'Espagne; mais en effet, pour s'assurer de la plus grande partie des Chefs Huguenots.

Projets de la Cour contre les Chefs Huguenots.

L'Amiral reçut en particulier des nouvelles, qui l'obligerent de penser au plutôt à sa sûreté. Ce fut le Prince de la Roche-sur-Yon qui l'instruisit de tout ce qui se tramoit contre les Huguenots. On devoit d'abord s'assurer du Prince de Condé & le mettre dans une étroite prison. A l'égard de l'Amiral, on ne comptoit pas agir avec tant de ménagement, l'échaffaut étoit ce qu'on lui destinoit. Le même Prince ajoutoit, que les six mille Suisses qu'on avoit levés si promptement, devoient être partagés; qu'une partie garderoit Paris, une autre Orléans, tandis que le reste seroit en garnison à Poitiers; que cet arrangement exécuté, on révoqueroit les Edits qui pourroient être favorables aux Huguenots;

nots, & qu'enfin on procéderoit à 1567. la ruine entiere du Parti.

Cet avis paroiſſant mériter réflexion, les Chefs Huguenots tinrent conſeil entr'eux ſur la conduite qu'ils devoient tenir. Il y en avoit qui parloient toujours de temporiſer ; mais une nouvelle qui ſurvint, les obligea de prendre de promptes meſures. Ils furent informés que les ſix mille Suiſſes, loin d'être partagés, comme on l'avoit mandé à Coligni, filoient en corps vers l'Iſle de France : on ne douta plus alors que la Cour n'eût deſſein de s'en ſervir contr'eux ; & enfin après pluſieurs Aſſemblées aſſez tumultueuſes, qui ſe tinrent ſucceſſivement à S. Valeri chez le Prince de Condé, & à Châtillon-ſur-Loing chez l'Amiral, il fut décidé que l'on prendroit les armes ; & que pour trancher toute difficulté, on commenceroit par s'emparer de la perſonne du Roi, comme le feu Duc de Guiſe avoit fait à Fontainebleau, & qu'alors il leur ſeroit aiſé d'attirer de leur côté tout l'avantage, dont le principal ſeroit de faire paſſer pour rébelles au Roi, tous ceux du parti contraire.

Les Proteſtans prennent les armes.

1567. On prit en conséquence toutes les mesures nécessaires pour réussir, & l'on convint de se rassembler tous en armes à Rosoi en Brie, d'où l'on marcheroit à Monceaux, Maison royale où le Roi étoit alors avec peu de Gardes. On reçut à la Cour différens avis sur les mouvemens des Chefs Huguenots, sans que l'on pût se persuader qu'ils fussent en état de risquer une entreprise aussi hardie; & l'on ne crut aucun rapport à cet égard, que lorsqu'on apprit qu'ils étoient rassemblés à Lagni.

Ils projettent de s'emparer de la personne du Roi.

Aussi-tôt on envoya dire aux Suisses, qui étoient à Château-Thierri, de se rendre au plus vite auprès de la personne du Roi. On partit ensuite de Monceaux, avec autant de diligence que de désordre; & enfin on arriva heureusement à Meaux, où le Roi pouvoit être plus en sûreté qu'à Monceaux.

Le Duc de Guise étoit à la Cour dans le tems de cet événement; & quoique jeune encore, le Cardinal de Lorraine avoit eu le crédit de lui faire avoir une place au Conseil. Ce Prince ne fut pas fâché de voir, que les Chefs Protestans & l'Amiral en

particulier, eussent tramé une entreprise, qui alloit leur attirer pour toujours l'indignation du Roi. 1567.

On tint Conseil à Meaux sur le parti qu'on devoit prendre. Les uns prétendirent qu'il falloit gagner la Capitale, à quelque prix que ce fût, d'autres insisterent pour qu'on restât où l'on se trouvoit. C'étoit le sentiment du Connétable, que le Chancelier appuya vivement, mais les Guises s'étant rangés du premier avis, il y eut partage dans les voix, & par conséquent point de décision.

Le Roi voulant avoir le sentiment du Duc de Nemours, qui n'avoit pu se trouver au premier Conseil à cause de sa goute, indiqua l'Assemblée chez ce Prince. La chose fut bientôt décidée, & l'avis des Princes Lorrains fut adopté. Cela ne pouvoit gueres être autrement; le Duc de Nemours étant devenu par son mariage beau-frere du Cardinal & beau-pere du jeune Duc, il n'avoit garde de ne pas prendre le parti qui convenoit le mieux à des Princes, dont les intérêts étoient devenus les siens propres.

Le Roi se retire à Paris.

Le Roi partit donc de Meaux le vingt-neuviéme de Septembre, &

1567. marcha vers Paris au milieu des Suisses, à la tête desquels se mit le Duc de Nemours. Le Prince de Condé & l'Amiral, firent mine de vouloir attaquer le cortége; mais la bonne contenance des Suisses fit avorter ce dessein. Le Roi arriva donc heureusement à Paris, dans des dispositions telles que les Guises pouvoient le souhaiter, c'est-à-dire, outré de colere contre des sujets rébelles, qui l'avoient mis dans la honteuse nécessité de fuir devant eux; mais en même tems pénétré de reconnoissance pour le service que le Duc de Nemours & les Suisses venoient de lui rendre: *Sans M. de Nemours*, dit-il en arrivant, *& mes bons comperes les Suisses, ma vie ou ma liberté estoit en très-grand bransle.*

Les Protestans paroissent vouloir attaquer son cortége.

Brantôme.

Les Huguenots s'approcherent de Paris, ravagerent une partie des environs, & tinrent le Roi comme assiégé dans sa Capitale. Les Provinces se ressentirent en même tems des troubles, que les Chefs Protestans excitoient dans le centre du Royaume; leurs Confédérés s'emparerent de plusieurs Places dans les différentes Provinces. Il y eut entr'autres des mou-

Ils ravagent les environs de Paris.

vemens très-vifs du côté d'Orléans, dont le Capitaine la Noue s'empara pour les Huguenots. La Ville de Metz fut surprise presque dans le même tems; mais elle ne tarda pas à rentrer dans son devoir, par les soins du jeune de Guise; qui y fut envoyé avec le Maréchal de la Vieilleville. Jacques de Montberon, Seigneur d'Auzence, qui étoit Gouverneur de cette Place, voulut d'abord faire quelque résistanee; mais lorsque le jeune Duc (a) eût fait approcher les troupes, le Gouverneur changea de langage, & la Ville fut remise sous l'obéissance du Roi.

1567. Mouvemens dans les Provinces.

Le Duc de Guise réduit Metz sous l'obéissance du Roi.

La nouvelle en fut apportée à la

(a) Les Mémoires de Tavanes attribuent au Maréchal de ce nom, l'honneur de la réduction de Metz. *Voyez sa Vie, page* 316. Mais dans le Journal, qui est à la tête des Mémoires de Condé, on voit que les nouvelles ne faisoient mention que du Duc de Guise & du Maréchal de la Vieilleville. *Le Jeudy sixiesme de Novembre*, dit l'Auteur, *le Roi eut nouvelles certaines de Monsieur de Guise & du Mareschal de Vieilleville, comme ils avoient remis en l'obéissance du Roi la Ville de Metz, en laquelle auparavant Mr. d'Auzence n'avoit voulu laisser entrer le Mareschal de Vieilleville pour le Roy, &c.* Voyez Mem. de Condé, tom. 1. pag. 181.

1567. Cour le sixiéme de Novembre, dans des circonstances extrêmement tumultueuses. Les Huguenots avoient fermé presque tous les passages ; les vivres n'arrivoient plus, & cette grande Ville étoit à la veille de périr de disette. On voulut tenter la voye de la négociation, & faire un accommodement avec les Huguenots, afin d'empêcher les François de s'égorger les uns les autres ; mais les Parisiens affamés, jetterent les hauts cris contre le Connétable, & on en vint même à lui reprocher qu'il s'entendoit avec les ennemis, & qu'il ne vouloit pas attaquer leur armée, parce que ses neveux en étoient les Chefs.

Les Huguenots bloquent Paris.

Le Connétable piqué de ce reproche, n'osa plus temporiser ; il prit le parti de sortir à la tête des troupes royales, & d'aller chasser les ennemis de leurs logemens. Les Protestans s'étoient postés dans la plaine de Saint Denis, & occupoient, quoiqu'avec peu de monde, le terrain qui se trouve depuis Saint Oüen jusqu'à Aubervilliers, autrement *N. D. des Vertus*. Ce fut-là que le Connétable alla attaquer les Huguenots ; il sortit de Paris le dixiéme de Novembre après midi,

L'armée du Roi sort de Paris, & marche contre les Huguenots.

& alla se présenter aux ennemis en ordre de bataille. 1567.

La résolution du Connétable calma un peu les clameurs des Parisiens. Il entra ce jour-là beaucoup de vivres dans Paris, parce que le Prince de Condé se voyant menacé d'une action, avoit rappellé au plus vîte au quartier général les troupes qu'il avoit répandues en différens postes pour boucher les passages.

Bataille de S. Denis.

L'action s'engagea un peu tard; elle fut vive & meurtriere, le Connétable y fut blessé à mort, & le combat ne finit, que par ce que la nuit qui survint, obligea les deux partis de penser à la retraite. Le champ de bataille demeura aux Catholiques, & l'honneur de l'action fut pour les Huguenots : en effet, ceux-ci qui n'étoient qu'en très-petit nombre, sans artillerie & sans munitions, soutinrent avec une bravoure surprenante tout l'effort d'une armée nombreuse, qui avoit avec elle une forte artillerie, & qui de plus étoit appuyée par une Ville telle que Paris.

Les Huguenots se présenterent le lendemain en bataille, pour attirer une seconde fois les Catholiques au

1567. combat ; mais personne ne parut de leur part. La blessure du Connétable les avoit jettés dans une telle consternation, que les ennemis firent le ravage jusqu'aux portes de la Ville, sans qu'on se mît en devoir de les repousser.

Mort du Connétable.

Le Connétable étant mort deux jours après, on ne pensa point à le remplacer ; & pour arrêter les sollicitations de ceux qui pouvoient prétendre à cette Charge, la Reine fit donner au Duc d'Anjou son fils, la Charge de Lieutenant Général du Royaume, par ce moyen elle sçut se conserver toute l'autorité pour les affaires de la guerre.

Les Catholiques qui étoient déja très-forts en troupes, ayant encore reçu de nouveaux secours, les Huguenots ne crurent pas devoir conserver plus long-tems leur poste de Saint Denis, de peur qu'à la fin on ne réussît à les y enfermer. De plus, ils avoient fait un tel ravage dans les environs, qu'il n'y avoit plus moyen d'y pouvoir subsister, à moins de faire venir des vivres de fort loin ; & enfin ils attendoient de la part de l'Electeur Palatin des secours considéra-

bles, au-devant desquels il étoit à propos d'aller au plutôt, pour leur faciliter l'entrée dans le Royaume. 1567.

Les Huguenots s'éloignent de la Capitale.

Ils partirent donc de Saint Denis peu de jours après la bataille, & prirent la route de la Lorraine. En chemin faisant, ils résolurent de s'emparer de différentes Places, qui pouvoient leur être utiles dans la suite; & afin que rien ne les arrêtât dans ces entreprises, le Prince de Condé & l'Amiral, allerent joindre un corps considérable de troupes, qui leur venoient de Guyenne; elles avoient eu ordre de passer à Orléans, d'y prendre quelques piéces d'artillerie & les munitions nécessaires, & de se rendre ensuite vers Pont-sur-Yonne: ce fut-là que le Prince & l'Amiral les joignirent. On fit l'attaque de Pont-sur-Yonne; & la Place ayant été emportée d'assaut, l'Amiral se détacha pour aller attaquer la Ville de Sens.

Ils s'emparent de plusieurs Places.

Cette Ville étoit défendue par le Duc de Guise, qui étoit venu s'y rendre peu après son expédition de Metz. Dès qu'il sçut que l'Amiral venoit à lui, il se prépara à lui faire voir, qu'il trouveroit dans sa personne un ennemi aussi courageux que

1567. le feu Duc son pere; mais la démarche de l'Amiral n'étoit qu'une feinte. Il n'avoit eu d'autre dessein, que d'amuser les Catholiques de ce côté-là, afin que le Prince de Condé eût le tems de faire passer la Seine aux troupes Protestantes. Cette ruse lui réussit, parce que le Duc de Guise, pour se mettre en état de soutenir un siége, avoit rassemblé auprès de lui beaucoup de troupes, & entr'autres celles qui étoient à Troyes. L'Amiral ayant ainsi assuré le passage des Huguenots, abandonna Sens, pour se tourner du côté de Brai-sur-Seine, qu'il attaqua & qu'il prit en très-peu de tems. Peu après, il alla s'emparer de Nogent-sur-Seine; ce fut-là, qu'il passa la riviere. Il se joignit peu après au Prince de Condé, dans l'espérance de continuer aussi-tôt leur route, pour aller au-devant des troupes Allemandes.

La Reine tâche en vain d'amuser les Protestans par des négociations.

Mais la Reine, qui sçavoit leur dessein, mit tout en œuvre pour empêcher, ou du moins pour retarder cette jonction. Elle les amusa pendant quelque tems par différentes négociations, qui n'eurent d'autre succès que celui que la Reine en attendoit, c'est-à-dire, de traîner les choses en

longueur ; afin que le Duc d'Anjou, qui s'étoit mis en marche à la tête des troupes royales, eût le tems de les atteindre & de les combattre. 1568.

Les Chefs Protestans ne donnerent que légérement dans les idées de cette Princesse, & dès qu'ils virent qu'on ne paroissoit pas disposé à leur accorder ce qu'ils souhaitoient, ils se remirent en marche & percerent jusques sur la frontiere, où ils reçurent les secours qu'ils attendoient d'Allemagne.

Ils reçoivent des secours des Princes Allemands.

Dès qu'ils se virent en forces, ils se préparerent à faire des expéditions. Leur premier dessein fut d'abord de marcher en droiture vers la Capitale ; mais ayant appris que l'on avoit pris des mesures pour la garantir de toute insulte ; & qu'à cet effet, la Reine avoit mandé au Duc d'Anjou de se rapprocher avec ses troupes, pour mettre Paris à couvert ; ils résolurent de tenter des entreprises plus faciles. Ce fut le siége de Chartres, auquel toute l'armée Huguenote se porta avec la plus grande ardeur, parce qu'on en promit le pillage aux soldats.

On forma le siége de cette Place

1568. vers la fin de Février. Les Chefs Protestans s'attendoient de l'emporter en peu de jours ; mais la vigoureuse défense du Capitaine Lignieres, qui y commandoit, les arrêta plus longtems qu'ils n'avoient cru. Ils ne purent même réduire la Ville aux extrêmités, qu'en détournant la riviere d'Eure. Dèslors les moulins ne pouvant plus servir, les habitans se virent à la veille d'être obligés de se rendre, ou de périr de disette.

Les Huguenots assiégent la Ville de Chartres.

La Reine propose un accommodement.

La Reine elle-même fut très-allarmée, lorsqu'elle apprit avec quelle fureur les Protestans poursuivoient le siége de cette Place. L'appréhension qu'elle eut qu'ils ne s'en rendissent bientôt maîtres, lui fit prendre le parti de la négociation ; elle envoya proposer un accommodement au Prince de Condé, qui de son côté ne demandoit pas mieux, que de terminer une guerre qui lui étoit fort à charge ; il étoit surtout extrêmement rebuté par les plaintes continuelles des troupes Allemandes, qui demandoient toujours de l'argent, & qui menaçoient de quitter l'armée, si on ne les satisfaisoit au plutôt. D'ailleurs, il ne croyoit pas les Assiégés aussi mal qu'ils

étoient ; de sorte qu'il appréhendoit 1568.
que son entreprise n'eût pas un heureux succès.

Ces différentes raisons le déterminerent à écouter les propositions de la Reine ; & enfin après quelques Conférences, qui furent tenues à Lonjumeau, la paix fut conclue. On accorda aux Huguenots les chefs principaux de leurs demandes. On fit revivre les Edits qui avoient été donnés en leur faveur, & l'on supprima toutes les modifications que la Cour avoit cru devoir y ajoûter. Il fut réglé en même tems, que les Huguenots restitueroient toutes les Places, dont ils s'étoient emparés pendant la guerre, & que de part & d'autre, on congédieroit toutes les troupes étrangeres, qu'on avoit introduites dans le Royaume. Le Traité fut signé à la fin du mois de Mars, & publié ensuite par toute la France.

La paix est conclue.

Le Prince de Condé étoit charmé de voir enfin la guerre terminée par cet accommodement ; mais l'Amiral & la plûpart des politiques du parti, ne crurent pas devoir faire beaucoup de fond sur ce Traité. La Cour n'avoit rien offert pour le garantir, & il

1568. n'étoit appuyé que sur la parole de la Reine, qui ne se faisoit point de scrupule d'y manquer, lorsque son intérêt paroissoit l'exiger. Cependant les Huguenots se mirent en devoir d'exécuter les articles, qui venoient d'être signés. Les troupes furent congédiées; on rendit aussi les Places, à l'exception néanmoins de la Rochelle, qui refusa constamment de recevoir garnison royale.

Conduite de la Reine à l'égard des Huguenots.

On sçut bientôt que si la Reine n'avoit point donné de garantie de sa parole, c'est qu'en effet elle ne vouloit pas la tenir. On en fut convaincu par la conduite qu'elle tint, à l'occasion des plaintes réciproques que les Catholiques & les Protestans des Provinces, adresserent à la Cour les uns contre les autres : chacun se plaignoit de l'infraction des articles du Traité. Les Catholiques qui se trouverent les plus forts dans certains endroits, traiterent cruellement les Huguenots, il fut impossible d'en avoir raison à la Cour; & tout bien consideré, on ne s'apperçut que trop clairement que la Reine n'avoit voulu qu'amuser, & que son dessein étoit de perdre les Huguenots, dès qu'elle en trouveroit l'occasion.

On passa ainsi quelques mois dans des défiances & des plaintes continuelles, sans que du côté de la Cour on parût se mettre en peine de rassurer les esprits. Bien loin de-là, on découvrit vers le mois d'Août, qu'il y avoit un parti formé contre le Prince de Condé & l'Amiral, & que la résolution étoit prise de les arrêter l'un & l'autre. 1568. On découvre que la Cour veut faire arrêter le P. de Condé & l'Amiral.

On n'avoit cependant rien à leur reprocher depuis la publication de la paix. Le Prince s'étoit retiré à Noyers en Bourgogne, l'Amiral avoit été se renfermer dans son Château de Châtillon-sur-Loing; & lorsqu'ils avoient écrit en Cour à l'occasion des plaintes que les Protestans des Provinces faisoient contre les Catholiques, ils avoient eu soin de parler toujours avec beaucoup de réserve; mais ils étoient Chefs d'un parti qu'on vouloit écraser, cela suffit pour que les Requêtes les plus respectueuses fussent regardées comme autant d'actes de rébellion.

Les Guises animerent vivement la Reine, à la poursuite du dessein qu'elle avoit formé contre les Chefs; le jeune Duc qui commençoit alors à Le Duc de Guise est employé à cet effet.

1568. entrer dans la connoissance des affaires, fut employé pour coopérer à la la réussite de cette entreprise. Le projet étant d'arrêter le Prince de Condé dans son Château de Noyers, & en cas qu'il échapât, de l'empêcher du moins de sortir du Royaume, le Duc de Guise fut chargé de se rendre dans son Gouvernement de Champagne, pour veiller sur la frontiere de ce côté-là. Montpensier & Luxembourg-Martigues, furent envoyés sur la Loire, pour garder les ponts d'Orléans, de Blois & de Beaugenci : on envoya le Maréchal de Cossé en Picardie ; à l'égard de la Bourgogne, Tavanes qui y commandoit, devoit veiller à appuyer Martinengue, qui avoit ordre de s'avancer avec quelque Infanterie, sous prétexte de changer quelques garnisons, mais en effet pour exécuter les ordres de la Cour.

Avec autant de précautions, il étoit difficile de ne pas réussir, & même dans le tems qu'on se mit en marche pour cette expédition, l'occasion étoit la plus favorable que la Cour pût souhaiter ; car l'Amiral de Coligni allarmé de quelques bruits, qui lui étoient revenus au sujet des des-

seins de la Cour, venoit de se rendre 1568.
à Noyers, pour conférer avec le Prince sur le parti qu'ils devoient prendre.*

Heureusement pour eux, cette entreprise n'étoit point du goût de Tavanes; l'idée de mettre la main sur un Prince du Sang le révoltoit, & il avoit fait du côté de la Cour tout ce qu'il avoit pû pour détourner ce coup. Cependant lorsqu'il vit que c'étoit un parti bien médité, & que s'il ne s'y prêtoit pas, il auroit le désagrement de voir un autre commander en Bourgogne à sa place, il promit de faire ce qu'on exigeoit de lui; mais en même tems, il se comporta de maniere que le Prince fut averti assez à tems pour se sauver. Il écrivit différentes Lettres à ses amis, dans lesquelles il marquoit en propres termes *le cerf est dans les toilles, la chasse est préparée*, & il fit partir des couriers pour les porter à leur adresse; quelques-uns dont la route étoit de passer par Noyers, y furent arrêtés, comme Tavanes s'y attendoit; & à la lecture de la Lettre, le parti du Prince fut bientôt pris.

* *Voyez la Vie de l'Amiral & celle de Tavanes.*

1568. Il partit aussi-tôt avec l'Amiral, & tout leur monde pour gagner au plus vîte le chemin de la Rochelle, où ils eurent enfin le bonheur de se rendre, après avoir essuyé dans leur route tous les contretems qu'une fuite précipitée occasionne toujours. L'éclat que fit cette démarche, fut une déclaration de guerre : les Seigneurs Protestans vinrent à l'envi se ranger sous les étendarts du Prince ; de toutes parts, on vit arriver des troupes, que les Gentilshommes des Provinces avoient ramassées chacun chez eux ; & ce qui contribua encore beaucoup à animer l'émulation des zélés du Parti, c'est que la Reine de Navarre vint en personne à la Rochelle, & y amena avec elle le Prince de Bearn, son fils (depuis Roi de France sous le nom de Henri IV.)

Le Prince de Condé & l'Amiral se sauvent à la Rochelle.

Cette Princesse indignée de la conduite que la Cour tenoit à l'égard des Protestans, écrivit au Roi plusieurs Lettres, dans lesquelles en rejettant le tout sur le compte des Guises, elle dépeignit ces Princes avec les couleurs les plus noires ; & elle fit voir que les troubles qui agitoient le Royaume, n'avoient d'autre source

que dans l'ambition, dont ils étoient dévorés. 1568.

Les Protestans publierent aussi beaucoup d'écrits, dans lesquels en assurant le Roi de leur fidélité, ils protestoient qu'ils n'avoient les armes à la main, que contre les Guises & ceux de leur parti. On écrivit aussi du côté de la Cour; on donna coup-sur-coup différens Edits, dont quelques-uns étoient assez favorables aux Huguenots: c'étoit une ruse de la Reine & du Cardinal de Lorraine, qui espéroient par ce moyen leur enlever beaucoup de sujets; mais les choses tournerent autrement. Le parti prit de jour en jour de nouveaux accroissemens; & enfin les Chefs se trouvant en forces commencerent les hostilités, & s'emparerent de quantité de Places où ils mirent garnison.

Tout cela se passa sans beaucoup d'opposition, parce que du côté de la Cour, on fut quelque tems à mettre des troupes en campagne. Enfin après des délais assez longs, on fit partir un détachement de troupes royales, qui se rendit en Périgord, sous les ordres du Duc de Montpensier.

La Cour fait marcher des troupes en Périgord.

Le Duc de Guise partit avec ce-

Le Duc de Guise sert dans cette armée.

Prince ; ce détachement fut suivi peu après du Duc d'Anjou, qui arriva avec une armée de douze mille hommes d'Infanterie & de quatre mille de Cavalerie. Il paroissoit disposé à ne pas manquer les occasions d'attaquer l'ennemi ; cependant toute cette campagne se réduisit à de simples escarmouches, dans lesquelles les Catholiques & les Huguenots eurent alternativement différens avantages : on y perdit beaucoup de monde de part & d'autre, sans qu'il y eût aucune action décisive.

Cette espéce d'inaction déplut beaucoup au Duc de Guise, qui brûloit d'envie de signaler son courage, & plus encore de satisfaire les sentimens de vengeance dont il étoit animé contre les Huguenots, & en particulier contre l'Amiral. Il demanda plusieurs fois la permission de faire des courses sur l'ennemi ; mais le Duc d'Anjou s'y opposa. La mauvaise saison s'étant bientôt déclarée, les Généraux mirent les troupes en quartiers d'hyver, bien résolus de reprendre la campagne le plutôt qu'il seroit possible.

1569. En effet, dès le mois de Février de

l'année suivante, on reparut sous les armes. Le Duc d'Anjou ayant passé la Vienne à Confolans, se rendit d'abord à Verteüil sur la Charente. Ce fut-là qu'il reçut avis que le Capitaine la Riviere, qui avoit pris les devans, s'étoit emparé de Jarnac; mais qu'il y avoit été investi presque aussi-tôt par l'Amiral. Ce Capitaine demandoit promptement du secours, parce qu'avec le peu de monde qu'il avoit auprès de lui, il étoit absolument impossible de tenir contre les Protestans.

1569. Les Catholiques s'emparent de Jarnac.

Cette Ville est investie par les Protestans.

Le Duc d'Anjou ne demandoit pas mieux que de marcher au secours de la Riviere; mais sur les représentations des Officiers Généraux, on renonça à cette entreprise, parce qu'on ne pouvoit la tenter qu'en exposant l'armée entiere à un péril évident. Cette décision n'empêcha pas le Duc de Guise de solliciter la commission d'aller dégager la Riviere. Elle lui fut refusée d'abord, on l'accorda ensuite à ses importunités, & enfin on le contremanda une seconde fois, en conséquence des oppositions que Tavanes forma contre une démarche aussi hazardée,

Le Duc de Guise entreprend de sauver les troupes qui étoient à Jarnac.

1569. Le Duc de Guise emporté par son courage, renouvella ses instances d'une façon si pressante, qu'il fut impossible de le refuser. On crut cependant le dégoûter de son projet, en lui signifiant qu'on ne lui accorderoit point trois mille hommes pour cette expédition, comme il les avoit demandés d'abord, & qu'il n'auroit seulement avec lui que sa Compagnie de Gens-d'armes.

Quelque peu d'apparence qu'il y eût de pouvoir réussir avec si peu de monde (car cette Compagnie ne formoit au plus que deux cens hommes) le Duc de Guise n'écoutant que son courage, voulut absolument partir. Son expédition ne fut pas heureuse; à peine étoit-il entré sur le terrain ennemi, qu'il fit rencontre de la Cavalerie de l'Amiral, qui étoit en bataille sur cette route : comme la partie n'étoit pas égale, il fallut rebrousser chemin à toutes brides pour éviter la poursuite des ennemis, qui ne cesserent de harceler le détachement Catholique, que lorsqu'ils le virent à portée de rejoindre le gros de l'armée. Cette avanture fut un peu désagréable pour le Duc de Guise, & il apprit

Mauvais succès de son entreprise.

alors par sa propre expérience, que 1569.
la bravoure seule ne suffit pas pour des entreprises d'une certaine conséquence, surtout lorsqu'il s'agit d'attaquer des troupes commandées par des Chefs expérimentés, tels qu'étoient ceux des Huguenots.

Le Capitaine Riviere n'ayant donc point été secouru, les Protestans reprirent Jarnac, & dès-là il ne fut plus possible à l'armée Catholique de passer la Charente sur le Pont de cette Ville; cependant comme il n'y avoit pas moyen d'attaquer les Huguenots qu'en traversant cette riviere, il fut résolu dans le Conseil du Prince, qu'on tenteroit de s'emparer de Châteauneuf, où il y avoit un Pont, dont à la vérité les ennemis avoient rompu une arche, mais on comptoit pouvoir la rétablir en peu de tems.

Ce projet fut exécuté avec tout le succès qu'on pouvoit espérer. On se rendit facilement maître de Châteauneuf; aussi-tôt on travailla à rétablir le Pont, & pendant ce tems-là Tavanes fit construire en diligence un pont de bâteaux. Tout cela se trouva prêt en très-peu de tems; de sorte qu'au moyen de ces deux Ponts,

L'armée royale passe la Charente & marche

1569. l'armée Catholique passa la Charente pendant la nuit du douze au treize de Mars, & se trouva en bataille à l'autre bord, sans que les ennemis se doutassent d'aucun mouvement, & cela par la faute des Gardes-avancées, que l'Amiral avoit postées pour observer les Catholiques. Ces Gardes trouvant le poste qu'on leur avoit assigné trop incommode, en changerent de leur propre autorité, & furent cause de tout le désordre qui arriva en conséquence du passage.

vers les Huguenots.

L'Amiral ne se voyant pas alors en état de faire face à une armée entiere, pensa à la retraite, & envoya avertir les troupes qui étoient dans les différens quartiers de se rendre au plus vîte à Bassac. Ces ordres ne purent être exécutés assez rapidement pour faciliter une retraite; de sorte que pendant ce tems-là, l'armée Catholique s'approchant toujours de Bassac, l'Amiral vit bien qu'il falloit nécessairement en venir aux mains.

Il rangea donc promptement son armée en bataille à quelque distance de Bassac, & mit un petit ruisseau entre son armée & celle des Catholiques. La proximité des deux partis occasionna

occasionna d'abord des escarmouches extrêmement vives. Les Catholiques étant parvenus à forcer le passage du ruisseau, l'Amiral s'avança avec un corps de Cavalerie, pour couvrir ses Arquebusiers à qui il ordonna de gagner un étang qui étoit derriere lui. C'étoit-là qu'étoit posté le reste de l'avant-garde Huguenote qu'il commandoit. Il s'éloigna lui-même aussitôt, & parut beaucoup moins occupé de combattre, que de ménager ses troupes, & souffrir le moins de perte qu'il pourroit. 1569.

Escarmouches entre les Catholiques & les Huguenots.

Dès qu'il se fut éloigné de Bassac, le Duc de Guise qui étoit à l'avant-garde Catholique, se joignit à Brissac, & ces deux Seigneurs percerent jusqu'au Village de Bassac, dont ils s'emparerent. De-là, ils envoyerent en avant un détachement de deux cens Fantassins, à qui les ennemis ne donnerent pas le tems de faire d'entreprise. Ils furent vivement chargé par l'Amiral & par d'Andelot son frere, qui les mirent en déroute; ils furent poursuivis jusqu'à Bassac, où leur défaite mit tout dans un tel désordre, que Guise & Brissac furent obligés de se retirer au plus vîte. Ils auroient

Le Duc de Guise s'empare de Bassac.

1569. même immanquablement été tués ou faits prisonniers, sans la vigilance de Tavanes, qui ayant apperçu ce qui se passoit de ce côté-là, envoya à l'instant douze cens Arquebusiers avec les Réitres, pour les tirer d'embarras.

Il est battu par les Huguenots.

Bataille de Jarnac.

Cette espéce d'échec ne nuisit point à l'action principale ; les Catholiques encouragés par la valeur de leurs Généraux, se signalerent surtout du côté de leur aîle droite, & ce fut-là que se firent les plus grands efforts de l'armée Royale. Le combat qui étoit déja très-furieux, le devint encore davantage par l'arrivée du Prince de Condé. Il n'avoit pas pu se trouver au commencement de l'action, parce qu'il étoit occupé à faire sa retraite, comme l'Amiral le lui avoit envoyé dire ; mais ayant été rappellé peu après, il accourut avec la Cavalerie de sa bataille, & culbuta d'abord tout ce qui se trouva devant lui.

Le Duc de Guise, après son aventure de Bassac, étoit venu avec Martigues & la Valette, pour combattre à la tête des escadrons de l'aîle droite. Toute cette Cavalerie fut très-mal menée par les escadrons du Prince de

Condé. Il fondit ensuite sur le Duc de Montpensier & sur le Dauphin d'Auvergne, qui tinrent ferme, & donnerent le tems au Duc d'Anjou d'arriver avec le reste de la bataille. Le Prince de Condé accablé alors par le nombre, fut battu & fait prisonnier, & peu après il fut lâchement assassiné sur le champ de bataille, par le Baron de Montesquiou, qui lui cassa la tête d'un coup de pistolet. 1569.

Mort du Prince de Condé.

Cette perte fut un coup bien affligeant pour le Parti. Les Huguenots déconcertés, prirent la fuite; & quelques efforts que purent faire les Officiers Généraux, il leur fut impossible de rallier les fuyards. L'Amiral & d'Andelot son frere, se retirerent à Saint Jean d'Angeli, où ils furent bientôt joints par différens détachemens de Cavalerie; à l'égard de l'Infanterie Huguenote, elle se retira à Coignac, avec quelques débris de la Cavalerie.

Défaite des Huguenots.

Les Catholiques voulurent profiter du désordre de leurs ennemis, pour s'emparer de Coignac; mais leurs tentatives furent inutiles. Tavanes s'y transporta lui-même avec le Duc de

1569. Guise & Luxembourg-Martigues, & crut emporter la Place d'emblée. Les Huguenots, qui étoient alors revenus de leur premiere frayeur, se mirent sur la défensive, & firent une sortie vigoureuse, qui obligea les Catholiques de se retirer. Les Mémoires de Tavanes attribuent au Duc de Guise & à Martigues, le mauvais succès de cette entreprise. On y assure même, qu'étonnés de la bonne contenance des Assiégés, ils avoient abandonné Tavanes dans la sortie que firent les ennemis. Cependant, on observe en même tems qu'ils retournerent presqu'aussi-tôt à la charge avec toute la bravoure possible; mais ce retour ne put réparer la faute qu'ils avoient faite; aussi Tavanes qui avoit le ton un peu dur, ne les ménagea pas beaucoup, lorsqu'ils voulurent se justifier auprès de lui.

Après avoir manqué Coignac, le Duc d'Anjou voulut surprendre Angoulême, où il avoit des intelligences; cette entreprise ne fut pas plus heureuse que la précédente; de sorte que ce Prince, voyant d'ailleurs que les vivres lui manquoient, passa en Périgord pour y refaire ses troupes.

Les Généraux Catholiques présumoient avec raison, qu'il seroit aussi difficile d'attirer les ennemis à une seconde bataille, que de les attaquer dans les Places dont ils étoient maîtres; ils étoient assez forts pour se défendre, & ils attendoient pour reprendre la campagne, qu'ils eussent reçu des secours que le Prince des Deux-Ponts leur ameroit. 1569.

Le Prince des Deux-Ponts amene du secours aux Protestans.

La Cour ayant été informée de la marche de ce Prince, & du nombre de troupes qu'il amenoit aux Huguenots, donna des ordres, & envoya des détachemens sur la frontiere, pour l'empêcher de pénétrer en France; mais malgré toutes ces mesures, le Duc des Deux-Ponts entra dans le Royaume, traversa la Loire, & s'avança jusqu'à Nesson, à trois lieues de Limoges, où il mourut dans le tems qu'il alloit faire sa jonction avec les troupes Protestantes.

L'Amiral, qui depuis la mort du Prince de Condé commandoit en chef les troupes Huguenotes, s'étoit mis en marche de son côté, pour aller à la rencontre des Allemands. Quelques efforts que pût faire le Duc d'Anjou, il ne lui fut pas possible

1569. d'empêcher la jonction, elle se fit à Saint Yriet, le vingt-troisiéme de Juin. Ce fut-là que l'Amiral en fit la revûe : on leur donna ensuite quelques jours de repos, afin de les remettre un peu des fatigues qu'ils avoient eues à essuyer.

Rencontre des Catholiques & des Huguenots.

Il y avoit apparence qu'on ne seroit pas long-tems sans en venir aux mains. L'armée Catholique étoit campée à une lieue de-là, dans un endroit appellé la Roche-l'Abeille. Le Duc d'Anjou avoit cotoyé jusques là les troupes Protestantes, dans l'intention de les combattre sur la route, ou de les empêcher de se joindre aux Allemands; mais lorsque la jonction fut faite, le Prince se vit dans l'obligation de penser à sa sûreté; parce que l'Amiral, devenu plus fort que lui, ne cherchoit plus à éluder le combat; au contraire, il envoya des détachemens pour tâter les Catholiques & tâcher de les attirer à une bataille.

La prudence des Généraux qui étoient auprès du Duc d'Anjou, arrêta l'impétuosité de ce Prince, qui ne demandoit pas mieux que d'en venir aux mains avec l'ennemi. On se

contenta de se tenir bien retranché, 1569.
de mettre de bonnes gardes aux postes, dont l'ennemi voudroit s'emparer; & enfin de tout disposer de maniere que l'on ne pût être insulté, ou que si on l'étoit, on pût du moins se battre avec quelque avantage.

Il n'y auroit rien eu à craindre moyennant ces dispositions, si elles eussent été bien suivies; mais l'idée de bravoure que se forment les jeunes Officiers, dérange bien souvent les sages mesures des Généraux les plus expérimentés. L'Amiral fit une feinte qui lui réussit, il envoya un détachement attaquer une Compagnie d'Arquebusiers, à qui l'on avoit consigné la garde d'un ruisseau, qui étoit entre les deux armées. Les Arquebusiers reçurent les Huguenots avec toute la valeur possible; mais comme ils n'étoient pas assez forts, on les fit appuyer par quinze cens hommes, qui tomberent sur l'ennemi avec vigueur. Le détachement Huguenot, selon l'ordre qu'il en avoit, feignit de se retirer. Le Duc de Guise & Martigues, prenant cette retraite pour une fuite, franchirent le ruisseau avec deux cens hommes de Cavalerie;

Combat de la Roche-l'Abeille.

1569. d'autres jeunes Capitaines, entraînés par leur exemple, se mirent aussi à la poursuite de l'ennemi, sans attendre aucun ordre, & percerent jusqu'à près de quinze cens pas au-delà du ruisseau.

Les Catholiques sont battus.

L'Amiral les laissa faire pendant quelque tems, & lorsqu'il les vit engagés un peu loin du gros de l'armée, il vint fondre sur eux avec quatre mille chevaux, qui furent bientôt appuyés de presque toute son armée; les Royalistes furent battus, ils perdirent un nombre considérable d'Officiers & de Soldats; & ceux qui ne furent point envelopés dans ce massacre, n'en échaperent qu'en prenant promptement la fuite. Les Protestans poursuivirent pendant quelque tems les fuyards; mais le Duc d'Anjou ayant fait joüer son artillerie, l'Amiral fit rappeller, & chacun se retira. Ce Général content de cette expédition, partit le lendemain, & s'en alla vers le Périgord.

Les Catholiques furent extrêmement consternés d'une secousse aussi violente: on en rejetta la faute sur les jeunes Seigneurs, qui avoient engagé l'action sans attendre de com-

mandement, & le Duc de Guiſe en particulier en reçut des reproches, qui lui furent bien ſenſibles. Cette faute fut réparée peu après par la belle défenſe qu'il fit, lorſque les Proteſtans mirent le ſiége devant Poitiers. 1569.

L'Amiral, après s'être emparé de quelques Places dans le Périgord & l'Angoûmois, avoit envoyé différens détachemens pour faire des expéditions dans le Poitou; & lorſqu'il fut informé du ſuccès de ſes troupes ſur pluſieurs Places de cette Province, il ſe prépara à marcher lui-même à la tête de ſon armée pour faire quelque ſiége conſidérable. Son premier deſſein étoit d'aller attaquer Saumur; mais à la ſollicitation de la Nobleſſe Poitevine, il changea d'avis & réſolut de faire le ſiége de Poitiers.

L'Amiral ſe diſpoſe à faire le ſiége de Poitiers.

Le bruit de cette entrepriſe s'étant répandue parmi les Catholiques, avant même que l'Amiral eût bien pris ſon parti. Le Duc de Guiſe qui brûloit d'impatience de faire oublier ce qui s'étoit paſſé à la Roche-l'Abeille, ſollicita vivement le Duc d'Anjou, pour obtenir la permiſſion d'aller ſe renfermer dans Poitiers. Sa demande

1569. fut refusée, parce qu'on appréhenda que le siége de cette Place n'étant pas encore bien résolu, la démarche du Duc de Guise ne déterminât l'Amiral à prendre un parti, auquel il ne pensoit peut-être pas.

Le Duc de Guise redoubla ses instances auprès du Duc d'Anjou; mais ce fut inutilement; le Prince tint toujours ferme, & rien ne put le fléchir: il refusa même la permission que Guise lui demanda d'aller faire des courses sur l'ennemi. Cependant sur les plaintes qu'il fit, que venant d'être honoré par le Roi de la Charge de Colonel général de la Cavalerie légere, on le tenoit malgré lui dans l'inaction, & qu'on l'empêchoit de remplir les devoirs de sa Charge, le Duc d'Anjou céda à ses importunités, & lui permit d'aller harceler l'ennemi.

Le Duc de Guise va se renfermer dans Poitiers.

Le Duc de Guise profita au plus vîte de la permission; mais au lieu d'aller faire des courses contre les Protestans, il courut se renfermer dans Poitiers.

C'est ainsi que ce fait est raconté dans les Mémoires de Tavanes; les autres Historiens rapportent la chose un peu différemment, ils conviennent néanmoins que le Duc de Guise

se rendit à Poitiers, sans en avoir eu 1569.
d'ordre; mais il n'est point fait mention que ce jeune Prince eût sollicité la permission de s'y rendre, & qu'elle lui eût été refusé. M. de Thou entre autres, dit que le Duc de Guise avoit été envoyé à Luzignan, avec le Marquis de Mayenne son frere, & autres Seigneurs, pour tâcher de délivrer cette Place, qui étoit assiégée par les Huguenots; & que ce jeune Seigneur ayant appris en chemin que Lusignan s'étoit rendu, il avoit pris le parti, pour ne pas s'en retourner sans rien faire, de se jetter dans Poitiers; il fut suivi dans cette expédition par Melchior Desprez de Montpezat, René de Rochechouart-Mortemar, Paul Chabot de Clairvaux, Philippe de Châteaubriant, Seigneur des Roches-Baritaut, Clermont, & autres Officiers de considération.

L'arrivée de ces Seigneurs remplit de joye les Catholiques, qui défendoient cette Place. Le Comte du Lude qui y commandoit, offrit au Duc de Guise de servir sous ses ordres; mais le jeune Prince le remercia de sa politesse, & lui dit qu'il n'étoit venu que pour lui obéir, & pour partager

1569. avec lui les travaux & les dangers du siége. Il s'y comporta en effet avec une bravoure & une intrépidité, qui inspirerent un nouveau courage aux Assiégés. Ils voyoient avec plaisir le fils du fameux défenseur de Metz, remplir en même tems les devoirs de l'Officier & du Soldat, & se livrer généreusement à tout ce qui pouvoit contribuer à leur défense. Toutes les opérations fut habilement concertées entre le Comte du Lude & le jeune de Guise. L'intelligence parfaite qui regna entr'eux pendant tout le tems du siége, ne contribua pas peu à rompre les diverses mesures que l'Amiral tenta pour s'emparer de la Place. On le tint ainsi en échec pendant près de trois mois.

Conduite du Duc de Guise pendant le siége.

Le détail que j'ai donné de cet événement dans la Vie de l'Amiral, me dispense d'en parler ici plus au long; je dirai seulement par rapport au Duc de Guise, qu'il se fit un honneur infini durant tout le cours de ce siége. On le vit souvent à la tête des différentes sorties, animant les troupes par son exemple & par ses libéralités. Il y eut une circonstance remarquable, par rapport à la maniere dont il

récompensa un Capitaine nommé Lis, qui avoit donné les plus grandes preuves de valeur. Le jeune Duc lui donna l'accolade sur le champ, & le fit Chevalier de l'Ordre de S. Michel. *Cela suppose*, dit le P. Daniel à cette occasion, *que le Roi autorisoit ces sortes de créations faites par d'autres que par lui-même, suivant l'usage de l'ancienne Chevalerie, & c'est apparemment ce qui ne contribua pas peu à avilir cet Ordre par la multiplication des Chevaliers, dont le nombre étoit dèslors fort grand.* 1569.

Cependant malgré la belle défense des Assiégés, l'Amiral poussoit toujours vigoureusement les travaux, & ruinoit ceux de la Place. Il fit même une brêche assez considérable, pour pouvoir risquer un assaut; mais elle fut si bien défendue, que les premieres tentatives n'eurent d'autre succès que de lui faire perdre bien du monde.

Le Duc de Guise se trouva à ces différentes attaques, & y parut avec une intrépidité qui étonna les Officiers les plus expérimentés. On avoit tenu à son sujet un Conseil de guerre, dans le tems que l'on se doutoit que

1569. l'Amiral ne tarderoit pas à livrer l'assaut. La plûpart des Officiers Généraux furent d'avis de mettre ce Prince en sûreté, avec le Marquis de Mayenne son frere, de peur qu'ils ne tombassent entre les mains des Huguenots, qui étoient ennemis mortels de leur Maison.

Le Comte du Lude & quelques autres, furent d'un avis contraire; ils représenterent que ce seroit décourager la Bourgeoisie, & tous ceux qui jusqu'alors s'étoient prêtés de si bonne grace à la défense de la Place; que l'on croiroit les affaires en bien plus mauvais état qu'elles n'étoient; qu'en un mot, il y avoit encore moyen de faire face à l'ennemi; que pour y réussir, il étoit important que les deux jeunes Princes se montrassent, & que leur présence étoit nécessaire pour animer le courage du soldat.

Le Duc de Guise rejetta avec indignation l'avis de ceux qui opinoient pour sa retraite; il leur dit que s'il falloit mourir, il ne pouvoit le faire plus glorieusement que dans la compagnie de tant de braves Capitaines; & qu'il seroit au désespoir qu'on pût lui reprocher d'avoir eu plus de soin

de conserver sa vie, que de soutenir 1569.
la gloire de son nom dans une conjoncture aussi critique.

Les effets répondirent à ces belles résolutions; le Duc de Guise se mit à la tête des Travailleurs, son exemple fit agir tout le monde avec la plus grande ardeur; le dégât que l'artillerie ennemie avoit faite, fut bientôt réparé, & l'endroit par lequel l'Amiral avoit compté donner un assaut, se trouva en peu de tems beaucoup plus fort, qu'il n'étoit avant qu'on y eût fait brêche. Enfin après avoir employé tout ce que la ruse & l'expérience pouvoit imaginer, l'Amiral résolut de diminuer les attaques, & de ne s'attacher qu'à bloquer la Place de toutes parts, dans l'espérance de la réduire par famine. Il sçavoit par les intelligences qu'il avoit avec les Huguenots de cette Ville, que les vivres y étoient extrêmement diminués, ainsi ce moyen n'auroit pas manqué de réüssir, si l'on n'eût pris au plutôt des mesures pour débarrasser les Assiégés.

Poitiers est réduit aux extrêmités.

La Cour étant arrivée à Tours sur ces entrefaites, le Duc d'Anjou s'y rendit, & l'on y tint un grand Conseil

1569. au sujet de Poitiers. Après bien des délibérations, il fut enfin résolu que pour délivrer cette Place, on feroit une diversion en mettant le siége devant Châtellerault, où l'on sçavoit que les Protestans avoient une grande partie de leurs principaux Officiers, qui y étoient malades.

L'armée du Roi va assiéger Châtellerault.

Le Duc d'Anjou en conséquence, partit à la tête des troupes, & alla assiéger Châtellerault; les batteries commencerent les premiers jours de Septembre, & en peu de tems, il y eut une brêche assez considérable pour tenter un assaut.

Pendant que ce siége s'entamoit, l'Amiral étoit toujours constamment devant Poitiers; les attaques n'étoient pas vigoureuses; mais il y avoit toujours des escarmouches sanglantes, qui lui faisoient perdre bien du monde. Les Assiégés firent une sortie le deuxiéme de Septembre, & détruisirent tous les ouvrages des ennemis. L'Amiral voulut s'en vanger le lendemain, en attaquant un des Fauxbourgs de la Ville; mais il fut repoussé avec une perte si considérable, qu'il fit au plutôt sonner la retraite. Cette attaque couta cher aux Assiégés, il y

périt beaucoup de ſoldats & un grand nombre d'Officiers de marque, & entr'autres un Capitaine nommé Montal, qui avoit accompagné le Duc de Guiſe à la guerre de Hongrie, & qui s'étoit particuliérement attaché à la fortune de ce Prince. 1569.

L'Amiral leve le ſiége de devant Poitiers.

Il y eut encore quelques petits combats les jours ſuivans; mais la vivacité avec laquelle on pouſſoit le ſiége de Châtellerault, faiſant appréhender à l'Amiral que les Catholiques ne s'emparaſſent de cette Place, & ne fiſſent un mauvais parti aux Officiers qui y étoient, il abandonna Poitiers pour aller au ſecours de ſes Confédérés.

Guiſe va trouver le Roi à Tours.

La Place ſe trouvant par ce départ entiérement débarraſſée, le Duc de Guiſe en ſortit le neuviéme de Septembre, & alla trouver le Roi à Tours. Il en fut reçu avec toutes les marques de bienveillance qu'il pouvoit déſirer. On diſoit hautement que ſans le ſecours qu'il avoit introduit dans Poitiers, la Ville auroit été priſe infailliblement. Le Roi pour reconnoître ce ſervice, lui donna une place dans le Conſeil ſecret; & dèſlors on le regarda comme devant bientôt faire

1569. dans le Royaume un personnage aussi considérable, que le feu Duc de Guise son pere. Après avoir passé quelques tems à la Cour, il retourna joindre au plutôt l'armée du Duc d'Anjou.

Dans le tems que le Roi donnoit au Chef de la Maison de Guise des marques d'amitié & de confiance, on prenoit aussi des mesures pour abaisser la faction qui lui étoit contraire. On mit à prix la tête de l'Amiral, & il y eut un Arrêt du Parlement qui le condamna à mort, comme criminel de leze-majesté; bien plus, on promit cinquante mille écus d'or à quiconque le tueroit. Les Guises charmés de cet Arrêt, eurent soin de le répandre; ils le firent traduire en Allemand, en Italien & en Anglois, & le distribuerent dans toute l'Europe.

L'Amiral qui étoit à la tête d'une bonne armée, & qui avoit autour de lui un nombre considérable de Gentilshommes, qui s'intéressoient à sa conservation, ne fit pas grand cas de cet Arrêt; il se tint seulement sur ses gardes. Les Catholiques voyant que ce moyen ne réussissoit pas aussi promptement qu'ils l'espéroient, se

déterminerent à hazarder une bataille 1569.
à la premiere occasion.

Le Duc d'Anjou se mit en marche, & prit sa route par le Loudunois. Son dessein étoit de s'emparer de la petite Ville de Moncontour, pour couper le chemin à l'Amiral, qui comptoit entrer incessamment dans le bas Poitou. Il étoit important de l'empêcher de pénétrer dans cette Province, parce que selon le projet qu'on avoit formé de lui livrer bataille, il ne falloit pas attendre qu'il fût entré dans un endroit, où étant maître de plusieurs petites Villes, il auroit trouvé des secours en cas de bataille, & une retraite assurée en cas de défaite.

L'Amiral va à Moncontour.

L'Amiral ayant pressenti les intentions du Prince, résolut de le prévenir. Il donna donc ses ordres pour qu'on se mît en marche, & il prit la route de Moncontour. Il fit faire si grande diligence, qu'il arriva en peu de tems dans la plaine de Saint Clair; mais l'avant-garde du Duc d'Anjou étant arrivée peu à près, il y eut une escarmouche extrêmement vive, qui devint insensiblement un combat sérieux, où les Protestans furent très-

Les Catholiques joignent les Huguenots dans cet endroit.

1569. maltraités ; ils auroient même couru risque d'être entiérement défaits, si la nuit n'eût séparé les combattans.

Bataille de Moncontour.

Cette action, quoique très-meurtriere, ne fut cependant que le prélude d'une autre plus importante, qui se passa quelques jours après. C'est la fameuse bataille de Moncontour, dans laquelle les Huguenots, après s'être battus long-tems avec toute la valeur possible, succomberent enfin sous les efforts des Catholiques. Cette grande affaire se passa le troisiéme du mois d'Octobre. On commença par se canonner réciproquement pendant près de quatre heures, & l'on n'en vint aux mains que vers les deux heures après-midi. Le Duc de Montpensier qui conduisoit l'avant-garde, fit d'abord avancer ses enfans perdus, qu'il fit soutenir par quelques escadrons de Cavalerie. Le Duc de Guise & Martigues, qui conduisoient ces escadrons, chargerent ceux des ennemis avec tant d'impétuosité, qu'ils les rompirent. Les Protestans firent marcher de nouvelles troupes pour soutenir les premieres, l'action s'engagea insensiblement & devint enfin générale, les deux partis s'y battirent avec

toute la bravoure possible. Les Huguenots encouragés par la présence du Prince de Bearn & du jeune Henri de Condé, faisoient des efforts surprenans pour attirer l'avantage de leur côté. Les Catholiques disputoient la victoire avec une vivacité qui sembloit s'augmenter à chaque instant, par l'exemple que leur donnoit le Duc d'Anjou, qui fit dans cette occasion des prodiges de valeur; il eut enfin la gloire de cette journée, mais ce ne fut qu'après qu'il en eut couté bien du sang de part & d'autre. Ce Prince eut son cheval tué sous lui, & pensa être pris par les ennemis. D'un autre côté, l'Amiral fut blessé au visage d'un coup de feu, qui lui fit sauter quatre dents. Il fut obligé de se retirer un instant de la mêlée, & sa retraite accéléra la défaite de ses troupes. Il y eut des deux côtés un nombre infini de tués & de blessés, & surtout une grande quantité d'Officiers de la premiere distinction. Le Duc de Guise reçut pour sa part une blessure à la jambe, dont il fut longtems boiteux.

1569.

Le Duc de Guise y est blessé.

Le bruit de cette victoire fut bientôt répandu dans toute l'Europe, &

1569. l'on ne douta plus que le parti Huguenot ne fût absolument ruiné ; mais l'Amiral, qui étoit un homme unique pour les ressources, trouva bientôt le moyen de se relever ; & malgré toutes ses défaites, il se rendit tout aussi redoutable qu'il l'étoit auparavant. Il se retira à Parthenai le soir même de la bataille, & le lendemain il se rendit à Niort avec les deux jeunes Princes de Bearn & de Condé.

Ce fut-là que l'on tint un grand Conseil, touchant la conduite qu'on devoit tenir dans des conjonctures aussi critiques : on y décida entr'autres, que pour se mettre en état de tenir tête efficacement aux Catholiques, on abandonneroit toutes les petites places du Poitou, & que l'on ne conserveroit que celles qui pourroient servir à amuser l'ennemi assez long-tems, pour que l'on pût avoir la liberté d'aller joindre Montgommeri qui revenoit du Bearn avec des troupes ; que cette jonction faite, on se tiendroit toujours sur la défensive en faisant bonne contenance vis-à-vis de l'ennemi ; que par ce moyen, les secours qu'on attendoit d'Allemagne auroient le tems d'arriver, & qu'alors

on se remettroit en campagne pour faire des conquêtes. 1569.

En conséquence de cet avis, les Princes & l'Amiral partirent de Niort, où ils laisserent une bonne garnison. Ils passerent ensuite à Saint Jean d'Angeli & de-là à la Rochelle, où ils attendirent à régler leurs démarches sur le parti que prendroient les Catholiques.

L'Amiral se retire à la Rochelle.

Les Princes étoient à peine sortis de Niort, que le Duc d'Anjou vint y mettre le siége. Après s'être emparé de cette Place, il continua ses conquêtes, & se rendit maître de Saint Maixent, Fontenai, Châtellerault, Lusignan ; & enfin il parut à la vûe de Saint Jean d'Angeli, dont il fit le siége vers le milieu du mois d'Octobre. Il croyoit s'emparer de cette Place aussi facilement que des autres ; mais le brave Clermont de Piles qui la défendoit, sçut occuper l'armée du Roi durant plus de six semaines.

Siége de Saint Jean d'Angeli par le Duc d'Anjou.

L'Amiral qui avoit prévû ce qui arrivoit, profita du retardement des troupes Royales, & eut tout le tems qu'il souhaitoit pour l'arrangement des affaires de son Parti. Il reçut différens secours des Princes étrangers,

1569. qui favorisoient les Protestans ; & lorsqu'il se vit en forces, il passa en Bearn, où il fut joint par des renforts que lui envoyoit Montgommeri. Il traversa ensuite la Gascogne & le Languedoc, remonta dans le Dauphiné & le Vivarais, où son armée fut encore fortifiée par des recrues considérables, que les Seigneurs Protestans de ces Provinces lui avoient ménagées. Il prit ensuite par la Bourgogne, & se rendit à la Charité ; & enfin après une si longue course, qui fut traversée par quantité d'escarmouches & de petits combats assez meurtriers, il réussit enfin à passer la Loire & s'avançant vers Paris, il se campa entre Montargis, Bléneau & Châtillon-sur-Loing.

L'armée Protestante s'avance vers Paris.

Il s'attendoit bien qu'en s'approchant insensiblement de Paris, ce seroit le vrai moyen de déterminer la Cour à en venir à un accommodement. La Reine avoit déja fait porter quelques paroles, mais on n'avoit jamais pu s'accorder sur les articles qui concernoient la Religion. La proximité de l'Amiral eut l'effet qu'il en avoit espéré, on renoua les négociations, & enfin il y eut un Traité par lequel

Paix entre les Catholiques & les Huguenots.

lequel on accorda aux Huguenots, non pas tout ce qu'ils souhaitoient, mais beaucoup plus qu'ils n'espéroient. 1570.

Ce Traité fut conclu à S. Germain-en-Laye, où le Roi s'étoit rendu après avoir été long-tems éloigné de sa Capitale. Cette grande négociation avoit été entamée dès le mois d'Octobre de l'année précédente; mais divers obstacles ayant toujours empêché le succès des Conférences, on avoit eu continuellement les armes à la main, jusqu'à ce que les deux partis, également fatigués par une guerre ruineuse, se déterminerent enfin à mettre bas les armes.

Séjour du Duc de Guise à la Cour.

On ne voit pas que le Duc de Guise ait eu aucune part dans les divers mouvemens, qui suivirent la bataille de Moncontour. Il est vraisemblable que la blessure qu'il avoit reçue dans cette derniere action, l'ayant mis hors d'état de servir, il se rendit auprès du Roi, qui depuis quelque tems avoit toujours séjourné dans des Places voisines de l'armée que commandoit le Duc d'Anjou.

Le Duc de Guise entroit alors dans cet âge, où les hommes & surtout les

1570. Grands, font ordinairement décidés par rapport à ce qu'ils feront toute leur vie. Il touchoit à sa vingtiéme année : on voyoit briller dans ce jeune Prince les qualités les plus capables de lui concilier tous les esprits. Il avoit l'ame grande, noble, magnifique, & il étoit en même tems civil, obligeant, populaire. Ces qualités si belles par elles-mêmes, étoient accompagnées de l'extérieur le plus avantageux. Il étoit d'une taille riche & admirablement proportionnée, telle qu'on suppose être celle des Héros, ou plutôt telle que l'avoient ordinairement les Princes de sa Maison. *Ils avoient si bonne mine*, disoit la Maréchale de Rets des Princes Lorrains, *qu'auprès d'eux les autres Princes paroissoient peuple.* L'air noble & fier du jeune de Guise, étoit tempéré par une douceur & une franchise apparente, qui enlevoit tous les suffrages en sa faveur. *Il persuadoit*, dit Balsac, *avant que d'ouvrir la bouche; il n'y avoit point de cœur qui pût tenir contre ce visage.* Mais au fond, ce Prince étoit couvert, fin, dissimulé; il cherchoit à être aimé, & il y réussissoit. Pour lui, il n'aimoit personne; & s'il

Caractere de ce Prince.

étoit le plus officieux & le plus caressant de tous les hommes, ce n'étoit que pour parvenir plus facilement à ses fins. Dominé par une ambition effrenée, il étoit disposé à tout sacrifier pour satisfaire cette passion, qui l'emporta sur toutes les autres, & même sur celle qu'il eut pour les femmes, quoiqu'il parût s'y livrer avec excès. 1570.

Tel fut le Duc de Guise dans le courant de sa vie; mais dans le tems qu'il se rendit auprès du Roi, il étoit encore trop jeune pour qu'on le soupçonnât capable de vûes qui demandoient de la réflexion & du manege. On ne remarqua alors que cet air noble & frapant, auquel les fatigues de la guerre sembloient avoir encore ajoûté un nouveau lustre. On ne parloit que de son expédition de Poitiers, de sa valeur à Jarnac & surtout à Moncontour, d'où il avoit rapporté la blessure, qui l'avoit obligé de quitter l'armée. Cette réputation de bravoure, jointe à une belle figure & au talent qu'il avoit de s'insinuer dans les cœurs, fixa sur lui tous les regards & principalement ceux des Dames de la Cour: car quoique le Roi fût alors éloigné de sa Capitale, & pour ainsi

1570. dire, à la tête de ses armées, sa cour, n'avoit rien de militaire; il y avoit un nombre considérable de femmes, plus belles les unes que les autres, que la Reine menoit toujours avec elle, autant par raison de politique, que par le goût décidé qu'elle avoit pour les plaisirs & les divertissemens.

» En effet, *dit Mézerai en parlant* » *de cette Princesse*, il n'y en a jamais » eu qui ait plus cherché les doux » passe-tems de la galanterie, de la » danse, de la chasse, des festins & de » toutes sortes de jeux, que celle-là; » en quelque endroit qu'elle allât, » elle traînoit toujours avec elle tout » l'attirail des plus voluptueux diver- » tissemens, & particuliérement une » centaine des plus belles femmes de » la Cour, qui menoient en lesse deux » fois autant de Courtisans; il falloit, » comme dit Montluc, que dans le » plus grand embarras de la guerre & » des affaires, le bal marchât toujours. » Le son des violons n'étoit point » étouffé par le son des trompettes; » le même équipage traînoit les ma- » chines des ballets & les machines de » la guerre, & on voyoit dans un » même lieu les combats où les Fran-

» çois s'égorgeoient, & les Carousels 1570.
» où les Dames prenoient leurs plai-
» sirs.

De toutes les femmes qui faisoient l'ornement de cette cour voluptueuse, il n'y en eut gueres qui ne formassent des prétentions sur le cœur du Duc de Guise. Ce jeune Prince né pour les intrigues, de quelque espéce qu'elles pussent être, se fit un amusement de paroître répondre aux vûes de chacune d'elles ; mais il y en avoit deux entr'autres, pour lesquelles il se sentoit beaucoup plus d'attrait que pour toutes les autres.

Inclinations du Duc de Guise.

La premiere, pour le rang, l'esprit, la beauté, la jeunesse & les graces, étoit Marguerite de Valois, fille de Catherine de Médicis, & sœur de Charles IX. La seconde, étoit Catherine de Cleves, veuve du Prince de Porcien. Celle-ci étoit la plus ancienne en datte ; Guise l'avoit aimée du vivant de son mari. La Princesse ne l'avoit point écouté ; cependant elle n'avoit eu pour lui qu'autant de févérité, qu'il en falloit pour entretenir ses espérances & augmenter son ardeur. Guise les aimoit toutes les deux,

1570. l'une peut-être par vanité, l'autre par inclination.

Catherine de Cleves étant devenue veuve, Guise parut la rechercher avec encore plus d'empressement qu'il n'avoit fait auparavant. La Princesse de son côté, reçut ses hommages avec reconnoissance; de sorte que le bruit se répandit bientôt, que le Mariage ne tarderoit pas à se conclure. Cependant différentes raisons furent cause qu'on le différât assez long-tems.

Il y eut d'abord quelques obstacles de la part de la Princesse elle-même, qui, conservant encore l'idée d'un mari qu'elle avoit tendrement aimé, avoit peine à contracter publiquement un Mariage, que cet Epoux si chéri, avoit semblé prévoir, & contre lequel il s'étoit hautement déclaré. Ce Prince étant au lit de la mort, avoit mandé sa femme, & lui avoit tenu ce discours en présence de témoins : *Vous êtes jeune, vous êtes belle, vous êtes riche, toutes ces qualités jointes ensemble, avec celle d'une illustre extraction, vous feront rechercher de beaucoup de gens; j'approuve que vous soyez remariée; je vous laisse le choix des*

partis, & de tout le Royaume, je n'en 1570.
excepte qu'un seul homme; c'est le Duc de Guise; c'est l'homme du monde que je hais le plus, & je vous demande en grace, que mon plus grand ennemi ne soit pas héritier de ce que j'ai le plus aimé de tous mes biens.

Le souvenir de ces paroles si touchantes, fit long-tems une vive impression sur cette jeune Veuve; & lors même que sa tendresse pour un mari qui n'étoit plus, commença un peu à s'émousser, elle fut encore retenue par les bienséances, qui sembloient exiger qu'elle combattît les sentimens qu'elle avoit pour le Duc de Guise.

Projet de Mariage du Duc de Guise avec Catherine de Cleves.

Toutes ces difficultés s'éclipserent insensiblement, la Princesse se montra moins difficile; & enfin on commença à parler des articles du Mariage; mais dans le tems que ses dispositions paroissoient répondre aux empressemens du Duc de Guise, ce Prince rallentit tout-à-coup ses poursuites. Occupé alors de la vive passion qu'il avoit conçue pour Marguerite de Valois, & flatté du tendre retour dont cette Princesse payoit ses soins, toute son ardeur parut se fixer vers un

1570. objet si capable de satisfaire sa vanité, son amour & son ambition.

Tant que cette intrigue ne fut qu'une affaire de cœur, on n'y fit que peu d'attention à la Cour. La galanterie, ou plutôt le libertinage y étoient en honneur. Les femmes y vivoient sans aucune retenue ; les Demoiselles même suivoient l'exemple des personnes mariées : ce désordre ne paroissoit plus choquant, parce qu'il étoit presque général. *Ce ne sont pas les hommes ici qui prient les femmes*, disoit Jeanne d'Albret en écrivant au Roi de Navarre son fils, *ce sont les femmes qui prient les hommes* ; & dans la même Lettre en faisant le portrait de Marguerite de Valois, elle s'énonce en ces termes : *Elle est belle & bien avisée & de bonne grace ; mais nourrie en la plus maudite & corrompue compagnie qui fut jamais ; car je n'en vois point qui ne s'en sente.*

Le Duc de Guise se propose d'épouser Marguerite de Valois.

La licence qui regnoit dans cette Cour, donna donc toutes sortes de facilités à la passion réciproque de Marguerite de Valois & du Duc de Guise ; ce Prince en profita pour hazarder une proposition de Mariage. Le Cardinal de Lorraine entra dans

les vûes de son neveu, & prépara de loin avec habileté toutes les batteries nécessaires, pour faire réussir une alliance si conforme aux projets ambitieux de sa Maison. 1570.

Cette affaire paroissoit prendre de jour en jour les couleurs les plus avantageuses pour le Duc de Guise; il sembloit qu'il ne devoit point se rencontrer d'obstacles de la part de la Cour. Le Duc d'Anjou, frere du Roi, affectoit de paroître charmé de ce Mariage; il en parloit souvent au Duc de Guise, & témoignoit même ressentir quelque peine de ce qu'on ne terminoit pas au plutôt; & il lui disoit quelquefois en l'embrassant avec transport: *Que j'ai d'impatience de te voir mon beau-frere!*

Cependant ce Prince dissimulé lui rendoit en même tems les plus mauvais offices auprès de la Reine, & il appuyoit sous-main l'alliance de Marguerite sa sœur, avec Sébastien Roi de Portugal, qui avoit alors un Ambassadeur à la Cour de France, pour faire la demande de cette Princesse. Le Pape & le Roi d'Espagne souhaitoient également ce Mariage, & le Roi avoit paru s'y prêter d'abord si

1570. sérieusement, qu'il entra dans une furieuse colere, lorsqu'il sçut que le Cardinal de Lorraine avoit fait des démarches pour l'empêcher.

En effet, ce Prélat voyant que l'Ambassadeur de Portugal agissoit vivement à la Cour pour terminer cette affaire, il lui dit un jour que c'étoit en vain qu'il se donnoit tant de mouvemens; que la Princesse étoit destinée au Duc de Guise, & qu'il n'y avoit plus rien à prétendre de ce côté-là.

Colere du Roi contre le Duc de Guise à l'occasion de ce Mariage.

Ce discours ayant été rapporté au Roi, ce Prince qui étoit naturellement emporté, résolut dès l'heure même de se défaire du Duc de Guise. Il appella sur le champ Henri d'Angoulême, Grand-Prieur de France, son frere naturel, & lui dit dans la fureur de son emportement: *Tiens, voilà deux épées, il y en a une pour te tuer, si demain lorsque j'irai à la chasse, tu ne tues avec l'autre le Duc de Guise.*

Le Grand-Prieur fut très-embarrassé de cette commission. Il n'avoit nullement envie de se battre, & n'étoit point d'humeur à chercher querelle au Duc de Guise. Il trouva que la voye de l'assassinat étoit la plus sûre; mais

les tentatives qu'il fit, ne réussirent pas; il eût horreur d'une telle action, non pas précisément parce que c'étoit un assassinat; mais par une suite de défaut de courage, qui ne lui permettoit pas de rien faire qui pût ressembler à une action de vigueur. 1572.

Le Roi en fureur contre le Chevalier d'Angoulême, lui parla dans les termes les plus insultans; il le traita de lâche & d'homme sans cœur, & lui fit des reproches si amers, que ce Prince résolut enfin de satisfaire Sa Majesté à quelque prix que ce fût; mais dans le tems qu'il se préparoit à exécuter son projet, le Duc de Guise fut averti assez à tems pour mettre sa vie en sûreté. La Princesse Marguerite qui étoit extrêmement alerte sur tout ce qui pouvoit concerner son amant, découvrit ce qui se passoit, & en informa au plutôt le Duc de Guise, qui dèslors s'absenta pendant quelque tems de toutes les parties de chasse, & autres exercices, à la faveur desquels on auroit pu lui faire un mauvais parti.

Le Duc de Guise s'absente de la Cour.

Marguerite le détermina en même tems à ne plus penser à un Mariage, dont le projet avoit pensé lui être si

1570. funeste ; & afin de calmer le Roi, elle fut la premiere à proposer à son amant d'épouser la Princesse de Porcien.

Quelqu'important qu'il fût pour le Duc de Guise, de prendre toutes les mesures convenables pour ne point s'exposer plus long-tems aux fureurs du Roi, il eut, ou parut avoir beaucoup de peine à se rendre aux instances de Marguerite. La Princesse, qui vouloit absolument mettre son amant à couvert de tout danger, écrivit au plutôt à la Duchesse de Lorraine sa sœur ; elle lui parla ouvertement sur sa passion, & sur les extrêmités ausquelles on vouloit se porter contre le Duc de Guise ; & elle la pria de venir incessamment à la Cour, pour déterminer ce Prince à prendre un parti capable de rompre les mauvais desseins de ses ennemis.

La Duchesse de Lorraine vint effectivement en France, & travailla de concert avec la Duchesse de Nemours, mere du Duc de Guise, à renoüer le Mariage de ce Prince avec Madame de Porcien. Cette négociation ne souffrit de retard, qu'autant de téms qu'il en fallut pour ramener cette jeune Veuve, qui étoit justement

offensée des incidens que le Prince avoit fait naître, dans le tems qu'elle avoit tout sacrifié pour répondre à ses empressemens. Mais les assiduités du Prince leverent bientôt tous ces obstacles; & comme la voix de ce qu'on aime est toujours persuasive, il n'y eut pas moyen de le trouver coupable, lorsqu'il eut entrepris de se justifier. 1570

Mariage du Duc de Guise avec la Princesse de Porcien.

Toutes les difficultés se trouvant applanies, on procéda au Mariage qui fut célébré dans le mois de Septembre. Cette cérémonie fut précédée de l'abjuration que la Princesse fit du Protestantisme. Cette démarche ne lui coûta pas beaucoup; élevée dans la Religion Catholique, elle l'avoit abandonnée pour épouser le feu Prince de Porcien, qui étoit Huguenot; le Duc de Guise se trouvant Catholique, elle eut pour lui la complaisance de rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine.

Cette alliance fit d'autant plus de plaisir à la Maison de Lorraine, qu'elle réhabilita à l'instant le jeune Duc dans l'esprit du Roi. Le Monarque lui rendit son amitié, & fit même en faveur de ce Mariage des dépenses

1570. considérables en fêtes & en réjouissances.

Marguerite de Valois fut plus sensible que personne, au retour du Roi en faveur du Duc de Guise; charmée de retrouver son amant à la Cour, elle vit manquer avec plaisir le projet de son Mariage avec le Roi de Portugal; en effet, un établissement qui la transportoit si loin, & qui d'ailleurs avoit pensé coûter la vie à ce qu'elle aimoit, ne pouvoit que lui déplaire. Elle trouva bien mieux son compte dans les propositions que l'on fit peu après de la marier avec le Prince de Navarre: Marguerite n'avoit cependant aucun goût pour lui; mais comme Premier Prince du Sang, il faisoit son séjour habituel à la Cour de France; c'étoit tout ce qu'elle souhaitoit.

Mariage du Roi avec Elisabeth d'Autriche.

Au milieu de tous ces mouvemens, on pensa enfin à la célébration du Mariage, que le Roi avoit contracté par Procureur, il y avoit quelque tems, avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien II. Cette Princesse s'étant mise en marche pour venir en France, le Roi s'avança jusqu'à Meziere pour la recevoir. Ce

Prince envoya au-devant d'elle les Duc d'Anjou & d'Alençon ses freres, Charles Duc de Lorraine, son beau-frere, le Duc de Guise & autres Seigneurs, à qui il ordonna de se transporter à Sédan, pour y rendre à la jeune Reine tous les honneurs dus à sa naissance & à son rang.

Ces Seigneurs l'accompagnerent ensuite jusqu'à Meziere, où le Roi l'attendoit, & le Mariage y fut célébré le vingtiéme de Novembre, avec une pompe & une magnificence vraiment royale. La Cour se mit en marche peu après pour regagner la Capitale. Le Roi s'arrêta à Villers-Cotterets, où il séjourna jusqu'à la fin du mois de Décembre. De là, il se rendit à Chantilli chez le Maréchal de Montmorenci; & partout où il passa, ce ne furent que fêtes & réjouissances. Les peuples y prenoient d'autant plus de part, qu'ils commençoient enfin à respirer, après avoir été en proye pendant si long-tems aux horreurs des guerres civiles. Tout alors sembloit leur annoncer une tranquillité durable. Le Roi lui-même prenoit toutes les mesures possibles pour les confirmer dans cette opinion : il annonçoit 1571.

1571. partout que la paix qui venoit d'être concluë, étoit son ouvrage, & qu'il auroit soin qu'elle fût exactement observée dans son Royaume. Il chercha même à persuader efficacement les Huguenots de la sincérité de ses dispositions, en faisant faire des démarches auprès de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, pour presser le Mariage de Marguerite de Valois, avec le Prince son fils : mais toutes ces démonstrations d'amitié & de confiance, n'étoient employées que pour couvrir la dissimulation la plus profonde. Ce Mariage qu'on vouloit précipiter, n'étoit qu'un piége qu'on tendoit aux Seigneurs Protestans, pour les déterminer de venir à la Cour, où l'on se préparoit à leur faire un mauvais parti.

On projette la ruine des Princes Protestans.

Pour mieux les tromper, on affecta de leur donner, & à leurs Députés, toutes les marques possibles de bienveillance. Ces mêmes Députés ayant proposé au Roi de porter la guerre en Flandres, pour enlever les Pays-bas au Roi d'Espagne, & y établir les Princes de la Maison de Nassau ; Sa Majesté parut aussi tôt saisir cette idée, & promit de la mettre en exécution ;

dès qu'il en auroit conferé avec l'Amiral ; & comme ce Seigneur avoit peine à quitter la Rochelle, où il s'étoit retiré depuis la fin de la guerre, le Roi entreprit de le rassurer dans ses défiances : il lui écrivit de sa propre main, & le pria de ne pas tarder à se rendre auprès de lui, parce qu'il avoit absolument besoin de ses conseils. 1571.

Le Roi écrit à l'Amiral pour le faire venir à la Cour.

Cette Lettre lui fut rendue par le Maréchal de Cossé, qui étoit en même tems chargé d'agir vivement auprès de la Reine de Navarre, pour la déterminer aussi à venir à la Cour, afin de conclure le Mariage de son fils, avec Marguerite de Valois. L'Amiral se vit rassuré d'ailleurs par les Montmorencis, qui lui mandoient que le Roi étoit dans les dispositions les plus favorables à son égard ; qu'il n'avoit rien à craindre des Catholiques en général, ni des Guises en particulier ; que le crédit de ces Princes paroissoit considérablement diminué ; & que sans doute, sa présence seroit capable de ruiner le reste de faveur qu'ils pouvoient avoir. Ces différens motifs lui firent enfin prendre la résolution d'aller à la Cour. Il

L'Amiral se rend auprès du Roi.

1571. partit de la Rochelle dans les premiers jours du mois de Septembre, & se rendit à Blois, où le Roi avoit enfin fixé son séjour, après avoir passé plusieurs mois à promener la jeune Reine dans ses différentes maisons de plaisance.

Le Duc de Guise qui avoit toujours accompagné leurs Majestés, depuis la cérémonie du Mariage, s'étoit retiré de la Cour quelque tems avant l'arrivée de l'Amiral. De concert avec les Princes de sa Maison, il avoit hautement témoigné combien il étoit mécontent de voir rappeller à la Cour, le meurtrier de son pere & l'ennemi capital de la Religion. On n'avoit garde de se douter alors, que ces plaintes si ameres fussent une suite du projet que le Roi avoit formé, pour mieux tromper l'Amiral. Sa Majesté parut même en disposition de sacrifier les Princes Lorrains, au plaisir de revoir Coligni à la Cour; & lorsqu'ils voulurent faire des instances pour éloigner ce Seigneur, le Roi leur dit publiquement que son parti étoit pris, & que s'il ne leur convenoit pas, ils étoient libres de s'éloigner. Ils partirent en effet & se retirerent à Paris.

Le Duc de Guise s'éloigne de la Cour.

Ce départ trompa les plus clair- 1571.
voyans, & ce fut ce qui détermina le Maréchal de Montmorenci à rassurer l'Amiral sur ses craintes, en lui faisant part de cette espéce de disgrace, qui annonçoit la chûte du crédit des Guises. L'Amiral de son côté regarda aussi ce dernier trait, comme une preuve indubitable du retour de Sa Majesté en sa faveur, & ne balança plus à paroître à la Cour.

Dès qu'il fut arrivé, le Roi ne parut occupé qu'à le combler de caresses & de bienfaits, de même que la plûpart des Gentilshommes de sa suite. On agita alors très-sérieusement la grande affaire de la guerre de Flandre, & celle du Mariage de Marguerite de Valois avec le Prince de Navarre : on tint aussi différens Conseils, pour l'exécution des articles du dernier Edit de Pacification : l'Amiral fut consulté sur tous ces points ; & après même qu'il eut obtenu la permission d'aller se reposer dans son Château de Châtillon, le Roi affecta toujours de le consulter par Lettres, sur toutes les affaires qui paroissoient souffrir quelque difficulté.

Quoique les Guises sçussent à quoi

1571. s'en tenir sur la conduite du Roi à l'égard de l'Amiral, ils commencerent cependant à craindre que la présence d'un Général de cette réputation, ne fît sur le Prince des impressions capables de ruiner leur crédit. Le Duc de Guise en particulier, plus animé que les autres contre l'Amiral, ne pouvoit entendre tranquillement les nouvelles qu'on lui apprenoit chaque jour des faveurs dont son ennemi étoit honoré par le Prince. Son impatience ne lui permettant pas de temporiser plus long-tems, il se mit en devoir d'intenter de nouveau une accusation contre Coligni au sujet de l'assassinat du Duc de Guise son pere.

Le Duc de Guise veut renouveller ses accusations contre l'Amiral.

La Cour fut assez-tôt informée de ce dessein pour aller au-devant, & le Roi défendit, sous peine de désobéissance, que l'on fît aucun mouvement à cet égard. Cependant peu après cette défense, le Duc de Guise affecta de rassembler un grand nombre de ses amis, & il se montra dans Paris bien accompagné, comme un homme qui méditoit quelque entreprise.

L'Amiral, qui résidoit habituellement à sa terre de Châtillon, étoit exactement instruit de tout ce qui se

passoit, tant à Paris qu'à la Cour. Il écrivit au Roi, & lui fit part des justes inquiétudes que lui donnoit la conduite du jeune Duc. Sa Majesté lui fit réponse aussi-tôt, pour le rassurer, & lui manda de compter absolument sur sa protection, & de ne rien appréhender des démarches ménaçantes de ses ennemis; & même pour lui inspirer plus de sécurité, il lui permit d'avoir une garde aussi nombreuse qu'il le jugeroit à propos.

Le Roi défend au Duc de Guise de rien entréprendre contre l'Amiral.

En même tems, le Roi réitéra au Duc de Guise les défenses qu'il lui avoit déja faites de ne rien entreprendre contre l'Amiral, de quelque façon que ce pût être. En effet, dans le dessein que Sa Majesté avoit formé d'attirer auprès de lui les Seigneurs Protestans, il étoit d'une extrême conséquence d'éloigner tout ce qui auroit pû faire naître le moindre soupçon à un Chef tel que l'Amiral, dont on avoit absolument besoin dans les conjonctures présentes.

1572.

Il s'agissoit d'attirer à la Cour la Reine de Navarre, qui alléguoit de jour en jour de nouveaux prétextes, pour se tenir éloignée. Tout les moyens que le Roi & la Reine-mere

1572. avoient mis en œuvre jusqu'alors, n'avoient pu déterminer cette Princesse; mais lorsque l'Amiral lui eut écrit qu'elle pouvoit hardiment venir à la Cour; que le Roi paroissoit dans les dispositions les plus favorables pour les Protestans; & que pour lui en particulier, il recevoit tous les jours de la part du Prince, les marques les plus sinceres de faveur & de protection, elle prit enfin son parti, & se rendit à Blois au mois de Mars 1572.

La Reine de Navarre vient à la Cour.

Cette Princesse fut reçue avec tous les honneurs dûs à son rang & à sa naissance. Le Roi & la Reine affecterent de lui donner toutes les preuves possibles de l'amitié la plus tendre & la plus intime. On ne s'occupa alors que du soin de terminer au plutôt la grande affaire du Mariage, à l'occasion duquel on espéroit rassembler à Paris la plus grande partie des Chefs Protestans; mais on fut long-tems sans pouvoir se concilier sur différens articles préliminaires. La Reine de Navarre avoit peine à accorder que ce Mariage se fît à Paris; elle en avoit beaucoup plus à consentir qu'il fût célébré selon le Rit de l'Eglise Ro-

maine. Elle se prêta cependant au sujet du premier article ; à l'égard du second, on prit des tempéramens, qui tenoient le milieu entre les usages de la Réforme & ceux de l'Eglise Catholique : la Reine y accéda ; & en conséquence, on ordonna tous les préparatifs pour cette grande cérémonie ; mais il se trouva bientôt de nouveaux obstacles de la part de la Cour de Rome, où l'on avoit envoyé pour demander une dispense, au sujet de la parenté qu'il y avoit entre Marguerite de France & le Prince de Navarre. 1572.

Le Pape qui regnoit alors, refusa de l'accorder, à cause que le Prince étoit Protestant ; mais ce Pontife étant venu à mourir, son Successeur plus accommodant, ou peut-être mieux instruit des desseins de la Cour, accorda tout ce qu'on voulut ; & enfin le jour de la célébration de ce Mariage, fut indiqué au dix-huitiéme du mois d'Août. La Reine de Navarre mourut sur ces entrefaites, & n'eut pas la douleur d'être témoin de la scène sanglante qu'on se préparoit à donner, à l'occasion de ces nôces funestes.

Mort de la Reine de Navarre.

1572. Tous les Princes & les grands Seigneurs furent mandés pour cette cérémonie. L'Amiral se rendit aussi à Paris, malgré la répugnance qu'il avoit à s'exposer dans cette Ville, où il sçavoit bien qu'il avoit un grand nombre d'ennemis; mais il recevoit tous les jours tant de marques d'amitié & de tendresse de la part du Roi, qu'il crut enfin pouvoir risquer ce voyage.

Son exemple attira tous les Chefs Protestans dans le piége qu'on leur tendoit: on vit enfin arriver le jeune Prince, qui avoit pris le titre de Roi de Navarre, depuis la mort de la Reine sa mere. Il amena avec lui le Prince de Condé son cousin, & ils furent suivis l'un & l'autre d'un nombre considérable de Seigneurs & de Gentilshommes qui leur étoient attachés.

Mariage du Roi de Navarre avec Marguerite de Valois.

Le Duc de Guise parut aussi à la Cour, & se trouva aux fiançailles qui se firent le dix-septiéme du mois d'Août. Le lendemain, le Roi de Navarre étant allé en grand cortége rendre visite à sa future épouse, qui avoit couché dans le Palais Episcopale, le Duc suivit ce Prince avec un grand nombre de Seigneurs, tant

Catholiques

Catholiques que Protestans. L'Amiral, la Rochefoucault, & autres Seigneurs ennemis jurés des Guises, étoient de ce cortége ; cependant tout se passa avec beaucoup de tranquillité. Ils assisterent tous ensemble à la célébration de ce Mariage, qui se fit sur une estrade fort élevée, qu'on avoit dressée vis-à-vis la grande porte de l'Eglise de N. D. Ce singulier cérémonial avoit été ainsi concerté, pour accorder quelque chose aux Huguenots, sans choquer absolument les Catholiques. 1572.

Après la cérémonie, le Roi, la Reine, les nouveaux mariés, & les Seigneurs de la Cour, dînerent ensemble dans une des salles de l'Archevêché ; le soir, il y eut un souper superbe dans la grande salle du Palais ; le repas fut suivi d'un bal, où les Catholiques & les Huguenots se trouverent, comme s'il eût regné entr'eux l'union la plus parfaite.

Les jours suivans se passerent en ballets, festins & tournois. Le Roi, les Princes ses freres, le Duc de Guise & les jeunes Seigneurs, se distinguerent dans ces différentes fêtes par leur magnificence, leur adresse, leur

1572. humeur libre & enjouée; auroit-on pu imaginer, que tandis qu'on paroissoit ainsi absolument livré à la joye & à la dissipation, on se mît en même tems en devoir de porter le coup fatal, qui alloit décider de la vie d'une multitude infinie de sujets, & en particulier des Seigneurs avec lesquels on se trouvoit tous les jours en partie dans les réjoüissances qu'occasionnoit le mariage du Roi de Navarre?

On pensoit cependant alors à assassiner l'Amiral; la veille même du funeste jour qu'on avoit choisi pour exécuter ce projet, on avoit indiqué un magnifique tournoi dans la grande place du Louvre; le Roi, ses freres, les Ducs de Guise & d'Aumale devoient y joûter contre le Roi de Navarre, le Prince de Condé, la Rochefoucault, & autres Seigneurs Protestans. La fête n'ayant commencé qu'un peu tard, on fut obligé de la remettre au lendemain, qui étoit un Vendredi, vingt-deuxiéme du mois d'Août.

Mais ce jour fatal fut le terme de toutes les fêtes, & le commencement des horreurs qu'on méditoit d'exercer contre les Protestans. L'Amiral, que

son âge, sa santé, ses affaires, & plus encore son caractere sage & sérieux, dispensoient de se trouver aux réjoüissances de la Cour, alloit ordinairement au Louvre de bonne heure pour conférer avec le Roi; il se retiroit ensuite à son Hôtel, & y travailloit le reste de la journée. Le matin du Vendredi dont je parle, Coligni sortant du Louvre pour regagner son Hôtel qui étoit rue de Bethisi, se mit à lire quelques papiers qu'on lui avoit présentés chez le Roi. Dans le tems qu'il passoit dans la rue des Fossez S. Germain, on lui tira d'une maison voisine un coup de fusil, dont une balle lui cassa l'index de la main droite, & l'autre le blessa considérablement au bras gauche. 1572.

L'Amiral est assassiné en sortant du Louvre.

Un trait aussi odieux révolta tous les esprits; les amis de l'Amiral prirent l'allarme, & allerent au plus vîte informer le Roi de ce qui venoit d'arriver. Ce Prince faisoit alors une partie de paume avec le Duc de Guise & Teligni, gendre de Coligni. Le Roi entra en fureur à cette nouvelle, & jettant sa raquette par terre, il jura qu'il tireroit une cruelle vengeance d'une action aussi indigne; il rentra

1572. aussi-tôt dans le Louvre, Teligni courut de son côté chez l'Amiral pour lui donner quelque secours, & le Duc de Guise se retira chez lui.

On soupçonne les Guises d'être les auteurs de cet assassinat.

Il n'y eut alors qu'une voix sur l'assassinat de l'Amiral; tout le monde l'attribuoit aux Guises, & les informations * que l'on fit presqu'aussi-tôt, concoururent encore à les charger de ce forfait. Le coup avoit été tiré de la maison d'un Chanoine nommé Villemur, qui avoit été Précepteur du Duc de Guise. On ne dit pas que ce Chanoine fût du complot; il y avoit même déja quelque tems qu'il étoit à la campagne, lorsque cet événement arriva; mais les domestiques qu'on y trouva, déposerent que Villiers, Seigneur de Chailli, Maître d'Hôtel du Roi, & sur-Intendant des affaires du Duc de Guise, & fort ami du Chanoine, leur avoit demandé la veille de laisser loger dans cette maison une espéce d'Officier qu'on disoit ami de leur Maître; & que le matin de ce même jour, cet Officier avoit chargé un Laquais d'aller chez le sieur de Chailli, pour le prier d'avoir soin

* *Voyez la vie de l'Amiral en l'an 1572.*

que l'Ecuyer du Duc de Guiſe tînt 1572.
prêts les chevaux qu'il lui avoit promis pour ce jour-là.

En conſéquence de ce détail, le Roi fit chercher le ſieur de Chailli; mais il fut impoſſible de le trouver: on ſçut ſeulement qu'immédiatement après l'aſſaſſinat de l'Amiral, on l'avoit vû paſſer dans le Château, & aller dans l'appartement que le Duc de Guiſe y avoit; mais qu'il avoit diſparu dès qu'il avoit ſçu qu'on l'avoit nommé dans les dépoſitions.

Ces différens indices répandirent ſur les Guiſes de violens ſoupçons, qui prirent encore de nouvelles couleurs par les réponſes d'un domeſtique de leur maiſon, qui ayant été arrêté le lendemain, dépoſa que c'étoit lui-même qui avoit été chargé d'attendre la veille à tel endroit avec un cheval, pour le donner à Maurevel à qui on l'avoit promis; que celui-ci étoit venu le prendre, & étoit parti auſſi-tôt à toutes brides.

Les Proteſtans firent beaucoup de bruit, lorſqu'ils furent informés de toutes ces charges; & comme on ne gardoit pas beaucoup de ménagemens dans les diſcours qu'on tenoit contre

1572. les Guises, ils vinrent se plaindre au Roi des bruits qu'on répandoit sur leur compte ; ce Prince leur ayant paru disposé à penser comme le Public à leur égard, ils lui demanderent la permission de se retirer de la Cour.

Colere du Roi contre les Guises.

Soit dissimulation de la part du Roi, soit qu'en effet ce Prince fût réellement en colere contre les Guises, il leur répondit d'un ton menaçant qu'ils pouvoient se retirer ; mais qu'il sçauroit bien les trouver, si les soupçons se vérifioient au sujet de l'attentat commis contre l'Amiral.

Le Duc de Guise & les Princes de sa Maison, sortirent de chez le Roi très mécontens ; ils se mirent aussi-tôt en disposition de partir, & en effet on les vit monter à cheval avec une suite nombreuse de leurs gens ; mais tout cet appareil se termina à aller jusqu'à la porte S. Antoine, & ils revinrent presqu'aussi-tôt dans leur Hôtel.

La conduite du Roi inspire de la confiance à l'Amiral.

L'Amiral, ayant été bientôt informé de ce qui venoit de se passer entre le Roi & les Guises, fut persuadé plus que jamais de l'intérêt que la Cour prenoit à sa sûreté ; & il reçut encore de nouvelles preuves des

attentions de Sa Majesté, lorsqu'à 1572.
l'occasion de quelques mouvemens, qui faisoient appréhender que le peuple ne prît parti pour les Guises, le Roi fit donner ordre aux Catholiques qui demeuroient dans les environs de son Hôtel, de déloger dès le même jour pour y placer les Seigneurs & les Gentilshommes de sa Religion; & d'ailleurs, il lui envoya pour plus grande sûreté une partie des soldats de sa garde, qui devoient être en sentinelle à la porte de son Hôtel, tandis que le dedans étoit gardé par un détachement des Suisses du Roi de Navarre.

Mais toutes ces précautions ne tendoient qu'à inspirer à ce Seigneur une malheureuse confiance, qui alloit être cause de sa perte & de celle de son parti. Le Roi, quoique naturellement cruel & dissimulé, n'étoit pas cependant le mobile principal de toutes ces noirceurs; il sembloit même de tems en tems que ce Prince ressentoit quelque peine, à suivre l'affreux projet qu'on méditoit depuis si longtems.

Il s'en falloit bien que la Reine-mere fût dans une situation pareille.

1572. Cette Princesse voyoit toutes ces horreurs d'un œil tranquille. Elle n'étoit embarrassée qu'à entretenir les malheureuses dispositions qu'elle avoit inspirées à son fils ; on ne peut en effet lui reprocher d'avoir molli un instant dans tout le cours de cette funeste manœuvre, qui alloit décider de la vie de tant de braves Seigneurs, avec lesquels elle paroissoit néanmoins avoir les relations les plus intimes. Cette Reine sanguinaire avoit bien imaginé un autre projet, dont le succès auroit été véritablement capable d'assouvir son ambition démesurée ; mais dont la seule idée présente un horrible tableau du caractere de cette Princesse.

Projet de la Reine contre les Guises.

Pendant qu'elle conféroit avec le Duc de Guise sur les moyens de faire périr l'Amiral & les Seigneurs de sa Religion, elle avoit projetté en même tems de faire massacrer ce même Duc de Guise & les Princes de sa Maison ; c'étoit pour cela que, lorsqu'il s'agit d'assassiner l'Amiral, on avoit eu soin de tout disposer de façon, qu'il parût évident que c'étoit le Duc de Guise qui en étoit l'auteur. On avoit choisi Maurevel qu'on sçavoit lui être atta-

ché ; la maiſon où cet aſſaſſin s'étoit 1572.
placé pour faire ſon coup, appartenoit à une perſonne dévoüée aux Guiſes ; les ſecours néceſſaires pour faire évader l'aſſaſſin, avoient été procurés par le ſur-Intendant des affaires du Duc, tout cela s'étoit paſſé en plein jour. Il n'y avoit donc pas lieu de douter que les Guiſes ne fuſſent les auteurs de cet attentat.

La Reine s'attendoit en conſéquence, que les Proteſtans prendroient les armes pour vanger la mort de leur Chef, & qu'en même tems les Montmorencis, neveux de l'Amiral, ſe joindroient aux Proteſtans pour tomber ſur les Guiſes. Il étoit à préſumer que ces Princes, qui étoient aimés du peuple, ſeroient bientôt ſecourus par les Catholiques, dont le nombre étoit ſupérieur à celui des Huguenots ; & qu'ainſi ils réuſſiroient à exterminer & l'Amiral & les Montmorencis. Au milieu de tout ce tumulte, le Roi, après avoir laiſſé prendre tout l'avantage aux Guiſes ſur leurs ennemis, devoit ſortir du Louvre avec les troupes qu'on avoit eu ſoin d'y raſſembler depuis quelque tems ; il ſeroit tombé ſur ces Princes, ſous

1572. prétexte de l'émeute qu'ils auroient excitée dans Paris, & les auroit massacrés sans qu'il en fût resté un seul.

Tel avoit été d'abord le plan de la Reine; le coup d'œil d'une si horrible effusion de sang ne l'avoit point effrayée; elle voyoit l'accroissement de son crédit & de son autorité; son ambition alloit être satisfaite, peu lui importoit par quels moyens. *Mais*, dit Mezerai, *l'amorce ne prit pas feu, comme elle l'avoit imaginé*; l'Amiral blessé, se retira chez lui sans faire de bruit, les Protestans ne prirent point les armes; le Roi de Navarre, le Prince de Condé, les Montmorencis se contenterent de porter leurs plaintes au Roi; du reste, on ne pensa point à se porter à aucune extrêmité.

Cependant, comme cette Princesse vouloit absolument marcher à son but, du moins par rapport aux Seigneurs Protestans, elle se hâta d'exécuter son dessein, sur la nouvelle qu'elle reçut que les Huguenots entroient en défiance, & qu'ils parloient de transferer l'Amiral à sa terre de Châtillon, où il auroit été facile de se précautionner contre toute insulte.

Elle parla si vivement au Roi son fils, sur les dangers qu'il couroit de la part des Protestans, qu'enfin elle le décida à ordonner le massacre. Le Duc d'Anjou, le Duc de Nevers, le Chevalier d'Angoulême, le Maréchal de Tavanes & le Comte de Retz, appuyerent fortement l'avis de la Reine, de sorte que la derniere résolution fut prise pour la nuit de ce même jour: c'étoit le Samedi vingt-troisiéme que se tint ce Conseil; ainsi le massacre fut ordonné pout la nuit du 23 au 24, jour de S. Barthelemi.

1572.

On tient Conseil pour le massacre des Huguenots.

Tous les avis se réunirent à mettre le Duc de Guise à la tête de cette infâme expédition. On étoit bien sûr que ce Prince ayant toujours regardé l'Amiral comme l'auteur de la mort de son pere, il ne s'épargneroit pas dans une si belle occasion de se vanger. La Reine avoit un double motif pour être aussi de ce sentiment; elle comptoit bien que le jeune Duc prendroit toutes les précautions nécessaires, pour se défaire de l'Amiral & des autres Chefs Protestans; mais d'ailleurs, il pouvoit arriver que dans un tumulte, tel que celui qu'on alloit exciter, le Duc de Guise, quoique sûr

1572. de vaincre, reçût néanmoins quelque coup qui l'en débarrassât, & alors elle auroit retiré le double avantage, qui lui avoit échapé par le peu de réussite de son premier dessein. Il est vraisemblable que ce fut en conséquence de cette idée, qu'elle fit rester ce Prince à Paris, lorsqu'il avoit paru prendre la résolution de s'en éloigner, sur les discours menaçans que le Roi lui avoit tenus au sujet de l'assassinat de l'Amiral.

Le Duc de Guise se charge de faire assassiner l'Amiral.

Quoiqu'il en soit, le Duc de Guise se chargea avec plaisir de la conduite de cette malheureuse affaire; il faut pourtant dire à son honneur, que quelque tems auparavant il avoit fait auprès du Roi toutes les instances possibles, pour en obtenir la permission de se battre avec l'Amiral. L'idée d'un assassinat s'accommodoit peu avec son caractere noble & généreux. L'incertitude du succès empêcha le Roi de se rendre aux sollicitations du Duc de Guise; d'ailleurs, quand même ce Prince auroit eu l'avantage, ce n'auroit été qu'un Chef de moins dans le parti, au lieu qu'on avoit dessein d'écraser toutes les principales têtes.

Le Duc de Guise n'ayant donc pû obtenir de se vanger de la seule façon, dont il lui convenoit de le faire, se prêta volontiers à tout ce qu'on exigea de lui. Il manda le Prevôt des Marchands, & lui recommanda de faire armer les Bourgeois, & de leur faire prendre à tous une croix blanche au chapeau, & une écharpe ou un morceau de linge blanc au bras gauche, afin de pouvoir se reconnoître; & de les avertir de se tenir prêts à commencer le massacre, lorsqu'ils entendroient sonner le tocsin à l'Horloge du Palais.

1572

Le Duc de Guise dispose tout pour le massacre de la Saint Barthelemi.

Il fit venir en même tems les Commandans des Suisses des cinq Cantons Catholiques, & quelques Colonels des troupes Françoises: il les instruisit des volontés du Roi, & parla du massacre prochain comme d'une action glorieuse, & infiniment préférable à tous les succès qu'on avoit pû avoir dans les guerres précédentes; il leur fit part du signal dont on étoit convenu, & leur dit que l'on commenceroit par l'Amiral, & qu'ensuite on feroit main-basse sur tous ceux de son parti.

Le Duc de Guise, après avoir distri-

1572. bué des troupes dans les différens quartiers, tant du côté du Louvre que dans les environs du logis de l'Amiral, retourna ensuite chez le Roi, où le Duc d'Anjou venoit de le mander; c'étoit pour prendre les dernieres mesures au sujet de cette horrible exécution. La plûpart des Seigneurs du Conseil étoient d'avis que l'on commençât au plutôt. Tavanes au contraire représentoit, qu'il valoit mieux attendre la petite pointe du jour, parce qu'en commençant pendant le fort de la nuit, il y auroit un grand nombre de Protestans qui pourroient se sauver à la faveur des ténébres: cet avis fut adopté unanimement, & aussi-tôt on envoya dire au Palais qu'on n'y sonnât pas le tocsin à minuit, comme on l'avoit ordonné d'abord, mais seulement à la petite pointe du jour.

Cependant la Reine s'appercevant que le Roi étoit dans de violentes agitations, & qu'il sembloit dans la disposition de révoquer les ordres qu'il avoit donnés, elle profita d'une émeute qui s'éleva aux environs du Louvre, pour faire accroire au Prince que les Protestans s'attroupoient &

menaçoient de l'insulter dans son propre Palais, & qu'ainsi il étoit de la derniere importance de ne pas tarder plus long-tems, pour ne pas perdre l'occasion que Dieu lui présentoit de triompher de ses ennemis. 1572.

Le Roi donna donc enfin son consentement, & aussi-tôt la Reine envoya à Saint Germain l'Auxerrois pour y faire sonner le tocsin ; l'impatience qu'elle avoit de voir commencer cette sanglante tragédie, ne lui permit pas même de prendre le tems d'envoyer au Palais.

La Reine fait donner le signal du massacre.

Le Duc de Guise, le Duc d'Aumale & le Chevalier d'Angoulême, sortirent du Louvre avec leur suite, & allerent à l'Hôtel de l'Amiral. Cosseins, qui commandoit les Gardes qu'on avoit mis en sentinelle à la porte de l'Amiral, n'eut pas plutôt apperçu le Duc de Guise, qu'il fit ouvrir la porte de l'Hôtel, disant qu'on venoit pour parler à l'Amiral de la part du Roi. Celui qui ouvrit la porte fut la premiere victime de la fureur des assassins, on le poignarda sur le champ.

Le Duc de Guise se transporte à l'Hôtel de l'Amiral.

Les Suisses qui étoient en dedans de l'Hôtel, voulurent faire quelque

1572. résistance ; mais voyant que l'Officier même, qui avoit été chargé de veiller à la sûreté de l'Amiral, ordonnoit que l'on tirât sur eux, ils se sauvèrent promptement vers l'escalier, & en fermerent la porte sur eux.

L'Amiral est assassiné. Pendant que Cosseins & ses gens étoient occupés à briser cette porte pour monter chez l'Amiral, le Duc de Guise & les Seigneurs qui l'accompagnoient, passerent dans une seconde cour, où répondoient les fenêtres de l'appartement de ce Seigneur. Ils entendirent de-là le mouvement des assassins ; & après avoir attendu quelque tems, le Duc de Guise se mit à crier : *Besme, as-tu achevé ?* Ce Besme étoit un jeune Allemand, qui avoit été Page dans la Maison de Guise : on lui avoit accordé l'infâme prérogative de porter les premiers coups à l'Amiral. Besme ayant répondu que c'étoit fait, le Duc de Guise lui dit de jetter le corps par la fenêtre, parce que le Chevalier d'Angoulême ne pouvoit croire qu'il fût mort, à moins qu'il ne le vît à ses pieds.

Besme & un autre Officier nommé Sarlabous, prirent aussi-tôt le cadavre de l'Amiral, & le jetterent dans la

cour : comme il étoit extrêmement 1572.
défiguré par le sang qui couloit des blessures qu'il avoit reçues à la tête ; le Duc de Guise l'essuya avec un linge ; & lorsqu'il l'eut reconnu, il s'oublia au point de lui donner plusieurs coups de pieds dans le visage, en disant : *Bête venimeuse, tu ne répandras donc plus ton venin* *. Paroles mémorables, par l'application que l'on en verra faire sur le Duc lui-même, dans la sanglante catastrophe qui termina ses jours & ses intrigues.

Après cette infâme expédition, le Duc de Guise abandonnant l'Hôtel de l'Amiral au pillage, & le corps de ce malheureux Seigneur aux insultes de la canaille, sortit en disant à ceux de sa suite : *Courage, Camarades, nous avons bien commencé ; allons aux autres, le Roi le commande*. Il repêta plusieurs fois, que c'étoit le Roi lui-même qui ordonnoit le massacre, & ces ordres funestes ne furent que trop bien exécutés.

Massacre de la Saint Barthélemi.

Il n'est point de mon sujet d'entrer ici dans le détail des horreurs qui furent commises dans ce malheureux

* Voyez ci-après à l'an 1588.

1572. jour & dans les ſuivans. On ſçait aſſez en général que la barbarie, le fanatiſme, le brigandage furent portés aux derniers excès. Ceux qui voudront s'inſtruire plus en détail de cet affreux événement, peuvent conſulter ce que j'en ai rapporté dans la Vie de l'Amiral *. Je vais ſeulement parler de quelques circonſtances de cette expédition, dans leſquelles le Duc de Guiſe eut part immédiatement.

Après que l'on eut employé quelques heures à maſſacrer les Huguenots, qui ſe trouvoient dans les environs du quartier de l'Amiral & même dans le Louvre, on penſa à marcher au Fauxbourg Saint Germain, où étoient logés Montgommeri, le Vidame de Chartres, & environ une centaine de Seigneurs & de Gentilshommes Proteſtans. Ils ne sûrent rien du maſſacre que vers les cinq heures du matin. Le bruit affreux que faiſoient les aſſaſſins, & ceux qui périſſoient ſous leurs coups, ſe fit enfin entendre au-delà de la Seine. Dans le même tems, un particulier qui avoit trouvé le moyen de paſſer ſecrete-

* *Vie de l'Amiral à l'an 1572.*

ment la riviere, vint avertir ces Seigneurs de ce qui se passoit de l'autre côté. Ce récit paroissoit tellement hors de vraisemblance, qu'on ne put y ajoûter foi. On crut que ce n'étoit qu'un mouvement tumultueux de la canaille, que les Guises avoient ameutée contre les Princes Protestans, & en particulier contre l'Amiral. Cependant, comme on voyoit l'agitation qui regnoit autour du Louvre, on imagina que peut-être on attaquoit le Roi lui-même dans son propre Palais. 1572.

Aussi-tôt plusieurs Seigneurs se mirent en devoir de passer la riviere pour accourir au Louvre; mais dans le tems qu'ils étoient prêts à monter en bateau, ils virent plusieurs nacelles chargées de soldats qui venoient à eux; & ils apperçurent en même tems le Roi & quelques personnes autour de lui, qui tiroient de leur côté avec de longues arquebuses.

Il ne fut pas nécessaire de chercher de plus amples éclaircissemens: ils s'enfuirent au plus vite chacun à leurs logis, où ils monterent à cheval, & se sauverent à toutes brides du côté de la Normandie. Mais cette précau-

1572. tion, n'auroit pas été capable de les soustraire au malheur qui les menaçoit, sans un incident qui arrêta ceux qui venoient commander le massacre dans ce Fauxbourg.

Incident qui sauve du massacre plusieurs Seigneurs qui demeuroient dans le Fauxbourg Saint Germain.

Pendant que les soldats qu'on envoyoit de ce côté-là, passoient la riviere; le Duc de Guise, le Duc d'Aumale & le Chevalier d'Angoulême, arriverent bien montés à la porte de Bussi pour entrer dans ce Fauxbourg; mais soit méprise, soit que la chose fût faite exprès, celui qui devoit ouvrir la porte, ayant pris une clef pour une autre; on fut obligé d'attendre qu'on eût apporté celle qui étoit nécessaire. Ce retard fut le salut de ceux qui avoient pris la fuite; le Duc de Guise & ceux qui l'accompagnoient, les suivirent cependant à la trace pendant plusieurs heures; mais enfin il fallut renoncer à l'entreprise. Ils revinrent donc sur leurs pas, & rentrerent dans la Ville, qui ne présentoit plus alors qu'un spectacle affreux d'horreur & de carnage. Le sang couloit de toutes parts; ce n'étoit pas seulement sur les Huguenots que les assassins avoient exhalé leur fureur, il y eut aussi une grande quantité de

Catholiques qui périrent dans cet affreux tumulte, soit parce qu'ils avoient de l'argent, soit en conséquence de haines particulieres. 1572.

Ce massacre dura plusieurs jours, le dessein étoit de le rendre général à l'égard des Huguenots; cependant il y en eut beaucoup plus qui échaperent, qu'il n'y en eut de tués. Les Seigneurs Catholiques en sauverent une partie, soit par intérêt, soit par amitié. Le Duc de Guise lui-même, retira dans son hôtel environ une centaine de Gentilshommes Protestans; mais il ne choisit que ceux dont il crut pouvoir se servir utilement dans la suite. D'ailleurs, il étoit important pour lui qu'on ne le crût pas auteur de cet affreux massacre; il ne s'embarrassoit pas que l'on mît sur son compte la mort de l'Amiral, qui étoit l'ennemi particulier de sa Maison; mais à l'égard du commun des Protestans, il étoit bien aise que l'on sçût que c'étoit la Cour elle-même qui avoit fait prendre les armes pour les exterminer.

Le Duc de Guise sauve la vie à plusieurs Protestans.

Le Conseil secret du Roi & de la Reine-mere, avoit cependant résolu de rejetter sur les Guises toute l'hor-

La Cour projette de mettre le massacre

1572. reur de cette infâme journée. Sa Majesté écrivit en conséquence aux Gouverneurs des Provinces, que le Duc de Guise ayant voulu vanger l'assassinat de son pere en faisant périr l'Amiral, les amis de ce Seigneur avoient pris les armes contre les Guises, & que ce mouvement avoit occasionné une sédition qu'il n'avoit pas été possible d'arrêter aussi-tôt qu'on l'auroit voulu. Le Roi affectoit dans une de ces Lettres d'être très-fâché de la perte de l'Amiral, & il mandoit à ce sujet qu'il venoit de se joindre avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé, pour vanger la mort de ce Seigneur.

sur le compte des Guises.

Le Duc de Guise & les Princes de sa Maison, ne furent pas plutôt informés des desseins de la Cour, qu'ils s'opposerent vivement à ce que l'on mît sur leur compte un fait aussi odieux. Morvilliers Ministre d'Etat, avoit déja parlé fortement pour rompre le projet de la Cour; il avoit représenté au Roi & à la Reine, qu'en rejettant sur les Guises le reproche de ce massacre, on risquoit de faire naître une nouvelle guerre civile, dans laquelle les Catholiques ne manqueroient pas

Les Guises s'y opposent.

de prendre le Duc de Guise pour leur Chef, & qu'alors l'Etat se trouveroit infailliblement dans la plus affreuse confusion. Cet avis ayant été heureusement donné assez tôt pour arrêter le départ des Couriers, qui devoient porter les premieres Lettres, on en écrivit d'autres, par lesquelles le Roi prit sur lui tout ce qui s'étoit fait; & il s'excusoit sur ce qu'il n'avoit pû remédier autrement à une conspiration, que l'Amiral & ses Adhérans avoient tramée contre lui & contre toute la Maison Royale.

1572.

Le Roi se déclare auteur du massacre.

Cette démarche fut bientôt suivie d'une autre, qui fit encore plus d'éclat. Le Roi avec toute sa Cour, assista à une Messe solemnelle, qui fut célébrée en action de graces de la victoire remportée sur les Huguenots. Ce Prince alla ensuite tenir son Lit-de-Justice au Parlement, où il accusa l'Amiral d'avoir conspiré contre lui; & après avoir parlé quelque tems sur la nécessité où il s'étoit trouvé de prendre le seul parti, qui étoit capable d'étouffer promptement la conjuration, il déclara qu'il vouloit que tout le monde fût informé que tout ce qui s'étoit passé le jour de Saint

1572. Barthélemi, n'avoit été exécuté qu'en vertu de ses ordres, & il ordonna de plus au Parlement d'instruire au plutôt le procès de l'Amiral, & d'informer contre ses complices.

L'Amiral est condamné comme criminel de leze-majesté.

Ces informations furent bientôt faites; & enfin il y eut un Arrêt, par lequel l'Amiral fut condamné comme criminel de leze-majesté. Il fut ordonné que son corps seroit traîné sur la claye, depuis la Conciergerie jusqu'à la Grêve; & que là, il seroit pendu, & ensuite transporté à Montfaucon; que ses Armoiries seroient aussi traînées à la queue des chevaux, & brisées publiquement par la main du Boureau; que son Château de Châtillon seroit rasé, & que les arbres du Parc seroient coupés par la moitié. Ses enfans furent déclarés ignobles, roturiers & incapables de posséder aucun bien dans le Royaume; & enfin par le même Arrêt, on institua une Procession solemnelle au jour de Saint Barthélemi, pour célébrer la mémoire de cette grande journée.

Cet Arrêt fut solemnellement exécuté sur une effigie de l'Amiral, parce qu'on ne put trouver les restes de son cadavre, que le Maréchal de Mont-

morenci

morenci avoit fait enlever ſecrétement de Montfaucon, où la canaille avoit été l'attacher peu après le maſſacre. On pendit en même tems en place de Grêve deux amis de l'Amiral, l'un nommé Briquemaut, vieux Gentilhomme âgé de 70 ans, & l'autre appellé Cavagnes, Conſeiller au Parlement de Toulouſe; ils avoient été l'un & l'autre les Négociateurs de la derniere Paix; & le Roi avoit été ſi content de leurs ſervices, que dans le tems même des Conférences, il les avoit comblés de careſſes & de faveur, & avoit donné en particulier à Cavagnes une Charge de Maître des Requêtes. Tout cela fut oublié, lorſqu'il s'agit de faire accroire au Public qu'il y avoit eu une conſpiration de la part de l'Amiral; & ce qu'il y eut de plus odieux dans cette conjoncture, c'eſt que le Roi lui-même voulut être témoin de cette exécution; il ſe rendit à l'Hôtel-de-Ville avec la Reine ſa mere, & il força même le Roi de Navarre de ſe trouver avec lui à un ſpectacle auſſi révoltant. 1572.

Ce ne fut pas ſeulement à Paris que le fanatiſme exhala ſa fureur. L'horrible tempête qui avoit déſolé

1572. cette Capitale, se répandit bientôt dans toutes les Provinces, & en peu de tems il périt en différens endroits environ vingt-cinq mille personnes; il y eut entr'autres à Toulouse un tumulte affreux, dans lequel on massacra un nombre infini de Protestans; & les Catholiques pousserent la frénésie au point de pendre à un orme, dans la cour du Palais de cette Ville, cinq Conseillers du Parlement en robes rouges.

Le massacre se continue dans les Provinces.

Le Roi eut beau protester quelque tems après, que les pernicieux desseins de l'Amiral & de ses complices, étoient la seule cause des extrêmités où l'on avoit été contraint de se porter. En vain fit-il publier que les affaires de la Religion n'y avoient aucune part, & que les Protestans fugitifs pouvoient retourner chacun dans leur maison, & être assurés de n'y être inquiétés en aucune maniere, pourvû qu'ils voulussent s'abstenir de s'assembler publiquement; comment auroit-on pû se fier à la simple parole d'un Prince, qui fouloit aux pieds les Traités les plus solemnels.

C'est ce que les Rochellois firent sentir bien vivement, lorsqu'on vint

conférer avec eux, pour les engager de se soumettre au Roi. La Rochelle avoit été une des Places désignées dans le dernier Traité de paix, pour servir de caution de l'exécution de ce Traité. Les Huguenots avoient permission de garder cette Ville pendant deux ans. Cependant l'Amiral persuadé des bonnes dispositions que le Roi sembloit avoir pour faire observer les différens articles dont on étoit convenu, avoit commencé à faire des démarches, pour que l'on rendît ces Places au Roi avant le tems qu'on avoit fixé. Il trouvoit, & avec raison, qu'il étoit indécent à des Sujets de recevoir des ôtages de la part de leur Souverain. Il travailloit donc à faire rentrer ces Places sous l'obéissance du Roi; & il étoit près de réussir, lorsque ce Prince, à qui il vouloit encore donner cette nouvelle preuve d'obéissance, de fidélité & de confiance, le livra à la fureur de ses ennemis. 1572.

Les Rochellois se sçurent bon gré alors de ne s'être pas laissé aller aux instances de ce malheureux Seigneur; & lorsqu'après le massacre, on alla conférer avec eux pour les porter à la

Les Rochellois Protestans refusent de se soumettre au Roi.

1572. soumission, ils répondirent fiérement qu'après la trahison qu'on venoit d'exercer à l'égard de l'Amiral & de ceux de son parti, on ne pouvoit plus rien écouter de la part de la Cour; & qu'ils aimoient mieux périr en défendant leur Religion & leur liberté, que de s'exposer à être livrés entre les mains des Boureaux.

On résolut cependant à la Cour de réduire au plutôt cette Place. Il y avoit tout à craindre de donner le tems aux Huguenots de s'y fortifier; d'ailleurs, la Rochelle par sa seule situation, étoit en état de tenir longtems, à cause des secours étrangers qu'elle pouvoit recevoir du côté de la mer. On se dépêcha donc d'en faire le siége. On l'investit par terre & par mer dans le mois de Novembre; le mois suivant, on commença les opérations du siége sous les ordres du Maréchal de Biron; & deux mois après, le Duc d'Anjou y arriva à la tête de troupes nombreuses.

Siége de la Rochelle.

1573. Le Duc de Guise & les autres Princes de sa Maison, se trouverent à cette entreprise, avec tout ce qu'il y avoit de Capitaines distingués dans le Royaume. On y vit aussi arriver le

Le Duc de Guise se trouve à ce siége.

Roi de Navarre & le Prince de Condé. Ces deux Princes n'y allerent qu'avec beaucoup de répugnance: en effet, ils avoient peine à participer à une entreprise, dont le but étoit d'enlever l'unique ressource qui restoit aux Huguenots. Ils étoient cependant alors Catholiques l'un & l'autre, c'est-à-dire, que les menaces du Roi, & la crainte de la mort ou d'une noire prison, les avoit déterminés à renoncer au Protestantisme; mais dans le fond, ils étoient toujours attachés à la nouvelle doctrine. 1573.

L'arrivée du Duc d'Anjou ranima les attaques; mais il parut qu'en même tems, elle donna un nouveau courage aux Rochellois: ce siége dura près de huit mois, à compter du jour auquel on avoit commencé l'investissement de la Place, jusqu'au tems où l'on fit un Traité, qui occasionna la levée du siége. La Ville fut battue pendant ce tems-là de trente-cinq mille coups de canon; elle souffrit neuf grands assauts, & plus de vingt autres moins vigoureux; on fit joüer près de soixante & dix mines. Outre ces attaques directes, il y eut de fréquentes conspirations dans l'intérieur

1573. de la Place ; & au milieu de tout ce tumulte, il y eut un concours continuel de négociations, pour tâcher de réduire des gens qui paroissoient peu s'embarrasser d'être attaqués à force ouverte.

Les Assiégeans firent pourtant dans cette conjoncture tout ce qu'on pouvoit attendre de leur courage & de leur intrépidité ; le Duc de Guise, les Princes de sa Maison & les autres Seigneurs, qui avoient accompagné le Duc d'Anjou, se signalerent à l'envi, & donnerent des marques de la plus grande bravoure. Il y en eut beaucoup qui périrent dans ces différentes attaques, & entr'autres Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, oncle du Duc de Guise, qui fut emporté d'un coup de coulevrine. Cette perte fut d'autant plus sensible aux Princes de sa Maison, que l'on apprit peu après qu'elle avoit causé une joye universelle parmi les Assiégés. On fit à la Rochelle des réjoüissances pour la mort de ce Prince, comme pour une victoire complete ; & les Ministres ne manquerent pas de déclamer dans les chaires, que Dieu commençoit à vanger le sang de l'Amiral, que

Le Duc d'Aumale est tué devant la Rochelle.

des scélérats animés par les Guises 1573.
avoient répandu si indignement.

Le Duc de Guise lui-même, courut les plus grands risques dans plusieurs de ces attaques, & surtout dans celle qui fut indiquée pour le septiéme d'Avril. Ce Prince, Mayenne son frere, & quantité de jeune Noblesse, accoururent de bonne heure sur le bord du fossé, pour être des premiers à cet assaut; mais le Duc de Nevers, qui commandoit à cette action, ayant reçu ordre de ne laisser approcher personne, que ceux qui étoient désignés pour le travail ou pour le corps-de-garde, il pria ces Seigneurs de vouloir bien se retirer.

Ses prieres n'ayant point été écoutées, il s'adressa au Général, & lui fit dire que s'il n'interposoit son autorité, il y avoit à craindre que la téméraire bravoure de toute cette jeunesse, ne causât bien du désordre dans une conjoncture aussi délicate. Le Duc d'Anjou donna ses ordres en conséquence: on eut bien de la peine à lui obéir; mais enfin, on parut se rendre à des ordres réitérés. Cependant, lorsqu'on fut prêt à livrer l'attaque, on vit revenir toute cette jeune No-

1573. blessé, qui se mêlant avec le soldat, descendit dans le fossé, & voulut absolument partager la gloire de cette action. Elle s'y comporta avec toute l'ardeur que pouvoit inspirer le courage le plus déterminé. Ces Seigneurs emporterent plusieurs casemates, malgré la vigoureuse défense des Rochellois, qui firent un feu terrible sur les Assiégeans.

Intrépidité du Duc de Guise.

Il en coûta la vie à quelques-uns de ces Seigneurs, & le Duc de Guise n'échapa qu'avec bien de la peine. Il s'étoit emparé d'une de ces casemates, & y avoit long-tems tenu ferme, malgré une grêle de pierres, de feux d'artifice, & de pots remplis de poix fondue & d'huile boüillante; mais il se trouva à la fin serré de si près, qu'il fut obligé d'envoyer au plus vîte avertir le Duc de Nevers. Ce Général accourut pour le dégager, & il en vint heureusement à bout. Guise ne reçut pas la moindre blessure au milieu de tout ce tumulte; Mayenne, qui étoit alors avec lui, reçut un coup violent au-devant de la jambe; & le Duc de Nevers, qui étoit venu les débarrasser l'un & l'autre, fut blessé au bras droit.

Les Officiers & les soldats firent égalemement bien leur devoir dans cette occasion ; cependant malgré tous leurs efforts, & plus de deux mille cinq cens coups de canon qui furent tirés, le Duc d'Anjou voyant la nuit s'approcher, sans espérer de pouvoir avancer davantage, fit au plutôt sonner la retraite. 1573.

Les jours suivans, on recommença les attaques sans donner aux troupes un moment de relâche ; les Rochellois de leur côté, sembloient reprendre de jour en jour de nouvelles forces. Les femmes & les filles mêmes, voulurent avoir part à la défense de leur Patrie : elles combattirent sur la brêche & dans le fossé avec autant de courage que les hommes ; elles les aiderent dans les travaux ; & tout le monde se dévouant ainsi à la défense commune, on réussit à rendre inutiles tous les efforts des Assiégeans : en effet, dans presque tous les endroits où l'on forma les attaques, la brêche n'étoit pas si-tôt faite, que ceux qui montoient à l'assaut voyoient, avec étonnement, une double terrasse élevée, accompagnée de profonds

1573. retranchemens, qui rendoient l'assaut impraticable.

L'armée Royale parut enfin se lasser d'avoir toujours à éprouver une si vigoureuse résistance. Les soldats perdirent courage, & il y eut même une conjoncture, dans laquelle effrayés d'une sortie que les Rochellois menaçoient de faire, les troupes qui se trouvoient de ce côté-là, abandonnerent la tranchée & même les drapeaux, & prirent honteusement la fuite.

Dans une autre occasion où le Duc de Guise commandoit une attaque, il eut le chagrin de voir les troupes refuser de se présenter à l'ennemi. Le Duc d'Anjou outré de cette désobéissance, en fit une punition exemplaire. Il cassa le lendemain soixante Compagnies d'Infanterie, dégrada quelques Colonels & plusieurs Capitaines, & fit garder la tranchée & les Forts par des Seigneurs & par les Suisses; mais tout cela ne servit qu'à aliéner les esprits.

On négocie avec les Rochellois.

Le Duc d'Anjou ayant reçu dans ce même tems la nouvelle de son élection au trône de Pologne, entreprit

de terminer ce siége à quelque prix que ce fût, & il reçut même à ce sujet des ordres très-précis de la part du Roi. Il voulut donc brusquer encore coup sur coup quelques assauts; mais tous ses efforts n'aboutirent qu'à faire tuer bien du monde; & enfin, il en fallut venir à de nouvelles négociations. 1573.

On conclut un Traité avec les Rochellois.

Après bien des pourparlers, on conclut un accommodement, par lequel il étoit aisé de voir qu'on avoit plutôt pensé à mettre l'honneur du Prince à couvert, qu'à soumettre véritablement les Rochellois. Le Traité leur fut avantageux dans presque tous les points, & ils resterent toujours maîtres absolus dans leur Ville.

Le Duc d'Anjou retourne à Paris.

Dès que la paix fut conclue, le Duc d'Anjou partit de la Rochelle pour se rendre à Paris, où il devoit donner audience aux Ambassadeurs de la République de Pologne, qui venoient lui annoncer son élection. Dans le tems qu'on faisoit les préparatifs convenables, pour présenter à ces Etrangers un tableau de la magnificence, de la politesse, de la grandeur de la Cour de France; il se passa un événement, qui leur auroit donné une

1573. idée bien désavantageuse du Monarque & des Princes qui composoient cette même Cour, si l'on n'eût eu soin d'étouffer promptement les bruits qui commençoient à s'élever ; voici le fait :

Il veut se vanger de du Prat qui avoit refusé d'épouser sa Maîtresse.

Le Duc d'Anjou & le Duc de Guise en vouloient depuis quelque tems à Antoine du Prat, Seigneur de Nantouillet, petit-fils du fameux du Prat, jadis Chancelier de France, & ensuite Cardinal & Légat du Saint Siége en ce Royaume. Le sujet du mécontentement du Duc d'Anjou, provenoit de ce qu'ayant fait proposer à du Prat d'épouser la belle de Rieux de Châteauneuf, sa Maîtresse, du Prat avoit refusé ce parti, & avoit de plus ajoûté qu'il n'étoit pas homme à payer les plaisirs d'un autre aux dépens de son honneur, quelqu'avantage qu'on pût lui promettre.

Le Duc de Guise entre dans cette vengeance.

Le Duc de Guise de son côté, avoit eu envie d'acheter la terre de Nantouillet. Du Prat qui étoit attaché à cette terre, & qui d'ailleurs appréhendoit peut-être que le payement ne lui occasionnât quelque discussion avec un Prince qui avoit peu d'argent, & qui dépensoit beaucoup, répondit

que sa terre n'étoit point à vendre. 1575.

Ce refus fit de la peine au Duc de Guise ; cependant comme il pensoit assez noblement, pour ne pas être absolument irrité contre un Propriétaire, qui ne vouloit pas se désaisir d'un bien qui lui faisoit plaisir, il ne parut pas disposé à faire paroître aucun ressentiment.

Mais la Demoiselle de Châteauneuf, qui n'avoit pu digérer si facilement le refus que du Prat avoit fait de l'épouser, méditoit de s'en venger depuis long-tems. Elle en parla au Roi de Pologne, qui de son côté n'avoit pas oublié la réponse que du Prat avoit faite à ses propositions. Ce Prince, naturellement vindicatif, échauffé de plus par les instigations continuelles d'une Maîtresse irritée, résolut enfin de se venger. Comme il sçavoit que le Roi n'aimoit pas du Prat, il réussit à faire entrer aussi le Monarque dans sa passion ; ce Prince qui aimoit le fracas & le tumulte, regarda comme une partie de plaisir d'aller chez du Prat, pour y faire ce qu'on appelle communément *tapage*.

Il fit d'abord demander à du Prat une collation chez lui, & lui dit qu'il

1575. y meneroit le nouveau Roi de Pologne, le Roi de Navarre, le Duc d'Angoulême, le Duc de Guise, & quelques autres jeunes Seigneurs. Du Prat, qui redoutoit avec raison de recevoir si bonne compagnie, allégua tant de raisons pour se dispenser de l'honneur qu'on vouloit lui faire, qu'il crut avoir réussi à se débarrasser; mais un soir dans le tems qu'il s'y attendoit le moins, il vit le Roi entrer chez lui avec le cortége dont on l'avoit menacé.

Le Roi, le Duc d'Anjou, le Roi de Navarre & le Duc de Guise, se rendent chez du Prat.

Du Prat fit à Sa Majesté & aux Seigneurs de sa suite, la meilleure réception qu'il lui fut possible; mais il ne fut pas long-tems à démêler quel pouvoit être le sujet de la visite de toute cette jeunesse turbulente. On commença par le plaisanter, on en vint bientôt aux insultes, & l'on finit par mettre tout en piéces dans la maison; meubles, lits, tapisseries, tout fut déchiré en morceaux. Les gens de la suite de ces Princes, voyant leurs Maîtres en si bon train, voulurent aussi avoir part à cet infâme divertissement; ils enfoncerent des coffres, où ils trouverent beaucoup d'argent, & ils se saisirent en même tems de

Ils mettent tout en piéces dans sa maison.

quantité de vaisselle, qu'ils emporterent avec eux (a). 1575.

Il s'en fallut peu que cette bisarre partie n'eût une fin bien tragique. Guillaume de Viteaux *, frere de du Prat, étoit caché alors dans un appartement de cette même maison, avec quelques bandits dont il vouloit se servir pour une vengeance qu'il méditoit. Il crut au fracas qu'il entendit dans l'Hôtel, que c'étoit son ennemi qui vouloit le prévenir ; aussi-tôt il se prépara avec son monde à faire main-basse sur les premiers qui entreprendroient d'entrer dans l'appartement où il étoit : *Je laisse à penser*, dit M. de Thou à cette occasion, *ce que seroit devenu le Royaume, si l'on avoit tué ces trois Rois, avec les Princes & les Seigneurs qui les accompagnoient.*

Risque qu'ils y courent.

(a) Quelques mesures que l'on ait pu prendre pour cacher aux Ambassadeurs de Pologne le trait que je rapporte, il est à présumer qu'ils en furent parfaitement informés. Ils arriverent à Paris peu de jours après cet esclandre, & l'Evêque de Posnanie, Chef de l'Ambassade, alla prendre son logement chez du Prat, dans la maison duquel il étoit bien difficile qu'il ne restât des vestiges du désordre qu'on y avoit fait.

* *Histoire de Thou, Liv. lvj.*

1573. Après cette ridicule équipée, le Roi se retira avec sa suite. Le lendemain, le Premier Président alla au Louvre, où il rendit compte à Sa Majesté des bruits qui couroient dans Paris, au sujet du fracas & du vol faits chez du Prat la nuit précédente ; & il ajoûta, qu'apparemment l'affaire n'étoit pas si sérieuse qu'on le répandoit, & que ce n'étoit qu'une partie de plaisir, puisqu'on assuroit en même tems que Sa Majesté en étoit.

Le Premier Président porte ses plaintes au Roi.

Le Roi répondit en jurant qu'il n'en étoit rien. Le Premier Président affectant de paroître content de cette réponse qui lui laissoit la liberté d'agir, répliqua aussi-tôt que puisque les choses étoient ainsi, il alloit faire informer, & qu'il en feroit bonne justice. Le Roi parut un peu embarrassé de cette réponse ; mais enfin il prit son parti, & dit au Magistrat : *Non, non, ne vous en mettez point en peine ; dites seulement à Nantouillet, qu'il aura trop forte partie, s'il en veut demander raison* *.

Réponse du Roi.

M. de Thou, en rapportant cette histoire, convient qu'elle est peu im-

Réflexion à ce sujet.

* *Mémoires de l'Estoile.*

portante, & qu'on auroit pu la sup- 1573.
primer; j'en conviens avec lui, & cependant je la rapporte à son exemple; & peut-être que d'autres en parleront encore dans la suite, & ainsi se perpétuera la mémoire d'un événement, qui couvre de honte ses auteurs.

Cette espéce de vengeance, que l'histoire a droit d'exercer, même sur les Souverains, ne devroit-elle pas servir de frein aux emportemens de ceux qui par leur autorité, leur rang, leur naissance, joüissent du malheureux privilége d'une impunité passagere: car il est vraisemblable que le Roi & les Princes de sa suite, se seroient abstenus du trait que je viens de rapporter, s'ils eussent prévu que les Historiens dussent un jour en rappeller la mémoire.

La conduite du Roi vis-à-vis du Premier Présìdent, est, ce me semble, une preuve sensible de ce que j'avance. Ce Prince, quoique d'un naturel violent, sent dès le lendemain de cette infâme avanture, qu'il a blessé les loix, l'équité, la raison, la dignité de son rang: il rougit devant son premier Magistrat, comme devant

1573. son Supérieur ; & ne pouvant s'excuser, il est réduit à nier le fait ; il l'avoue ensuite implicitement, & ne fait enfin d'autre acte de Souverain dans cette occurrence, que de lier les mains à la Justice, à laquelle il auroit été obligé par état de laisser un libre cours, si d'autres que lui se fussent livrés à un pareil désordre.

Le Duc de Guise va au-devant des Ambassadeurs de Pologne.

Peu de jours après cet esclandre, le Duc de Guise, comme Grand-Maître de la Maison du Roi, fut chargé par Sa Majesté d'aller au-devant des Ambassadeurs de Pologne. Ils firent leur entrée dans Paris avec la plus grande magnificence. Le lendemain, ils eurent audience du Roi ; & le jour d'après ils virent la Reine & le Duc d'Anjou leur nouveau Roi. Les jours suivans furent employés en fêtes & en réjouissances, & tout se termina par les sermens de fidélité, que les Ambassadeurs firent à ce Prince au nom de tout le Royaume de Pologne.

Le Duc d'Anjou est reconnu Roi de Pologne.

Le Roi presse le départ du Roi de Pologne.

Lorsque toutes les cérémonies furent achevées, le Roi qui depuis long-tems étoit extrêmement jaloux de l'autorité & de la réputation que son frere s'étoit acquises dans le

Royaume, donna des ordres pour que ce Prince partît au plutôt; mais le nouveau Roi de Pologne qui ne s'éloignoit qu'à regret d'une mere qui l'aimoit tendrement, & d'une Cour où il passoit des jours délicieux, faisoit naître de jour en jour de nouveaux obstacles pour retarder son départ. 1573.

Le Roi de Pologne differe son départ de jour en jour.

Il étoit d'ailleurs retenu en France par le grand crédit que lui donnoit le commandement général des troupes, & par l'espérance de monter bientôt sur le Trône. Le Roi n'avoit point d'enfans, & sa santé paroissant s'affoiblir de jour en jour, tout annonçoit une révolution prochaine, qui sembloit exiger que l'héritier présomptif d'une si riche succession, fût à portée de la recueillir, au premier changement qui pouvoit arriver.

Raison particuliere qui engage le Roi de Pologne à differer son départ.

Mais un motif d'un autre espéce formoit alors un obstacle plus difficile à vaincre que tout le reste. Le Roi de Pologne avoit conçû une violente passion pour la Princesse de Condé; c'étoit Marie de Cleves, fille du Duc de Nevers, & belle-sœur du Duc de Guise. Il s'en falloit bien que la Princesse répondît aux empressemens du

1573. Monarque ; mais il comptoit enfin pouvoir la réduire par ses assiduités ; & le Duc de Guise, qui, selon Mezerai, *le flattoit & le servoit dans cette folle passion, quoiqu'inutilement*, entretenoit ses espérances.

Fureur du Roi contre les délais du Roi de Pologne.

Ces malheureux services toujours mieux reconnus que d'autres plus éclatans, acquirent au Duc de Guise toute l'amitié & toute la confiance du Roi de Pologne. Il ne pensoit plus à partir ; & quoiqu'il y eût déja sept ou huit jours que ses équipages fussent prêts, il restoit toujours. Le Roi son frere entra en fureur, & rendit la Reine-mere comptable de tous ces délais ; il lui parla avec emportement, & dit en jurant qu'on feroit bien de se décider au plutôt, & qu'il falloit nécessairement, ou que son frere ou lui sortissent du Royaume.

Le Duc de Guise rassure le Roi de Pologne.

Le Duc de Guise flattant toujours les vaines espérances du Roi de Pologne, travailla en même tems à le rassurer sur les emportemens de son frere ; & Mezerai rapporte qu'il offrit cinquante mille hommes à ce Prince pour se soutenir en France, en cas qu'on voulût entreprendre de l'en faire sortir par force. Tel étoit dans

ces malheureux tems le respect que l'on avoit pour la personne & pour les ordres du Souverain. 1573.

Il fallut cependant bientôt accorder à la nécessité, ce qu'on auroit dû faire par obéissance. Le Roi voyant le peu d'égard qu'on avoit pour ses volontés, & présumant toujours que la Reine-mere étoit cause du retardement du voyage de son frere, ne voulut voir ni l'un ni l'autre; de sorte que la Reine s'étant présentée un jour à la porte du Cabinet, le Roi défendit qu'on la laissât entrer.

La Reine, qui par tendresse pour son fils, se prêtoit volontiers à tous les prétextes qu'on pouvoit alléguer pour retarder son départ, changea de conduite, lorsqu'elle vit qu'il n'y avoit plus moyen de reculer. Elle fut la premiere à le déterminer à partir, & enfin le jour fut indiqué au vingthuitiéme de Septembre.

Départ du Roi de Pologne.

Le Roi voulut l'accompagner jusques sur la frontiere; mais ce fut moins par affection, que pour observer ce Prince, & empêcher qu'il ne s'arrêtât dans quelques Provinces pour s'y faire un parti. La Cour alla d'abord jusqu'à Villers-Coterêts, où

1573. l'on séjourna ; on s'avança ensuite jusqu'à Soissons, & de-là à Vitri, où le Roi se trouva si incommodé, qu'il ne lui fut pas possible d'aller plus loin.

Ce fut-là que les deux Rois se séparerent. Le Roi de Pologne continua sa route, accompagné de la Reine-mere, du Duc d'Alençon, & de quantité de Seigneurs. Cette Princesse le conduisit jusqu'à Blamont en Lorraine, où elle le laissa pour revenir en France. Avant son départ, le Roi de Pologne eut avec elle une longue conférence, sur ce qu'il seroit à propos de faire en cas que la maladie du Roi eût des suites : entr'autres arrangemens, il recommanda à cette Princesse de donner de l'emploi au Duc de Guise, & même de le faire Connétable, s'il étoit nécessaire ; parce que dans une conjoncture aussi critique, lui seul étoit capable de contenir les Huguenots, qui ne manqueroient pas de profiter des circonstances pour faire des mouvemens.

Ce Prince qui sçavoit mieux que personne à quel point le Duc de Guise haïssoit les Huguenots, apprit aussi sur sa route quels étoient leurs senti-

mens, non-seulement à l'égard de ce Prince, mais même à l'égard de tous ceux qui avoient eu part à la Saint Barthélemi. Il eut à ce sujet quelques traits assez vifs à essuyer dans le séjour qu'il fit à Heidelberg, où il s'arrêta pour saluer l'Electeur Palatin. 1573.

Séjour du Roi de Pologne à Heidelberg.

Il en fut reçu assez honorablement, mais cependant avec beaucoup de froideur : la conjoncture la plus embarrassante pour le Monarque Polonois, fut lorsque l'Electeur l'ayant conduit un jour dans une Galerie, où il y avoit plusieurs portraits de personnages illustres peints au naturel, le Palatin l'arrêta vis-à-vis le tableau de l'Amiral, & lui demanda s'il reconnoissoit l'homme à son portrait. *Oüi*, dit le Roi, *c'est le feu Amiral. C'est lui-même*, répondit le Prince, *le plus homme de bien, le plus sage, & le plus grand Capitaine de l'Europe, duquel j'ai retiré les enfans avec moi, de peur que les chiens de France ne les déchirassent comme ils ont fait leur pere.*

Les procédés de l'Electeur répondirent au ton qu'il avoit résolu de prendre avec le Monarque Polonois. En envoyant recevoir ce Prince à l'entrée de la Ville, le Rhingrave

1573. qui avoit été chargé de cette commission, étoit accompagné de deux Gentilshommes François, qui s'étoient sauvés du massacre de la Saint Barthélemi; & dans les repas qu'on lui donna, on eut soin de le faire toujours servir par des François réfugiés. On parloit même en sa présence des cruautés exercées en France contre les Huguenots; & si on eut pour lui dans ces circonstances le ménagement de ne pas lui reprocher en face tous ces désordres, on eut d'ailleurs l'impolitesse de s'en entretenir devant lui dans une langue qu'il n'entendoit pas. Il apprit par les Ducs de Nevers & de Nemours, qui sçavoient un peu d'allemand, que pendant ses repas les Seigneurs de la suite du Palatin, ne parloient des Guises que sous le nom de *Bouchers Lorrains*. On n'avoit pas plus d'égard pour la Reine-mere du Monarque & pour les personnes qui étoient auprès d'elle, on ne leur donnoit d'autres noms que ceux de *traîtres Italiens*.

Le Roi de Pologne, qui sçavoit dissimuler, fit la meilleure contenance qu'il lui fut possible, pendant tout le tems qu'il séjourna à Heidelberg.

Au

Au reste, il n'y demeura que le moins 1574.
qu'il put, & il se remit bientôt en marche pour se rendre en Pologne.

La Reine-mere, en quittant ce Prince à Blamont, comme j'ai dit, étoit revenue à la Cour, où le Roi traînoit toujours une vie languissante, depuis l'attaque qu'il avoit eue à Vitri. L'appréhension qu'elle eut de sa mort prochaine, lui fit prendre des mesures pour se menager un appui contre les mouvemens des Grands du Royaume, qui sembloient ne respirer que le trouble & la division.

Différentes factions à la Cour.

La Cour étoit partagée alors en trois factions. Il y avoit les *mécontens*, les *fidéles*, & les *nouveaux* Catholiques. Les premiers, étoient des Seigneurs qui prétendoient avoir beaucoup de sujet de se plaindre de la conduite que la Cour tenoit à leur égard. On appelloit *fidéles*, ceux des Huguenots qui n'avoient point quitté leur Religion. A l'égard des *nouveaux Catholiques*, on entendoit par ce nom les Protestans, qui s'étoient convertis par la crainte d'être massacrés; mais qui du reste pensoient toujours de même qu'auparavant.

Il y avoit encore un quatriéme

1574. parti, qui rentroit dans celui des *mécontens*, c'étoient les *Politiques*. On appelloit ainsi ceux, qui sans faire nulle mention de Religion, ne s'attachoient qu'à demander la réformation de l'Etat, & l'expulsion des Etrangers. Par ce nom d'*Etrangers*, on désignoit les Guises, & quelques Seigneurs Italiens, qui étoient du Conseil intime de la Reine.

La faction des Politiques sembloit être séparée de celle des Huguenots, & affectoit de ne point entrer dans leurs vûes en ce qui concernoit la Religion; mais cependant elle se réunissoit avec eux, lorsqu'il étoit question d'agir contre les Princes Lorrains, qui étoient également détestés de tous les partis.

Les partis opposés aux Guises prennent le Duc d'Alençon pour Chef.

Ces diverses factions avoient un Chef assez redoutable, du moins par le rang que sa naissance lui donnoit; car du côte des talens, aucun parti n'en faisoit le moindre cas: c'étoit le Duc d'Alençon, frere du Roi. Ce Prince jusqu'alors avoit été regardé avec beaucoup d'indifférence; mais comme on avoit besoin d'un grand nom pour agir, on l'excita à prendre quelque part dans les affaires, & on

y réussit en lui faisant entendre qu'il seroit appuyé par le Roi de Navarre & par le Prince de Condé, qui n'aimant ni la Reine, ni le Duc de Guise, ne manqueroient pas de se joindre à lui. 1574.

Le Duc d'Alençon demande la Lieutenance générale du Royaume.

Le Duc d'Alençon commença donc à parler un peu haut : il demanda d'abord la Lieutenance générale de l'armée, qu'on avoit envoyée en Flandre contre les Espagnols. Peu après, il sollicita la Lieutenance générale du Royaume, telle que l'avoit eue le Duc d'Anjou son frere. Il fut vivement soutenu dans cette derniere demande par les Montmorencis, qui agirent si fortement auprès du Roi, que Sa Majesté se rendit enfin à leurs instances.

Il étoit tems que la Reine prît des mesures pour rompre tous ces arrangemens. Pour peu qu'elle eût apporté de retard, c'en étoit fait de son autorité. Elle se lia alors plus intimement que jamais avec le Cardinal & le Duc de Guise, dont le crédit & les conseils étoient une ressource assurée pour elle contre les entreprises des factions.

Cette union de la Reine avec les

1574. Guises augmenta l'animosité des partis ; & on ne chercha dèslors qu'à se desservir réciproquement. La Reine entreprit d'abord de faire ôter la Lieutenance générale au Duc d'Alençon, pour la donner à Charles, Duc de Lorraine. Elle écrivit aussi-tôt à ce Prince, & lui manda de se rendre à la Cour en diligence.

Mais, pendant que cette Princesse profitoit de son union avec les Guises pour abattre le parti contraire, on entendit parler d'une réconciliation prochaine entre ces Princes & les Montmorencis. Cette nouvelle, qui sembloit se confirmer de jour en jour, jetta la Reine dans une grande perplexité ; mais elle trouva bientôt moyen de semer de nouvelles dissentions entre ces Seigneurs. On va voir par un événement de très-peu de conséquence en soi-même, comment cette Princesse sçavoit profiter de tout pour parvenir à ses fins.

La Reine tâche de broüiller les Guises & les Montmorencis.

Un Officier nommé Ventabren, qui avoit été attaché aux Montmorencis, ayant passé ensuite au service de la Maison de Guise, fit quelque chose qui déplut, & fut chassé aussi-tôt. Le Duc lui défendit même de jamais

paroître devant lui, sous peine de la vie. Ventabren, qui avoit apparemment intérêt à se racommoder, en chercha l'occasion dans un voyage que le Roi fit à Saint Germain. Il se rendit à la Cour, & y ayant rencontré le Duc de Guise, il hazarda de lui parler; mais il fut fort étonné de voir ce Prince, aussi en colere contre lui que le premier jour, mettre l'épée à la main pour le percer. Ventabren se sauva au plus vîte, Guise le poursuivit sur les escaliers; heureusement un des Montmorencis qui montoit aux appartemens dans cet intervalle, se mit entre deux, & empêcha le Duc de tuer cet Officier. 1574.

Moyens dont la Reine se sert.

Le Roi fut extrêmement irrité contre le Duc de Guise, lorsqu'on lui eut rapporté qu'il avoit eu la hardiesse de mettre l'épée à la main dans son Palais; mais la Reine pour excuser le Duc, & en même tems le broüiller plus que jamais avec les Montmorencis, dit au Roi que le Duc de Guise n'avoit pû se dispenser de se mettre en défense, parce que Ventabren avoit voulu se jetter sur lui pour l'assassiner; elle ajoûta qu'elle venoit de faire arrêter cet assassin, & qu'il avoit avoüé

1574. que c'étoit Montmorenci qui l'avoit engagé à faire ce coup.

Montmorenci, indigné que l'on mît sur son compte une action aussi lâche, fit grand bruit à la Cour, & demanda avec vivacité qu'on éclaircît ce fait; mais il n'y eut pas moyen de le satisfaire, Ventabren fut relâché à la priere du Duc de Guise, qui ne vouloit pas que personne fût informé des raisons qu'il avoit de haïr cet Officier. On n'a en effet jamais rien sçu de ces raisons; mais M. de Thou, en parlant de l'entrée de Ventabren dans la maison de Guise, dit qu'il s'y étoit insinué par des moyens qui lui faisoient peu d'honneur; sans doute qu'il en rejaillissoit aussi quelque chose sur le Duc lui-même, puisqu'il prit tant d'intérêt à empêcher qu'on l'interrogeât; il exigea de plus que l'on fit défense à ce Gentilhomme de reparoître à la Cour, & la Reine satisfit encore le Duc sur cet article.

Cependant Montmorenci toujours en colere des infâmes soupçons qu'on avoit jettés dans l'esprit du Roi, quitta la Cour pendant quelque tems, & se retira à Chantilli. La Reine étoit assez contente de l'éloignement de ce

Seigneur ; mais elle retomba bientôt dans de nouvelles inquiétudes, lorsqu'elle apprit que Charles, Duc de Lorraine, qui venoit en France en conséquence de la Lettre qu'elle lui avoit écrite, s'étoit arrêté à Chantilli, & qu'il y avoit séjourné avec le Cardinal de Lorraine. 1574.

La Reine-mere indispose le Roi contre le Duc d'Alençon.

Cette Princesse allarmée d'une démarche qui pouvoit occasionner un raccommodement entre ces deux Maisons, se donna de nouveaux mouvemens, pour jetter des soupçons & des craintes dans l'esprit des uns & des autres ; & comme elle ne quittoit point de vue son objet principal, qui étoit d'ôter la Lieutenance générale au Duc d'Alençon ; elle fit usage de la scéne qui s'étoit passée au Château entre le Duc de Guise & Ventabren, pour indisposer le Roi contre son propre frere.

Elle fit entendre à Sa Majesté, que le Duc d'Alençon avoit fait parler à Ventabren, pour l'engager à assassiner le Duc de Guise ; que les paroles avoient été portées par François de Montmorenci ; que le dessein du jeune Prince, de concert avec ces Seigneurs, étoit de se défaire absolu-

1574. ment des Guises; qu'ils regardoient comme les seuls capables de les traverser dans leurs projets; & que lorsque ces Princes ne seroient plus, on ne manqueroit pas de mettre tout en combustion dans le Royaume.

Ces discours firent impression sur le Roi, c'est-à-dire, qu'ils augmenterent sa maladie; & en effet dans la triste situation où il se trouvoit, n'étoit-il pas bien malheureux pour lui de n'entendre toujours parler que de factions, de révoltes, d'assassinats, & de ne sçavoir à qui s'en rapporter pour prendre un bon conseil? Il détestoit les Guises & n'aimoit point les Montmorencis; la Reine sa mere lui étoit suspecte, & il se voyoit alors dans l'affreuse nécessité de haïr son propre frere, ou de s'en faire haïr. En refusant de lui donner la Lieutenance générale qu'il demandoit, il exposoit son Royaume à être incessamment déchiré par une guerre intestine: d'un autre côté, en lui donnant cette Charge, c'étoit mettre les forces de l'Etat entre les mains d'un Prince qui, selon les discours dont on l'accabloit, ne manqueroit pas d'en abuser; fâcheuse alternative, sur laquelle il falloit pourtant se décider.

Une entreprise imprudente des Huguenots détermina enfin le Roi à prendre un parti. Le Duc d'Alençon leur avoit promis de quitter la Cour avec le Roi de Navarre, pour se mettre à leur tête, & l'on étoit convenu du tems auquel ils enverroient une escorte suffisante pour favoriser cette évasion; mais les Huguenots pressés d'avoir des Chefs de cette considération, envoyerent des troupes dix jours avant le tems dont on étoit convenu. Le Duc d'Alençon, qui étoit naturellement timide & irrésolu, n'osa pas prendre son parti sur le champ: un de ses favoris nommé la Mole, prévoyant que l'arrivée des troupes ne pourroit pas être longtems secrete, & que tout ce grand dessein seroit bientôt éventé, conseilla au Prince d'aller lui même réveler le tout à la Reine, dans l'espérance de s'en faire un mérite auprès d'elle, & de regagner sa confiance pour la suite.

1574.

Le Duc d'Alençon projette de s'évader de la Cour.

Il découvre ce mystere à la Reine.

La Reine se servit de cette découverte, pour décider le Roi sur le compte du Duc d'Alençon, du Roi de Navarre & des Seigneurs qu'elle n'aimoit pas. On fit venir les deux

1574. Princes, & on les interrogea. Le Duc d'Alençon, qui avoit commencé à révéler le mystere, crut encore mieux se tirer d'embarras en racontant tous les détails; de sorte que sans s'inquiéter du sort dont pouvoit être menacés les Montmorencis & autres Seigneurs qui étoient impliqués dans cette intrigue, il les nomma tous. Le Roi de Navarre se défendit avec plus d'esprit & plus de noblesse, il convint du fait principal; mais il n'embarrassa aucun de ses amis.

La Reine publie en conséquence qu'il se forme une conspiration contre le Roi.

La déposition du Duc d'Alençon fit beaucoup d'effet par elle-même, mais encore plus par l'affectation avec laquelle la Reine exagera les dangers dont on étoit menacé: elle publia aussi-tôt qu'il y avoit une conspiration formée contre la personne même du Roi; elle engagea en même tems ce Prince à quitter au plutôt Saint Germain, pour se mettre en lieu de sûreté. Les ordres furent donnés & exécutés avec une précipitation, qui excita encore plus d'indignation contre ceux qui étoient la cause de ces mouvemens. Tout cela se passa pendant la nuit même, où l'on avoit découvert cette intrigue.

La Reine fit partir le Roi dès deux heures du matin. Il se mit en litiere, car sa santé ne lui permettoit plus de voyager autrement. La Reine partit dans son carosse, & y fit monter le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre. La Cour vint à Paris avec assez de désordre ; le Roi s'y reposa peu de tems, après quoi il partit pour se rendre à Vincennes. Lorsqu'on y fut arrivé, on déclara aux Princes qu'il ne leur seroit pas permis de sortir du Château. On les assura cependant qu'ils n'étoient pas prisonniers ; mais on leur dit qu'on avoit de fortes raisons pour les garder à vûe. 1574.

Le Roi se retire à Vincennes avec le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre.

Ces deux Princes sont gardés à vûe.

Cet événement fit un grand effet en faveur du Duc de Guise. La Reine sçut faire valoir au Roi la fidélité de ce Prince, son attachement au bien de l'Etat, & l'importance dont il étoit de le ménager dans des circonstances, où il étoit si nécessaire pour arrêter le cours des conspirations qu'on avoit l'audace de tramer jusques dans le sein de la famille royale.

Les Huguenots qui étoient dans les Provinces, avoient pris les armes dans le tems qu'ils espéroient voir

1574. bientôt à leur tête le Duc d'Alençon. La nouvelle de la révolution arrivée à la Cour, leur causa quelques allarmes ; mais elle ne fut pas capable de les déconcerter. Les Chefs qui les commandoient ranimerent leur courage ; & l'espérance qu'ils eurent d'être bientôt secondés par les Catholiques appellés *Mécontens* ou *Politiques*, leur fit entreprendre différentes expéditions, surtout dans les Provinces de Normandie, de Poitou & du Languedoc, où la Cour fut obligée d'envoyer des troupes, pour réduire ces rébelles.

Mouvemens des Huguenots dans les Provinces.

En même tems la Reine fit informer au sujet de la conspiration du Prince son fils. On arrêta ses favoris, & après différentes procédures, par lesquelles on fit constater le dessein qu'ils avoient eu d'enlever ce Prince de la Cour avec le Roi de Navarre, il y eut un Jugement définitif, qui décerna peine de mort contre ceux dont on pouvoit se défaire sans conséquence. A l'égard des autres, tels que Montmorenci-Damville, Bouillon, le Vicomte de Turenne, on ne fut pas fâché de sçavoir qu'ils avoient pris la fuite ; ainsi on ne décerna rien

On condamne à mort quelques favoris du Duc d'Alençon.

contre eux, quoique les charges fussent assez fortes. 1574.

La maladie du Roi augmente.

Cependant la maladie du Roi augmentant de jour en jour, la Reine prit des mesures pour faire arrêter les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé, de peur que ces Seigneurs, qui étoient du parti des Politiques, ne se joignissent aux Huguenots, & ne profitassent de l'absence du Roi de Pologne, pour faire tomber la Couronne au Duc d'Alençon, ou du moins pour empêcher qu'elle n'eût la principale administration des affaires, pendant l'espéce d'interregne qu'il y auroit jusqu'au retour du Roi de Pologne. Cette Princesse réussit dans son dessein, les deux Maréchaux furent arrêtés & conduits à la Bastille. Elle voulut s'assurer aussi de Montmorenci-Damville, qui s'étoit retiré dans le Languedoc; mais il sçut si bien se tenir sur ses gardes, qu'on n'osa rien attenter sur sa personne.

On met à la Bastille les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé.

Pendant que la Cour étoit agitée par ces nouveaux troubles & par les mouvemens qu'on se donnoit pour réduire les Protestans des Provinces, on se retrouva dans de nouvelles allarmes au sujet de la maladie du Roi.

1574. Il eut des crises violentes, dans lesquelles ce Prince, après avoir luté long-tems contre les horreurs dont son esprit étoit troublé par le souvenir des cruautés & des massacres commis sous son regne, finit enfin ses jours malheureux le trentiéme de Mai, Fête de la Pentecôte, n'ayant encore que vingt-quatre ans.

Mort de Charles IX.

Ce Monarque ne fut regretté de personne, non pas même de la Reine sa propre mere. Il courut au contraire des bruits affreux sur le compte de cette Princesse, & l'on osa la soupçonner d'avoir avancé les jours de son fils, pour voir regner en sa place le Roi de Pologne, qu'elle chérissoit tendrement. Ces soupçons affreux subsisterent long-tems; & l'on rapporte à ce sujet, que Bassompierre disant un jour à Louis XIII, que Charles IX à force de donner du Cor, s'étoit rompu une veine du poumon, & que cet accident avoit été cause de sa mort. *Vous vous trompez*, répondit le Roi, *ce ne fut pas cela qui le fit mourir; mais c'est qu'il se mit mal avec la Reine sa mere; & si, à la persuasion du Maréchal de Retz, il ne fût pas revenu auprès d'elle, il ne fût pas mort si-tôt.*

Dès que Charles IX eut les yeux 1574.
fermés, le Duc de Guise commença à figurer à la Cour beaucoup plus qu'il n'avoit fait jusques-là. Il avoit toujours vêcu dans quelque inquiétude, surtout pendant les dernieres années du feu Roi. Ce Prince ne l'aimoit pas; il avoit même pensé plusieurs fois sévir contre lui, & l'on prétend que si ce Monarque eût pû recouvrer sa santé, il auroit regné par lui-même; & en commençant par ôter à la Reine la connoissance des affaires, il auroit écrasé en même tems les Guises, les Montmorencis, en un mot, tous les Chefs qui se rendoient également redoutables, par les factions à la tête desquelles ils se trouvoient.

La mort de ce Monarque mit donc la Reine & le Duc de Guise également à leur aise. La Princesse fut revêtue de toute l'autorité royale, & le Duc eut auprès d'elle tout le crédit que son ambition pouvoit lui faire souhaiter.

Union des Mécontens avec les Huguenots.

Les Mécontens & les Huguenots se joignirent ensemble, & formerent le dessein de nommer le Duc d'Alençon Régent du Royaume pendant l'absence du Roi de Pologne, d'ex-

1574. clure du Conseil, les Guises, & de tenir au plutôt l'Assemblée des Etats, pour remédier aux troubles qui désoloient la France depuis long-tems: ces arrangemens furent pris dans une Assemblée solemnelle tenue à Milhaud en Rouergue, où se trouverent les Députés des Villes confédérées, c'est-à-dire, de celles qui étoient sous la puissance des Huguenots, & de celles dont s'étoient emparés les Mécontens. On reconnut pour Chef de cette confédération le Prince de Condé, qui de son côté fit assurer les Huguenots, qu'ils trouveroient dans sa personne un Protecteur aussi zélé que le feu Prince son pere l'avoit été.

Leurs desseins.

Ces nouveaux mouvemens furent accompagnés de voyes de fait: on renouvella la guerre dans les Provinces. Le Poitou, le Dauphiné, le Vivarais, furent le théâtre de diverses expéditions, qui ne firent que ruiner les naturels du pays, sans procurer aucun avantage considérable aux différens Partis qui s'y faisoient la guerre.

Guerres dans les Provinces.

La confusion qui regnoit dans les Provinces, se fit ressentir dans la Capitale. Les Partisans, que les Chefs

des factions avoient parmi le peuple, perdirent tout respect pour la Reine : ils la déchirerent par des satyres outrageantes & par quantité de Libelles diffamatoires. Le Duc de Guise ne fut pas plus ménagé ; mais cependant ni l'un ni l'autre ne s'étonnerent de tous ces bruits, parce qu'il n'y avoit alors à Paris personne d'assez considérable pour se mettre à la tête des séditieux. 1574.

La Reine fait trancher la tête à Montgommeri.

La Reine ne s'occupa que du soin d'accélerer le retour du Roi de Pologne ; & pour faire connoître aux Huguenots combien elle s'inquiétoit peu de leurs intrigues, de leurs menaces, de leurs discours insultans, elle fit publiquement trancher la tête à Montgommeri, un de leurs principaux Chefs. C'étoit le même qui, quinze ans auparavant, avoit blessé à mort Henri II dans un tournoi. Après avoir échapé au massacre de la Saint Barthélemi, il s'étoit retiré en Angleterre, d'où il avoit amené des secours considérables aux Huguenots. Il avoit été pris en défendant Saint Lo contre l'armée Royale ; & quoiqu'on lui eût promis qu'il auroit la vie sauve, la Reine en décida autre-

1574. ment. Les services qu'il avoit rendus aux Huguenots depuis la derniere paix, furent le prétexte dont elle se servit pour perdre ce malheureux Seigneur.

Les Protestans furent indignés de cette exécution, mais il n'en furent pas surpris; rien ne pouvoit les étonner après l'affreuse journée de la Saint Barthélemi. Ils continuerent leurs menées avec toute la vivacité possible, & serrerent plus étroitement que jamais les nœuds de l'union qu'ils avoient contractée avec les Catholiques mécontens.

Henri III part de Pologne pour revenir en France.

Pendant le cours de ces mouvemens, on reçut enfin la nouvelle que le Roi étoit parti de Pologne, la nuit du dix-huit au dix-neuviéme de Juin, pour se rendre en France. Sa route fut un peu longue, parce qu'il s'arrêta quelque tems à Vienne; de-là, il passa à Venise, où il séjourna, & il se rendit ensuite à Turin. Ce fut-là que Montmorenci-Damville, fut présenté à ce Prince par le Duc de Savoye, qui entreprit de le réconcilier avec le Monarque. La chose auroit pu réussir, si la Reine-mere n'eût pas été informée de bonne heure du

voyage que Damville comptoit faire 1574.
en Piémont, sous un sauf conduit du Duc de Savoye. Mais aussi-tôt qu'elle en fut instruite, elle fit partir au plus vîte le Duc de Guise, qui se rendit à Turin avec Villeroi & Fizes, Secretaires d'Etat : ils prévinrent si fortement le Roi contre Damville, que Sa Majesté, qui avoit paru d'abord en disposition de se rendre aux instances du Duc & de la Duchesse de Savoye, se tourna entiérement du côté des Guises ; & peu même s'en fallut, que Damville ne fût arrêté. Le Duc de Savoye, qui étoit parent de ce Seigneur, eut soin de le faire évader, & lui donna une bonne escorte pour le mettre en lieu de sûreté. Il se retira dans son Gouvernement de Languedoc, où il jura en arrivant de ne jamais chercher à voir le Roi qu'en peinture.

Ce Monarque partit de Turin peu après, & fut accompagné par le Duc de Savoye jusqu'au Pont de Beauvoisin, qui sépare le Piémont de la France. La Reine alla au-devant de Sa Majesté avec le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre & un nombreux cortége, avec lequel le Roi fit son entrée

Arrivée du Roi à Lyon.

1574. à Lyon, le sixiéme de Septembre.

Ce fut là que ce Prince commença à faire pressentir ce qu'on devoit attendre de lui dans la suite. Avant de parvenir au Trône, tout le monde l'en jugeoit digne ; & ceux même qui avoient des raisons pour souhaiter qu'il n'y parvînt jamais, ne redoutoient son avénement à la Couronne, que par l'idée qu'ils avoient de trouver un Maître qui sçauroit commander & se faire obéir.

* Conduite du Roi à son arrivée en France.

Mais toutes ces grandes idées se dissiperent à son arrivée à Lyon. On ne retrouvoit dans ce Prince aucune trace de ce courage mâle & guerrier, dont il avoit donné tant de preuves dans sa premiere jeunesse : on ne voyoit au contraire que mollesse, fainéantise ; à peine daignoit-il se montrer à ses peuples : les Grands de son Royaume avoient même beaucoup de peine à lui parler ; sa confiance intime étoit réservée pour de jeunes Favoris, qui acheverent d'énerver ce qu'il pouvoit encore avoir de fermeté dans son ame. En un mot, ceux qui l'avoient admiré avant son départ pour la Pologne, le chercherent dans lui-même, lorsqu'il fut de retour ;

& ils ne le retrouverent plus. 1574.

La Reine-mere & le Duc de Guiſe, ne furent point fâchés de le voir languir dans cette malheureuſe nonchalance ; ils profiterent de ces conjonctures, pour ſe rendre de plus en plus maîtres des affaires ; & afin de n'être pas troublés dans leurs projets, ils furent les premiers à entretenir le Monarque dans une vie inutile & voluptueuſe, qui le rendit bientôt le mépris de la Cour, de ſes Sujets, & de toute l'Europe.

Pendant que la Cour ſéjournoit à Lyon, on tint un grand Conſeil ſur la façon dont on répondroit aux Députés qu'on attendoit de la part des Proteſtans, & des Catholiques qui s'étoient unis d'intérêts avec eux. Il s'agiſſoit de ſçavoir ſi l'on pancheroit vers la paix, ou ſi l'on prendroit le parti de réduire les rebelles par la force. Il y eut des remontrances très-vives & très-ſages ſur la néceſſité qu'il y avoit d'incliner vers la paix, ſur-tout dans un commencement de regne, où l'on avoit beſoin de s'appliquer à remettre le bon ordre dans un Etat, qui depuis quelques années ſe trouvoit déchiré par des guerres continuelles,

Le Roi ſe détermine à faire la guerre aux Huguenots.

1574. Ces remontrances ne furent point écoutées ; on se détermina pour la guerre. L'affaire avoit été résolue auparavant par la Reine & par les Guises ; ainsi on ne se donna pas même la peine de prendre les avis de chacun des Conseillers, & l'on s'en tint à ce qui avoit été décidé dans le sécret du Cabinet. Les ordres furent donnés en conséquence, & l'on écrivit aux Généraux des différens corps d'armée, de pousser vivement la guerre chacun de leur côté.

Le Duc de Guise joüissoit alors du plus grand crédit. Ce Prince & le Cardinal son oncle, étoient les deux principaux mobiles des délibérations du Conseil secret. La Reine s'en rapportoit à eux, parce qu'elle voyoit qu'ils s'intéressoient à l'augmentation de son autorité. Le Roi de son côté les laissoit faire, parce qu'il n'aimoit point l'application. Livré aux femmes & à de jeunes favoris, il partageoit son tems entre la galanterie & de frivoles occupations, indignes, je ne dis pas d'un Monarque, mais de tout homme qui pense. Souvent dans le tems que les Grands de son Royaume sollicitoient une audience pour les

affaires de l'Etat, ce Prince n'étoit point visible pour eux, parce qu'il étoit alors enfermé avec ses Mignons: on y tenoit un Conseil sérieux sur l'ajustement d'une fraise, le choix d'une étoffe, la découpure d'un habit & autres ridicules amusemens, qui faisoient absolument méconnoître le Héros vainqueur des Protestans à Jarnac & à Moncontour. 1574.

La mort de la Princesse de Condé, dont on reçut la nouvelle à Lyon dans le tems que la Cour y étoit encore, fit une terrible diversion aux singuliers plaisirs ausquels le Roi s'abandonnoit. Il se livra à la douleur la plus amere, & tomba dans des excès (a) dont il ne put s'empêcher de rougir, lorsqu'il fut un peu revenu à lui. Le Duc de Guise, qui comme j'ai dit, favorisoit la passion de ce Prince, fut d'autant plus fâché de ce fatal évé-

(a) *Il passa près de trois jours sans boire ni manger; & quand on l'eut obligé de vivre, non pas en le consolant, mais en feignant d'augmenter sa douleur; il fut encore quelque tems qu'il ne vouloit voir que des objets lugubres, des lieux sombres, des visages tristes, portant même sur ses aiguillettes & aux rubans de ses souliers de petites têtes de mort.* Mezerai.

1574. nement, qu'il n'en falloit pas davantage pour le faire tomber bientôt de cette haute faveur dont il joüiffoit au moyen de cette intrigue : mais le befoin qu'on avoit de fes fervices dans le cahos affreux où fe trouvoient les affaires de l'Etat, ne changea rien dans fa fituation.

La Cour fe rend à Avignon.

La Cour partit de Lyon le feiziéme de Novembre, & fe rendit à Avignon. Ce fut la Reine qui décida ce voyage, afin de voir fi en s'approchant du Languedoc, on ne pourroit pas y exciter quelques mouvemens contre le Maréchal de Damville, qui s'y étoit cantonné ; ou du moins l'engager dans quelque négociation, qui le détachât du parti qu'il avoit embraffé.

Ce fut là que le Roi, loin de s'occuper du trifte état où fe trouvoit une des plus grandes Provinces de fon Royaume, dont les peuples étoient en armes contre lui, parut au contraire prendre toutes les mefures poffibles, pour faire méprifer de plus en plus la majefté du Trône. Pendant fon féjour à Lyon il s'étoit caché à fes peuples, pour s'abandonner aux plaifirs & à l'inutilité ; dès qu'il fut à

Avignon,

Avignon, il se donna en spectacle ; 1574.
mais ce fut pour se livrer à une dévotion indécente, qu'il prétendit faire servir de palliatif à ses débauches.

Il y avoit dèslors à Avignon des Confrairies de Gens, qui trouvant peut-être plus commode de paroître pénitens que de l'être en effet, se montroient en public sous un déguisement assez bisarre : leur habillement étoit une espéce de sac, qui les couvroit depuis la tête jusqu'aux pieds. Il y avoit deux ouvertures à l'endroit des yeux, afin que le Pénitent pût se conduire. Chacun d'eux avoit un fouet à sa ceinture, & lorsqu'ils alloient en procession, ils se fouettoient de tems en tems le long des rues. Ces Confrairies subsistent encore aujourd'hui ; on les a même autorisées, après en avoir retranché, autant que l'on a pû, ce qui ressentoit un peu trop la superstition. On voit de ces Pénitens dans plusieurs Villes du Royaume, & l'on prétend qu'ils y sont de quelque utilité : il y en a de différentes espéces, que l'on distingue par la couleur du sac dont ils sont revêtus : ainsi l'on voit des Pénitens blancs, des bleus, des noirs, &c.

1574. leur habillement est le même que celui qu'ils avoient au commencement de leur institution. A l'égard du fouet, ils en portent toujours; mais cet instrument de pénitence, ne sert plus que de parure.

Le Roi se met de la Confrairie des Pénitens.

Le Roi ayant vû passer une de ces Processions, fut si enchanté de ce spectacle, qu'il voulut aussi-tôt s'enrôler au nombre des Acteurs; à son exemple, les Seigneurs de la Cour, & surtout les libertins, se firent une partie de plaisir d'être de cette mascarade. Le Cardinal de Lorraine lui-même, que son caractere, son âge, ses lumieres, (car il en avoit beaucoup) auroient dû engager à employer son crédit pour détourner le Roi d'une démarche si peu digne de Sa Majesté, suivit le torrent comme les autres.

On vit donc ce Prélat Courtisan, marcher à la tête de cette singuliere Procession, nuds piés, tête découverte, le Crucifix à la main, suivi du Roi, du Duc d'Alençon, du Roi de Navarre (que cette cérémonie n'amusoit pas beaucoup) du Duc de Guise & des Favoris. On étoit alors à la fin de Décembre, le froid se fit sentir, le Cardinal entr'autres se trouva si

incommodé, qu'il fut obligé de se retirer. La fiévre s'étant bientôt jointe à un violent mal de tête, dont il s'étoit senti attaqué pendant la Procession, il fut emporté en peu de jours. Il mourut le 26[e] de Décembre à cinq heures du matin. 1574.

Mort du Card. de Lorraine.

Quelque tems avant sa mort, le Roi l'étant venu voir, ce Prélat parla à Sa Majesté en faveur de ses deux neveux Guise & Mayenne. *Je laisse deux Neveux*, dit-il au Roi, *qui n'ont & ne peuvent avoir d'autre intention, que celle que mon frere leur recommanda en mourant, & les désavoue, s'ils ont d'autre pensée; je supplie Votre Majesté de les tenir pour ses bons serviteurs, tant qu'ils aimeront son service.*

Il recommande ses Neveux au Roi.

Je n'ai jamais douté de votre affection, répondit le Roi, *mon Etat vous regrettera. J'avois besoin de votre assistance en mes affaires; & si Dieu vous appelle, mon service en pâtira. Pour vos Neveux, je les aime comme mes parens, & serai pour eux, n'en doutez nullement.*

Ce Cardinal ne fut gueres regretté que par sa famille, & surtout par le Duc de Guise, qui en étoit tendrement aimé, & qui d'ailleurs sentoit bien qu'il auroit eu encore besoin de

Le Cardinal est peu regretté.

1574. ses conseils, pour guider ses pas dans la route que son ambition lui faisoit suivre. A l'égard de la Reine, cette mort lui fut peu sensible, le Cardinal lui étoit à charge depuis quelque tems, & elle fut bien aise de s'en voir débarrassée. Il en fut de même de la plûpart des Catholiques, & surtout des Ecclésiastiques, dont il s'étoit attiré la haine, en conseillant au Roi d'aliéner le patrimoine de l'Eglise pour fournir aux frais de la guerre, & de donner aux Officiers des pensions sur les Bénéfices. Ce point, si délicat à toucher, fit plus de tort à sa réputation, que les vices réels qu'on pouvoit lui reprocher, & l'on disoit hautement, que l'Amiral de Coligni, tout ennemi déclaré qu'il étoit de l'Eglise, ne lui avoit pas tant fait de mal, que le Cardinal qui en étoit le Protecteur.

Le Roi, qui n'aimoit point à s'appliquer, commençoit aussi à s'ennuyer des assiduités de ce Prélat, qui s'étoit à la fin rendu très-importun, par les mouvemens continuels qu'il se donnoit, soit pour l'abaissement des Huguenots, soit pour l'élévation de sa famille. Il est vrai néanmoins

que dans les circonſtances actuelles, 1574.
Sa Majeſté avoit toujours affecté de lui témoigner beaucoup de confiance, auſſi-bien qu'au Duc de Guiſe ſon neveu; parce que la jonction des Mécontens aux Huguenots, rendoit alors ce Parti extrêmement formidable.

Le Roi retourne à Lyon.

Les ſingulieres occupations de ce Monarque, pendant ſon ſéjour à Avignon, affoiblirent conſidérablement ſon autorité, & il dut s'appercevoir alors du mépris qu'on avoit même pour ſa perſonne; car tandis qu'il s'amuſoit à faire des Proceſſions, Damville aſſiégea & pris Saint Gilles; ſon artillerie ſe fit entendre juſqu'à Avignon: il pouſſa plus loin ſes conquêtes, & après s'être emparé d'Aigues-mortes, il menaçoit de paſſer le Rhône, & de s'approcher de la Cour.

Ce Prince eſt inſulté au Camp de Livron.

Le Roi indigné, partit auſſi-tôt pour reprendre le chemin de Lyon. Il eut ſur cette route de nouveaux ſujets de chagrin, lorſqu'en paſſant près de Livron, qu'il faiſoit alors aſſiéger par le Maréchal de Bellegarde, il s'arrêta dans le Camp où étoient ſes troupes. S'étant approché de la Place, il eut la mortification de s'en-

1574. tendre insulter personnellement par les Assiégés ; leurs Officiers ne se mettoient pas même en devoir d'arrêter ces insolences : on ne retrouvoit plus dans ces peuples aucune trace de cet amour respectueux que la Nation a pour ses Princes. La nouvelle union des Mécontens avec les Huguenots, avoit ulcéré tous les esprits ; il sembloit que les Catholiques eussent gâté les Protestans : on voyoit tous les jours ces nouveaux Confédérés, perdant tout respect pour le Souverain, se porter à des excès, dont les moindres auroient été sévérement punis du tems que le Prince de Condé & l'Amiral étoient à la tête des troupes.

Ce qu'il y eut encore de plus honteux dans la démarche que le Roi venoit de faire, c'est qu'il ne put se venger de l'insolence des Assiégés ; au contraire, il fit lever le siége, sous prétexte qu'il avoit besoin de ses troupes pour les envoyer à Reims, où il alloit se faire sacrer. *Voilà*, dit Mezerai à cet occasion, *comme il chopa dès l'entrée de son Royaume, & donna un si rude choc à son autorité, que toujours depuis elle fut chancelante & débile.*

Le Roi s'étant reposé quelque tems à Lyon, en partit avec toute sa Cour & se rendit à Reims, où la solemnité de son Sacre étoit indiquée pour le treiziéme de Février. Il y eut dans cet intervalle quelques mouvemens assez vifs au sujet de la préséance, pour le jour de la cérémonie. Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, prétendoit, en qualité de Prince du Sang, prendre le pas sur le Duc de Guise, par lequel il avoit cependant déja été précédé au Sacre de Charles IX, suivant l'ancien usage du Royaume, qui régloit le rang par l'antiquité des Pairies, sans avoir égard à la naissance; mais le Duc de Montpensier résolut cette fois-ci de prendre le pas, & de le conserver comme étant un honneur dû à sa Maison. Le Duc de Guise fit grand bruit au sujet des prétentions de Montpensier, & il eut la hardiesse de dire, que si ce Prince entreprenoit d'exécuter son dessein, il lui passeroit son épée au travers du corps, au pied même de l'Autel.

1575. Le Roi se rend à Reims.

Dispute entre le Pr. de Montpensier & le Duc de Guise, au sujet de la préséance au Sacre du Roi.

Le Roi, qui donnoit de jour en jour de nouvelles marques de timidité & de foiblesse, se laissa effrayer par les menaces du Duc de Guise; &

1575. sçachant que Montpensier n'étoit qu'à deux lieues de Reims, & qu'il alloit arriver incessamment, il lui envoya au plutôt un Exprès, pour lui ordonner de ne pas avancer plus près.

Le Duc de Guise a la préséance au Sacre.

La vanité & l'ambition du Duc de Guise, durent être bien satisfaites dans les événemens qui se passerent le jour du Sacre & les suivans. Après l'avoir emporté sur un Prince du Sang, au sujet de la préséance, il eut ensuite l'avantage de voir sa Maison unie plus étroitement que jamais avec la Maison Royale, par le mariage que le Roi contracta deux jours après avec Louise de Lorraine, fille aînée du Comte de Vaudemont. Cette alliance qui mettoit les Guises si près du Trône, leur fit bientôt oublier la perte qu'ils venoient de faire par la mort du Cardinal de Lorraine.

Le Roi épouse Louise de Lorraine.

Toutes ces cérémonies furent exécutées avec toute la magnificence & le faste le plus recherchés; mais M. de Thou observe en même tems, que l'on fut très-scandalisé du peu de décence que l'on observa dans ce qui concernoit la majesté de la Religion. On ne put dire la Messe ces jours-là que vers le soir: ce n'est pas que le

Roi eût été occupé à des affaires bien 1575.
importantes ; il avoit passé la journée à arranger des pierreries, à ajuster ses habillemens, & à raisonner sur les parures de sa nouvelle épouse. Voilà ce qui fut cause que le Prince n'eut aucun égard pour les usages respectables de l'Eglise, tandis que d'un autre côté, il affectoit une dévotion ridicule & superstitieuse. M. de Thou, qui étoit présent à la cérémonie du Sacre, remarqua aussi que le *Te Deum* n'y fut point chanté, comme c'est la coutume. Cet oubli, ajoute-t'il, parut d'un mauvais augure, & il sembloit annoncer que la joye que ce Sacre occasionnoit dans l'Etat, ne seroit pas de longue durée.

A l'égard des fêtes & des réjoüissances, rien n'y fut oublié : le Roi, les Princes, tous les Courtisans se livrerent aux plaisirs, comme si tout eût été bien tranquille dans l'Etat. On reçut cependant alors différentes nouvelles, qui paroissoient mériter quelque attention : il y eut entr'autres des mouvemens séditieux à Metz, qui ne tendoient à rien moins qu'à mettre toute la Ville en combustion. Ces menaces de révolte furent regardées

Indolence du Roi pour les affaires de l'Etat.

1575. avec beaucoup d'indifférence. Le Premier Président, qui étoit actuellement à Reims, fut si scandalisé de l'indolence de la Cour, qu'il ne put s'empêcher de faire de vives remontrances; mais tout ce qu'il put dire, ne servit qu'à lui donner une espéce de ridicule : on le regarda, selon l'expression de M. de Thou, comme un homme du vieux tems, qui ne sçavoit pas suspendre le soin des affaires pour se livrer au plaisir : on continua donc de donner des fêtes extrêmement ruineuses, après lesquelles le Roi fit des pélerinages de dévotion, tant à S. Marcoul, que dans les autres endroits consacrés par la piété de ses Prédécesseurs : il se rendit ensuite à Paris, pour y faire de nouvelles dépenses, à l'occasion de son entrée dans cette Ville.

Le Roi pense à faire la paix.

Le goût que ce Prince avoit pour le faste, le luxe, l'inutilité, lui inspira le dessein de faire la paix; mais il s'y prenoit trop tard, pour qu'il fût possible de la conclure d'une façon honorable & avantageuse.

Il se repentit sans doute alors de n'avoir pas suivi les sages conseils que lui avoient donnés les Puissances, sur

les terres desquelles il avoit séjourné 1575.
en revenant de Pologne. L'Empereur, les Vénitiens, & plusieurs même des principales Têtes de son Conseil, lui avoient proposé de commencer son regne par un Edit de Pacification, capable de faire mettre bas les armes aux différens Partis de son Royaume. Ce Prince avoit encore en France une si grande réputation, qu'il auroit pu facilement se concilier les esprits. Les Huguenots auroient eu à la vérité un peu de peine à se soumettre; le souvenir de la Saint Barthélemi leur avoit inspiré beaucoup de haine contre ce Monarque; mais en même tems, ils redoutoient sa bravoure & son intrépidité, & ils auroient pu faire par crainte, ce que l'amour de leur devoir n'auroit peut-être pas été capable de leur inspirer.

Mais ce Prince ayant malheureusement débuté par se rendre méprisable à ses peuples, les Mécontens & les Huguenots se montrerent extrêmement difficiles, lorsqu'on en vint à des négociations. On eut même continuellement les armes à la main; & dans le tems que l'on discutoit de part & d'autre les différentes proposi-

1575. tions qu'on mettoit en avant pour accélerer la paix, on continuoit la guerre à toute rigueur.

Le Roi regardoit ces mouvemens avec la plus grande froideur. Ce Prince efféminé trouvoit alors les armes trop pesantes, il avoit absolument oublié les beaux jours de sa gloire; & s'il chercha à se venger de ses ennemis, ou de ceux qui lui étoient suspects, ce ne fut qu'en employant les voyes les plus odieuses.

Le Roi veut se défaire de son frere & du Maréchal de Montmorenci.

C'est ainsi que ce Monarque, sur le soupçon que le Duc d'Alençon son frere avoit dessein d'attenter à sa vie, résolut de se défaire de ce Prince; & il s'adressa pour cette expédition au Roi de Navarre, comptant que l'idée de se voir par ce moyen rapproché immédiatement du Trône, l'engageroit à commettre un assassinat. Le Roi de Navarre reçut cette proposition avec horreur, & refusa absolument de se prêter à une telle infamie.

Peu après, il chargea Souvré de faire étrangler le Maréchal de Montmorenci, qui étoit toujours détenu à la Bastille, & il lui promit pour récompense la Capitainerie de Vincennes. Souvré accepta la commission,

mais ce ne fut que pour empêcher 1578.
qu'elle ne fût donnée à un autre, qui l'auroit peut-être exécutée trop fidélement; pour lui, il sçut apporter tant de délais, qu'enfin le Roi revint à lui, & eut quelque honte de ces funestes projets qui lui avoient été suggérés par ses Mignons.

Au reste, ce Monarque n'en devint pas plus attentif pour ses propres affaires; de sorte que tout se gouvernant dans le Royaume par le ministére d'indignes Favoris, la Cour se trouvoit continuellement agitée par de nouvelles intrigues. La Reine de son côté, avoit assez d'occupation pour se soutenir en autorité au milieu de tous ces mouvemens. Elle n'aimoit aucune de ces factions, mais elle paroissoit s'attacher à chacune d'elles, pour tâcher de contrebalancer leur crédit les unes par les autres.

Intrigues du Duc de Guise.

Le Duc de Guise lui donnoit alors quelque inquiétude. Il faisoit assiduement sa cour à la jeune Reine, dont il avoit l'honneur d'être parent; & son dessein étoit de tâcher qu'elle se rendît Maîtresse des affaires, comptant par ce moyen se mettre bientôt au-dessus & des Favoris & de la

1575. argent. Il avoit épuisé le trésor de l'épargne, pour enrichir ses Favoris, & il étoit difficile de remédier à ce désordre, aussi promptement que le tems l'exigeoit.

Le Duc de Guise est commandé pour empêcher les Allemans d'entrer dans le Royaume.

Cependant on trouva moyen de former un corps de troupes, en rappellant celles qui étoient en quartier dans différentes Provinces, & l'on en donna le commandement au Duc de Guise. Indépendamment de l'idée qu'on avoit de sa bravoure & de son expérience, plusieurs autres raisons déterminerent unanimement le Conseil à jetter les yeux sur ce Prince, pour lui confier la défense des frontieres. C'étoit par la Champagne que les troupes Allemandes devoient faire leur entrée dans le Royaume : or le Duc de Guise étant Gouverneur de la Province, il étoit naturel qu'on le choisît pour commander les troupes qu'on y envoyoit ; d'ailleurs, c'étoit pour ainsi dire sa propre cause qu'il défendoit. Egalement haï des Mécontens & des Huguenots, il sembloit que c'étoit à lui qu'on en vouloit en particulier ; & le Duc d'Alençon lui-même n'avoit pas été si-tôt éloigné de la Cour, qu'il s'étoit dé-

claré l'ennemi du Duc de Guise & des Princes de sa Maison. On ne pouvoit donc remettre le commandement des troupes dans de meilleures mains, & l'on étoit bien sûr qu'il n'épargneroit rien pour empêcher les Etrangers d'entrer dans le Royaume. 1575.

Le Duc de Guise se prépara aussitôt à partir. Il demanda pour ses Lieutenans Strozzi & Biron, deux Capitaines dont il connoissoit la valeur; & il promit au Roi qu'avec ces deux Seigneurs & les troupes qu'il avoit, il ne tarderoit pas à lui donner des nouvelles de la façon dont il comptoit recevoir les troupes Allemandes.

La Reine-mere entreprend de négocier un accommodement avec le Duc d'Alençon.

Pendant qu'on se préparoit à la guerre, la Reine-mere, selon son usage, entreprit de négocier un accommodement. Son premier soin fut de travailler à réconcilier le Roi avec le Prince son frere: pour cet effet, elle résolut d'aller trouver elle-même le Duc d'Alençon; & afin d'assurer le succès de sa négociation, elle fit sortir de la Bastille les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé, qui étoient intimes du Prince, & dont il avoit demandé l'élargissement dans le

1575. Manifeste qu'il avoit publié aussi-tôt après son évasion. La Reine les mena avec elle en Touraine, où le Duc d'Alençon faisoit actuellement sa résidence.

D'un autre côté, Montmorenci-Thoré, frere du Maréchal, qui étoit sorti de la Cour, il y avoit déja du tems, étoit alors en Allemagne auprès du Prince de Condé. Dès qu'il fut informé de la retraite du Duc d'Alençon, il pressa le départ des troupes Allemandes qu'on y avoit rassemblées; & en attendant que toute l'armée pût se mettre en marche, il engagea le Prince de Condé à envoyer toujours d'avance quelques secours, dont il offrit d'être lui-même le Conducteur.

Montmorenci-Thoré amene des secours au Duc d'Alençon.

Le Prince de Condé lui ayant formé un détachement de deux mille Réitres, de cinq cens Arquebusiers François & de cent Gens-d'armes, Thoré se mit en marche. Il passa le Rhin, traversa la frontiere de Lorraine, entra en Champagne par Langres, & s'avança jusqu'à Attigni sur la riviére d'Aisne. Il fit sur cette route différentes levées, qui augmenterent de beaucoup son détachement; mais

comme il n'étoit pas bien muni d'argent, il y eut à ce ſujet de la part des Réitres quelques mutineries qu'il fallut appaiſer ; il y perdit pluſieurs jours, qui retarderent ſa marche ; & par ce moyen, le Duc de Guiſe eut le tems de prendre ſes meſures pour lui couper le chemin. 1575

La rencontre ſe fit auprès de Château-Thierri, où le Duc de Guiſe envelopa Thoré, de façon qu'il falloit néceſſairement ou ſe rendre, ou en venir aux mains. Thoré prit ce dernier parti, mais ce fut ſans eſpérance d'aucun ſuccès : outre qu'il étoit de beaucoup plus foible que ſon ennemi, ſes Allemans avoient recommencé à ſe mutiner, de ſorte qu'il y avoit tout à appréhender de leur part.

L'action commença par quelques eſcarmouches, qui ne procurerent aucun avantage conſidérable ; mais le Duc de Mayenne, qui avoit voulu accompagner le Duc de Guiſe dans cette occaſion, étant venu tomber avec fureur ſur les troupes Françoiſes de Thoré, il réuſſit à les rompre, après avoir éprouvé une vigoureuſe réſiſtance. Le Duc de Guiſe appuya vivement ſon frere dans cette attaque,

Action entre le Duc de Guiſe & Montmorenci-Thoré.

Défaite de Thoré.

1575. On employa en Conférences tout le mois d'Octobre & une grande partie du mois de Novembre, sans pouvoir conclure autre chose qu'une tréve de six mois, qui ne fut encore accordée qu'à des conditions très-onéreuses pour le Roi; & l'on convint en même tems qu'au mois de Janvier suivant, les Princes, les Seigneurs & les Provinces confédérées, enveroient à la Cour des Députés munis de pleins-pouvoirs pour traiter de la paix.

On fait une tréve.

1576. On commença en effet au mois de Janvier à entrer en négociation; & quoique malgré la tréve les hostilités continuassent toujours, il y avoit néanmoins quelque apparence qu'on pourroit enfin s'accommoder, lorsqu'un nouvel incident dérangea toutes les mesures qu'on avoit prises.

Le Roi de Navarre s'évade de la Cour.

Le Roi de Navarre, qui depuis la fuite du Duc d'Alençon, s'étoit comporté de maniere à ne donner aucun soupçon sur sa conduite, partit subitement de la Cour au commencement de Février. Il gagna promptement l'Anjou & se rendit à Saumur, où il fit publiquement profession de la Religion Protestante, qu'il n'avoit, disoit-il, abandonnée que par la vio-

On avoit cru d'abord la blessure du Duc de Guise extrêmement dangéreuse ; mais on fut bientôt rassuré, & il en fut quitte pour avoir le visage un peu gâté de ce côté-là ; car il lui en resta une cicatrice, qui lui fit donner le surnom de *Balafré* : il est connu sous ce nom dans l'histoire, & on l'appelloit ainsi de son vivant, sans qu'il s'en offensât. 1575.

Il est surnommé *le Balafré*.

Cette *balafre* fournit même aux Catholiques une matiere abondante d'éloges pour les Princes Lorrains. *On se ressouvint*, dit le P. Daniel, *du tumulte de Vassi, où le Duc François, son pere, avoit aussi été blessé au visage par les Huguenots ; & l'on disoit par tout, que la destinée des Princes de cette Maison étoit d'être, non-seulement les Protecteurs, mais encore les Martyrs de la véritable Religion, pour laquelle ils prodiguoient leur sang en toutes rencontres.*

Pendant qu'on travailloit à fermer les passages aux secours que les Etrangers envoyoient au Duc d'Alençon, la Reine s'étoit déja rendue auprès de ce Prince, avec les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé, & l'on travailloit fortement à faire la paix,

1576. en mettre le Duc de Guiſe, qui depuis ſa bleſſure étoit venu réſider à Paris. Ils ſe trouverent enſemble à l'ouverture de la Foire Saint Germain, qui ſe fit le Vendredi troiſiéme de Février; ce fut-là que le Roi de Navarre, qui étoit tout botté pour partir, fit au Duc de Guiſe des careſſes extraordinaires, pour l'engager à faire avec lui le voyage de Senlis; mais le Duc qui étoit tout récemment guéri de ſa bleſſure, ſe ſervit de cette raiſon pour s'en diſpenſer, de ſorte que le Roi ne le preſſa pas davantage.

Ce Prince partit donc ce même jour. Le lendemain, il courut le cerf toute la journée, & étant revenu à Senlis ſur le ſoir, il en ſortit auſſitôt, après avoir chargé un Gentilhomme nommé Saint-Martin, de rendre au Roi une Lettre, dans laquelle, en faiſant de grandes excuſes de ce qu'il étoit parti ſans prendre congé de Sa Majeſté, il l'aſſuroit en même tems que ni lui, ni les ſiens, n'avoient aucun deſſein contraire à ſon autorité, ni à la tranquillité publique.

L'évaſion de ce Prince fit grand bruit à la Cour, & remplit de joye les

les Huguenots & les Catholiques mécontens. A l'égard de la Reine, elle ne parut pas s'en inquiéter beaucoup. Au contraire, la connoissance qu'elle avoit du cœur humain & des différens ressorts qui l'animent, lui fit pressentir, que plus il y auroit de personnages considérables à la tête du parti qui lui étoit opposé; plus aussi il y avoit à présumer qu'il y auroit bientôt de la jalousie & de la mésintelligence. 1576.

Le Prince de Condé amene des troupes au Duc d'Alençon.

Ils avoient cependant alors une armée formidable composée de trente-cinq mille hommes, tous soldats d'élite, que le Prince de Condé venoit d'amener au Duc d'Alençon. Mais ce corps de troupes, qui risquoit de perdre beaucoup de son mérite, sous un Général qui ne sçavoit, ni commander, ni se faire obéir, devint totalement inutile par les menées artificieuses de la Reine-mere, qui négocia si habilement auprès de son fils, qu'elle réussit enfin à le détacher du reste de ses Confédérés.

Jalousie entre les Chefs de la Confédération des Huguenots

D'ailleurs, la jalousie se mit parmi les Chefs, comme cette Princesse l'avoit prévû. Le Duc d'Alençon voyoit avec chagrin, que les Officiers

1576. & les troupes en général, avoient bien plus de considération pour le Roi de Navarre que pour lui ; d'un autre côté, le Prince de Condé ressentoit quelque peine de ne plus tenir le premier rang, dans une armée qu'il avoit formée avec tant de soin & de travail. Le Maréchal Damville, qui étoit un autre Chef extrêmement nécessaire aux Confédérés, par le crédit qu'il s'étoit acquis dans le Languedoc, redoutoit la présence des Princes, parce que son autorité ne pouvoit qu'en souffrir beaucoup ; & plus encore, parce qu'il voyoit bien que l'on comptoit payer les troupes sur les levées d'argent qu'il avoit faites dans sa Province, & il n'auroit pas été fâché d'en garder pour lui la plus grande partie.

& des Mécontens.

Chacun des principaux Confédérés ayant ainsi ses raisons particulieres, pour ne pas souhaiter que la guerre s'entamât avec trop d'ardeur, il ne fut pas difficile de les porter à un accommodement. La Reine y réussit, en leur faisant entrevoir aux uns & aux autres, les avantages personnels qu'ils retireroient en se prêtant à la paix. Le Duc d'Alençon fut le pre-

mier à entrer en négociation. Il y eut à ce sujet des Conférences à Moulins, dans lesquelles il fut arrêté, que les Confédérés enverroient des Députés à la Cour pour conclure un Traité. 1576. Conferences pour la paix.

La Reine ayant voulu conférer elle-même avec les Députés, les affaires ne traînerent point en longueur, parce qu'elle accorda presque tous les articles que les Confédérés proposerent, bien résolue néanmoins de ne rien tenir que ce qu'elle jugeroit à propos.

Traité en faveur des Protestans.

Les Conférences furent terminées le quatorziéme de Mai, par un Traité qui contenoit soixante & trois articles. On accorda aux Huguenots liberté entiere de conscience, & l'exercice public de leur Religion, sans aucune modification. On rétablit la mémoire de l'Amiral de Coligni, de Briquemaut, Cavagnes, Montgommeri, des Favoris du Duc d'Alençon & autres, qui avoient été condamnés à mort sous prétexte de conspiration. Le Duc d'Alençon, le Prince de Condé, le Roi de Navarre, le Maréchal Damville & autres, furent reconnus pour bons & fidéles sujets. Il y eut outre cela des articles parti-

1576. culiers, par lesquels on rendit au Prince de Condé le Gouvernement de Picardie : on augmenta aussi l'apanage du Duc d'Alençon, & on lui donna les Duchés d'Anjou, de Touraine, de Berri, avec le Comté du Maine. Ce Prince prit dèslors le nom de Duc d'Anjou, & c'est ainsi que je l'appellerai dans la suite.

Le Duc d'Alençon prend le nom de *Duc d'Anjou.*

Cet Edit de pacification, qui étoit le quatriéme que l'on publioit depuis le commencement des guerres civiles, n'eut pas plus de succès que les précédens. Les Parties opposés conserverent toujours leurs défiances réciproques ; & si l'on parût de part & d'autre mettre bas les armes, ce ne fut qu'avec la précaution de se tenir en état de les reprendre au premier signal.

De tous les articles qui composoient le Traité de paix, il n'y eut presque d'observés que ceux qui regardoient le Duc d'Anjou. La Reine vouloit le ramener à la Cour & l'y conserver. Il y revint en effet, & fut reçu du Roi son frere, avec les démonstrations de la joye la plus sensible.

Le Roi de Navarre & le Prince de

Condé, s'attendoient aussi de ressentir bientôt les avantages qu'on leur avoit faits par le Traité; mais ils n'eurent pas lieu d'être contens de la Cour. Le Prince de Condé, loin d'être mis en possession du Gouvernement de Picardie, comme on lui avoit promis, ne put pas même obtenir la Ville de Peronne, qu'on lui avoit assignée pour sa demeure. Il se retira en Guyenne avec le Roi de Navarre, dans la résolution de se venger de ce manque de parole, lorsque l'occasion s'en présenteroit. 1576.

Mécontentement du Roi de Navarre & du Prince de Condé.

Cependant, malgré le peu d'égards qu'on avoit pour ces Princes, la Reine avoit dessein de faire une tentative, pour les détacher des Huguenots. Elle vouloit même aller en Guyenne, pour conférer avec eux, c'est-à-dire, pour les tromper l'un & l'autre; mais tout bien examiné, elle fit réflexion que c'étoit mal prendre son tems, que de chercher à les ramener à l'instant même qu'on venoit de leur manquer de parole; ainsi elle ne fit point ce voyage.

Pendant que cette Princesse méditoit de diviser les Chefs des différens Partis, il s'éleva une faction bien

1576. plus dangéreuse & mieux soutenue que toutes celles qui avoient paru jusqu'alors. C'est cette union fameuse connue d'abord sous le nom de *Sainte Ligue*, parce qu'elle avoit pour motif apparent, la défense de la Religion Catholique; mais à qui l'on donna dans la suite le simple nom de LIGUE, lorsqu'on eut découvert qu'elle n'avoit pour principal mobile que l'ambition & les vûes criminelles de ses Chefs. On ne pouvoit en effet accorder le nom de *Sainte* à une malheureuse confédération, qui n'étant fondée que sur la désobéissance & la révolte, ne pouvoit qu'exciter bientôt un embrasement universel dans le Royaume.

Origine de la Ligue.

Cette Ligue, qui fut l'ouvrage des Guises, avoit été projettée, il y avoit déja long-tems, par le Cardinal de Lorraine, dans le tems qu'il étoit au Concile de Trente. Ce Prélat y avoit représenté l'état déplorable, où la Religion se trouvoit depuis la mort de Henri II, qui n'avoit laissé que des enfans en bas âge. Les Huguenots paroissant alors vouloir profiter de cette minorité pour s'établir dans le Royaume, le Cardinal avoit proposé

Elle est projettée par le Cardinal de Lorraine.

de faire une confédération de tous 1576.
les Princes Chrétiens, sous l'autorité du Pape, lequel choisiroit dans le Royaume un Sujet d'une naissance assez illustre & d'un mérite assez éclatant, pour entreprendre la ruine des Protestans.

Ce Sujet n'auroit pas été difficile à trouver. Le Cardinal avoit eu soin d'exalter la valeur, les exploits, la prudence, la piété du Duc de Guise son frere, Prince qui d'ailleurs joüissoit à juste titre de la plus haute réputation; ainsi le choix seroit tombé sur lui : mais ce Prince ayant malheureusement été assassiné pendant le siége d'Orléans, sa mort dérangea toutes les idées du Cardinal. Il ne pensa plus qu'à faire terminer au plus vîte le Concile, afin de revenir en France travailler à soutenir la grandeur de sa Maison, qui n'étoit alors étayée que par des enfans encore bien jeunes.

L'aîné de ces enfans, qui est celui dont il s'agit ici, étant venu en âge, le Cardinal avoit repris ses anciennes idées; mais dans le tems qu'il étoit occupé à renouer ce projet, il mourut lui-même, & laissa à son Neveu

1576. l'honneur de ce grand établissement.

Le Duc de Guise travaille à former la Ligue.

Le scandale que le dernier Edit de pacification avoit excité parmi les Catholiques, fut une occasion favorable pour jetter les fondemens de ce projet. Le Duc de Guise ne jugea cependant pas à propos de rien faire par lui-même; il se contenta d'agir par ses Emissaires; mais il les avoit si bien choisis, que tout lui réussit peut-être beaucoup mieux, que s'il eût paru en personne.

Il en avoit dans la Noblesse & dans le Tiers Etat; ceux-ci se répandirent parmi les Bourgeois, & travaillerent habilement à les indisposer contre le dernier Traité. On eut soin de le représenter, comme la chose du monde la plus préjudiciable à la Religion; on leur fit voir que cette malheureuse paix, étoit également honteuse & injuste en elle-même; que la Reine ne l'avoit faite, que pour rappeller auprès d'elle le Duc d'Anjou, son fils; & qu'elle avoit tout sacrifié à la tendresse qu'elle avoit pour ce Prince: on ajoûtoit, que la Cour s'appercevoit bien du tort qu'elle avoit eu de souscrire à un Traité si odieux; qu'on ne pensoit même qu'à le rompre;

mais qu'on prenoit à cet effet de fauſ- 1576.
ſes meſures, auſſi pernicieuſes que le mal auquel on vouloit remédier.

Tels furent les diſcours que l'on répandit parmi le peuple. On parla auſſi contre la conduite de la Reine & de ſon Conſeil ; le Roi même ne fut pas épargné : malheureuſement pour ce Prince, on n'avoit pas de peine à le rendre mépriſable à ſes Sujets ; il faiſoit lui-même tout ce qu'il falloit pour révolter tous les eſprits. On ne manqua pas en même tems d'exalter le mérite du Duc de Guiſe, qu'on repréſentoit comme étant preſque le ſeul qui fût en état de remédier à tant de déſordres ; mais dont la Cour paroiſſoit alors ne plus écouter les conſeils, puiſqu'on avoit conclu une paix, à laquelle il n'auroit jamais eu la foibleſſe de conſentir, ſi on l'eût conſulté.

Pour relever l'Etat & la Religion dans des conjonctures auſſi critiques, on jetta dans le Public les propoſitions de former une Ligue ſecrete, dont l'objet ſeroit de défendre la Religion contre les Proteſtans, dont le parti ſe fortifioit de jour en jour ; & en même tems de réformer dans

1576. le Gouvernement, ce que l'indolence du Souverain y laissoit glisser de défectueux : tout cela devoit se faire de l'aveu du Souverain Pontife & sous la protection du Roi d'Espagne, qui promettoit des secours d'hommes & d'argent, pour accélérer la ruine du parti Huguenot.

Quels furent les premiers auteurs de la Ligue à Paris.

Les premiers auteurs des mouvemens qui se firent à Paris en faveur de cette union singuliere, furent Pierre de la Bruyere, & Matthieu son fils; le premier étoit Parfumeur, l'autre Conseiller au Châtelet. Ils gagnerent insensiblement beaucoup de monde parmi le peuple : quelques riches Bourgeois s'étant joints à ces séditieux, ces Assemblées qui étoient d'abord assez mal-composées, se trouverent bientôt remplies de gens graves, vraiment zélés pour le bien de la Religion & de l'Etat ; mais d'ailleurs aveuglés par ce même zéle, qui ne leur laissoit pas la liberté de voir à quels dangers une pareille confédération alloit exposer le Royaume.

Comme les Emissaires des Guises avoient eu soin d'avertir, que ces Assemblées se tenoient du consentement

tacite de Sa Majesté, qui étoit bien aise que l'on prît des mesures pour rompre une paix, qu'elle n'avoit approuvée que par contrainte, la plûpart des Associés ne demanderent point de plus amples éclaircissemens; mais quelques-uns des plus sages, ayant remarqué qu'il n'y avoit à leur tête aucune personne de marque, commencerent à concevoir quelques soupçons. Ils consulterent à ce sujet le Premier Président, & ce Magistrat ayant répondu que ces sortes d'entreprises n'étoient point encore venues à sa connoissance, & qu'il doutoit fort qu'elles pussent être approuvées par Sa Majesté, la plûpart se retirerent, & empêcherent même plusieurs de leurs amis d'entrer dans cette union. Cette défection n'empêcha pas ceux qui avoient commencé à former cette faction, de continuer toujours leurs menées, & ils réussirent à rassembler un nombre considérable de signatures. 1576.

Le Duc de Guise ne paroissoit point dans tous ces mouvemens, il sembloit au contraire regarder tout ce qui se passoit avec beaucoup d'indifférence; mais personne n'étoit mieux instruit

1576. des détails, & il n'attendoit qu'une occasion favorable pour se montrer.

Le Roi d'Espagne négocie avec le Duc de Guise en faveur de la Ligue.

Il fut encore bien plus animé à la poursuite de son projet, par des conférences qu'il eut avec le fameux Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, & frere de Philippe II, alors Roi d'Espagne. Ce Prince ayant été envoyé dans les Pays-bas par Philippe son frere, pour gouverner ces Provinces, avoit été chargé par ce Monarque de passer *incognito* en France, d'y voir le Duc de Guise, & de le confirmer dans la résolution, où il étoit de se mettre à la tête de la Ligue, & de l'assurer que l'Espagne le soutiendroit de toutes ses forces.

Dom Juan, muni de ces instructions, résolut d'en faire usage à son profit. Ce Prince voyant le Roi d'Espagne son frere, sans enfans mâles, crut qu'il lui seroit facile de s'approprier une partie de sa succession, en s'emparant de la Souveraineté des Pays-Bas. Ainsi, au lieu de servir le Roi d'Espagne qui favorisoit la Ligue, dans l'espérance qu'à la faveur des troubles de la France, il pourroit se saisir de quelque démembrement de ce grand Etat, Dom Juan forma le

Il est trompé par Dom Juan son Négociateur.

dessein de négocier pour lui-même, & de se servir de la Ligue, pour se soustraire à la domination du Roi d'Espagne; & comme d'ailleurs il se doutoit bien jusqu'où le Duc de Guise pourroit porter ses vûes ambitieuses, il prit le parti de traiter avec lui dans le plus grand secret, & de l'amener au point de se promettre des secours respectifs, pour faire réussir leurs desseins. 1576.

Entrevue de Dom Juan & du Duc de Guise.

L'entrevûe de ces Princes se fit à Joinville; après plusieurs conférences, ils firent un Traité double qu'ils signerent l'un & l'autre. Ils en garderent chacun un Exemplaire, accompagné des instructions sur les moyens dont ils prétendoient se servir, pour parvenir à leurs fins. Dom Juan partit aussi-tôt pour la Flandre, dans le dessein d'y jetter au plutôt les fondemens de ce grand ouvrage.

Le Duc de Guise de son côté, voyant son projet prendre des couleurs si favorables, imagina de nouveaux moyens pour le répandre dans tout le Royaume. Il s'attacha principalement à la Picardie, dont par le Traité, on avoit promis le gouvernement au Prince de Condé, & la Ville

1576. les Loix du Royaume. Dans les autres formules au contraire, tout ne respiroit que la rébellion; & l'on ne devoit avoir d'égard aux ordres du Souverain, soit pour la police, soit pour la guerre, qu'autant qu'ils seroient revêtus de l'attache du Chef de la Ligue.

La Ligue est signée à Peronne.

D'Humieres fut long-tems à rédiger son projet, & enfin il le produisit dans une Assemblée nombreuse, qu'il convoqua dans la Maison de Ville de Peronne, où la formule d'association fut signée le treiziéme de Février 1577. Cette piéce commence & finit par un serment. Le commencement étoit conçu en ces termes :

Formule du serment de la Ligue.

Au nom de la Saincte Trinité & de la Communication du précieux Corps de Jesus-Christ, avons promis & juré sur les saintes Evangiles, & sur nos vies, honneurs & biens, d'en suivre & garder inviolablement les choses ici accordées, & par nous soubsignées, sur peine d'estre à jamais déclarez parjures, infâmes, & tenus pour gens indignes de toute Noblesse & honneur.

On lit ensuite les différens articles, dont les principaux tendent à faire voir que les guerres & divisions in-

testines avoient tellement affoibli & épuisé le Souverain, qu'il n'étoit plus en état de faire, ni les dépenses, ni les efforts nécessaires pour conserver la Religion, & pour maintenir la tranquillité parmi ses peuples. Qu'ainsi il étoit nécessaire que les bons & fidéles Sujets se réunissent ensemble, & qu'ils sacrifiassent & leurs biens & leur vie même, pour le maintien de la Religion Catholique, & pour la conservation de l'autorité du Roi & de ceux qu'il lui plaira d'employer. 1576.

Il y avoit un article particulier, par lequel on promettoit d'exécuter fidélement, & de faire exécuter les résolutions qu'on alloit prendre dans l'Assemblée des Etats Généraux, qui se tenoit actuellement à Blois. Les autres articles contenoient le détail de ce que chacun, soit Bourgeois, soit Gentilhomme, devoit fournir tant en hommes qu'en argent, pour la cause commune, & en général tout ce qu'on devoit faire pour la levée & l'entretien des troupes.

On y parloit aussi de la conduite qu'on devoit tenir avec les Huguenots. Cet article y est énoncé d'une façon assez sage; car quoique l'asso-

1576. ciation fût absolument contr'eux ; cependant on s'engageoit à ne point molester ceux qui voudroient se contenir, & qui ne contreviendroient en aucune façon à ce qui seroit ordonné par Sa Majesté après la tenue des Etats.

La conclusion de cette formule étoit énoncée en ces termes : *Ce jourd'hui treiziéme jour de Février, l'an mil cinq cens soixante & dix-sept. Nous soubsignez estant congregez & assemblez en l'Hôtel de la Ville de Peronne, suivant l'Ordonnance de Haut & Puissant Seigneur Messire Jacques de Humieres, Chevalier de l'Ordre du Roy nostre Sire, Conseiller en son Conseil privé, son Chambellan ordinaire, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, Gouverneur & Lieutenant Général pour Sa Majesté, de Peronne, Montdidier & Roye, & Chef de la Sainte Ligue & association Catholique en Picardie ; avons audit Seigneur presté le serment, & juré sur les saintes Evangiles, de garder inviolablement & de poinct en poinct les articles cy-devant escripts de ladite association & sainte Ligue, & ce pour le Corps & Habitans d'icelle Ville représentant iceulx. Fait*

en la Chambre de ladite Ville, le jour & an dessus-dits; & si avons tous signé. 1576.

Louis de la Tremouille etablit la Ligue en Poitou.

Pendant que les projets du Duc de Guise prospéroient ainsi dans la Province de Picardie, par les intrigues de d'Humieres, les amis qu'il avoit dans les autres Provinces, avançoient aussi ses affaires avec tout le zéle dont ils étoient capables. Louis de la Trémouille, Duc de Thouars, le plus puissant Seigneur du Poitou, signa la Ligue à la tête d'environ soixante Gentilshommes de la Province, & il trouva bientôt moyen d'engager dans ce parti quantité de Noblesse de Touraine.

On avoit résolu, & c'étoit même un des points sur lequel on prêtoit serment, de ne réveler à qui que ce soit les articles de cette association; mais lorsqu'elle eut été communiquée à tant de monde, ce ne fut plus un secret: on vit bientôt les Catholiques se mettre en mouvement de toutes parts, & l'on commença à maltraiter les Huguenots dans différentes Provinces; de sorte que, quand ils voulurent tenir des Assemblées, conformément à la permission qu'ils en avoient par

1576. l'Edit de pacification, le peuple se mutina, & les empêcha de joüir de ce privilége.

Etats de Blois.

Tandis que la Ligue prenoit ainsi de jour en jour de nouveaux accroissemens, on étoit occupé à Blois à tenir les Etats Généraux (a). Les Huguenots avoient sollicité fortement pour la tenue de cette Assemblée, dans laquelle ils espéroient être les plus forts, à cause de leur confédération avec les Catholiques mécontens: mais la nouvelle faction, plus forte que toutes celles qu'on avoit vûes jusqu'alors, fit des mouvemens si bien entendus, que le résultat de cette Assemblée fut en tout point contraire aux espérances des Protestans.

Le Duc de Guise, en faisant agir ses Emissaires, pour la propagation de la Ligue, avoit en même tems tout préparé pour se rendre maître des délibérations des Etats. Il avoit eu soin que les Députés fussent tous ou engagés dans la Ligue, ou du moins très-Catholiques; & de plus, il avoit eu l'attention d'envoyer dans les Provinces des

(a) Les Etats de Blois s'ouvrirent le sixiéme de Décembre 1576, & finirent au commencement de Mars 1577.

Mémoires secrets, sur lesquels on dressa les cahiers des Députés; pour lui, il continuoit toujours à ne point paroître se mêler de toute cette intrigue, & il sembloit que plus il excitoit de mouvement dans le Royaume, plus il acquéroit de tranquillité. 1576.

Il laissa même ouvrir les Etats à Blois, sans s'y trouver. Assuré, comme il l'étoit, des dispositions du plus grand nombre des Députés, tout lui répondoit du succès, sans que sa présence fût nécessaire. D'ailleurs en restant à Paris, éloigné de la Cour, il pouvoit plus facilement s'occuper de la grande affaire de la Ligue, & entretenir exactement dans les Provinces les correspondances avec ses Emissaires.

Dès les premieres séances des Etats, il se passa quelques événemens bien capables de réveiller le Roi de la profonde léthargie dans laquelle il languissoit à l'égard des affaires de son Royaume. Dans la salle, où les Députés du Clergé s'assembloient, on trouva sous la table un billet qu'on remit à l'Archevêque de Lyon, Chef de cette députation. Par cet écrit, on avertissoit ce Prélat de demander au Roi entr'autres articles, que Sa Ma-

1576. jesté s'engageât de faire observer tout ce qui seroit décidé dans les Etats. La chose ayant été proposée au Roi, ce Prince répondit qu'il ne pouvoit raisonnablement y souscrire, parce qu'il ne sçavoit point quelles seroient les propositions qu'on devoit lui faire.

Le Roi est informé des desseins de la Ligue.

Cette premiere démarche, qui ne l'avoit point absolument étonné d'abord, parut ensuite lui faire une vive impression, lorsqu'il réfléchit sur les avis qu'on lui avoit donnés plus d'une fois, au sujet d'une Ligue qui se formoit sourdement dans ses Etats. Projet dont il ne connut que trop la réalité, par un Mémoire qui lui fut envoyé d'Espagne, par Jean de Vivonne de S. Goart, son Ambassadeur dans cette Cour.

Mémoire contenant les projets de la Ligue.

Ce Mémoire contenoit en substance, que la situation déplorable où la France se trouvoit alors, démontroit assez que la postérité (*a*) de Hugues Capet, n'avoit pas hérité de la Bénédiction Apostolique, accordée seulement aux Princes (*b*) descendans de

(*a*) C'est-à-dire, les Princes de la Maison de Valois & de Bourbon.

(*b*) Les flatteurs des Princes Lorrains,

Charlemagne, & que le Royaume seroit toujours en proye aux désordres & à l'hérésie, tant que la Couronne resteroit dans la famille des Capetiens. 1576.

Qu'il étoit aisé de voir que la race des Capets portoit manifestement le sceau de la réprobation ; les uns étant privés de sentiment & de bon sens ; les autres étant proscrits pour leur hérésie & rejettés de la Communion Ecclésiastique.

Qu'au contraire, les rejettons du sang de Charlemagne, étoient remplis de vertus, de valeur & de sagesse, & capables d'exécuter les plus hautes entreprises.

Après un long détail d'invectives pour les uns & d'éloges pour les autres, l'Auteur du Mémoire entroit en matiere ; & pour parvenir au but qu'il avoit en vûe, il proposoit d'exciter d'abord quelques émotions parmi le peuple, par le ministere des

les faisoient descendre de Charlemagne en ligne directe. En conséquence, ces Princes prétendoient avoir droit à la Couronne de France, à l'exclusion des Descendans de Hugues Capet, qui, selon eux, avoit usurpé la Couronne sur le Successeur légitime.

1576. Prédicateurs, qui devoient partout se déchaîner contre les Huguenots.

En même tems, on supplioit Sa Majesté de ne pas s'inquiéter de ces mouvemens, mais de remettre au Duc de Guise toute la conduite de cette affaire, & qu'alors ce Prince travailleroit à engager dans la Ligue la Noblesse & les Villes du Royaume, & qu'il feroit préter serment qu'on ne reconnoîtroit que lui pour Chef : qu'il auroit soin que les Curés des Campagnes tinssent un registre exact de ceux de leurs Paroisses, qui seroient en état de porter les armes ; qu'il leur envoiroit des Officiers pour les commander ; & que par le moyen des Confesseurs, on les instruiroit de ce qu'ils auroient à faire, en leur faisant toujours entendre qu'on ne les employoit que pour les intérêts de la Religion.

Qu'à l'égard des Etats Généraux, dont les Protestans avoient demandé la convocation, on tâcheroit de les faire tenir au plutôt ; mais que préalablement on écriroit dans toutes les Provinces, afin qu'on ne députât à cette Assemblée que des gens sûrs, & affectionnés au S. Siége & au Roi Catholique.

Cet

Cet article qui montroit assez clairement que la confédération dont il s'agissoit, étoit concertée avec le Pape & le Roi d'Espagne, étoit suivi de plusieurs autres, dans lesquels il s'agissoit de procéder au plutôt contre les Princes Capétiens. On comptoit commencer par le Duc d'Anjou, frere du Roi. Sa Majesté devoit nommer des Commissaires, qui jugeroient ce Prince & ses complices; & pour rendre supportable la Sentence que l'on espéroit qui seroit rendue, on proposoit l'exemple du Roi d'Espagne lui-même, qui venoit de faire mourir Dom Carlos, son propre fils, pour les raisons que tout le monde sçait. 1576.

Le Duc de Guise devoit se mettre alors à la tête des troupes de la Ligue, réduire les Places rebelles, fortifier les grandes Villes, & en même tems se concilier l'affection des peuples & de la Noblesse, & ensuite de l'avis & par la permission du Pape, renfermer le Roi lui-même dans un Monastere, comme autrefois Pepin avoit fait à l'égard de Childeric. *Et par ce moyen*, conclud l'Auteur de ce Mémoire, *ayant rejoinct & réuny l'héritage temporel de la Couronne à ceux de*

1576. *la Bénédiction Apostolique, qu'il* (le Duc de Guise) *possede maintenant pour tout le reste de la succession de Charles le Grand; il fera que le S. Siége sera pleinement recognu des Estats du Royaume, sans restriction ou modification, en abolissant lors les priviléges & libertez de l'Eglise Gallicane. Ce qu'il promettra & jurera auparavant.*

Les différens articles contenus dans ce Mémoire, formoient les instructions qu'un Avocat nommé David, fut chargé de porter à Rome au Cardinal de Pellevé, grand ami du Duc de Guise & de ses partisans. Cet Avocat étant venu à mourir, lorsqu'il retournoit en France, on trouva cet Ecrit dans ses papiers. Les Huguenots l'ayant découvert, trouverent moyen d'en faire des copies, & de les répandre. Le Roi même en eut connoissance; mais le projet parut tellement hors de vraisemblance, qu'on soupçonna d'abord les Huguenots de l'avoir imaginé, pour rendre suspect le Duc de Guise. Ainsi on n'y ajoûta pas beaucoup de foi; mais lorsque l'Ambassadeur de France eut informé Sa Majesté, que ce Mémoire avoit été présenté au Roi d'Espagne, la chose

parut extrêmement sérieuse, & il fallut penser à mettre en œuvre les moyens les plus capables de rompre les mesures des factieux. Le Roi, la Reine-mere, & Morvilliers Garde des Sceaux, tinrent à ce sujet plusieurs conférences, dans lesquelles, après avoir inutilement réflechi sur la façon dont on s'y prendroit pour détruire la Ligue dont ont étoit menacé, on trouva que la situation des affaires ne permettoit pas de sévir avec un certain éclat, & que ce que l'on pouvoit faire de mieux dans les conjonctures actuelles, étoit de tâcher d'affoiblir ce Parti, en l'empêchant de prendre le Duc de Guise pour son Chef. Ainsi le Roi, loin de s'élever contre la Ligue, déclara au contraire qu'il vouloit en être le Chef, & il chargea le Duc de Mayenne d'informer les Etats de ses dispositions à cet égard, & de lui en rendre compte. 1576.

Le Roi se déclare Chef de la Ligue.

Les Etats accepterent avec beaucoup de reconnoissance, la proposition du Roi. En conséquence, ce Prince signa la Ligue à la tête de tous les Seigneurs de la Cour. Immédiatement après, il l'envoya à Paris, &

1576. ensuite dans les Provinces, pour la faire recevoir. Tel fut le moyen dont le Roi se servit, pour supplanter le Duc de Guise, & empêcher que les factieux ne le missent à leur tête. Ce Monarque crut avoir fait un grand coup, que de se déclarer Chef de la Ligue; mais on verra par la suite de cette histoire, qu'il n'en fut que l'esclave, & enfin la victime.

Le Duc de Guise, qui n'étoit point encore arrivé à Blois, fut charmé d'apprendre la démarche que le Roi venoit de faire en faveur de la Ligue. Il y perdoit à la vérité la premiere place; mais comme il étoit bien sûr de la reprendre, quand les conjonctures l'exigeroient, il lui suffit alors de voir son projet autorisée, c'étoit tout ce qu'il souhaitoit pour le présent. Ce Prince se rendit enfin aux Etats peu après ce grand événement. Il y trouva les esprits violemment agités au sujet du dernier Edit de pacification.

Les Etats révoquent le dernier Edit de pacification.

Dès les premieres Conférences, il s'étoit agi de le révoquer, & il le fut en effet dans les suivantes, malgré les mouvemens que se donnerent les Députés du Roi de Navarre & du

Prince de Condé, & quelques Ministres qui étoient venus avec eux. Ils avoient résolu d'abord de faire des remontrances au nom des Princes qui les avoient envoyés; mais comme ç'auroit été reconnoître en leur nom la légitimité des Etats, ils prirent le parti de protester contre cette Assemblée, dans la convocation de laquelle ils prétendoient qu'on n'avoit point observé les formalités requises, ni consulté les Loix du Royaume.

On ne parut pas s'inquiéter beaucoup de cette protestation, cependant on résolut de négocier avec les Princes. Les trois Ordres qui composoient les Etats, leur envoyerent des Députés, pour les engager à venir à Blois, & en même tems pour les prévenir sur le parti qu'on avoit pris de défendre l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique; on les exhortoit en conséquence de commencer par rentrer eux-mêmes dans le sein de la Communion Romaine, qu'ils avoient abandonnée. 1577.

Ce fut pendant le cours de cette inutile négociation, que le Roi prit enfin le parti de s'unir à la décision des Etats, & de prononcer avec eux

1577. la révocation du dernier Edit de pacification; mais ce ne fut pas sans beaucoup de difficulté. Ce Prince & la Reine sa mere, étoient peu d'accord entr'eux, ils changeoient même fort souvent d'avis; & enfin après que cette affaire eut été long-tems discutée dans différens Conseils, le Roi, avant de rien conclure, voulut encore que chacun de ses Conseillers donnât son opinion par écrit.

Le Roi a peine à souscrire à la décision des Etats.

Les avis se trouverent assez uniformes. Aucun des Opinans ne parla contre la révocation de l'Edit, parce que les Etats s'étant décidés à cet égard, ç'auroit été s'exposer mal-à-props, que de s'élever contre cette décision. Aussi personne ne s'avisa de rien dire de contraire; bien loin delà, tous en firent l'éloge, & il n'y eut de variété que dans la façon dont on s'y prendroit, pour soutenir la guerre qui devenoit inévitable en conséquence.

Le Pere Daniel, en parlant de ces différens avis, dit que celui du Duc de Guise fut très-court & très-enveloppé, & qu'il s'y excusoit même de dire son sentiment, de peur, disoit-il, que son peu d'expérience ne lui fît

prendre un mauvais parti ; mais M. de Thou, qui dit avoir eu long-tems entre les mains les papiers originaux des Consultans, fait voir au contraire que les Princes Lorrains s'énoncerent très-clairement. Ils ne s'amuserent point comme les autres à faire l'éloge de la décision des Etats. Ils ne s'attacherent dans leur avis qu'à en presser l'exécution ; & pour y réussir, outre les troupes que le Roi avoit à son service, ils lui offrirent les levées secretes qu'on faisoit dans les Provinces au nom de la Ligue, & ils lui conseillerent de s'en servir pour cette guerre : on voit dans cette opinion un parti bien pris, & un sentiment assez dévelopé. Le Roi le trouva tel : aussi, dit M. de Thou, ce Prince commença-t'il à redouter tout de bon les Guises. Il les trouva trop instruits sur les mouvemens de la Ligue, & sur les progrès des levées de troupes qu'il ne croyoit pas si avancées. Dès-lors il résolut de prendre des moyens pour abaisser ces Princes ambitieux & remuans ; mais il ne fit que les aigrir contre lui, sans altérer en aucune façon le crédit qu'ils avoient parmi les peuples. 1577.

1577. Ce Prince commença même pendant la tenue des Etats à donner quelque mortification aux Princes Lorrains. Le souvenir de ce qui s'étoit passé entre le Duc de Montpensier & le Duc de Guise, dans le tems du Sacre au sujet de la préséance, fit imaginer au Roi de donner une Déclaration, par laquelle il ordonna que dans la suite les Princes du Sang auroient le pas sur tous les autres Pairs, quelqu'anciens qu'ils fussent. Cette Déclaration fut enrégistrée peu après au Parlement, & a toujours été exécutée dans la suite.

Le Roi ordonne la préséance des Princes du Sang au-dessus des Pairs.

Le Duc de Guise affecta de ne point faire attention au dessein qu'avoit Sa Majesté, en faisant un tel réglement, qui en effet ne le regardoit pas plus en particulier, que les autres Pairs du Royaume. Son objet principal étoit le progrès de la Ligue, & il eut à cet égard toute la satisfaction qu'il pouvoit souhaiter. Sur toutes les propositions qui furent faites, soit pour la réformation de l'Etat ; soit pour fournir des subsides au Roi, il n'y eut rien de décidé : au contraire, l'affaire de la Ligue passa presqu'unanimement, il sembloit que ce fût pour

cela seul que l'on eût convoqué cette 1577.
illustre Assemblée, & l'on se sépara sans avoir conclu autre chose, que la signature de cette singuliere Confédération.

La guerre contre les Huguenots, étant une suite nécessaire de tous ces arrangemens, on arma de part & d'autre. Le Roi fit cependant quelques tentatives pour appaiser les Protestans. Il donna une Déclaration, par laquelle il sembloit, pour ainsi dire, s'excuser d'avoir défendu dans son Royaume l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique. Il déclara que c'étoient les Etats qui avoient prononcé sur cet article, & qu'il n'avoit pu se refuser à la demande qu'ils lui avoient faite d'acquiescer à leur décision; qu'au reste, son intention n'étoit pas que l'on usât d'aucune violence à l'égard des Protestans; qu'il les regardoit tous comme ses fidéles sujets; qu'il les prenoit sous sa protection, & qu'il défendoit absolument qu'on les molestât de quelque maniere que ce pût être.

Les Protestans parurent peu touchés de toutes ces raisons, & ils ne crurent pas devoir se tranquilliser en

1577. conséquence de promesses aussi vagues, surtout pendant qu'ils voyoient les préparatifs qu'on faisoit pour la guerre, & que d'un autre côté, les Emissaires des Guises agissoient vivement dans les Provinces, pour y faire accepter la Ligue. Bien loin donc de se laisser amuser par de vaines paroles, ils résolurent de mettre tout en œuvre pour se soutenir; & ils commencerent par dresser une contre-Ligue, dont le Prince de Condé fut déclaré Lieutenant, sous l'autorité du Roi de Navarre. Cette démarche, si hardie par elle-même, fut accompagnée d'un Manifeste extrêmement vif, dans lequel le Prince se livra sans mesure à toute la véhémence de son humeur, & du zéle qu'il prétendoit avoir pour sa Religion.

Les Protestans font une contre-Ligue.

Ce fut alors que le Roi mit sur pied deux armées. Il donna le commandement de la premiere au Duc d'Anjou, qui l'accepta avec d'autant plus de plaisir, qu'il avoit actuellement autant d'aversion pour les Huguenots, qu'il avoit eu d'inclination pour eux par le passé. On avoit réussi à lui faire accroire qu'ils avoient voulu attenter sur sa personne dans le

Le Roi leve des troupes contre les Huguenots.

tems qu'il étoit avec eux. D'ailleurs, il en vouloit en particulier au Prince de Condé, qui avoit souvent parlé de lui avec mépris, & qui se faisoit un plaisir de le contrefaire & de le tourner en ridicule. 1577.

Le Duc de Guise auroit fort souhaité d'avoir le commandement de l'autre armée; mais le Roi en décida autrement; & pour lui faire sentir que ce n'étoit point par inimitié pour sa Maison, mais que c'étoit à lui personnellement qu'il en vouloit, il donna cet emploi au Duc de Mayenne, son frere. Cette armée étoit destinée pour marcher en Poitou, contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

Le Duc de Guise sert sous le Duc d'Anjou.

Celle du Duc d'Anjou devant agir dans le Nivernois, le Berri & l'Auvergne, ce Prince résolut d'abord de faire le siége de la Charité; il se rendit devant cette Place au commencement d'Avril. Le Duc de Guise, quoique fort mécontent du refus qu'il venoit d'essuyer, voulut cependant faire cette Campagne: il servit sous le Duc d'Anjou avec les Ducs d'Aumale & de Nevers, en qualité de Lieutenans de ce Prince. La premiere atta-

1577. que se fit le dix-neuviéme d'Avril, après que l'on eut réussi à ruiner les fortifications d'un ouvrage avancé, le Duc de Guise se rendit maître du fossé, à la faveur d'une batterie que le Duc d'Aumale avoit fait élever, contre une tour qui le défendoit. Cet avantage fut suivi de plusieurs autres, qui déterminerent les Habitans à capituler.

Prise de la Charité.

Le Duc de Guise vient à la Cour.

Cette Ville s'étant ainsi rendue par composition, le Duc d'Anjou remit le commandement au Duc de Nevers, & partit en poste avec le Duc de Guise pour aller à Blois, afin d'y prendre de nouveaux ordres de Sa Majesté; mais si l'on s'en rapporte à Mezerai, ce voyage ne fut qu'une affaire de pure galanterie. *La Charité rendue*, dit-il, *le Duc d'Anjou & le Duc de Guise, allérent en poste à Blois, conter leurs beaux faits aux Dames dont ils avoient pris des écharpes.*

Il retourne à l'armée.

Le Duc de Guise ne resta que peu de tems à la Cour, il retourna au plutôt joindre l'armée, qui avoit déja fait un mouvement pour entrer en Auvergne. On résolut d'aller attaquer Yssoire; mais avant d'en former le siége, le Duc de Guise fit sommer

Siége d'Yssoire.

la garnison de se rendre; & sur son 1577
refus, l'armée alla se camper en présence de la Place. Les Habitans firent paroître beaucoup de résolution; & le jour même de l'investissement, qui se fit le vingtiéme de Mai, il y eut une sortie, dans laquelle il périt cent hommes de chaque côté. Peu après ils en firent une seconde, dans laquelle l'avantage fut encore assez égal des deux côtés. Le Duc d'Anjou, qui étoit encore à Blois, ayant reçu les nouvelles de la résistance que faisoit cette Place, partit en poste de la Cour, & se rendit près d'Yssoire, où il tint en arrivant un Conseil de guerre, dans lequel il fut résolu d'attaquer la Place par trois endroits différens.

La premiere attaque, qui regardoit la porte nommée du Pontet, fut confiée au Duc de Guise; le Duc de Mercœur fut chargé de celle du Pont; & le Duc de Nevers eut le commandement de la troisiéme, qui devoit se faire du côté de la porte du Barbigeau. Le Duc de Guise ayant fait élever deux Cavaliers à l'endroit où il commandoit, y fit dresser une batterie de six piéces de canon, avec les-

1577. quelles il fit un feu continuel sur la Place. Les Généraux qui commandoient les autres attaques, les poussérent aussi avec une extrême vigueur; mais les Assiégés se défendirent partout avec une valeur égale; ils hazarderent même une sortie, qui couta bien du monde aux troupes du Roi; cependant la perte fut encore plus grande du côté de la Place.

Malgré la résistance des Assiégés, on sçavoit bien qu'ils n'étoient pas en état de tenir long-tems; c'est ce qui détermina à leur faire une seconde sommation, afin d'épargner de part & d'autre le sang du Soldat. L'espérance qu'ils avoient de recevoir incessamment du secours, leur fit rejetter cette proposition; de sorte qu'il fallut recommencer les attaques.

La Place se trouvant ouverte par les trois endroits, où on l'avoit battue si vigoureusement, il fut décidé dans le Conseil de guerre, qu'on livreroit en même tems un assaut par ces différentes brêches. Le Duc de Guise monta le premier à la tête d'une grande partie de la Noblesse de l'armée; & par une vanité qu'il auroit pu payer bien cher, il ne daigna pas

Témérité du Duc de Guise.

même se revêtir de son armure ; il 1577.
parut sur la brêche en simple pourpoint, & fonça ainsi tête baissée sur l'ennemi. Le succès ne répondit point à ses espérances ; il fut repoussé avec une perte considérable, & la plûpart de ceux qui échaperent à cette attaque, en revinrent dangéreusement blessés. Les Assiégés se défendirent avec la même vigueur dans les autres endroits, de sorte qu'il fallut recommencer le feu des batteries.

Cependant les Assiégés n'entendant plus parler des secours que les Huguenots leur avoient promis, demanderent à parlementer, & proposerent de se rendre sous des conditions ; mais le Duc d'Anjou ne voulut entendre parler d'aucun accommodement, & leur fit dire qu'il falloit qu'ils se rendissent à discrétion. Le parti leur paroissant trop dangéreux à suivre, il n'y eut rien de terminé ; mais le 12e. de Juin, le Duc de Guise s'étant avisé de faire tirer à revers un coup de coulevrine, dans un retranchement que les Assiégés avoient élevé derriere la muraille ; il y eut plus de vingt hommes qui en périrent. Cet accident détermina la reddition de la Place, &

Prise d'Yssoire.

1577. ils se remirent entiérement à la discrétion du Prince.

Le Duc d'Anjou livra la Ville au pillage. A l'égard des Habitans, il prit quelques mesures pour les sauver de la fureur du soldat; mais le souvenir des pertes qu'on avoit faites dans les derniers assauts, anima tellement les troupes, qu'il n'y eut pas moyen de les retenir. Il y eut un massacre général: on pilla toutes les maisons, & l'on mit le feu à la Ville, dont la plus grande partie fut bientôt réduite en cendres. Immédiatement après la reddition de cette Place, le Duc d'Anjou remit encore une fois le commandement des troupes entre les mains du Duc de Nevers, & il retourna au plus vîte à Blois avec le Duc de Guise.

Le Duc de Guise retourne à la Cour.

Pendant ce tems-là, l'armée que commandoit le Duc de Mayenne, agissoit aussi avec beaucoup de succès du côté de la Saintonge. Le Roi comptant que sa présence pourroit procurer encore de plus grands avantages, résolut de s'approcher plus près de cette armée; il partit de Blois pour se rendre à Poitiers, où il fit son entrée solemnelle dans le mois de Juillet.

Au reste, le dessein qu'avoit ce Prince de pousser vivement les Huguenots, ne provenoit point de l'envie qu'il eût de continüer la guerre. Au contraire, il pensoit depuis quelque tems à faire la paix, & il comptoit que des avantages réïtérés détermineroient enfin les rébelles à se rapprocher des intentions de leur légitime Souverain. 1571.

La conduite du Roi dans cette conjoncture, fut une suite des sages avis que M. de Thou, Premier Président, avoit donnés à ce Prince, en répondant à une consultation qu'on étoit venu faire de la part de Sa Majesté. Le Roi justement allarmé des suites fâcheuses que la Ligue pouvoit avoir, & sçachant que le Premier Président s'étoit déclaré assez ouvertement contre cette confédération, envoya à Paris un Maître des Requêtes, nommé Dorron, & le chargea de voir secretement ce Magistrat, & de prendre son avis dans un certain détail.

Le Roi fait consulter le Premier Président sur les affaires de l'Etat.

Le Premier Président ne put retenir ses larmes, lorsque le Député de Sa Majesté lui fit part des inquiétudes de ce Prince. Il répondit qu'on le

Réponse du Premier Président.

1577. consultoit toujours trop tard, & lorsque le mal étoit sans remede ; que Sa Majesté avoit raison d'être allarmée, & qu'elle le seroit bien davantage, si elle étoit en état de voir les conséquences malheureuses qui pouvoient naître d'une union aussi fatale, au moyen de laquelle des sujets séditieux porteroient peut être un jour leur fureur, jusqu'à disposer de l'Etat & de la Couronne, sous les yeux même du Souverain.

Après avoir parlé long-tems contre la Ligue, il finit par dire à Dorron, qu'il croyoit que le parti le plus sage que Sa Majesté pût prendre dans les conjonctures actuelles, c'étoit de tourner toutes ses vûes du côté de la paix ; qu'il falloit faire un nouvel Edit plus raisonnable que le dernier ; qu'il étoit vraisemblable que les Protestans, déja fort affoiblis par une guerre ruineuse, consentiroient volontiers à un accommodement ; qu'après avoir rassuré la tranquillité à cet égard, on pourroit alors travailler à exterminer le malheureux parti de la Ligue ; qu'à la vérité cette faction étoit déja trop formée, pour qu'il ne se trouvât pas de tems en tems des

séditieux qui rallumeroient le feu de 1577.
la révolte ; mais qu'en sévissant avec la derniere rigueur contre quelques-uns des moins considérables, le châtiment pourroit effrayer la multitude, & contenir les Chefs même dans leur devoir.

Dorron retourna en Cour avec cette réponse. Le Roi l'attendoit avec la plus grande impatience. Il paroissoit vouloir enfin s'occuper des affaires de son Etat, & l'on auroit été tenté de reprendre les idées favorables qu'on avoit eues de ce Prince ; mais ces belles dispositions ne furent qu'une lueur passagere, qui ne tarda pas à s'éclipser.

Lorsque Dorron eut fait le rapport de l'avis du Premier Président, le Roi resta quelque tems dans un profond silence, puis prenant tout-à-coup la parole avec vivacité : *Nous avons trop attendu*, dit-il, *à consulter M. de Thou ; mais puisque les circonstances ne nous ont pas permis de suivre ses conseils, lorsqu'ils pouvoient encore être d'usage, tâchons du moins de profiter de ses derniers avis, & ne nous servons de nos armes, que pour jetter la terreur dans le cœur des rébelles, & procurer par-là*

1577. *une paix plus solide à nos Sujets.*

Les avantages que les troupes Royales remporterent dans les différentes Places occupées par les Huguenots, firent sur les Chefs de Parti l'effet qu'on en attendoit; mais il faut dire aussi, que les mésintelligences des uns & des autres, eurent peut-être encore plus de part aux dispositions que chacun fit paroître pour une conciliation. Il y eut d'abord une tréve, qui fut conclue au commencement de Septembre. Peu après, le Roi donna un nouvel Edit de Pacification, qui différoit seulement du dernier, en ce que celui-ci donnoit un peu moins d'étendue à l'exercice publique de la Religion prétendue réformée. On changea ce qu'il y avoit de trop dur dans les Edits précédens, & on tâcha d'établir une juste égalité entre les Sujets de l'une & de l'autre Religion. Cet Edit fut enregistré au Parlement le 8e. du mois d'Octobre.

Nouvel Edit de Pacification.

Le reste de l'année fut employé à faire exécuter cet Edit, & ce fut alors que le Roi se croyant absolument délivré de tout embarras & de tout soin, par la paix qu'il venoit de conclure, ne pensa plus qu'à se livrer à l'inati-

sité, à la mollesse & aux plaisirs. Ce 1577.
Prince parti de Poitiers pour retourner à Blois, d'où il se rendit à Paris au commencement de Décembre.

Dès son arrivée, il se montra en spectacle dans une fête que le Duc de Guise donna dans son Hôtel. Claude Marcel, qui d'Orféyre sur le Pont au Change, étoit parvenu à être Prévôt des Marchands, & ensuite Surintendant des Finances, ayant marié une de ses filles à un Seigneur de la Cour, les nôces se firent à l'Hôtel de Guise. Le Duc y donna un grand souper, après lequel il y eut un bal, où le Roi vint masqué avec une partie des Seigneurs & des Dames de sa Cour. Les plaisirs dégénérerent bientôt en dissolution, & les choses allerent assez loin pour faire horreur à plusieurs personnes de la Cour, qui étoient pourtant bien accoutumées au scandale. *Les plus sages*, dit l'Etoile, *se retirerent, & firent sagement; car la confusion du monde y attira tel désordre & vilainies, que si les murailles & tapisseries eussent pu parler, elles auroient dit beaucoup de belles choses.*

Le Roi ayant si bien commencé 1578.
dès sa rentrée dans la Capitale, il

1578. continua sur le même ton. On n'entendoit parler tous les jours que de bals, de festins, de débauches & de dépenses excessives, soit pour la solemnité des fêtes, soit pour satisfaire l'avidité insatiable de ses Mignons.

Le Duc d'Anjou s'évade encore une fois de la Cour.

Ce fut pendant ce tems-là que le Duc d'Anjou, ennuyé du personnage qu'il faisoit dans une Cour livrée à des Favoris, qui devenoient de jour en jour plus insolens, résolut de s'évader encore une fois, pour passer dans les Pays-bas, ausquels il avoit promis des secours contre les véxations des Puissances qui attentoient à leur liberté.

L'évasion de ce Prince ne fit sur le Roi qu'une impression fort passagere. L'étonnante dissipation à laquelle il se livroit, le rendoit insensible à tout ce qui auroit dû lui ouvrir les yeux, sur les désordres que son mauvais gouvernement occasionnoit dans l'Etat.

Cette malheureuse indolence ne contribua pas peu à fortifier les partis, & surtout celui de la Ligue, que le Duc de Guise cimentoit avec toute l'habileté & la discrétion dont il etoit capable; & comme toutes ses vûes

ne tendoient qu'à donner de la consistance à ce grand édifice, il se conduisoit à la Cour avec beaucoup de ménagement, & ne faisoit pas même paroître le souverain mépris qu'il avoit pour les Favoris. 1578.

Ses partisans ne furent pas si réservés. Quelques-uns justement indignés du ton impérieux des Mignons, les traiterent assez cavaliérement, & les choses allerent bientôt à telle extrêmité, qu'on en vînt aux éclaircissemens l'épée à la main. Il y eut le vingt-septiéme d'Avril un duel fameux entre Antoine de Lévi, sieur de Caylus, & Charles de Balsac d'Entragues. Le rendez-vous ayant été indiqué au Marché aux chevaux, qui se tenoit alors près la Bastille, Caylus s'y trouva avec Maugiron & Livarot; Entragues amena de son côté Ribérac & Schomberg. Maugiron & Schomberg furent tués sur la place. Livarot & d'Entragues furent un peu maltraités; à l'égard de Caylus & de Ribérac, ils furent blessés à mort l'un & l'autre.

Duel fameux entre Caylus & d'Entragues.

Ribérac fut porté aussi-tôt à l'Hôtel de Guise, où il mourut le lendemain. Pour Caylus, il vêcut encore jusqu'à

1578. la fin du mois ſuivant, qu'il mourut à l'Hôtel de Boiſſi, où on l'avoit tranſporté. Maugiron & lui, étoient l'élite des Mignons de la Cour; auſſi l'accident qui leur arriva, y répandit la plus grande triſteſſe. Le Roi ne quitta point Caylus pendant tout le tems de ſa maladie, il voulut même le ſervir, & lui donner de ſa main tout ce qui lui étoit néceſſaire; il promit cent mille livres aux Chirurgiens, s'ils réuſſiſſoient à le tirer d'affaire; mais ni les promeſſes, ni les ſoins ne purent ſauver le malade.

Le bruit s'étant répandu alors, que ſi Caylus venoit à mourir, d'Entragues paſſeroit mal ſon tems, le Duc de Guiſe dit publiquement à quelques perſonnes qui lui en parlerent: *D'Entragues s'eſt comporté dans cette affaire en Gentilhomme & en homme de bien. Si c'eſt pour cela qu'on lui en veut, mon épée qui coupe bien, lui en fera raiſon.* Ces paroles firent ceſſer tous les diſcours, & rompirent les deſſeins qu'on pouvoit avoir; Caylus mourut, & l'on ne dit rien à d'Entragues.

Le Roi ſe livra alors à des excès, qui le rendirent la fable de Paris & de tout ſon Royaume. Il embraſſa tendrement

tendrement Caylus après sa mort ; il lui fit couper les cheveux qui étoient blonds & fort beaux, & il les garda soigneusement comme un trésor précieux, aussi bien que des pendans d'oreilles qu'il lui avoit donnés & attachés de sa propre main. Il fit ensuite une dépense considérable pour la pompe funébre à laquelle il voulut que toute la Cour assistât, & il reçut peu après les complimens des Seigneurs, comme s'il eût perdu quelque Prince de son Sang. Il engagea aussi les plus fameux Poëtes à faire des Elegies sur la perte qu'il venoit de faire ; mais pendant que des plumes mercenaires travailloient à célébrer le vice & la débauche, il s'en trouva d'autres qui furent assez hardis pour ne parler que le langage de la vérité. Voici une Epigramme qui courut alors, & dans laquelle l'Auteur faisoit assez connoître les dispositions du Public à l'égard des Favoris : 1578.

*L'Antraguet * & ses Compagnons*
Ont bien estrillé les Mignons.
Chacun dit que c'est grand dommage
Qu'il n'y en est mort davantage.

* C'est ainsi que François de Balsac

1578. Cette année fut fatale pour les Mi-
S. Mégrin est assassiné. gnons. Trois mois après, Stuard de Caussade de S. Mégrin, Gentilhomme Bourdelois, jeune, riche, & avec lequel le Roi tâchoit de se consoler de la perte des deux autres, fut lui-même assassiné dans la rue S. Honoré, le 21 de Juillet à onze heures du soir, en sortant du Louvre. On mit ce fait sur le compte des Guises, & voici à quelle occasion.

Dans le débordement où l'on vivoit à la Cour, on n'avoit aucun ménagement pour la réputation des Dames. La Roi étoit le premier à prendre toute licence à cet égard, & il vouloit que ses Mignons parlassent hautement & sans façon de leurs bonnes fortunes. Ainsi on avoit toujours des histoires à lui raconter; vrayes ou fausses, elles étoient bien reçûes, & on les répandoit avec rapidité; de sorte que les femmes qui avoient eu des foiblesses, & celles qui avoient de la vertu, se trouvoient également exposées à devenir le jouet de cette impudente jeunesse.

La Duchesse de Guise se trouva

d'Entragues, étoit appellé communément par ses amis.

mêlée dans ces indécens récits, dont 1578.
le Roi faisoit ses amusemens. Saint-Mégrin se vanta d'être bien avec elle, & on le félicita sur son bonheur : le bruit de cette intrigue, courut de toutes parts, & enfin les Guises en furent informés.

Le Duc de Guise fut le dernier à être instruit de cette nouvelle ; il la sçut par ses parens & ses amis, qui vinrent le trouver pour l'engager à punir l'indiscret ; mais ils furent très-étonnés de l'indifférence avec laquelle il reçut leurs avis. Il avoit en effet bien d'autres choses à faire qu'à prendre de la jalousie ; peut-être aussi la trouvoit-il déplacée après huit ans de mariage.

Quoiqu'il en soit, le Duc vêcut avec sa femme comme auparavant. Cependant ayant été de nouveau harcelé par ses amis, il résolut d'agir ; mais il leur dit que dans ces sortes d'affaires, toute la faute étant du côté de la femme, c'étoit elle qu'il falloit punir, & il promit de le faire incessamment.

En effet dès le soir même, il s'abstint d'aller dans l'appartement de la Duchesse. Il coucha dans le sien, d'où

1578. il sortit vers les quatre heures du matin, pour aller trouver sa femme: il entra chez elle tenant un poignard d'une main, & de l'autre une écuelle, dans laquelle il y avoit une liqueur extrêmement brune. La Duchesse qui dormoit d'un somme très-profond, fut très-étonnée à son réveil de voir son mari, qui commença à lui reprocher d'un ton de fureur sa foiblesse & son infidélité. Elle eut beau verser des larmes, & faire des protestations, le Duc n'écouta rien. Il lui dit seulement que c'étoit à elle à décider de son sort, & qu'il falloit opter entre le poignard & le poison.

La Duchesse toute tremblante, choisit le poison. Elle avala tout ce qui étoit dans l'écuelle, & se jetta aussi-tôt à genoux sur un Prié-Dieu, pour y attendre son dernier instant. Le Duc de Guise la laissa près d'une heure dans cette cruelle situation; & enfin il la tira lui-même d'inquiétude, en lui disant que ce qu'elle venoit de prendre, étoit un consommé excellent qui ne lui feroit sûrement aucun mal. Il lui raconta ensuite les rapports qu'on lui avoit faits, & les instances avec lesquelles on avoit exigé de lui

qu'il se vengeât. La Dame se rassura, & cette affaire fut assoupie; mais ce ne fut que de la part du Duc de Guise. 1578.

Les Princes Lorrains & leurs amis, dont la colere sembloit s'allumer à proportion que le Duc paroissoit plus tranquille, résolurent de punir eux-mêmes la sotte vanité de S. Mégrin: ils l'attaquerent donc un soir au sortir de chez le Roi, & le laisserent sur la place blessé de trente-trois coups, tant d'épée que de pistolet, dont il ne mourut cependant que le lendemain (*a*).

S. Mégrin est assassiné.

(*a*) Voici une anecdote concernant les relations de S. Mégrin, avec la Duchesse de Guise. Elle est tirée du manuscrit de M. de Thou, que Nicolas Rigault, son ami, avoit entre les mains. A l'endroit où il est parlé de S. Mégrin, on y dit: *Que ce jeune Seigneur avoit sçu plaire au Roi, par le commerce qu'il entretenoit avec une Dame de la premiere considération qui avoit éponsé un Seigneur de la Cour.* Cette Dame n'est point nommée, mais il y a une note marginale de la propre main de Charles-Maurice le Tellier, Archevêque de Rheims, qui contient ce qui suit. *Cette Dame de la premiere considération, étoit Catherine de Cléves, épouse du Duc de Guise. Non-seulement on la soupçonnoit d'entretenir un commerce de galanterie avec S.*

1578. Cet événement replongea le Roi dans la plus vive douleur ; il fit à

Mégrin, on disoit même assez hautement à la Cour, qu'un Courtisan, dont on taisoit le nom, avoit surpris un jour ces deux amans dans la chambre, & sur le lit même de la Reine-mere. Ce bruit devint si public, que le Cardinal de Guise & le Duc de Mayenne, crurent que le Duc de Guise, leur frere, ne devoit pas être le seul à l'ignorer ; & comme il n'avoit point d'ami plus intime que Christophe de Bassompierre, que c'étoit le confident de tous ses secrets, ce fut aussi lui qu'ils chargerent de l'en instruire. Bassompierre connoissoit le génie & le caractere du Duc de Guise ; aussi n'accepta-t'il la commission qu'avec peine & malgré lui. Il demanda même qu'on lui donnât trois jours pour penser aux moyens d'insinuer adroitement au Duc une nouvelle aussi désagréable. Il l'aborda enfin d'un air triste & rêveur ; & le Duc lui ayant demandé ce qui le rendoit si chagrin : « Il y a quelques jours, *lui répondit* » *Bassompierre*, qu'une personne m'a con» sulté sur la maniere dont elle devoit s'y » prendre pour instruire un ami du déran» gement de sa femme, qui le déshonore, » sans que de sa part il ait aucun soupçon de » ses galanteries : la question m'a paru si » embarrassante, que jusqu'ici je n'ai pu » encore y répondre. Voilà quelle est la » cause de ce chagrin, que je n'ai pu vous » cacher. Inquiet sur la réponse que je dois » faire, je rêve inutilement pour la trouver ; » mais puisque l'occasion s'offre si naturelle» ment de vous en parler, je serois bien aise

l'égard de ce Mignon, tout ce qu'il avoit fait par rapport aux deux 1578.

» de sçavoir de vous-même, quel conseil je » dois donner à mon ami sur une question si » délicate. *A ce discours, le Duc de Guise comprit parfaitement de quoi il s'agissoit; cependant il ne parut point embarrassé.* » Quel » que soit celui dont vous me parlez, *dit il à* » *Bassompierre*, si c'est un ami, ou même s'il » veut le paroître, qu'il se charge lui-même » de venger l'affront fait à son ami; mais » d'apprendre en pareil cas à un mari ce » qu'il ignore, c'est à mon avis prendre une » peine inutile, & joindre même un nouvel » outrage au premier. Pour moi, *continua le* » *Duc*, Dieu m'a donné une épouse aussi » sage qu'on puisse le souhaiter; & graces » au Ciel, je n'ai pas lieu de me défier de sa » vertu. Si cependant elle avoit jamais le » malheur de se déranger, & qu'un homme » fût assez hardi pour me le dire, Vous » voyez ce fer, *ajouta-t'il en mettant la main* » *sur la garde de son épée*, la vie de cet im- » prudent ami me répondroit sur le champ de » sa folle témérité. *Bassompierre remercia le Duc de ses avis; de-là, il alla rendre compte au Duc de Mayenne & au Cardinal de la conversation qu'il avoit eue; & ces deux Seigneurs ne voulant pas laisser impuni un affront auquel le Duc leur frere paroissoit si peu sensible, prirent pour le venger les moyens que chacun sçait. Je tiens cette anecdote de François de Bassompierre, Maréchal de France, fils de Christophe.*

1578. autres; & non content des sommes immenses qu'il avoit répandues pour la pompe & la magnificence des funérailles, il voulut encore élever un Monument qui perpétuât la mémoire de l'indigne attachement qu'il avoit eu pour ces Favoris. Il fit mettre leurs statues en marbre sur leurs tombeaux dans l'Eglise de Saint-Paul, où ils étoient enterrés tous les trois.

On fit d'abord beaucoup de bruit sur l'assassinat de S. Mégrin. Il y eut même quelques informations de faites; mais la procédure tomba bientôt, parce qu'il y avoit trop de personnes de considération impliquées dans cette affaire. On crut même que le Duc de Mayenne, frere du Duc de Guise, étoit à la tête des assassins; & ceux qui prétendirent l'avoir reconnu, donnerent pour indices qu'ils avoient vû un homme *d'une taille extraordinairement haute, dont les mains étoient faites en épaule de mouton.*

Quoique le Duc de Guise n'eût pas voulu agir contre S. Mégrin, le bruit se répandit néanmoins de tous côtés, que c'étoit lui qui avoit fait faire le coup. Cette nouvelle passa jusques

dans la Guyenne, où résidoit le Roi de Navarre. On assure même que ce Prince approuva la conduite du Duc, & qu'il dit avec sa vivacité ordinaire. *Je sçais bon gré au Duc de Guise, mon Cousin, de n'avoir pu souffrir qu'un Mignon de couchette le fist C.... C'est ainsi qu'il faudroit accoustrer tous ces petits galands de la Cour, qui se meslent d'approcher les Princesses pour les mugueter & leur faire l'amour.*

1578.

Sentiment du Roi de Navarre sur l'assassinat de Saint Mégrin.

La tristesse que les derniers événemens avoient d'abord répandue sur la surface de la Cour, se dissipa insensiblement. Le Roi fit de nouvelles inclinations, qui assoupirent le feu des premieres; & bientôt on vit paroître auprès de lui de jeunes débauchés, tels que Joyeuse & Nogaret, qui s'emparerent absolument de son esprit. Maîtres de sa personne, ils voulurent l'être aussi de son Etat, & ils prirent en main les rênes du Gouvernement, que le Souverain eut la lâche complaisance de leur abandonner.

De nouveaux Mignons succédent aux anciens.

Ils disposerent à leur gré des honneurs, des emplois & des charges; ils en firent un trafic honteux, & remplirent les places de sujets indignes.

Désordre qu'ils causent dans l'Etat.

1578. Les peuples en murmurerent hautement; mais ce fut bien autre chose, lorsque pour subvenir aux dépenses énormes des Mignons, ausquels les revenus de l'Etat ne pouvoient suffire, on vit paroître quantité d'Edits (a), pour la création de plusieurs impôts, dont le produit étoit destiné à satisfaire aux profusions immenses de ces nouveaux Favoris.

Les Guises profiterent habilement de ces désordres pour avancer leurs affaires : sous un gouvernement aussi décrié, ils n'eurent pas de peine à préparer les esprits aux grandes révolutions qu'ils méditoient : ils ne négligeoient d'ailleurs aucune occasion d'augmenter l'aigreur des peuples, dans l'espérance de les acquérir, & de s'en servir utilement pour broüiller un jour tout le Royaume.

Il y eut alors une députation des Etats de Bourgogne, que les plus clairvoyans reconnurent pour être une suite du manége de ces Princes.

(a) *Le Jeudi 4 Septembre, le Roi en partant de Paris pour Fontainebleau, laissa à sa Cour de Parlement vingt-deux Edits nouveaux & bursaux, pour les voir & omologuer.* L'Etoille. Mem. pour servir à l'Histoire, &c.

Les Etats vinrent faire des remontrances sur les nouvelles impositions, dont on surchargeoit les peuples. Ils parlerent au Roi avec une liberté qui dut lui faire une vive impression; car après avoir répréſenté à ce Prince l'impossibilité où se trouvoient les peuples de satisfaire à ce qu'on exigeoit d'eux, ils employerent les expressions d'une pareille remontrance faite autrefois à Antoine le Triumvir, & ils dirent au Roi que s'il vouloit ainsi lever un double impôt sur ses sujets, il falloit donc qu'il ordonnât en même tems qu'il y eût deux étés & deux automnes, afin que l'on pût doubler les moissons & les vendanges.

1578. Les Etats de Bourgogne font de vives remontrances sur les impôts.

Cette grande liberté ne pouvoit manquer de déplaire; cependant le Roi dissimula son ressentiment, & il s'adressa aux Guises pour appaiser les Députés. Ces Princes y réussirent facilement, parce que le Duc de Mayenne étant alors Gouverneur de Bourgogne, ce fut lui qui leur parla, & qui ayant obtenu quelqu'adoucissement aux demandes qu'on leur faisoit, les renvoya chez eux assez contens. Par ce moyen, les Guises sçu-

1578. rent se rendre Médiateurs entre le Roi & ses Sujets : ils s'attacherent ceux-ci, en montrant beaucoup de zéle pour leurs intérêts, & ils firent leur cour au Souverain en appaisant les cris des peuples.

Le Roi étoit alors à Fontainebleau, où il passa toute la fin de l'année. A l'égard du Duc de Guise, il resta presque toujours à Paris. Le mépris qu'il avoit pour les Mignons, l'éloignoit de la Cour, où d'ailleurs sa présence ne pouvoit qu'être à charge depuis la mort de S. Mégrin, dont on soupçonnoit toujours qu'il étoit l'auteur.

Il reçut pendant son séjour à Paris une nouvelle, qui dérangea un peu les idées qu'il s'étoit formées, en conséquence de la fameuse affaire de la Ligue. Dom Juan d'Autriche mourut en Flandre le premier d'Octobre, & l'on prétendit que les rélations que ce Prince avoit avec les Guises, jointes aux mécontentemens qu'il avoit donnés d'ailleurs au Roi d'Espagne, ne contribuerent pas peu à terminer ses jours. On assure que l'Ambassadeur d'Espagne, qui résidoit à la Cour de France, ayant été informé que des

Mort de Dom Juan d'Autriche.

Gentilshommes de Dom Juan faisoient de fréquens voyages de Bruxelles à Paris, écrivit au Roi son Maître pour sçavoir si c'étoit par son ordre que se faisoient tous ces mouvemens. Le Roi d'Espagne, naturellement soupçonneux, récrivit au plutôt qu'il ne sçavoit rien de ce qu'il lui mandoit, & lui donna ordre d'examiner de près les démarches de ces Gentilshommes. 1578.

L'Ambassadeur mit à l'instant du monde après eux, & l'on remarqua qu'ils alloient fréquemment à l'hôtel de Guise, & que ce n'étoit ordinairement que la nuit. Il n'en fallut pas davantage, pour jetter le Roi d'Espagne dans la plus grande défiance. Dom Juan mourut peu après; & ceux qui étoient un peu au fait du secret de ses menées, ne douterent point qu'on n'eût avancé ses jours.

Le Roi d'Espagne découvre les rélations du Duc de Guise avec Dom Juan.

Le Roi d'Espagne ne tarda pas à être informé de ce qui faisoit l'objet des mystérieuses rélations de Dom Juan avec le Duc de Guise. Ce Monarque ayant fait transporter en Espagne les lettres & les papiers de ce Prince, il y trouva le Traité qu'il avoit fait avec le Duc, & s'instruisit

1578. à fond du plan de la Ligue, & de la suite des projets de ceux qui en étoient les auteurs. Il vit alors de quelle importance il lui étoit, d'être débarrassé d'un esprit aussi dangéreux que Dom Juan.

Le Roi d'Espagne traite avec le Duc de Guise au sujet de la Ligue.

Après avoir bien refléchi sur la découverte qu'il venoit de faire, il résolut d'en tirer partie pour lui-même; & comme selon le premier plan de la Ligue, il devoit être un des principaux protecteurs de cette confédération, il fit parler secrétement au Duc de Guise par son Ambassadeur, & il réussit à renouer les premieres négociations qu'on avoit entamées avec lui, il y avoit déja deux ans.

Le Duc de Guise se prêta d'autant plus volontiers aux propositions du Roi d'Espagne, qu'on l'avoit menacé, s'il le refusoit, de rendre public le Traité qu'il avoit conclu avec Dom Juan; & que d'un autre côté en satisfaisant ce Monarque, il y trouvoit personnellement un avantage très-considérable; car l'Ambassadeur lui offrit de la part de son Maître une pension de deux cens mille livres.

Un tel secours venoit fort à propos au Duc de Guise dans les conjonctures

où il se trouvoit. Ses affaires étoient fort embarrassées, & il s'étoit même vû obligé, depuis peu de tems, de se défaire de sa belle terre de Nanteuil, qu'il avoit vendue à Gaspard de Schomberg, frere de celui qui avoit été tué au fameux duel de Cailus. 1578.

Le Duc de Guise avoit reçu de Schomberg trois cens quatre-vingt mille livres, pour cette terre ; & malgré cela, il avoit encore eu bien de la peine à se mettre à son aise ; c'est Brantome qui nous apprend ce détail qu'il tenoit du Duc de Guise lui-même, dans une conversation qu'il eut avec lui après la mort du Cardinal de Lorraine. Brantome lui faisant compliment sur ce qu'il venoit de recueillir une riche succession, au moyen de laquelle il pouvoit arranger ses affaires, le Duc lui fit voir tout le contraire : il lui dit que son pere en mourant lui avoit laissé deux cens mille écus de dettes ; & que le Cardinal son oncle, quoique beaucoup plus riche (a), & ayant moins de dépense

(a) Pour donner une idée des richesses du Cardinal de Lorraine, il suffit d'observer qu'il possedoit en même tems les Archevêchés de Rheims, de Lyon & de Narbonne ;

1578. à faire, lui en avoit laissé presqu'autant; & que c'étoit ce qui l'avoit obligé à vendre quelque chose de ses fonds, pour satisfaire ses Créanciers.

Le Roi d'Espagne, en faisant au Duc de Guise des offres aussi considérables, que celles que je viens de rapporter, demandoit en même tems que ce Prince fît mouvoir au plutôt les ressorts de la Ligue. Le Monarque Espagnol trouvoit son intérêt à mettre le trouble dans la France, & à occuper tellement la Nation au-dedans, qu'elle ne pût pas lui nuire pour les projets qu'il formoit au-dehors; mais le Duc de Guise ne crut pas devoir éclater si-tôt. Le Duc d'Anjou lui faisoit un obstacle, & il falloit attendre à se décider selon le tems & les événemens. Ainsi jusqu'à la mort de ce Prince, qui n'arriva qu'en 1584, la Ligue ne fut à proprement parler, qu'un feu caché sous la cendre; mais toujours bien entretenu par les soins du Duc de Guise, & par les intrigues de la Cour d'Espagne.

les Evêchés de Metz, Toul, Verdun, Térouane, Luçon, Albi, &c. & les Abbayes de S. Denis, de Fécamp, de Cluny, de Marmoutier, &c.

Pendant le cours de toutes ces menées, les Huguenots formoient aussi entr'eux de nouvelles liaisons pour ne pas se laisser surprendre, en cas que l'on vînt à reprendre les armes. Ils comptoient principalement sur la protection du Roi de Navarre, qui témoignoit toujours beaucoup d'éloignement pour la Cour. Ce Prince étoit indigné de voir qu'on formoit tous les jours de nouvelles difficultés touchant l'observation du dernier Edit, par lequel on s'étoit engagé de procurer aux Huguenots toute liberté pour l'exercice de leur Religion.

La Reine-mere voulut aller elle-même en Guyenne, pour négocier avec ce Prince & tâcher de le ramener. Après plusieurs conférences, il y eut un Traité conclu à Nérac, par lequel on donna de nouvelles interprétations aux articles de l'Edit, & on accorda au Prince différentes Places de Guyenne pour sûreté de ce qu'on lui promettoit. Il s'engageoit de son côté à les rendre au mois d'Août suivant; & par ce même Traité, on céda aussi onze Places aux Protestans du Languedoc, à condition qu'ils s'en désaisiroient au mois

1579. La Reine-mere va trouver le Roi de Navarre en Guyenne.

1579. d'Octobre prochain. Ce Traité fut signé à Nérac, le dernier jour de Février 1579.

Tandis que la Reine négocioit avec les Huguenots, le Roi prit de son côté quelques mesures, qu'il crut également utiles pour ramener les Seigneurs Protestans, aussi-bien que ceux qui s'étoient engagés dans la Ligue, ou qui seroient tentés d'y entrer. Ce fut d'instituer l'Ordre du S. Esprit, qui est en effet le seul bon établissement qui ait été fait sous son regne.

Etablissement de l'Ordre du S. Esprit.

L'Ordre de Saint Michel, institué autrefois par Louis XI, étoit tombé depuis Henri II dans un tel avilissement, que les grands Seigneurs rougissoient de le porter. La plûpart même ne le demandoient plus que pour leurs Valets. Il n'y avoit plus d'honneur à être orné de ce Cordon, & on l'appelloit dès ce tems-là, selon le rapport de Brantome, *le Collier à toutes bêtes*, parce qu'en effet l'argent, la faveur, ou même de très-honteux commerces, faisoient accorder cet ordre sans distinction de rang, de services ni de naissance.

Ce fut en partie pour remédier à

ces abus, que le Roi résolut d'instituer l'Ordre du Saint-Esprit, sans cependant anéantir celui de S. Michel. Ce Prince les réunit l'un à l'autre, de sorte qu'au revers de la Croix sur laquelle on voit une colombe, qui est le symbole du Saint-Esprit, il y a la figure d'un Archange qui dénote Saint Michel ; c'est pour cela que ceux qui ont l'honneur d'être revêtu de cette marque de distinction, ne s'appellent point *Chevaliers de l'Ordre*, mais *Chevaliers des Ordres du Roi.* 1579.

Le Roi, en instituant cet Ordre, eut aussi quelques raisons de politique assez plausibles. L'un des statuts exigeant pour être admis, que l'on fût de la Religion Catholique Romaine, il étoit à présumer que plusieurs des principaux du parti Protestant rentreroient dans le sein de l'Eglise, pour pouvoir être décorés de cette marque d'honneur.

Desseins du Roi en instituant cet Ordre.

D'un autre côté, chacun des Chevaliers faisant vœu à sa réception, *de ne prendre gages, pensions, ni état d'autre Prince quelconque, ni de s'obliger à autre personne du monde que ce soit, sans l'expresse permission du Roi*, il n'y

1579. avoit plus moyen pour eux d'entrer dans la Ligue, où l'on prenoit des engagemens absolument contraires à l'autorité Royale.

Le Roi tint la premiere Assemblée, pour l'institution de cet Ordre, le 31 Décembre 1578, & il la continua les deux jours suivans. Dans la nombreuse promotion que le Roi fit pendant ces trois jours, le Duc de Guise n'y fut point compris; peut-être étoit-ce encore une mortification que le Monarque voulut lui donner. Il le fit attendre un an, au bout duquel il le mit enfin au nombre des Chevaliers, dans la création qu'il fit le 31 Décembre 1579.

Le Duc de Guise est créé Chevalier du S. Esprit.

Cette faveur qui venoit peut être un peu trop tard, ne fit pas sur le Duc de Guise l'effet que le Roi auroit pû en attendre. Il la reçut cependant avec toute la reconnoissance du Courtisan le plus délié; mais en jurant en présence des Autels de ne point prendre d'engagement avec aucun Prince sans la permission du Roi, il se promettoit bien en même tems de serrer de plus en plus les nœuds de son union avec les Cours de Rome & d'Espagne, pour éclater

à la premiere occasion favorable.

Dans le tems même que le Roi paroissoit occupé à imaginer des moyens capables de ramener les esprits, & d'entretenir la paix qu'on avoit eu tant de peine à conclure, il lui échapa un trait qui donna une nouvelle chaleur aux dispositions dans lesquelles on sembloit être de reprendre bientôt les armes. 1580.

Les Huguenots trouvant que la Cour n'exécutoit pas fidélement les derniers Traités qu'on avoit faits avec eux, s'en plaignirent au Roi de Navarre, qui aussi-tôt fit des difficultés, lorsqu'on le pressa de rendre les Places qu'on lui avoit cédées, pour la garantie de ces Traités. Le Roi imaginant que la Reine de Navarre, qui le haissoit, étoit le principal mobile des obstacles que l'on formoit de jour en jour, entreprit de la perdre dans l'esprit du Prince son mari. Il écrivit au Roi de Navarre une Lettre très-vive, sur la conduite de sa femme, & lui manda entr'autres qu'elle étoit en intrigue avec le Vicomte de Turenne; que cette affaire faisoit un scandale affreux, & que tout le monde en étoit indigné.

Le Roi veut perdre la Reine de Navarre dans l'esprit de son mari.

1580. Le Roi de Navarre, peu ſcrupuleux en matiere d'intrigue, ne fut ni ſurpris, ni même beaucoup fâché des bruits qu'on mettoit ſur le compte de ſa femme. Au contraire, il tourna la choſe en plaiſanterie, & communiqua la Lettre du Roi aux deux amans prétendus. Ils nierent le fait l'un & l'autre, comme c'eſt l'uſage. Le Vicomte voulut même ſe retirer auſſi-tôt pour ôter tout ſoupçon; mais le Roi de Navarre le retint en lui diſant, qu'il voyoit bien que ces ridicules avis n'étoient qu'un artifice dont le Roi vouloit ſe ſervir pour les broüiller enſemble.

La Reine de Navarre fait reprendre les armes aux Huguenots.

La Reine de Navarre charmée de la maniere dont le Prince avoit reçu cette outrageante nouvelle, promit bien de ſe venger de l'indiſcrétion de ſon frere, & dèſlors elle mit tout en œuvre pour rallumer le feu de la guerre. Elle fit entrer dans ſes vûes la belle de Foſſeuſe, Maîtreſſe du Roi ſon mari, & les autres Dames de ſa ſuite qu'elle avoit inſtruites, dit Mézerai, à enveloper dans leurs filets tous les braves de ſa Cour. Ainſi il fut décidé unanimement que bien loin de conſentir à rendre les Places qu'on

avoit en ôtage, on se mettroit au plutôt en disposition de faire de nouvelles conquêtes. 158.

En effet, le Roi de Navarre, le Prince de Condé, Lesdiguieres, & les autres Chefs des Huguenots, agirent chacun de leur côté; mais ce fut sans remporter de grands avantages. Aussi la Cour ne parut pas s'en embarrasser beaucoup: il n'y eut que la prise de la Fere en Picardie, qui causa quelque inquiétude; parce que les Huguenots venoient de-là jusqu'auprès de Paris, & ravageoient les environs. Le Roi résolut donc de reprendre promptement cette Place; il y envoya à cet effet le Maréchal de Matignon, qui réussit à s'en rendre maître; mais ce ne fut qu'après un siége de près de trois mois.

Les Huguenots s'emparent de la Fere en Picardie.

Le Roi reprend cette Place.

Le Duc de Guise ne fut point employé dans cette guerre: il se rendit cependant au camp de la Fere pendant le siége; mais ce fut moins pour y servir, que pour prévenir un danger dont il se crut menacé. Un Officier nommé Vignori, intime ami de ce Duc, & Confident de tous ses secrets, avoit été blessé dangéreusement à une attaque: le Duc de Guise

Le Duc de Guise se rend au Camp de la Fere.

1580. appréhendant que cet Officier en se confessant à l'article de la mort, ne se déterminât à donner quelques avis au Roi sur ses différens projets, partit de Paris en poste, & arriva assez-tôt pour s'assurer de la discrétion de son ami : on verra bientôt ce qui faisoit alors le sujet de son inquiétude. La prise de la Fere fut aussitôt suivie de la paix : elle fut conclue par la médiation du Duc d'Anjou, qui venant d'être reconnu pour légitime Souverain par les Provinces des Pays-bas à la place du Roi d'Espagne, crut devoir s'intéresser à éteindre la guerre dans le cœur du Royaume, pour la porter hors de la France.

Négociations pour la paix.

Son dessein étoit d'employer les forces de l'Etat à s'établir dans les Pays-bas, & en chasser absolument les Espagnols. Le Roi eut d'abord quelque peine à y consentir, parce qu'il ne vouloit point avoir affaire à une Puissance aussi formidable que l'Espagne; mais le Duc d'Anjou lui ayant répresenté, que la guerre des Pays-bas ne se feroit point au nom de la France, & qu'il ne demandoit seulement que des secours d'argent, & la permission de faire des levées dans

dans le Royaume : on lui accorda ce qu'il demandoit, & il se chargea préalablement de la réconciliation du Roi de Navarre; persuadé qu'il se prêteroit volontiers à un accommodement, qui le mettroit en état, aussi bien que les autres Généraux Protestans, d'attaquer les Espagnols, contre lesquels ils ne demandoient pas mieux que de porter les armes. 1580.

Le désir extrême qu'avoit le Roi de remettre la tranquillité dans son Royaume, le fit donc consentir aux instances du Duc d'Anjou. Le Prince agit en conséquence, & enfin la paix fut conclue à Fleix, Château appartenant à Gaston de Foix, Marquis de Trans. Le Roi la ratifia au mois de Décembre, étant alors à Blois, où il s'étoit promptement retiré, pour se garantir de la peste, dont Paris fut infecté pendant quelques mois.

Elle est conclue.

Ce fléau avoit été précédé d'une maladie épidémique, qu'on appella coqueluche. Le progrès en avoit été si rapide, que depuis le deuxiéme de Juin qu'elle avoit commencé, jusqu'au huitiéme du même mois, il y avoit eu dix mille personnes attaquées de cette maladie. Le Duc de

Guiſe fut du nombre, & le danger qu'il courut, cauſa beaucoup d'inquiétude à tout ſon Parti; mais il ſe trouva heureuſement bientôt hors d'affaire, & aſſez bien rétabli pour ſe rendre, comme j'ai dit, au Camp de la Fere, au ſujet de l'extrêmité où ſe trouvoit Vignori ſon confident.

1581. Deſſeins du Duc de Guiſe ſur Strasbourg.

On ne ſçut que l'année ſuivante les raiſons qui avoient porté le Duc de Guiſe à prendre tant d'intérêt à ce que ce Gentilhomme pourroit dire dans ſes derniers momens. Vignori, à l'inſtigation de ce Prince, s'employoit alors à la pourſuite d'une entrepriſe, dont la Ligue auroit pu tirer dans la ſuite les plus grands avantages. Il s'agiſſoit de ſe rendre maître de quelque Place frontiere d'Allemagne, & l'on avoit choiſi entr'autres la Ville de Straſbourg, comme l'une des plus conſidérables & des plus commodes.

Vignori, qui s'étoit chargé de faire réuſſir ce projet, ayant fait réflexion que le Sénat & les Habitans de cette Place étoient Huguenots, ne voulut point agir par lui-même. Un Négociateur Catholique, engagé d'ailleurs dans le parti de la Ligue, auroit fait

peu d'impreſſion ſur des eſprits pré-vénus. Il communiqua ſon deſſein à un jeune Gentilhomme Proteſtant, brave Officier, & qui cherchoit à s'avancer. Vignori lui fit entrevoir, que s'il réuſſiſſoit à mettre une Place comme Straſbourg entre les mains des Guiſes, on ne manqueroit pas de lui en donner auſſi-tôt le gouvernement, ou que du moins il ſeroit nommé Commandant de la garniſon, en attendant qu'on pût lui donner un poſte plus honorable. 1581.

Par qui cette intrigue eſt conduite.

Maleroi (c'eſt ainſi que s'appelloit ce jeune Gentilhomme) peu ſcrupuleux ſur le choix des moyens, pourvû qu'ils puſſent contribuer à ſa fortune, accepta avec plaiſir la propoſition de ſon ami, & ſe mit en devoir de l'exécuter. La mort de Vignori retarda un peu ſes opérations; mais elle ne rallentit pas ſon ardeur. Le Duc de Guiſe de ſon côté, eut ſoin de reprendre avec Maleroi les rélations qu'il avoit eues avec Vignori, & pour le raſſurer ſur les ſcrupules qu'il auroit pû reſſentir, de mettre une Ville Proteſtante au pouvoir des Catholiques, il lui promit qu'il n'y auroit aucun changement au ſujet de la Religion

1581. dans la Place qu'on lui livreroit.

Le Duc de Guise s'avança même sur les frontieres de Lorraine, avec un grand nombre de Gentilshommes de ses amis, & se mit à portée de négocier plus commodément avec Maleroi; mais dans le tems que celui-ci dressoit toutes ses batteries, & qu'à la recommandation du Prince d'Orange, il avoit obtenu la permission de lever quatre mille hommes en Alsace, & de s'approcher ensuite de Strasbourg, pour y acheter des armes & tout ce qui étoit nécessaire pour ses troupes; le Sénat de cette Ville reçut quelques avis, en conséquence desquels Maleroi fut prié de s'éloigner au plutôt des environs de cette Place. Peu après, ce ne furent plus de simples soupçons; on parla ouvertement de cette intrigue: on nomma le Duc de Guise comme en étant l'auteur; Maleroi fut regardé comme un traitre, & devint odieux à tout son Parti.

Cette intrigue n'a point de succès.

A l'égard du Duc, il se consola aisément de ce peu de succès: il continua ses mouvemens dans le Royaume & ses rélations avec l'Etranger, sans que le Roi daignât sortir de la funeste

indolence dans laquelle il étoit comme enſéveli. Il eſt vrai que ce Monarque marqua de plus en plus de l'éloignement pour le Duc de Guiſe ; mais du reſte, il ne prit aucune meſure pour éclairer la conduite & les démarches d'un Sujet auſſi ambitieux. 1581.

Le Roi d'Eſpagne plus attentif à ſes affaires, ſollicitoit toujours le Duc de Guiſe, pour l'engager à prendre les armes : il lui promettoit de l'argent & des troupes, & tous les ſecours qu'il pourroit ſouhaiter. Le Duc & les Princes de ſa Maiſon ne demandoient pas mieux ; mais le Duc d'Anjou formoit un obſtacle difficile à vaincre, & ils ne voyoient aucun moyen d'agir efficacement, parce que ce Prince qui étoit alors dans les Pays-bas à la tête d'un parti puiſſant, pourroit au premier ordre du Roi ſon frere, rentrer dans le Royaume avec ſes forces, & tomber ſur ceux qui auroient fait des mouvemens.

Nouvelles ſollicitations du Roi d'Eſpagne auprès du Duc de Guiſe en faveur de la Ligue.

Cet inconvénient ne regardoit que le Duc de Guiſe ; car par rapport au Roi d'Eſpagne, il ne pouvoit que gagner dans le tumulte qu'il vouloit exciter dans le Royaume ; parce qu'en ſuppoſant que le Duc d'Anjou vînt au

secours du Roi son frere ; dèslà les troupes Espagnols, qui étoient dans les Pays-bas, auroient trouvé bien moins d'obstacles à remettre ces Provinces sous la domination d'Espagne.

1582. Le Duc de Guise, qui vouloit cependant satisfaire l'impatience du Roi d'Espagne, imagina un moyen pour y parvenir, sans avoir rien à craindre du côté du Duc d'Anjou. Tout cet arrangement devoit être le fruit d'une manœuvre singuliere, dont le succès étoit fondé sur l'habileté d'un Agent qu'il est à propos de faire connoître.

Intrigue du Duc de Guise pour empêcher le Duc d'Anjou de rentrer en France.

C'étoit un jeune Gentilhomme nommé Salcéde, fils de Pierre Salcéde, qui avoit encouru autrefois la disgrace du Cardinal de Lorraine, en l'empêchant d'exécuter le projet que ce Prélat avoit formé, de remettre sous la protection de l'Empire, Metz, Toul & Verdun, trois Evêchés dont le Cardinal avoit l'administration du temporel. Cette opposition avoit été soutenue les armes à la main, & avoit occasionné une petite guerre connue sous le nom de *guerre Cardinale*. Dans le tems de la S. Barthélemi, les Guises se ressouvinrent de l'insulte que Salcéde avoit faite au Cardinal ;

& quoiqu'il fût très-Catholique, on profita de l'occasion pour l'égorger comme Huguenot. 1582.

On présume qu'en conséquence d'un trait aussi odieux, Salcéde le fils, devoit naturellement détester les Guises. Ce fut précisément cette idée, qui engagea le Duc à le choisir pour Agent dans la grande entreprise qu'il méditoit, comptant bien qu'on n'auroit garde de soupçonner entr'eux aucune intelligence.

Quel étoit l'Agent du Duc de Guise dans cette affaire.

Salcéde de son côté, étoit un homme sur lequel on pouvoit compter, quand il s'agissoit de mal faire; il étoit hardi, entreprenant, homme de main, d'ailleurs ruiné de dettes, & dèslà prêt à se livrer à tout pour faire quelque fortune. Il avoit tenté de rétablir un peu ses affaires en faisant de la fausse monnoye; mais cette périlleuse ressource avoit eu le succès le plus funeste. Il s'étoit avisé d'acheter un Domaine en Normandie, & avoit voulu le payer en monnoye de sa façon. Le Vendeur s'en étant plaint, Salcéde avoit été mis en cause au Parlement de Rouen, qui en déclarant la vente nulle, avoit en même tems condamné l'Acheteur au dernier sup-

1582. plice. Le criminel qui appartenoit à des personnes de la plus haute considération, avoit fait agir auprès du Duc de Lorraine, beau-frere du Roi, & au moyen de cette protection, il avoit obtenu des Lettres de grace; mais soit que l'affaire eût été mal exposée ou autrement, il n'avoit osé se mettre en regle pour les faire entériner de peur d'accident; il avoit prudémment pris le parti de s'aller cacher en Champagne, chez des parens qu'il avoit dans cette Province; mais avant de s'y retirer, il s'étoit encore noirci du trait le plus infâme; il alla mettre le feu dans le Domaine qu'il avoit voulu voler au Gentilhomme qui en étoit propriétaire. Tel étoit l'homme sur lequel le Duc de Guise avoit jetté les yeux pour s'en servir dans l'occasion. Quelque caché qu'il fût, ce Prince l'avoit pour ainsi dire suivi à la piste, de sorte qu'il le découvrit aisément, lorsqu'il fut question de le faire agir.

Le Duc de Lorraine étant entré bien avant dans les projets de la Ligue, ce fut à lui que le Duc de Guise s'adressa, pour faire faire les premiers pas à Salcéde. Il le pria d'écrire à ce

Gentilhomme, de ſe rendre au plutôt à Paris, & d'aller de ſa part à l'Hôtel de Guiſe. 1582.

Salcéde ſe doutant bien qu'il ſe tramoit quelque intrigue, où il pourroit être néceſſaire, partit en diligence, & alla trouver le Duc de Guiſe, dont il fut reçu avec tout l'accueil, que les Grands ont coutume de faire à ceux dont ils croyent avoir beſoin. Ce n'étoit plus un homme perdu de dettes, de réputation & de débauches, juſtement condamné comme faux-monnoyeur, & qui méritoit de nouveau d'être puni comme incendiaire. Toutes ces horreurs furent miſes à l'écart, & le Duc n'entretint Salcéde que de la biſarrerie du ſort, qui laiſſoit ſans fortune un homme de ſa naiſſance & de ſon mérite; il ajoûta qu'étant originairement Eſpagnol, cette raiſon étoit ſans doute un obſtacle à ſon avancement, mais qu'il avoit trouvé un moyen de lui faire avoir un état convenable à ſa condition & à ſon mérite, en le mettant dans une affaire, dont le ſuccès lui attireroit la reconnoiſſance la plus ſignalée de la part du Roi d'Eſpagne, qui ne manqueroit pas de lui donner

1582. au plutôt un rang & des emplois proportionnés au service qu'on attendoit de lui.

Après ce préambule, le Duc entra en matiere. *Vous voyez*, dit-il à Salcéde, *comment on se gouverne en France, & que l'hérésie s'y fortifie de jour en jour, parce qu'on néglige d'en arrêter les progrès. Sans le Duc d'Anjou, qui désormais, si nous voulons l'en croire, va s'appeller Duc de Brabant, on pourroit y remédier; mais ce Prince y mettra toujours un obstacle invincible. Ainsi, il est de la derniere importance pour le Roi d'Espagne, qui est aujourd'hui l'unique Défenseur de la Foi de nos Ancêtres, & pour la France même, de s'opposer à ses mauvais desseins.*

Salcéde enchanté de voir qu'on le destinoit à entrer dans une affaire de cette importance, protesta au Prince qu'on pouvoit compter sur lui, & qu'il étoit prêt à entreprendre tout ce que l'on voudroit. Le Duc de Guise reprenant la parole, lui exposa tout le plan de ce qu'il avoit à faire. Il lui dit qu'on alloit lever en Lorraine un Régiment de soldats d'élite, dont on le feroit Colonel; que pendant que ces troupes fileroient vers les Pays-

bas, il se rendroit au Camp des Espagnols, pour y prendre langue avec des Seigneurs qui étoient dans l'intrigue; que de-là il iroit trouver le Duc d'Anjou, pour lui offrir ses services & ceux de ses amis; qu'il demanderoit à ce Prince la permission de lever un Régiment, & qu'en même tems il exigeroit que les soldats qu'il lui ameneroit, restassent sous le drapeau pendant quelque mois. 1581.

On présumoit que le Duc d'Anjou, qui avoit sujet de se défier de la plûpart des Habitans de ce Pays, & qui d'ailleurs voyoit souvent déserter de ses troupes, accepteroit avec plaisir l'offre de Salcéde; & que ce Prince prendroit peut-être ce Régiment pour sa garde, ou du moins qu'il le mettroit en garnison dans l'une de ses meilleures Places des Pays-bas: de quelque façon que les choses dussent tourner, on comptoit toujours trouver une occasion favorable pour exécuter la grande entreprise qu'on méditoit.

Mais il s'en fallut bien que le succès répondît aux espérances. Les choses allerent pourtant assez bien dans le commencement. Salcéde exécuta

Salcéde est bien reçu du Duc d'Anjou.

1582. ponctuellement ses ordres ; & lorsqu'après avoir passé chez les Espagnols, il se rendit auprès du Duc d'Anjou, il en fut reçu avec beaucoup d'amitié & de distinction.

Le Prince d'Orange se défie de Salcéde.

Le Prince d'Orange, qui étoit dans les intérêts du Duc d'Anjou, ne se conduisit pas avec tant d'ouverture : avant de se fier à cet Etranger, il voulut sçavoir qui il étoit ; & sur le rapport qu'on lui fit de ses mœurs, il augura qu'il pouvoit fort bien être un traître ; enfin il éclaira sa conduite de façon, qu'il découvrit ses intelligences avec les Espagnols, & surtout avec le Duc de Parme, qui commandoit leur armée dans les Pays-bas ; il apprit de plus, que ce Prince avoit donné à Salcéde deux hommes de confiance, & que sûrement il s'agissoit de quelque complot.

Dans le même tems, on avertit le Duc d'Anjou que Salcéde étoit réconcilié avec les Guises ; de sorte que quand le Prince d'Orange vint le trouver pour lui faire part de ce qu'il avoit appris, il trouva le Duc tout disposé à se précautionner contre les piéges qu'on vouloit lui tendre. Dès l'instant même, il fut résolu qu'on

arrêteroit Salcéde ; & il fut pris sur l'heure dans le Palais même du Duc, où il venoit d'entrer. Les deux hommes de confiance que le Duc de Parme lui avoit donnés, étoient venus avec lui ; mais ils étoient restés en bas, & l'attendoient au-dehors du Palais. L'un d'eux nommé François de Baza (*a*), qui s'ennuyoit d'attendre, étant entré pour en demander des nouvelles, fut arrêté sur le champ ; l'autre se sauva au plus vîte, & il ne fut pas possible de le retrouver. 1582.

Salcéde est arrêté.

Salcéde ayant été interrogé peu après, entra dans un détail qui mit tous les esprits dans la plus grande agitation : non-seulement le Duc d'Anjou, mais le Roi lui-même, étoit

Ses dépositions.

(*a*) Baza étoit un Gentilhomme Italien, qui avoit servi autrefois sous le fameux Ferdinand de Gonzague, l'un des Généraux de Charles-Quint. On ne put pas s'en servir pour le confronter avec Salcéde, parce que dans le tems que le Duc d'Anjou envoya en France, pour instruire le Roi de cette conspiration, Baza ayant par hazard trouvé un coûteau, se tua lui-même dans la prison. On fit le procès à son cadavre, & il fut écartelé. Son Jugement portoit, que c'étoit pour avoir entrepris de faire périr par le fer, ou par le poison, le Duc de Brabant & le Prince d'Orange.

1582. menacé du sort le plus affreux. Il répandit des soupçons sur tout ce qui environnoit Sa Majesté ; à entendre Salcéde, les Généraux, les Ministres, les Mignons même, étoient du complot. Les dépositions de ce traître, étoient d'autant plus inquiétantes, qu'il entremêla son récit de menues circonstances, qui toutes tendoient à rendre très-vraisemblable tout ce qu'il disoit ; & ce qui est encore à observer, c'est qu'il écrivit de sa propre main tous ces aveux ; & il avertit en commençant que c'étoit de lui-même qu'il faisoit cette confession, & qu'il n'y étoit porté par aucun motif de crainte ou de violence.

Après avoir rapporté les différens voyages qu'il avoit faits au commencement de cette intrigue, en conséquence des lettres qu'il avoit reçues du Duc de Lorraine, voici ce qu'il déposa au sujet de la derniere visite qu'il rendit au Duc de Guise, pour recevoir ses instructions la veille de son départ.

Il dit qu'à un troisiéme voyage qu'il fit à Paris, on le mena dès le soir même de son arrivée à l'Hôtel de Guise, où il trouva le Duc, Mayenne

& Villeroi, qui étoient en conférence secréte ; que Villeroi lui avoit parlé long-tems, pour l'exhorter à bien servir les Guises & le Roi d'Espagne ; que pendant que Villeroi lui parloit, Guise & Mayenne se promenoient dans le cabinet ; qu'ils recevoient tour à tour différens papiers des mains de Villeroi, & qu'on lui en donna quelques-uns pour en faire la lecture ; qu'ensuite Villeroi lui demanda s'il ne trouvoit pas l'affaire en bon train, & qu'il ajoûta que ces deux Princes (Guise & Mayenne) avoient presque toute la Noblesse dans leurs intérêts ; que l'on s'étoit assuré de la Picardie, aussi-bien que de la Noblesse de Bourgogne & de Champagne ; que la Meilleraye, Matignon & autres Seigneurs, étoient pour eux ; que les ports de Bretagne étoient entre les mains de leurs Partisans, & qu'ainsi l'on n'avoit rien à craindre de ce côté-là ; qu'à l'égard du Lyonnois & Pays voisins, tout favorisoit les espérances des Guises, & que c'étoit par-là que le Pape & le Duc de Savoye devoient leur envoyer des troupes. 1582.

Salcéde ajoûta, que cette conver-

1582. sation fut interrompue par les Ducs de Guise & de Mayenne, qui dirent à Villeroi de passer dans la chambre voisine, pour y cacheter le paquet qu'ils envoyoient au Duc de Parme; & pendant ce tems-là, ils chargerent Salcéde de dire à ce Prince, en lui rendant leur lettre, qu'ils lui faisoient excuse d'avoir tardé si long-tems à tenir leur promesse; mais qu'ils n'avoient point perdu de tems, & qu'il en auroit dans peu des preuves certaines, parce que le Roi ne tarderoit pas à être enfermé: qu'au reste, il ne manquât pas de faire passer au plutôt en Espagne un double du Mémoire qu'ils lui envoyoient, afin que Philippe fût informé au juste de l'état de leurs forces.

Les Guises lui parlerent ensuite du plan de la conduite qu'il devoit tenir avec le Duc d'Anjou, pour s'insinuer dans son esprit, & obtenir la permission de lever des troupes pour son service.

Après tous ces discours, dit Salcéde dans son Mémoire, *Villeroi étant rentré dans le Cabinet avec le pacquet cacheté, je le pris; & après avoir encore juré fidélité aux deux freres, je partis*

pour la Lorraine ; & lorsque je fus à Nanci, j'y reçus ordre du Duc de Guise de n'en point partir sans avoir reçu de nouvelles instructions, que l'on devoit bientôt m'envoyer. Quelques jours après, il arriva un petit Espagnol borgne, qui m'apporta des lettres du Duc de Guise, par lesquelles il m'étoit ordonné d'aller trouver le Duc de Parme. L'Espagnol se mit en chemin de son côté, le 24e de Juin, jour de S. Jean, pour porter au Pape & au Roi d'Espagne des lettres de ce Duc. Pour moi, je partis le même jour pour la Flandre ; & lorsque je fus arrivé au Camp du Duc de Parme, il me pressa extrêmement d'obtenir du Duc d'Anjou une Commission pour lever un Régiment, afin de me rendre maître de quelques ports de Flandre, comme on en étoit convenu avec le Duc de Guise. Lorsque je fus arrivé à la Cour du Duc d'Anjou, j'eus quelques conférences secrétes avec le Sr de Combelles, dont le résultat fut qu'il avoit à ses ordres trois mille Arquebusiers, avec lesquels il étoit prêt de s'engager à un autre Prince. 1582.

Cette déposition étoit accompagnée d'une liste immense de Seigneurs, que Salcéde dénonça comme

1582. autant de complices de la conjuration, dont le but étoit, disoit-il, de mettre le Roi en prison, d'exterminer la famille Royale, & de remettre le gouvernement du Royaume entre les mains du Roi d'Espagne.

Quelques jours après Salcéde fit tenir au Duc d'Anjou une lettre, dans laquelle il fit quelques changemens à ses premieres dépositions. Il assura qu'il n'étoit point venu en Flandre, pour attenter à la vie du Duc d'Anjou, & que personne ne l'avoit sollicité à commettre ce crime; qu'il n'avoit eu d'autre dessein que de s'emparer de Cambrai & de Dunkerque, & en même tems de débaucher quelques Colonels; que les Guises eux-mêmes n'avoient pour objet que de fermer au Duc d'Anjou l'entrée de la Picardie & les ports de Bretagne, pour l'empêcher de rentrer en France; & il ajoûta, qu'il demandoit qu'on le confrontât avec les trois personnes qu'il avoit nommées dans sa premiere déposition.

Les sentimens sont partagés sur les dépositions de Salcéde.

Le bruit de cette conspiration se répandit bientôt de tous côtés, & il se trouva beaucoup de partage dans les jugemens qu'on porta sur cette

affaire. Il y en eut qui crurent qu'il 1582
n'y avoit rien de vrai dans les dépositions de Salcéde, parce que connoissant avec certitude l'inviolable fidélité de plusieurs de ceux qui étoient nommés dans les dénonciations, ils en tirerent des conséquences pour les autres, & prétendirent que le tout étoit de l'invention des Courtisans du Duc d'Anjou. C'est ainsi qu'en pensoit le Maréchal de Matignon, qui se trouvoit lui même impliqué dans ces accusations. M. de Thou l'ayant vû en passant à Bordeaux, dans le tems que ces nouvelles y arriverent, le Maréchal leur dit que tout ce qui venoit de la Cour du Duc d'Anjou, devoit être suspect, parce qu'elle étoit composée de gens sans Religion & sans honneur, qui se faisoient un plaisir de jetter par leurs calomnies, des soupçons dans l'esprit de Sa Majesté; sur ses plus fidéles serviteurs & sur les plus Grands de l'Etat, pour remettre la confusion dans tout le Royaume. Il étoit même si persuadé de ce qu'il disoit, qu'il ajoûta, que malgré les bruits qui couroient que le Duc d'Anjou alloit envoyer Salcéde en France, il étoit bien sûr que ses Cour-

1582. tisans l'en détourneroient, parce qu'ils sçavoient bien que l'accusé se dédiroit de ses prétendues dépositions, & que cela ne serviroit qu'à faire connoître la méchanceté de ceux qui avoient occasionné tous ces bruits.

D'autres imaginerent que Salcéde n'avoit impliqué dans sa conjuration un si grand nombre de personnages considérables, qu'afin d'être envoyé en France, comptant bien que le Duc de Parme se trouveroit sur la route, pour le délivrer. Si ce fut là son dessein, il fut bien trompé dans ses espérances; car le Roi ayant mandé qu'on envoyât au plutôt le criminel à Paris, on l'y conduisit sous une si bonne escorte, que personne n'osa faire de mouvement.

Salcéde est amené à Paris.

Dès que Salcéde fut à Paris, il changea de langage. Il désavoüa le Mémoire qu'il avoit écrit, comme y ayant été forcé, disoit-il, par des personnes de la Cour du Duc d'Anjou. Ce désaveu qu'il réitéra plusieurs fois, jetta les Commissaires dans un grand embarras, & l'affaire fut envoyée au Parlement, où il y eut enfin un Jugement qui décerna contre Salcéde, le supplice des criminels de leze-Majes-

Il est condamné à mort.

té; & selon l'usage, il fut préalablement appliqué à la question. Il avoüa alors tout ce qu'il avoit confessé au commencement; mais lorsqu'on le descendoit à la Chapelle, un Jésuite s'étant trouvé sur son chemin, lui dit quelques mots à l'oreille; & un instant après, Salcéde rétracta encore une fois tout ce qu'il avoit dit, & persista ainsi jusqu'à la fin avec une telle constance, que dans le tems même de l'exécution, étant déja attaché à la queue des chevaux, il se fit délier les mains, & signa une derniere confession, par laquelle il assuroit qu'il n'y avoit pas un mot de vrai dans tout ce qu'il avoit dit sur les Grands du Royaume.

1582.

Le Criminel rétracte ses dépositions.

Le Roi qui avoit voulu être présent à cette exécution, étoit alors à l'Hôtel-de-Ville avec les Reines, & plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour, & un certain nombre de Conseillers au Parlement qu'il y avoit mandés. Lorsqu'il vit l'Exécuteur délier Salcéde, il s'attendoit à recevoir enfin des éclaircissemens sur cette grande affaire; mais quand on vint lui dire que c'étoit une nouvelle rétractation, & que le criminel ne cessoit d'assurer

1582. que les Guises étoient innocens de tous les crimes dont il les avoit chargés, le Roi fit un cri d'indignation sur la méchanceté & la noirceur de ce misérable, à qui ce Prince avoit entendu lui-même déposer en détail tous les faits parfaitement circonstanciés, dans le tems qu'on lui avoit donné la question ; car ce Monarque s'y étoit trouvé, & avoit tout écouté depuis le commencement jusqu'à la fin, derriere un rideau où il se tenoit caché. Salcéde avoit assuré alors avec serment, que tout ce qu'il avoit dit étoit vrai, *comme beaucoup aussi l'ont cru & le croyent encore*, dit l'Etoile dans ses Mémoires, *vû les tragédies qui se sont faites depuis par les accusés.*

Embarras de la Cour à ce sujet.

Quoique l'on ne dût pas ajoûter beaucoup de foi à tout ce que Salcéde avoit déclaré dans ses dépositions, on sçavoit néanmoins qu'il y avoit bien du vraisemblable dans les différens détails dans lesquels il étoit entré. Le Roi en fut effrayé pendant quelque tems, les variations du Criminel jetterent ce Prince dans la plus grande perpléxité, & il parut d'abord vouloir s'occuper de cette affaire, & prendre des mesures pour en prévenir

les ſuites; mais toutes ces belles réſolutions, diſparurent peu après l'exécution de Salcéde; il crut en avoit fait aſſez que de s'être débarraſſé de ce traître, & il ſe replongea comme auparavant dans les délices avec ſes indignes Favoris. 1582.

Le Roi ſe replonge dans l'oiſiveté.

Une conduite auſſi mépriſable renouvella les murmures des peuples; de nouvelles taxes qu'il impoſa pour tâcher d'aſſouvir l'avidité de ſes Mignons, acheverent de le rendre odieux. On perdit alors tout reſpect, les libelles infâmes, les vers ſatyriques coururent de toutes parts, & parvinrent juſqu'à lui. Ce Prince voyant alors à quel point il étoit haï, voulut du moins ſe faire craindre, & il affecta de paroître en public avec une eſcorte nombreuſe de Gardes & de Suiſſes; mais il ſentit bientôt que le mépris des peuples perçoit à travers tout cet appareil, & alloit juſqu'à lui. Il s'ennuya auſſi lui-même d'être environné d'un cortége ſi conſidérable, qui ne faiſoit que troubler ſes plaiſirs, ſans procurer l'effet qu'il en avoit eſpéré.

Ce Prince imagina un autre moyen pour ſe rétablir dans l'eſprit des peu-

1582. ples, ou du moins pour diminuer cette haine qu'on lui marquoit en toute occasion. Il voulut passer pour dévot, & il crut y réussir, en établissant à Paris des Confrairies de Pénitens, sur le modéle de celles qui l'avoient tant charmé dans son séjour à Avignon.

Le Roi établit à Paris une Confrairie de Pénitens.

On vit donc à Paris des Pénitens de toutes les couleurs. Le Roi fit dresser des statuts pour cette Confrairie, & ils furent publiés par son autorité. On donna à ces Confreres le nom de *Pénitens de l'Annonciation*, parce que leur premiere Procession solemnelle se fit le 25 de Mars, jour de cette Fête. Le Roi, les Princes, toute la Cour, les Guises mêmes, s'y trouverent, & se firent un plaisir malin d'autoriser pat leur présence, une démarche singuliere, qui alloit avilir dans l'esprit des peuples la majesté du Souverain, contre lequel ils cabaloient depuis si long-tems.

En effet, comme personne n'ignoroit les déréglemens du Prince & la vie licentieuse de sa Cour, & en particulier de ses Mignons, pour l'entretien desquels le Public étoit écrasé de taxes & d'impôts exhorbitans, tous les

tous les esprits se révolterent, & on entendit crier de toutes parts que ces prétendus Pénitens n'étoient que de malheureux hypocrites, qui se moquoient à plaisir de Dieu & des hommes. On ne s'en tint pas à des discours semés en l'air par des langues médisantes : des plumes satyriques répandirent à profusion des libelles insultans, des vers diffamatoires; production odieuse de vils Ecrivains, qui étant incapables par la dépravation de leur cœur d'aimer & de célébrer la vertu, étoient charmés de trouver des vices pour avoir le plaisir d'exercer leurs malheureux talens. 1583.

Tout le monde s'éleve contre cette Confrairie.

Il se trouva aussi d'insolens Prédicateurs, qui abusant de la liberté que donne le ministére évangélique, perdirent tout respect pour le Souverain, & se livrerent à la satyre, à l'invective, & même à de plates boufonneries (a), presqu'aussi scandaleuses que le désordre qui en faisoit l'objet.

(a) Voici un exemple de la liberté que se donnoient les Prédicateurs, & du pitoyable goût qui regnoit dans leurs mauvais Sermons. Un Moine prêchant à N. D. le Samedi 26 de Mars, qui étoit le lendemain de la fameuse Procession des Pénitens,

1583. L'indolence du Monarque & la foiblesse du gouvernement, ne permettant pas de prendre des mesures pour réprimer ces impertinences, le mal prit de jour en jour de nouveaux accroissemens. On ne se contenta pas de jetter du ridicule sur la personne du Souverain, on alla même jusqu'à lui disputer son droit à la Couronne. Il parut de nouveaux libelles, dans lesquels on entreprit de démontrer que la Maison de Hugues Capet avoit usurpé la Couronne sur la Maison de Lorraine, qui y avoit un droit légitime, comme provenant du Duc Charles, le dernier des Carlovingiens. On mit cet ouvrage sur le compte des

Différens écrits contre le droit des Valois à la Couronne.

traita nommément ces Confreres d'hypocrites & d'athées. *Et qu'il ne soit vray*, ajoûta-t'il, *j'ay esté averti de bon lieu, qu'hier au soir Vendredy, jour de leur Procession, la broche tournoit pour le souper de ces bons Pénitens; & qu'après avoir mangé le gras chapon, ils eurent pour collation de nuit, le petit tendron qu'on leur tenoit tout prest. Ah! malheureux Hypocrites, vous vous mocquez donc de Dieu sous le masque, & portez pour contenance un foüet à vostre ceinture; ce n'est pas là de par-Dieu où il le faudroit porter, c'est sur vostre dos & vos épaules, & vous en étriller très-bien, il n'y a pas un de vous qui ne l'ait bien gagné.* Mémoires de l'Estoille.

Guiſes; & en effet, la ſuite fera voir 1583.
qu'on ne ſe trompoit pas beaucoup; cependant ils eurent ſoin de rejetter ces libelles ſur les Proteſtans qui ne cherchoient, diſoient-ils, qu'à indiſpoſer le Roi contre des Princes, qui avoient rendu à l'Etat les ſervices les plus ſignalés.

Foibleſſe du Roi dans cette occaſion.

Le Roi, au lieu d'agir en Souverain, comme il convenoit, ſe défendit en homme de cabinet; ce Prince oubliant qu'il avoit une épée, prit la plume, & réfuta ces libelles par des réponſes en forme, foible reſſource pour arrêter les complots d'une Maiſon ambitieuſe, qui dreſſoit de loin ſes batteries pour envahir l'autorité royale.

Ce n'eſt pas qu'il n'y eût encore dans le Conſeil des têtes aſſez fermes, pour propoſer des moyens capables de réprimer les entrepriſes des factieux; mais le Roi n'étoit plus en état d'en profiter: en vain étoit-il tenté quelquefois de faire des efforts pour ſe reprendre à cette ancienne réputation qui lui échapoit, il retomboit bientôt dans l'incertitude & l'inutilité, parce qu'il ſe laiſſoit conduire par des perſonnes, qui ne conſultoient

1583. que leurs intérêts & leurs passions, & jamais ce qui pouvoit convenir à sa dignité.

La Reine-mere elle-même étoit la premiere à travailler à rendre inutile tout ce qu'on pouvoit proposer pour renverser les projets des Guises; car quoiqu'elle ne les aimât pas, elle tâchoit néanmoins toujours de détruire les justes soupçons qu'on jettoit contr'eux dans l'esprit du Roi, parce qu'elle espéroit, que s'ils réussissoient à rallumer la guerre civile, elle pourroit se porter Médiatrice entre le Roi & ces Princes, & qu'alors elle rentreroit en joüissance de cette autorité, dont elle se voyoit privée depuis si long-tems.

Manége du Duc de Guise.

A l'égard du Duc de Guise, on ne pouvoit point lui reprocher de faire des mouvemens; ce n'est pas qu'il restât absolument dans l'inaction; au contraire, il étoit plus occupé que jamais. Il fomentoit toujours son parti dans le Royaume; il entretenoit des rélations avec le Roi d'Espagne, & il avoit dans les Pays-bas des Emissaires qui l'instruisoient de tout, & par le moyen desquels il tâchoit de ruiner insensiblement les affaires du Duc d'Anjou; mais tout cela se faisoit à

petit bruit, de façon que quoique 1583.
l'on sçût en général que ce Prince rouloit dans sa tête les plus grands desseins, on n'étoit instruit d'aucun détail en particulier. L'affaire de Salcéde avoit fait à la vérité de terribles impressions; mais le criminel ayant varié dans ses interrogatoires, & ayant enfin absolument déclaré dans son testament de mort, que les Guises n'avoient aucune part dans ce qui faisoit le sujet de sa condamnation, on étoit réduit à ne pouvoir que les soupçonner, sans être en droit d'agir directement contr'eux.

D'ailleurs, le peu d'attention que le Souverain donnoit aux affaires de son Royaume, offroit un beau champ au Duc de Guise pour avancer les siennes. Il étoit adoré (a) du peuple;

(a) *La France étoit folle de cet homme-là*, dit Balzac, *car c'est trop peu dire, amoureuse. ... Une telle passion alloit bien près de l'idolâtrie. Il y avoit des gens qui l'invoquoient dans leurs prieres: d'autres mettoient sa taille-douce dans leurs Heures. Pour son Portrait, il étoit partout. quelques-uns couroient après lui dans les rues, pour faire toucher leur Chapelet à son manteau; & un jour qu'il revenoit d'un voyage de Champagne, entrant à Paris par la Porte S. Antoine, non-seulement on lui cria,*

1583. on le regardoit comme l'unique soutien de la Religion, tandis que le Roi qui affectoit d'être dévot jusqu'à la superstition, ne pouvoit pas même passer pour Chrétien. Ce mélange bisarre de débauches réelles & de piété apparente, ne servoit qu'à augmenter le mépris qu'on avoit pour lui. Le Duc de Guise & ses Emissaires, fortifioient sous mains ces dispositions, en représentant ce Monarque comme l'ami des Huguenots, à cause des secours qu'il donnoit au Duc d'Anjou en faveur d'un Pays, où l'on s'attachoit actuellement à détruire partout la Religion Catholique.

Le Duc de Guise en répandant ces bruits parmi le peuple, agissoit en même tems du côté des Pays-bas, par les rélations qu'il entretenoit avec le Duc de Parme, qui y commandoit pour les Espagnols : il réussit à rendre inutiles la plûpart des renforts qu'on envoyoit au Duc d'Anjou ; la difficulté des passages fut encore un autre obstacle qui empêcha la Cour de secourir ce Prince, & enfin les choses allerent à un point que la Reine-

Vive Guise ; *mais plusieurs personnes lui chanterent* Hosanna Filio David.

mere lui manda qu'il ne falloit plus 1583.
espérer de recevoir de nouvelles troupes. A l'égard de l'argent, il auroit été difficile d'en envoyer, les Mignons absorboient la plus grande partie des revenus de l'Etat, le reste étoit consumé en magnificence, en fêtes, en débauches & en parties de dévotion.

Le Duc d'Anjou fait de vains efforts pour s'établir dans les Pays-bas.

Le Duc d'Anjou se trouvant donc réduit à se soutenir par lui-même, voulut faire une tentative pour se mettre en possession de quelques Places, dans lesquelles il pût joüir de l'autorité qu'il devoit avoir en qualité de Duc de Brabant & de Comte de Flandres, qui n'étoient encore que de vains titres, sans aucune réalité; mais ses efforts furent malheureux. Il tenta une entreprise sur Anvers, où il perdit beaucoup de monde, sans prendre le moindre avantage. Il n'eut pas plus de succès à Ostende, à Bruges & à Nieuport, & tout se réduisit à se rendre maître de Dunkerque, de Denremonde & de Dixmude; mais il lui fut impossible de s'y maintenir. Les peuples de ces Provinces se déchaînerent contre les François, & il fallut avoir recours à la négociation, pour tâcher de réconcilier le Duc d'Anjou

avec ces mêmes Etats, qui l'avoient appellé chez eux pour les commander.

La Cour, par honneur pour le nom François, s'entremit dans cette affaire, & pendant qu'on travailloit à un accommodement, le Duc d'Anjou qui s'étoit retiré à Dunkerque, s'embarqua le vingt-huitiéme de Juin, & repassa en France, le cœur pénétré de chagrin des revers qu'il avoit essuyés.

1584. Il étoit si confus des fausses démarches ausquelles il s'étoit livré, qu'il n'osa pas se montrer long-tems à la Cour; il fixa son séjour habituel à Château-Thierri, où il tomba dans une telle langueur, qu'après avoir traîné pendant long-tems, il mourut enfin le dixiéme de Juin de l'année suivante, n'étant encore que dans sa trente-uniéme année.

Mort du Duc d'Anjou.

Il sembloit alors que ses affaires fussent à la veille de se rétablir; car les Etats lui avoient envoyé une députation, par laquelle ils lui offroient de se soumettre de nouveau à ses ordres, si le Roi son frere vouloit lui donner des secours: mais il ne put pas profiter de leurs bonnes dispositions.

Ce Prince en mourant céda au Roi tous ses droits sur les Provinces de Flandres, & en particulier sur Cambrai; mais le Monarque qui ne vouloit en aucune façon se broüiller avec l'Espagne, ne fit point usage de cette donation; il refusa sa protection à la Ville de Cambrai, & ne voulut pas même que son frere fût enterré en qualité de Duc de Brabant & Seigneur des Pays-bas, comme ce Prince l'avoit demandé par son Testament. 1584.

La décadence des affaires du Duc d'Anjou dans les Pays-bas, étoit déja un grand coup pour l'Espagne & pour la Ligue; mais la mort de ce Prince fut un événement bien plus favorable pour cette faction. Le Duc de Guise, qui avoit été occupé depuis long-tems à calmer les empressemens du Roi d'Espagne, qui le sollicitoit vivement de lever le masque, fut le premier à tout mettre en mouvement, dès qu'il vit que les circonstances le permettoient.

Assemblée à Nanci au sujet de la Ligue.

Il n'attendit pas la mort de ce Prince: aussi-tôt qu'il fut informé que sa maladie étoit absolument désespérée, il écrivit à tous les principaux Chefs de la faction, pour les prier de se

1584. rendre au plutôt à Nanci dans une maison appartenante au Seigneur de Bassompierre.

Ce fut-là en effet que se tinrent les premieres Conférences, où il devoit s'agir de prendre les mesures pour faire mouvoir cette machine formidable, qui alloit soulever les peuples contre leur Souverain légitime. On vit arriver à cette Assemblée les Ducs de Guise, de Mayenne, de Nevers, le Cardinal de Guise, Beaufremont, Baron de Senecai, Rosne, Menneville, Mandreville, & beaucoup d'autres personnages considérables, soit par leur naissance, soit par leur habileté pour l'intrigue. Le Duc de Lorraine y vint aussi en personne : à l'égard du Roi d'Espagne, il y envoya des gens de confiance pour y agir en son nom.

Harangue du Duc de Guise.

Le Duc de Guise mettant alors en usage le talent admirable qu'il avoit pour la parole, fit un tableau touchant du triste état où se trouvoient les affaires de France. La conduite effeminée du Roi, le déréglement des Mignons, le désordre des Finances, la misere des peuples, sous un gouvernement où l'on ne connoissoit, ni

raison, ni équité, & sous lequel tout 1584.
se régloit selon la bisarrerie & les caprices d'une jeunesse imprudente : tout cela fut exposé avec une véhémence & une énergie qui enleva les applaudissemens de toute l'Assemblée.

Ce Prince conclut que pour remédier à un mal si pressant, il n'y avoit pas de moyen plus efficace, que d'agir en conséquence de l'association qu'on avoit faite, il y avoit quelques années ; qu'on avoit peut-être trop tardé à se mettre en mouvement ; mais qu'enfin les conjonctures actuelles demandoient qu'on ne différât pas plus long-tems.

Comme chacun de ces Confédérés avoit déja pris son parti sur le fond de l'affaire avant de se rendre à Nanci, la délibération ne fut pas longue, & l'on conclut à faire au plutôt de nouvelles levées de troupes, pour joindre à celles dont on s'étoit déja assuré.

Le Duc de Lorraine fit assez appercevoir qu'il n'auroit pas été fâché de figurer dans cette entreprise, & d'être déclaré Chef de la Ligue, dans l'espérance que cette qualité lui seroit d'un

1584. grand fecours, pour atteindre au but que fon ambition lui faifoit entrevoir ; mais le Duc de Guife avoit pris d'autres arrangemens qu'il fçut adroitement faire réuffir, fans que le Duc de Lorraine pût lui en fçavoir mauvais gré.

Le Duc d'Anjou étant venu à mourir fur ces entrefaites, cet événement décida abfolument le Duc de Guife. Son premier foin fut de travailler à éloigner le Roi de Navarre, qui étoit le Prince le plus près du Trône, & qui pouvoit lui feul former de puiffans obftacles à fes deffeins. Pour parvenir à fon but, il entreprit de faire défigner le Cardinal de Bourbon, oncle du Roi de Navarre, pour héritier préfomptif de la Couronne, & de le mettre à la tête de la Ligue. C'étoit à l'ombre de cette efpéce de phantôme, qu'il comptoit être le feul Chef & le véritable mobile de tous les refforts qu'il alloit mettre en mouvement.

Le Duc de Guife n'ayant par lui-même aucun prétexte pour fe mêler des affaires du Royaume, il n'avoit pas cru pouvoir imaginer un meilleur moyen, que de choifir dans la Maifon

qui avoit droit à la Couronne, un 1584.
Représentant à qui il étoit sûr de faire faire tout ce qu'il voudroit. Le Cardinal étoit fort âgé, & d'un esprit assez superficiel ; & facile à éblouïr. Ainsi le Duc ayant d'abord réussi à lui faire accroire, que quoiqu'il fût Prêtre, & de plus hors de la ligne directe de la succession au Trône, cependant il y avoit un droit acquis, le reste ne souffrit plus de difficulté. Le Cardinal se prêta à tout ce que le Duc exigea de lui, & il devint l'ennemi & le rival du Roi de Navarre son neveu, qui depuis la mort du Duc d'Anjou, étoit cependant de fait & de droit le véritable héritier présomptif de la Couronne.

Conduite du Duc de Guise avec les Princes qui prétendoient au Trône.

Il falloit avoir dans l'esprit autant de manége, de souplesse & de dissimulation qu'en avoit le Duc de Guise, pour conduire une affaire si délicate, & si difficile à manier, par rapport aux différens intérêts de ceux qui prétendoient au Trône ; (car quoique le Roi fût encore jeune & qu'il se portât bien, on traitoit publiquement de son Successeur, & il avoit le désagrément d'en entendre quelquefois parler, même en sa présence, comme si

1584. la succession eût été ouverte.) La Reine-mere, qui respectoit peu les loix fondamentales du Royaume, avoit déja disposé de la Couronne en faveur du fils du Duc de Lorraine, lequel par sa mere étoit propre neveu du Roi. Elle soutenoit que le Monarque devoit plutôt laisser sa succession à ce Prince, qu'à ceux de la Maison de Bourbon, qui ne lui étoient plus parens, disoit-elle, que d'Adam & d'Eve. Le Duc de Guise appuyoit fortement cet avis, quand il conféroit avec la Princesse, & sembloit n'avoir point d'autres vûes.

Le Duc de Lorraine enchanté d'une perspective aussi brillante, qui réalisoit dans son esprit les chimeres dont il se repaissoit depuis long-tems, en devenoit bien plus animé pour la poursuite des affaires de la Ligue ; il faisoit de fréquens voyages à Paris, & prêtoit même son Hôtel pour les Assemblées.

Le Roi d'Espagne de son côté avoit aussi ses vûes ; & comme il étoit puissant en troupes & en finances, c'étoit sur lui que l'on fondoit les plus grandes espérances pour le succès des entreprises : il comptoit en conséquence

avoir sa bonne part à la succession à 1584.
la Couronne, en la faisant passer sur la tête de l'Infante d'Espagne, sa fille, laquelle, selon son avis, y avoit un droit certain par sa mere Isabelle, fille aînée de Henri II. Cette disposition s'accordoit peu avec la loi salique; mais dans ces tems de confusion, on fouloit aux pieds les loix les plus respectables, & d'ailleurs le Roi d'Espagne avoit à cet égard autant de droit que le Duc de Lorraine.

Le Duc de Guise étoit lié intimement avec les Chefs de ces différens partis. Il entretenoit un commerce exact avec leurs Agens, & paroissoit s'intéresser pour chacun en particulier; il conféroit avec les uns & les autres, & il les trompoit tous avec une affection, une ouverture & une cordialité qui leur inspiroit la plus grande confiance.

Le Cardinal de Bourbon étoit si persuadé de la franchise des procédés de ce Prince, qu'il se croyoit déja sur le Trône. Le Duc lui avoit même mis dans la tête, que pour ôter à jamais toute espérance au Roi de Navarre, il falloit qu'il pensât à se marier, pour assurer la Couronne dans sa

1584. branche : le tems pressoit, car ce Prélat avoit déja plus de soixante ans. Ainsi on devoit incessamment négocier en Cour de Rome, pour demander dispense du Sacerdoce & de l'Episcopat, & ensuite le Duc lui faisoit épouser Cathérine de Lorraine, sa sœur, veuve du Duc de Montpensier.

Le Duc de Guise fait accroire à la Reine qu'il s'intéresse pour le Duc de Lorraine.

La Reine-mere, qui étoit informée en partie des démarches du Duc de Guise, trouva d'abord fort à redire que ce Prince s'intéressât, comme il faisoit, pour le Cardinal de Bourbon ; mais le Duc n'eut pas de peine à la ramener. Il lui fit accroire qu'en travaillant en apparence pour mettre le Cardinal sur le Trône, il n'avoit d'autre dessein que d'éloigner le Roi de Navarre, & avec lui les autres Princes du Sang ; & que lorsqu'on en seroit une fois venu à bout, il seroit facile de se défaire de ce vieux radoteur, (c'est ainsi qu'il parloit du Cardinal) qui d'ailleurs ne pouvoit pas vivre encore long-tems, & qu'alors on pourroit aisément faire passer la Couronne dans la Maison de Lorraine, au service de laquelle on ne pouvoit pas douter qu'il ne se livrât sans

réſerve, par reſpect pour les volontés de la Reine, quand même il n'y ſeroit pas porté par l'intérêt de ſa Maiſon. 1584.

Voilà comme le Duc de Guiſe ſe tiroit d'affaire avec la Reine; mais avec les Agens de la Cour d'Eſpagne, il tenoit un langage bien différent. Il leur diſoit, comme à la Reine, qu'il ne falloit pas croire qu'il fût aſſez ſimple pour travailler ſérieuſement à mettre la Couronne ſur la tête d'un Vieillard uſé, tel que le Cardinal; mais il les aſſuroit en même tems, qu'il n'avoit pas non plus aucun deſſein de porter ſur le Trône le Duc de Lorraine; que le diadême François étoit un fardeau trop peſant pour un Prince ſi foible; & que d'ailleurs on pouvoit bien imaginer, que devant ſe conſidérer davantage que les aînés de ſa Maiſon, il aimeroit bien mieux travailler pour lui-même que pour eux; qu'au reſte, il ne falloit pas que le Roi d'Eſpagne doutât un moment qu'on ne s'intéreſsât très-ſincérement pour lui, & que d'ailleurs en voulant changer l'ordre de la ſucceſſion, comme c'étoit le plan de la Ligue, il n'y avoit que lui de Prince aſſez puiſſant, pour ſe charger de la Couronne, &

Conduite du Duc de Guiſe avec la Cour d'Eſpagne.

1584. pour récompenser dignement ceux qui auroient réussi à la faire passer sur sa tête.

Telle étoit la conduite du Duc de Guise, à l'égard des différentes personnes avec lesquelles il étoit en rélation. Son extérieur plein de candeur & de franchise, trompoit tout le monde; chacun croyoit avoir sa confiance, & au fond personne ne sçavoit quelle étoit sa pensée; ses propres freres l'ignoroient, & il ne s'ouvroit à eux que sur les moyens généraux qu'il mettoit en œuvre: à l'égard des mouvemens particuliers, lui seul en connoissoit tous les ressorts. Il avoit à cet effet des Agens de toutes les espéces, qui tous le servoient selon ses vûes; mais par des voyes tout-à-fait opposées, & dont la plûpart sembloient même peu propres à conduire au but qu'il se proposoit.

Ainsi dans le même tems que ce Prince, par ses manieres affables & ses discours séduisans, faisoit agir les plus honnêtes gens dans les différens Ordres de l'Etat, sous prétexte de remettre le bon-ordre dans le Royaume, & d'y conserver la Religion dans toute sa pureté; il avoit à ses gages

des gens ruinés, tant du côté de la fortune que de la réputation, des scélérats chargés de dettes & de crimes, à qui on présentoit l'appas d'une guerre civile, comme un moyen sûr de rétablir leurs affaires, & de se mettre à l'abri des recherches de la Justice. 1584.

Le Roi d'Espagne charmé d'une entreprise dans laquelle on lui faisoit accroire qu'on ne travailloit que pour lui, ouvrit ses trésors au Duc de Guise, qui répandit l'or à pleines mains, pour payer ses créatures & en acquérir de nouvelles.

Des Auteurs mercénaires eurent beaucoup de part aux largesses de ce Prince, & ne contribuerent pas peu à augmenter le désordre dans le Royaume. Il y en eut un alors qui fit un ouvrage fort long & fort ennuyeux, dans lequel en se donnant pour un Catholique Anglois, qui s'étoit réfugié en France à cause de la Religion, il exhortoit les François à se précautionner contre les Hérétiques, & contre la tyrannie des Princes qui étoient en rélation avec eux, parce qu'autrement on se verroit bientôt exposé en France aux mêmes per-

1584. ſécutions que ſouffroient les Catholiques en Angleterre.

On décrie le Roi, à cauſe de ſes rélations avec le Roi de Navarre & la Reine d'Angleterre.

L'objet de ce libelle, qui fut alors comme un tocſin général, étoit de décrier la conduite que le Roi venoit de tenir, tant à l'égard du Roi de Navarre, que par rapport à la Reine d'Angleterre. Le Monarque voyant avec quelle ardeur on affectoit de diſpoſer de ſa ſucceſſion, avoit réfléchi qu'il étoit de ſon intérêt de s'attacher le Roi de Navarre, Prince recommandable par ſes qualités héroïques, & qui étoit d'ailleurs intéreſſé à s'employer pour le bien d'un Etat, dont la ſucceſſion le regardoit préférablement à tous ceux qui y prétendoient.

Le Roi envoya donc auprès de lui le Duc d'Epernon, pour le conjurer de ne pas mettre plus long-tems d'obſtacles à ſa fortune, par ſon opiniâtreté à reſter dans une Religion, qui ne faiſoit que troubler ſa tranquillité pour le préſent, & ruiner ſes eſpérances pour l'avenir. Le Prince avoit été ébranlé; mais les Miniſtres Proteſtans qui l'obſédoient, empêcherent que cette négociation eût aucun ſuccès.

Ce qu'il y eut de plus triſte pour le

Roi, c'eſt que la démarche qu'il venoit de faire, pour engager le Roi de Navarre à rentrer dans le ſein de l'Egliſe, fut interprêtée d'une façon toute différente. On prétendit qu'on n'avoit eu d'autre deſſein que de confirmer ce Prince dans ſon erreur, afin qu'il fût encore plus animé à bien ſervir le Roi dans le projet qu'il avoit formé d'opprimer les Princes Catholiques. 1584.

On ne donna pas cette idée comme un ſimple ſoupçon; au contraire, on en parla comme d'un fait abſolument démontré, & partout on entendit déclamer à ce ſujet avec la même confiance, que ſi l'on eût été préſent aux Conférences que ſon Envoyé avoit eûes avec le Roi de Navarre. Dans ce même tems, le Roi avoit avec la Reine d'Angleterre des rélations, qui augmenterent les bruits déſavantageux qu'on faiſoit courir. Cette Princeſſe ayant fait préſent au Roi de l'Ordre de la Jarretiere, ce Prince voulut recevoir le Collier de cet Ordre avec la pompe la plus brillante; & en effet, la cérémonie en fut faite aux Auguſtins, avec la plus grande ſolemnité, & elle fut ſuivie

1584. de fêtes magnifiques, que le Roi donna aux Ambassadeurs de cette Princesse.

On entendit aussi-tôt crier de toutes parts, que le Roi ne vouloit plus garder de ménagement au sujet de la Religion, puisqu'il faisoit si publiquement parade des rélations intimes qu'il entretenoit avec une Princesse, ennemie déclarée des Catholiques, qu'elle persécutoit alors avec la derniere rigueur.

Ce n'étoit pas seulement dans le monde qu'on affectoit de répandre ces bruits; les Eglises retentissoient aussi des satyres & des invectives, dont on cherchoit à noircir le Souverain. On ne prêchoit plus la parole de Dieu dans les Chaires: on ne parloit plus de pénitence dans les Confessionnaux; les Ministres de paix & d'union, ne cherchoient dans ces malheureuses conjonctures, qu'à insinuer la désobéissance & la révolte.

On cherche à soulever le peuple au moyen de certaines Estampes qu'on expose en public.

On n'en resta pas là: pour mieux frapper la grossiere imagination de la populace, qui n'a pour l'ordinaire que des yeux & de l'instinct, on fit graver de grandes Estampes, sur lesquelles on voyoit représentés sous des

images effrayantes, les mauvais trai- 1584.
temens qu'on faisoit souffrir aux Catholiques en Angleterre. On exposa en public plusieurs de ces Estampes; le peuple ne manqua pas de s'attrouper pour les considérer, & en même tems il y avoit des gens apostés, qui aidoient les regards imbécilles de la plûpart, en leur détaillant, la baguette à la main, ce que signifioit chacune de ces figures. L'explication faite, on disoit à l'oreille du premier venu, que ce que l'on regardoit si attentivement, étoit une image bien sensible de ce qui arriveroit aux François, si le Roi de Navarre venoit malheureusement à monter sur le Trône. Le Roi lui-même n'étoit point épargné dans ces occasions, & l'on affectoit de déplorer la foiblesse qu'avoit ce Prince, d'entretenir avec la Reine d'Angleterre & le Roi de Navarre une intelligence, qui ne pouvoit qu'occasionner la ruine de la Religion dans le Royaume.

La Cour fit d'abord peu d'attention à ce manége; mais bientôt on s'apperçut que la chose devenoit très-sérieuse, & que cette entreprise, si ridicule en elle-même, ne tendoit à

1584. rien moins qu'à ſoulever le peuple : on prit donc des meſures pour arrêter le déſordre, & le Lieutenant Civil fut chargé de faire enlever ces Eſtampes.

On travailla en même tems à ſupprimer les Planches, & le Roi donna ordre à Claude Dorron, Maître des Requêtes, d'en faire la recherche. Cette précaution fit découvrir la ſource de toute cette intrigue ; après avoir fait inutilement beaucoup de perquiſitions, on réſolut d'aller à l'Hôtel de Guiſe. Le Duc étant alors en Champagne, on profita de ſon abſence pour faire la recherche, & enfin on trouva ces Planches : on s'en ſaiſit ; elles furent remiſes entre les mains du Roi, & la choſe n'alla pas plus loin de la part de la Cour.

Découverte que l'on fait chez le Duc de Guiſe.

Les zélés du Parti ne ſe conduiſirent pas avec autant de retenue : au contraire, ils eurent l'inſolence peu après de faire peindre en grand le même ſujet de ces Eſtampes. Les couleurs donnant aux figures beaucoup plus de vivacité, le tableau fit auſſi une plus grande impreſſion ſur les eſprits, & il reſta expoſé en public malgré les défenſes du Prince. Chaque

Inſolence des Ligueurs.

jour

jour sembloit ajoûter un dégré de foiblesse à l'autorité Royale. Le Souverain avoit réussi à faire enlever dans l'Hôtel de Guise, les Planches qui s'y étoient trouvées; il n'eut pas le pouvoir de faire supprimer ce Tableau, & il resta long-tems exposé dans le Cimetierre de S. Severin, c'est-là que M. de Thou dit l'avoir vû lui-même. L'Ambassadeur d'Angleterre eut beau faire ses représentations au Roi pour le faire ôter, ce Prince n'en eut pas le crédit; parce que le Curé de cette Paroisse & les Marguilliers, qui étoient de la Ligue, ne voulurent pas y consentir: ils se rendirent cependant; mais ce ne fut qu'après s'être fait beaucoup prier. 1584.

Le Duc de Guise apprit ces différentes nouvelles dans son Gouvernement de Champagne, où il s'étoit retiré depuis quelque tems, sur des bruits qui s'étoient répandus, que le Duc d'Epernon & autres Seigneurs du Conseil, avoient pris des mesures pour le faire arrêter. Ce fut-là qu'on mit enfin la derniere main à la grande affaire de la Ligue; il y eut à cet effet une Assemblée à Joinville, à laquelle se trouverent les Agens du Roi

Assemblée à Joinville au sujet de la Ligue.

1584. d'Espagne & les Députés de plusieurs Princes Catholiques. On y fit un Traité, par lequel on convint entre autres articles :

Traité de Joinville.

Que le Cardinal de Bourbon seroit regardé comme le légitime & le plus proche héritier de la Couronne ; qu'aucun Prince hérétique ne pourroit jamais y prétendre ; qu'on ne souffriroit dans le Royaume aucune autre Religion que la Catholique Romaine, & qu'on chasseroit tous ceux qui refuseroient de l'embrasser ; qu'il y auroit une alliance offensive & défensive, entre le Roi d'Espagne & les Princes Catholiques, pour conserver la Religion tant en France qu'aux Pays-bas.

On parla aussi de faire recevoir le Concile de Trente, & d'en faire observer tous les décrets ; de renoncer à toute alliance avec les Turcs ; & on stipula en même tems les sommes que l'Espagne devoit fournir pour le progrès des opérations de la Ligue. Ce Traité fut signé le dernier jour de Décembre, & l'on en fit deux copies, dont l'une devoit être remise au Roi d'Espagne, & l'autre au Cardinal de Bourbon.

Après que l'on eut pris ces arrangemens, on convint de les tenir sécrets pendant quelque tems, afin d'avoir plus de liberté pour faire les préparatifs nécessaires, avant que les Huguenots fussent informés des projets que l'on tramoit contr'eux. 1585.

Il y avoit d'ailleurs de grandes difficultés, qu'il étoit important de lever au plutôt. Il s'étoit trouvé quelques scrupuleux, qui consentoient volontiers de prendre les armes pour le maintien de la Religion, & pour empêcher qu'un Prince hérétique ne pût jamais parvenir au Trône; mais ils ne pouvoient se déterminer à déclarer la guerre au Roi même, & encore moins attenter à sa personne, comme quelques fanatiques d'entre les Ligueurs avoient osé le proposer.

On travaille à faire autoriser la Ligue par le Pape.

S'il n'avoit fallu que des décisions de Théologiens, il y en avoit qui s'étoient déja déclarés sur la Ligue en général, & même sur ses plus grands excès; mais on vouloit quelque chose de plus: c'étoit une décision du Saint Siége, & l'on souhaitoit que le Chef de l'Eglise s'expliquât lui-même sur une affaire de cette conséquence.

1585. Ce n'est pas que l'on doutât des dispositions de la Cour de Rome en faveur de la Ligue ; mais une Bulle bien conditionnée auroit eu beaucoup plus d'effet, que les assurances verbales que donnoient les Emissaires de cette Cour. Grégoire XIII, qui étoit alors sur le Trône Pontificale, avoit paru d'abord très-disposé à satisfaire les Ligueurs à cet égard ; mais quelques Cardinaux mieux avisés lui conseillerent de ne pas aller si vîte, & de ne parler affirmativement, que quand le Parti seroit le plus fort.

Le Pape trouvant cet avis très-prudent, résolut de s'y conformer ; & en effet, quelques sollicitations qu'on pût employer auprès de ce Pontife, il n'y eut pas moyen d'en rien obtenir, du moins par écrit. Cette fermeté étoit d'autant plus désolante pour les Ligueurs, que le silence du S. Pere à cet égard, pouvoit leur faire perdre un grand nombre de sujets de la premiere considération.

Les Guises attribuant les refus du Pontife au peu d'adresse des Agens, qui avoient jusqu'alors négocié cette affaire à Rome, dresserent de nouvelles batteries, & chargerent de

leurs intérêts un Jésuite habile, homme alerte, intelligent, & peu capable de prendre l'allarme pour des refus multipliés; ils ne servoient même qu'à lui faire imaginer de nouvelles ressources pour parvenir à ses fins. 1585.

Ce Jésuite s'appelloit Matthieu: il étoit originaire du Duché de Lorraine, & avoit la confiance intime des Princes de ce nom. Dès qu'ils lui eurent fait part de leurs desseins, il s'y livra tout entier, & se donna des mouvemens incroyables (a) pour le progrès de la Ligue. Comme il étoit d'une agilité surprenante, il faisoit une course de Paris à Rome, presqu'aussi facilement qu'un autre y auroit écrit une Lettre: deux, trois, quatre

Intrigues de P. Matthieu, Jésuite, pour faire autoriser la Ligue par le Pape.

(a) Ce Jésuite se rendit si insupportable par ses mouvemens continuels, au sujet de la Ligue, que ses Supérieurs furent enfin obligés d'éclater contre lui, pour l'empêcher de se livrer à son humeur ambulante. Le Cardinal de Pellevé, à qui il étoit fort utile, fit toutes les instances possibles pour obtenir du moins qu'il restât à Rome, où le Pape vouloit aussi le retenir; mais Claude Aquaviva son Général, l'envoya demeurer à Lorette, & lui défendit de retourner en France. Il mourut à Ancone en 1588.

1585. voyages coup sur coup dans une année, n'étoient, pour ainsi dire, qu'autant de promenades; aussi l'appelloit-on communément *le Courier de la Ligue*, & il est connu sous ce nom dans tous les Ecrits du tems.

Le Pape tint bon contre les persécutions de ce Jésuite, de sorte que lorsqu'il demanda une Bulle, elle lui fut refusée; il revint à la charge, & sollicita un Bref, nouveau refus de la part du S. Pere; enfin il se retrancha sur une simple Lettre, & il supplia le Pontife d'accorder du moins cette consolation aux consciences timorées, qui n'attendoient qu'un mot de sa part pour dissiper tous leurs scrupules. Il n'y eut pas moyen de rien obtenir.

Le Pere Matthieu, qui n'étoit pas homme à se rebuter, entreprit du moins de faire parler le Pontife, & il réussit à le faire déclarer sur quelques articles. Il commença par ce qu'il avoit de plus révoltant; c'étoit le dessein qu'avoient quelques fanatiques Ligueurs, d'attenter à la personne même du Roi. Le Jésuite s'attendoit bien que le Pape ne manqueroit pas de s'élever contre une proposition

aussi odieuse ; mais en la rejettant, c'étoit une occasion d'entrer en matiere, & voilà ce que le Jésuite demandoit. 1585.

Le Pape se déclare verbalement en faveur de la Ligue.

En effet, le Pape lui dit qu'il ne pouvoit y avoir de motif qui autorisât un tel crime ; ensuite en continuant de parler sur la situation des affaires de France, il s'avança jusqu'à dire qu'il ne trouveroit pas mauvais que l'on prît des mesures pour contraindre le Roi d'user de son autorité contre les Hérétiques ; & enfin, il déclara que les Princes Catholiques de France pouvoient prendre les armes pour maintenir la Religion dans le Royaume ; que la guerre contre les Protestans étoit juste & légitime ; & que l'on pouvoit la faire contre ceux qui les favoriseroient, quand même ils seroient de *qualité royale*.

Le Pere Matthieu charmé de cette déclaration, la répandit promptement, & il passa pour certain que le Pape autorisoit la prise des armes, même contre le Roi ; mais comme cet avis n'étoit appuyé que sur la lettre du Jésuite, & que le Pape avoit toujours constamment refusé de rien donner par écrit ; il se trouva des

1585. gens peu crédules, qui appréhenderent qu'on ne l'eût fait parler. Le Duc de Nevers fut de ce nombre; il se donna même la peine de faire le voyage de Rome, pour éclaircir ses doutes; & le résultat fut que peu après il renonça à la Ligue.

Le Duc de Guise fut très allarmé, lorsque le Pere Matthieu lui fit part des inquiétudes qu'il avoit au sujet du Duc de Nevers. Rien en effet n'étoit alors plus à craindre pour la Ligue, que la défection d'un Prince de son mérite, qui joignoit beaucoup de probité & de Religion, à toutes les qualités qui caractérisent un grand homme de guerre. Sa retraite ne pouvoit manquer d'avoir les suites les plus fâcheuses, parce qu'un grand nombre des plus honnêtes gens se feroient peut être un devoir de suivre son exemple.

Le Pere Matthieu ayant fait un voyage à Paris sur ces entrefaites, rapporta au Duc de Guise des nouvelles, qui calmerent un peu ses craintes. Il lui apprit qu'en partant de Rome, il avoit laissé les affaires de la Ligue dans le meilleur état qu'on pût le souhaiter, & que le Pape avoit

Jubilé en faveur de la Ligue.

même accordé à sa sollicitation, un 1585.
Jubilé solemnel pour tous les Ligués. Il est vrai que cette concession ne s'étoit faite que de vive-voix, & que le Jésuite n'avoit que sa parole pour caution; mais le Duc de Guise n'avoit garde de douter d'un fait, qui ne pouvoit qu'être actuellement très-avantageux à son Parti.

Un renfort de troupes, dont le Pere Matthieu s'étoit assuré dans son voyage, fit encore bien plus de plaisir au Duc de Guise. Six mille Suisses étoient prêts à partir pour la France, & ils n'attendoient que des ordres, & treize mille livres qu'on devoit consigner à Lucerne, pour leur premiere solde. Le Jésuite en revenant de Rome, avoit passé par la Suisse, & avoit pris ces arrangemens avec le Colonel Fiffer.

Le Duc de Guise se prépare à éclater.

Ce secours joint aux levées qu'on faisoit de toutes parts dans le Royaume, détermina enfin le Duc de Guise à éclater. Il y étoit d'ailleurs vivement sollicité par l'Ambassadeur d'Espagne, qui avoit pris l'allarme d'une députation que les Provinces des Pays-bas avoient faite au Roi, pour le supplier de les prendre sous sa

1585. protection, & de les défendre de l'oppression des Espagnols. Le Prince ayant paru en disposition de répondre favorablement à leur demande, l'Ambassadeur eût à ce sujet une longue conférence avec le Duc de Guise, qui prévoyant combien une guerre dans les Pays-bas, seroit nuisible à celle qu'il avoit dessein d'exciter dans l'intérieur du Royaume, se confirma bien plus dans le dessein qu'il avoit pris de de lever le masque, & d'agir à force ouverte.

Il commença par envoyer ordre au Colonel Fiffer, de lui amener incessamment les troupes qu'il avoit promises; il écrivit ensuite à Bassompierre de se mettre à la tête des Reîtres qu'il s'étoit chargé de lever, & d'avancer promptement vers la frontiere. Pour lui, il se chargea du commandement de la Noblesse de Bourgogne & de Champagne, qu'il partagea avec le Duc de Mayenne & d'Elboeuf.

Le Cardinal de Bourbon se retire à Péronne.

Pendant ces mouvemens, le Cardinal de Bourbon se retira à Gaillon, Château magnifique qui lui appartenoit en qualité d'Archevêque de Roüen. Ce fut-là que les Députés de

la Noblesse de Picardie, vinrent l'inviter de passer dans leur Province : ce Prélat se mit aussi-tôt en marche avec un nombreux cortége, qui le conduisit en grande cérémonie jusqu'au Palais qu'on lui avoit préparé à Péronne, Ville qui devoit être très-respectable aux zélés Ligueurs, comme ayant été le berceau de leur singuliere Confédération. 1585.

Dès que le Duc de Guise sçut le Cardinal en sûreté, il commença par s'emparer de Châlons sur-Marne ; en même tems il fit paroître une Déclaration ou Manifeste, pour justifier les desseins de la Ligue ; mais cette Piéce n'étant signée de personne, elle ne fit pas un grand effet dans le Public ; c'est ce qui lui fit prendre le parti d'en publier une autre plus ample & plus détaillée, à laquelle il mit le nom du Cardinal. Elle étoit intitulée, *Déclaration des Causes qui ont meu Monseigneur le Cardinal de Bourbon & les Pairs, Princes, Seigneurs, Villes & Communautez Catholiques de ce Royaume de France, de s'opposer à ceux qui par tous moyens s'efforcent de subvertir la Religion Catholique & l'Estat.*

Déclaration du Cardinal au sujet de la Ligue.

1585. Le principal motif de cette Déclaration, étoit de faire voir que le Roi n'ayant point d'enfans, le Royaume étoit menacé d'être gouverné par un Prince hérétique, lequel appuyé d'un parti puissant, commençoit déja à faire ses menées pour éteindre en France la Religion Catholique. On y exposoit la malheureuse indifférence du gouvernement actuel, qui ne prenoit aucune mesure pour réprimer l'hérésie, & qui sembloit au contraire lui préparer un libre cours, en privant de leurs Charges la plûpart des Seigneurs les mieux intentionnés pour la Religion, pour les donner à d'autres, qui ne pensoient qu'à assouvir leur insatiable avarice, en accablant les peuples, & en opprimant en général tous les Ordres de l'Etat.

Dessein de cette Declaration.

Après un détail bien circonstancié des désordres du gouvernement, le Cardinal exposoit en ces termes les desseins des Confédérés. *Pour ces justes causes & considérations, Nous* CHARLES DE BOURBON, PREMIER PRINCE DU SANG ... *comme à celuy qui touche de plus près de prendre en sauve-garde & protection la Religion Catholique en ce Royaume, & la conservation des*

bons & loyaux Serviteurs de Sa Majesté & de l'Estat, assisté de plusieurs Princes du Sang, Cardinaux, &c.... faisans la meilleure & plus saine partie de ce Royaume... Déclarons avoir tous juré & sainctement promis de tenir la main forte & armes, à ce que la sainte Eglise de Dieu soit réintégrée en sa dignité, & en la vraye & seule Catholique Religion; que la Noblesse jouisse, comme elle doit, de sa franchise toute entiere, & le peuple soit soulagé, de nouvelles impositions abolies, & toutes creues ostées depuis le regne du Roi Charles neufiesme... tous Sujets du Royaume maintenus en leur Gouvernement, Charges & Offices, sans qu'on leur puisse oster, &c. Ces choses & autres qui seront plus particuliérement & amplement déduictes, sont le sujet de l'argument de l'Assemblée & armes, qui se font pour la restauration de la France, &c. 1585.

Cette Déclaration, si insultante pour l'autorité souveraine, fut présentée au Roi au nom de la *Sainte Union*; c'est ainsi que les Ligueurs appelloient leur cabale. On ne voyoit sur cette Piéce d'autre signature, que celle du Cardinal de Bourbon; mais

1585. personne ne s'y méprit, & on l'attribua unanimement au Duc de Guise.

Réponse du Roi à cette Déclaration.

Le Roi, qui avoit déja molli dans des occasions à peu près semblables, fit encore la même chose cette fois-ci : au lieu de parler en Maître, il répondit par écrit ; & l'on vit paroître une espéce de Déclaration, fort bien faite à la vérité, & très-solidement écrite ; mais cependant peu digne de la majesté royale, qui ne peut que s'avilir, en s'excusant, comme ce Prince fit alors, sur les divers reproches qu'on lui faisoit. Ce foible Monarque, au lieu de commander, s'abaissa jusqu'à faire le personnage de suppliant, pour engager des Sujets rébelles à rentrer dans le devoir. Voici comme ce Prince s'énonçoit à cet égard : *Au moyen de quoi sadicte Majesté prie & exhorte les Chefs desdits remuëmens d'armes, séparer promptement leur force, &c. . . . se rallier, & réunir avec elle, pour pourvoir dûement & par effet à la restauration du service de Dieu, & du bien public de sesdicts Sujets, par les moyens qui seront jugez propres & convenables : à quoy Sa Majesté a très-bonne volonté d'entendre.* Cette Piéce, signée du Roi

même, fut publiée à Paris au mois d'Avril 1585. 1585.

Une conduite aussi lâche enhardit les rebelles, & augmenta même considérablement leur parti. On apprit alors que tout se mettoit en mouvement du côté des frontieres, & l'on vit enfin paroître quelques troupes de la Ligue. Le Duc de Guise, qui ne gardoit plus aucun ménagement, se mit à la tête d'un gros détachement, & marcha à Péronne; d'où il tira le Cardinal de Bourbon, & l'amena en triomphe à Châlons-sur-Marne, suivi d'une Cour nombreuse, qui à l'exemple du Duc, affectoient de rendre à ce Vieillard les plus grands respects, comme s'il eût déja été sur le Trône.

Le Duc de Guise transfere le Cardinal de Bourbon à Châlons.

Dans le tems même que le Duc de Guise établissoit à Châlons le Trône de la Ligue; il travailloit aussi ou par lui-même, ou par ses Confédérés, à se rendre maître des postes les plus importans, dans les différentes Provinces du Royaume. Verdun & Toul furent surpris par Guitaut. Ses gens voulurent s'emparer de Metz; mais ils manquerent leur coup. Le Duc en fut bientôt dédommagé par d'autres conquêtes, que les Seigneurs de

Le Duc de Guise s'empare de plusieurs Places.

1585. l'Union firent assez rapidement en Picardie, en Anjou, dans l'Orléannois, & dans plusieurs autres Provinces.

Ces différens avantages promettoient pour la suite des succès d'autant plus certains, que les forces de la Ligue augmentoient de jour en jour, & que du côté de la Cour, on ne prenoit aucune mesure pour en arrêter les progrès. La lenteur & l'indolence du Roi, furent la cause de tout ce désordre ; en effet, s'il se fût montré en campagne pendant les premieres hostilités, sa seule Maison & quelques troupes, lui auroient suffi pour forcer les Chefs de la Ligue à sortir du Royaume : car le Duc de Guise, en commençant les opérations de cette guerre, n'avoit tout au plus que quatre mille hommes : il est vrai qu'il étoit sûr d'en avoir bientôt un plus grand nombre ; mais en ne lui donnant pas le tems de les recevoir, il auroit bien fallu qu'il eût cherché à se mettre en sûreté ; aussi ce Prince avoit-il prévu cet inconvénient, en se ménageant une retraite. Il n'en fit pas de mystére à Beauvais-Nangis, qui l'ayant été voir à

Châlons dans le tems qu'il venoit de 1585.
s'en emparer, ne put s'empêcher de lui témoigner combien il étoit surpris de le voir avec si peu de troupes : ce Gentilhomme lui ayant demandé ce qu'il prétendoit faire avec cette poignée de monde, si le Roi se présentoit pour l'attaquer : *Me retirer au plus vîte en Allemagne*, répondit le Duc de Guise ; *en attendant une occasion plus favorable.*

Mais le Roi ayant manqué de prendre alors une résolution un peu vigoureuse, il n'y eut plus moyen de penser à agir à force ouverte, lorsque les troupes de la Ligue se furent réunies.

La Reine-mere n'étoit pas absolument fâchée de voir l'inaction du Roi. Elle y contribuoit même de tout son pouvoir, en lui exagerant la puissance de la Ligue, & en lui faisant voir qu'il y avoit dans tout le Royaume une conspiration générale qu'on essayeroit en vain d'appaiser par la force, & que rien ne seroit capable d'éteindre ce feu, qu'en prenant toutes les voyes, que la prudence & la modération pouvoient inspirer.

1585. Cette Princesse qui depuis long-
La Reine-mere veut negocier un accommodement.
tems s'ennuyoit de n'être plus de rien à la Cour, cherchoit une occasion de reprendre de l'autorité. Elle ne pouvoit figurer ni dans la paix, ni dans la guerre; il lui falloit nécessairement de l'intrigue & de la négociation. Les conjonctures lui paroissant favorables, elle proposa au Roi son fils de tenter un accommodement, & elle se chargea de le négocier.

Le jeune Monarque, qui aimoit beaucoup plus son repos que sa gloire, préféra le conseil de sa mere, à ceux que lui donnoient quelques-uns de ses Courtisans, qui vouloient que ce Prince se montrât aux rebelles, & qu'il attaquât la Ligue à force ouverte.

Dès que la Reine eut obtenu la liberté d'agir, elle écrivit au Duc de Guise, pour lui demander un Conférence, & préalablement un sauf-conduit. Le Duc lui envoya aussi-tôt ce qu'elle souhaitoit, & il la pria de trouver bon, que les Conférences se

La Reine se rend à Epernai.
tinssent à Epernai. La Reine s'y rendit avec un nombreux cortége, & on se disposa à entamer la négociation; mais cette Princesseayant dit qu'avant

toutes choses, elle avoit ordre de demander que l'on désarmât, cette proposition indisposa tous les esprits. La Reine eut beau assurer qu'après cela on seroit content du Roi, & qu'il étoit juste après tout, qu'on eût cette déférence pour le Souverain, afin qu'il ne fût pas dit que ses Sujets lui eussent fait la loi, les Ligueurs ne voulurent rien entendre; & ils protesterent hautement qu'ils ne quitteroient point les armes, que l'on n'eût déclaré la guerre aux Protestans, & que le Roi ne se fût expliqué bien clairement à cet égard. 1585.

Peu de succès de sa négociation.

On fut ainsi dix à douze jours à conférer, c'est-à-dire, à disputer, sans rien avancer de part ni d'autre. Cependant la Reine, qui ne vouloit point rompre la négociation, paroissoit disposée à contenter les Ligueurs, sans cependant leur accorder tout ce qu'ils demandoient; mais le Duc de Guise, fier de voir la Cour faire les premieres démarches pour un accommodement, tint toujours ferme pour son premier avis; & il parla encore avec bien plus de hauteur, lorsqu'on vint lui apprendre que les troupes Allemandes, qui venoient au secours

1585. de la Ligue, étoient près d'arriver. Il fut charmé que la Reine fût témoin elle-même des forces de la Ligue, parce qu'il espéroit que le récit qu'elle en feroit au Roi, intimideroit ce Prince,& le détermineroit à accéder à leurs demandes.

L'approche des troupes fit effectivement sur la Reine l'impression que le Duc en attendoit; cette Princesse désespérant alors de pouvoir obtenir des conditions raisonnables, & d'ailleurs ne voulant pas de son chef en passer par où ils vouloient, elle leur proposa de mettre leurs intentions par écrit, afin que le Roi pût en délibérer avec son Conseil, & ils y consentirent.

Requête des Princes Ligués.

Peu de jours après, ils présenterent à la Reine un Ecrit, dont le titre étoit énoncé en ces termes: *Requeste au Roy & derniere résolution des Princes, Seigneurs, Gentilshommes, Villes & Communautez Catholiques, présentée à la Royne, mere de Sa Majesté, le Dimanche neufiéme Juing* 1585, *pour montrer clairement que leur intention n'est autre que la promotion & avancement de la gloire, honneur de Dieu, & extirpation des hérésies, sans rien atten-*

ter à l'Estat, comme faussement imposent les Hérétiques mal sentans de la Foy, & leurs partisans. 1585.

Cette Requête commençoit par une protestation de fidélité, de soumission & de dévouement pour le Souverain ; mais bientôt après, il lui faisoient la loi, & lui prescrivoient la conduite qu'il devoit tenir. Ils demandoient d'abord que le Roi déclarât la guerre aux Protestans ; qu'il retirât de leurs mains les Villes qu'il leur avoit laissées ; qu'il révoquât la protection qu'il avoit donnée à Genêve, & qu'il accordât toute sûreté aux Ligués.

Indépendamment de ces demandes, ils exigeoient du Roi qu'il fît publier un Édit de pacification, qui favorisât, sans aucune restriction, l'exercice de la Religion Catholique, & qui proscrivît toute Religion contraire. Ils demandoient enfin que le Roi fût tenu de jurer l'observation perpétuel de cet Edit, & de faire faire le même serment à tous les Grands & à tous les Parlemens du Royaume. Cette Requête est dattée de Châlons, où les Conférences avoient été transférées, après avoir été tenues successi-

1585. payer les troupes qu'ils avoient levées en Allemagne ; & de donner une somme pour une Citadelle, que le Duc de Guise vouloit faire bâtir à Verdun. Ces derniers articles furent compris seulement dans le Traité, on n'en fit pas mention dans l'Edit.

La publication d'une Piéce aussi dèshonorante pour l'autorité royale, & aussi accablante pour les Huguenots, fit un terrible effet dans le Public ; & on la regarda comme un tocsin, qui alloit attirer sur le Royaume, & sur le Roi lui-même, les malheurs les plus affreux.

Impression singuliere que fait cet Edit sur le Roi de Navarre.

Mais cet Edit ne fit sur personne une impression aussi sensible, que sur le Roi de Navarre. Pierre-Matthieu, son Historiographe, rapporte que ce Prince, après en avoir fait lecture, s'abandonna à ses réflexions sur les maux qui en proviendroient, & qu il ressentit en lui-même une révolution si cruelle, que la partie de sa moustache du côté où il avoit la tête appuyée sur sa main, blanchit presqu'à l'instant. L'Historien dit avoir entendu le Prince, raconter ce fait en sa présence au Marquis de la Force quelques années après.

Le

Le Pape lui-même désaprouva hautement le Traité de Nemours. Ce n'étoit plus alors Grégoire XIII ; ce Pontife étoit mort il y avoit quelques mois ; & on lui avoit donné pour Successeur le fameux Sixte V, l'un des plus grands Papes, qui ait occupé la Chaire de S. Pierre. Il avoit toujours regardé la Ligue comme un complot très-pernicieux, & les Ligueurs comme autant de rébelles : il plaignoit le Roi de ne pas prendre des mesures pour réprimer un tel attentat ; mais lorsqu'on l'eut informé du Traité de Nemours, & de l'Edit qui avoit été publié en conséquence, il ne put s'empêcher de condamner avec indignation la foiblesse du Roi, & encore plus l'insolence des Sujets, qui avoient osé extorquer de leur Souverain des conditions aussi indignes de la majesté royale.

1585. Sentiment de Sixte V. sur cet Edit & sur la Ligue en général.

Cependant comme ce Pontife vouloit prendre des mesures pour empêcher l'hérésie de s'établir en France, il accorda à la sollicitation du Pere Matthieu, & des autres Emissaires de la Ligue, qui étoient alors à Rome, une Bulle foudroyante, par laquelle il excommunia le Roi de

Sixte V. excommunie le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

1555. Navarre & le Prince de Condé, & les priva eux & leurs Successeurs, de tous leurs Etats, & spécialement du droit de succession à la Couronne. C'est ainsi que ce Pape, qui venoit de se déclarer contre la Ligue & contre les Ligueurs, ne les servit néanmoins que trop utilement, en donnant à ces fanatiques un nouveau prétexte pour se confirmer dans leur révolte.

Le Roi empêche que la Bulle soit publiée dans le Royaume.

Une Bulle si contraire à nos maximes, indigna tous les bons François. Le Roi lui-même, quoique peu sensible au mépris qu'on faisoit de la dignité royale, se réveilla aussi de son indolence, & prit quelques mesures pour arrêter le cours d'une piéce, qui pouvoit avoir de très-pernicieuses conséquences pour sa propre Couronne; de sorte que cette Bulle ne fut point publiée dans le Royaume.

Protestation de ces Princes contre la Bulle.

Le Roi de Navarre de son côté, s'éleva vigoureusement contre cette piéce; & il fit publiquement afficher à Rome un Ecrit, dans lequel il protestoit de nullité contre la Bulle, & se réservoit le droit d'exiger, tant du Pape regnant que de ses Successeurs, une satisfaction convenable, pour l'outrage qu'il venoit de faire à sa

personne & à la majesté royale. A la suite de cette protestation, telle qu'elle fut imprimée dans ce tems-là, on lisoit ces mots : *Autant en proteste* HENRI DE BOURBON, PRINCE DE CONDE'. *Affiché à Rome le 6 Novembre* 1585. 1585.

La démarche du Roi de Navarre fit en même tems une double impression sur l'esprit de Sixte V. Ce fier Pontife indigné de la hardiesse qu'on avoit eue d'oser afficher dans sa Capitale cette insultante protestation, résolut d'abord de se venger de celui qui avoit été l'Agent de cette affaire. Il fit faire à cet égard les plus exactes perquisitions ; mais ce fut en vain, il lui fut impossible de rien découvrir.

Le Pape fait l'éloge du Roi de Navarre.

D'un autre côté, le Pape ne put s'empêcher d'admirer la fermeté & la grandeur d'ame de ce Prince ; il dit même un jour au Marquis de Pisani, Ambassadeur de France à Rome, qu'il auroit été à souhaiter que le Roi son Maître eût eu d'aussi grandes qualités, & autant d'attention pour ses affaires. Le Pape comparoit quelquefois ce Prince à la Reine d'Angleterre, qui étoit effectivement une des plus grandes Princesses de son tems, & il

1585. disoit qu'il ne connoissoit que deux personnes qui fussent dignes de régner, Elisabeth & le Roi de Navarre.

Ce n'étoit pas précisément la hardiesse de la protestation de ce Prince, qui faisoit que le Pape pensoit si favorablement sur son compte ; il étoit d'ailleurs parfaitement informé des mesures vigoureuses qu'il avoit prises, pour se précautionner contre les entreprises de ses ennemis.

Le Roi de Navarre propose un duel au Duc de Guise.

Le Roi de Navarre qui étoit naturellement bon, & qui ne voyoit couler le sang qu'avec regret, avoit fait proposer d'abord au Duc de Guise de prévenir les horreurs d'une guerre civile, en terminant entr'eux la querelle par un combat singulier. Le Duc qui n'avoit garde de se piquer de bravoure mal-à-propos, avoit répondu que le Roi de Navarre lui faisoit beaucoup d'honneur ; mais que dans les conjonctures actuelles, il ne croyoit point avoir rien à démêler avec ce Prince, & qu'il n'avoit d'autre objet que la défense de la Religion.

Peu après les armées s'étoient mises en marche de part & d'autre ; &

comme le Roi, à l'instigation du Duc de Guise, avoit donné une nouvelle Déclaration contre les Huguenots, le Roi de Navarre de son côté en avoit aussi fait publier une, par laquelle il avoit ordonné que l'on fît aux Catholiques des cantons où l'on se trouvoit, les mêmes traitemens que le Roi avoit décernés contre les Protestans : par ce moyen, on ne vit bientôt dans le Royaume qu'une affreuse désolation, & il y eut des Provinces presqu'entiérement ruinées par l'un ou l'autre Parti, & quelquefois par tous les deux ensemble. 1585.

Avantages du Roi de Navarre.

Au reste, le Roi de Navarre avec peu de monde, avoit presque toujours réussi à mettre l'avantage de son côté, malgré les efforts qu'on avoit faits pour l'accabler. Il étoit environné de toutes parts de troupes nombreuses, que la Ligue avoit forcé le Roi de mettre sur pied. Le Duc de Guise en avoit une sous ses ordres, avec laquelle il occupoit les frontieres de Champagne, afin d'arrêter les secours que les Princes d'Allemagne envoyoient aux Protestans. Le Duc de Mayenne en commandoit une autre dans la Guyenne. La troisiéme étoit du côté

1585. de Bordeaux, sous les ordres du Maréchal de Matignon; & enfin il y en avoit une quatriéme commandée par le Duc d'Epernon & la Valette son neveu, qui étoit chargé de harceler les Huguenots en Provence & en Dauphiné.

Ce formidable appareil, loin d'étonner le Roi de Navarre, avoit semblé au contraire lui donner un nouveau courage. Ce Prince, quoiqu'inférieur en forces, avoit si bien fait par son admirable activité, qu'il avoit fait échouer la plûpart des entreprises des Catholiques, & qu'il s'étoit rendu maître d'un grand nombre de Places en Poitou, en Saintonge, en Guyenne, &c.

Ce fut dans le fort de ces agitations tumultueuses, que ce Prince qui se servoit si bien de son épée, sçut aussi faire usage de sa plume pour répondre à l'excommunication du Saint Pere, & le braver jusques dans sa Capitale. Sixte V. qui aimoit dans les autres cette noble audace qui sçait repousser une insulte, parce que lui-même n'en souffroit aucune, ne put lui refuser, comme j'ai dit, les plus grands éloges dans le tems même que ce Prince lui

donnoit un démenti (*a*) solemnel. 1585.

Dans les différentes entreprises qui s'étoient faites depuis l'ouverture de la Campagne, le Duc de Guise n'avoit eu aucune occasion de faire parler de lui, & il étoit resté tranquille à la tête de son armée, veillant toujours néanmoins sur les frontieres, comme c'étoit sa destination. Ennuyé d'être ainsi dans l'inaction, il résolut de se signaler par quelque coup d'éclat. Il prit donc son parti sans attendre aucun ordre de la Cour, & alla surprendre Donzi, petite Ville appartenante au Duc de Bouillon. La résistance fut un peu vive, & le Duc de Guise ne vint à bout de son dessein qu'en perdant un bon nombre de ses troupes; mais enfin il réussit, & la Place fut emportée le 25 de Février, 1586.

Le Duc de Guise s'empare de Donzi.

Cet exploit fut exalté par la Ligue, comme si ç'eût été une victoire des

Bruit que l'on fait au sujet de cet Exploit.

(*a*) Sixte V. dans sa Bulle, ayant déclaré hérétique le Roi de Navarre; ce Prince répondit dans sa protestation, *qu'en ce qui touche le crime d'hérésie, de laquelle il est faussement accusé par la Déclaration, dit & soutient que Monsieur Sixte, soy disant Pape, sauve sa sainteté, en a faussement & malicieusement menty, & que luy-mesme est Hérétique, &c.*

1586. plus mémorables, & les partisans des Guises en parlerent de toutes parts, comme on auroit pu faire, s'il se fût agi de la conquête d'une Province. Enfin on se dédommagea dans cette occasion du silence qu'on avoit gardé depuis long-tems à son sujet, tandis que tout avoit retenti des éloges des Ducs de Mayenne & d'Aumale, qui s'étoient vraiment distingués pendant le cours de la campagne.

Ces éloges exciterent la jalousie des Mignons. Le Duc de Joyeuse qui n'avoit point de commandement, voulut en prendre un pour avoir occasion de se distinguer par quelque exploit. Il demanda au Roi d'être chargé de la conduite des troupes, que ce Prince avoit dessein d'envoyer contre les Huguenots dans les Provinces d'Auvergne, de Velai & de Gevaudan. Le commandement en avoit été destiné au Maréchal d'Aumont, qui s'y attendoit; mais dès que le Favori eut parlé, il ne fut plus question du Maréchal, Joyeuse fut mis à sa place.

Cet évenement fut l'occasion de nouveaux murmures de la part des peuples, à cause des prodigieuses

dépenses qu'il fallut faire pour mettre le Favori en équipage. Epernon, qui commandoit en Provence & en Dauphiné, avoit déja épuisé une partie du trésor; celui-ci absorba le reste, & il fallut penser au plutôt à inventer de nouvelles taxes, pour faire payer aux peuples le luxe des Favoris. 1586.

Le Roi va à Lyon.

Peu après le départ de Joyeuse, le Roi qui ne pouvoit vivre éloigné de ses Mignons, se mit en marche pour s'approcher d'eux, & fixa son séjour à Lyon. Il avoit en même tems pour objet dans ce voyage d'éviter la présence des Ambassadeurs des Princes Protestans, qui venoient de la part de leurs Maîtres faire des remontrances au Roi, sur l'infraction des anciens Edits en faveur des Huguenots. Le Roi, qui ne sçavoit trop que leur répondre, prit le parti de sortir de Paris, lorsqu'ils furent près d'arriver, & il nomma seulement quelques Seigneurs pour les recevoir.

Conduite du Roi à Lyon.

La conduite que tint le Roi pendant son séjour à Lyon, servit beaucoup aux Guises & aux Ligueurs, pour continuer à décrier ce Prince. En effet, on vit à la honte du Trône, ce foible Monarque se livrer à de

1586. ridicules amusemens, avec autant de tranquillité, que si tout son Royaume eût été dans la paix la plus profonde.

Tandis que le feu de la guerre étoit allumé en tant d'endroits, & que d'ailleurs l'argent étoit devenu d'une rareté extrême, il fit des dépenses exorbitantes en animaux de toute espéce, & principalement en petits chiens d'une espéce dont on étoit alors fort curieux à Lyon. Il prit un goût si désordonné pour ces animaux, qu'il en fit ramasser une grande quantité; & il prit à sa Cour beaucoup d'hommes & de femmes à qui il donnoit de gros appointemens uniquement pour avoir soin de ses chiens. *Il y avoit*, dit Mézerai, *grand nombre de gens qui suivoient la Cour avec ce bel équipage; & lui même dans les dernieres années de sa vie portoit une manne, ou panier rond en écharpe, plein de petits bichons, ou de petits épagneuls qu'il flattoit souvent de la voix ou de la main.*

Ce goût lui dura quelques années, pendant lesquelles il dépensa plus de cent mille écus d'or, & presqu'autant en singes & en perroquets; & dans les intervalles que lui laissoient ces

amusemens, il s'occupoit à découper 1586.
des miniatures, qui se trouvoient alors communément dans les Livres de prieres, & il les coloit ensuite aux murailles de ses Chapelles, comme les enfans ont coutume de faire. Telles étoient les occupations de ce Prince au milieu du désordre affreux dans lequel se trouvoient les affaires & les Finances de l'Etat.

Retour du Roi à Paris.

Ce Prince étant revenu dans sa Capitale, après un voyage de quelques mois, fut enfin obligé de recevoir les Ambassadeurs, qui pendant son absence étoient toujours constamment restés à Paris. Il leur fit néanmoins appercevoir qu'il étoit peu disposé à les entendre ; car il differa le plus qu'il lui fut possible. En arrivant de Lyon, il les envoya loger à Poissi, où ils attendirent encore quelque tems ; & enfin le Roi leur donna audience dans un voyage qu'il fit à Saint Germain-en-Laye.

Il donne audience aux Ambassadeurs des Princes Protestans.

La révocation des Edits, la Ligue, les menées du Duc de Guise, les entreprises de ses partisans contre l'autorité royale, furent l'objet des remontrances de ces Ambassadeurs ; ils traiterent d'injuste la guerre qu'on

1586. faisoit actuellement aux Huguenots ; & ils oserent avancer qu'on ne l'avoit entreprise ; que pour satisfaire à la passion de quelques scélérats, qui ne cherchoient qu'à établir leur fortune sur les ruines de l'Etat & du Roi lui-même.

Réponse du Roi. Le Roi offensé de ces remontrances, répondit avec un peu d'aigreur, qu'on pouvoit s'en rapporter à lui pour le gouvernement de son Royaume, & qu'il sçauroit prendre à cet égard les mesures les plus convenables ; mais lorsque ces Ambassadeurs se furent retirés, ce Prince se rappellant qu'ils lui avoient reproché d'avoir violé la paix & manqué à la parole qu'il avoit donnée, il entra subitement dans une telle colere, qu'il écrivit lui-même sur un billet que, *quiconque avoit dit qu'en révoquant l'Edit de pacification, il avoit violé sa foi, ou fait une tache à son honneur, en avoit menti.* Il envoya un des Officiers de sa Chambre porter cet écrit aux Ambassadeurs, qui ne manquerent pas d'en demander une copie ; mais on la refusa conformément aux ordres du Roi, qui en se livrant à son humeur colere, avoit bien senti qu'il

commettoit sa dignité. Au reste, les Ambassadeurs n'eurent point d'autre audience de congé; & ils partirent de France sans en remporter de plus amples réponses. 1586.

Les Ligueurs furent informés de ce détail; & loin de sçavoir quelque gré au Roi de s'intéresser, comme il avoit fait, pour la démarche dans laquelle ils l'avoient engagé, en le forçant de révoquer les Edits en faveur des Huguenots, ils firent courir le bruit que la mauvaise réception qu'il avoit faite aux Ambassadeurs, n'étoit qu'une feinte, qu'il y avoit une intelligence secrete entre ce Monarque & les Princes Protestans d'Allemagne, & qu'il favorisoit sous-main le Roi de Navarre & les autres Chefs des Huguenots. Enfin, ils n'omirent rien de ce qui pouvoit rendre le Roi odieux, dans une circonstance où ce Prince croyoit cependant n'en avoir que trop fait en faveur de la Ligue.

Calomnies des Ligueurs contre le Roi.

Le Duc de Guise & les autres Chefs de la confédération, agirent eux-mêmes, comme s'ils eussent été persuadés des bruits qu'ils faisoient courir. Ils tinrent une Assemblée solemnelle dans l'Abbaye d'Orcamp à quelque

Assemblée des Ligueurs à Orcamp.

1586. distance de Noyon : on y réitéra les mêmes plaintes qu'on avoit déja répandues dans le public. On prétendit prouver la connivence du Monarque avec les Huguenots, par l'affectation avec laquelle il avoit divisé ses troupes, afin qu'elles fussent hors d'état de rien entreprendre de décisif. On résolut donc de ne plus prendre ses ordres, & de faire marcher les troupes où l'on jugeroit le plus à propos, sans lui demander son avis. On insista en particulier sur la nécessité qu'il y avoit de s'emparer de quelques Places frontieres de la Champagne, dans lesquelles les Huguenots alloient se réfugier sous la protection du Duc de Bouillon, qui leur donnoit un azile. Il fut donc décidé qu'on travailleroit au plutôt à les exterminer, ou du moins à les contraindre de se retirer en Allemagne.

On résolut d'agir sans prendre les ordres du Roi.

L'Assemblée s'étant séparée après cette résolution, le Duc de Guise de sa propre autorité marcha à Rocroi, & en fit le siége. Cette Place avoit été surprise, il y avoit peu de tems, par les Huguenots, sous la conduite d'un Officier appartenant au Duc de Bouillon. Ce Duc en écrivit au plus vite

en Cour, pour se justifier de cette entreprise; & il accusa même le Duc de Guise de l'avoir fait faire sous-main, pour avoir un prétexte de commencer la guerre. 1586.

Le Duc de Guise, sans s'inquiéter des plaintes ou des reproches du Duc de Bouillon, pressa vivement le siége; & après avoir poussé les travaux fort près de la Place, il se préparoit à donner un assaut, lorsque la Ville se rendit. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que dans la capitulation il fut énoncé que la Place se rendoit au Duc de Guise, il ne fut fait mention du Roi en aucune façon.

Le Duc de Guise s'empare de Rocroi.

On conclut de cette capitulation qu'il y avoit sûrement de l'intelligence entre le Commandant & le Duc de Guise; mais ce qui confirma encore plus les soupçons, ce fut la singularité des autres articles. On convint entre autres, que tous les Officiers qui voudroient demeurer dans la Place auroient mille écus d'or, & que ceux qui voudroient se retirer ailleurs n'en auroient que cinq cens. Plusieurs ayant pris le parti de la retraite, reçurent en effet les cinq cens écus promis; mais ceux qui resterent dans l'espé-

1586. rance de recevoir le double, furent chicanés peu après sous prétexte de Religion ; le Duc de Guise les chassa, & loin de leur rien donner, il fit saisir même ce qui leur appartenoit.

Le Capitaine Montmarin (c'étoit le nom du Commandant) eut un sort encore plus triste que les autres. Cet Officier avoit reçu quatre mille écus du Duc, pour la reddition de la Place ; mais l'honneur qu'il avoit eu de traiter seul à seul avec ce Prince, ayant occasionné entr'eux une grande familiarité, elle dégénéra en insolence de la part de Montmarin ; de sorte qu'environ dix à douze jours après la prise de la Ville, ce Capitaine étant allé jouer à la paume à Mouson, des gens apostés lui firent une querelle, dans laquelle il perdit la vie & ses quatre mille écus.

Le Roi ne fut pas plutôt informé de la prise de Rocroi, qu'il manda au Duc de Guise de ne point pénétrer plus avant. La Cour vouloit attendre le succès d'une négociation, que la Reine devoit tenter avec le Roi de Navarre, pour tâcher d'en venir à un accommodement ; mais comme il s'agissoit toujours de com-

mencer par le faire rentrer dans le sein de l'Eglise, les Conférences n'eurent aucun effet. 1586.

Le Duc de Guise ravage le territoire de Sedan.

Pendant ce tems-là, le Duc de Guise qui n'avoit pas daigné consulter le Roi sur ses dernieres expéditions, ne se trouva pas disposé à lui obéir, lorsque le Monarque lui fit sçavoir ses volontés. Se voyant déja maître de Donzi & de Rocroi, il s'empara de Raucour; & passant la Meuse, il alla ravager les terres du Duc de Bouillon, jusqu'aux portes de Sédan. Les malheureux Habitans de cette contrée & des Villes voisines, se trouverent réduits alors à la plus affreuse misere; car tandis que le Duc de Guise mettoit tout à feu & à sang sur les terres des Huguenots, la garnison de Jamets, Ville Protestante, alla faire des courses sur le territoire de Verdun & des environs, & mit tout au pillage chez les Catholiques.

Telles furent de ce côté-là les occupations réciproques des Catholiques & des Protestans pendant la fin de cette année; mais dans la suivante on vit d'autres événemens bien plus considérables, & par eux-mêmes &

par les révolutions qu'ils occasionnerent dans l'Etat.

1587. L'année 1587, s'ouvrit par une scène des plus tragiques, qui saisit d'étonnement toute l'Europe. On vit périr indignement par la main d'un Boureau, Marie Stuart, Reine d'Ecosse, Reine Douairiere de France; & qui de plus joignoit à ces augustes qualités, celle de parente des Guises, titre qui dans une conjoncture différente auroit peut-être mieux valu que les deux autres; mais il ne pouvoit servir alors qu'à accélérer la perte de cette Princesse. Elisabeth connoissoit tout le manége des Guises; elle sçavoit que c'étoit à leur instigation qu'il y avoit eu tant de conspirations formées contre elle dans le sein de ses Etats: ne pouvant s'en venger sur eux, elle fit tomber tout le poids de sa colere sur l'infortunée Marie Stuart, qui après une longue prison, eut enfin la tête tranchée en Angleterre au mois de Février 1587.

Mort tragique de Marie Stuard, Reine d'Ecosse.

Les Guises firent usage d'un attentat aussi odieux, pour animer de plus en plus les peuples contre les Huguenots: ils leur représenterent cette Princesse comme une Victime infor-

Le supplice de Marie Stuart anime le peuple contre les Huguenots.

tunée, qu'Elisabeth avoit sacrifiée à 1587.
sa Religion, & comme un exemple terrible des traitemens dont étoient menacés les Catholiques de France, si jamais le Roi de Navarre parvenoit au Trône. Les Prédicateurs seconderent les Guises par leurs déclamations; & ils réussirent ainsi à réchauffer le peuple, pour la continuation d'une guerre dont il commençoit à être bien ennuyé.

La mort de la Reine d'Ecosse fournit aux ennemis du Roi de nouveaux prétextes pour le rendre odieux. On assuroit que ce Monarque n'avoit agi que mollement pour obtenir la grace de cette Princesse : il y en avoit même qui prétendoient qu'il avoit travaillé sous-main à la perdre, à cause de la haine qu'il portoit aux Princes de sa Maison. Ces bruits injurieux ne prirent que trop de faveur dans les esprits. Les divisions augmenterent, & dèslors il n'y eut plus d'apparence de pouvoir reprendre aucune des mesures qu'on avoit imaginées pour rétablir la paix.

Pour faire tomber toutes les plaintes, il auroit fallu que le Monarque eût été en état de venger la majesté

1587. royale, indignement flétrie dans la personne de la Reine d'Ecosse; mais la situation des affaires ne le permettoit pas. Lui-même se voyoit outragé de plus en plus par l'insolence des Ligueurs, qui non-contens de l'insulter jusques dans sa Capitale, par des sermons fanatiques & des libelles diffamatoires, travailloient enfin à conspirer contre sa propre personne.

Ils y auroient sans doute réussi bien plutôt qu'ils ne firent, si l'un d'entre eux ne se fût senti tourmenté de vifs remords, qui l'engagerent à réveler tout ce qui se passoit. Ce fut alors que l'on fut informé d'une Ligue particuliere, que quelques cerveaux brûlés de la grande Ligue avoient imaginée, pour mettre tout Paris dans leurs intérêts. On appella cette nouvelle faction *la Ligue des seize*; ce n'est pas que ce nombre désignât la quantité des personnes qui y étoient entrés, car il y en avoit bien davantage; mais on la nomma ainsi à cause des seize quartiers de Paris, qu'ils distribuerent à quelques-uns d'entr'eux, pour y tramer leurs intrigues, & y communiquer les décisions de leur Conseil.

Ligue des Seize.

Cette nouvelle confédération fut imaginée d'abord par un Bourgeois de Paris, nommé la Rocheblond, qui la communiqua à Jean Prevôt, Curé de Saint Severin ; à Jean Boucher, Curé de Saint Benoît, & à Matthieu de Launai, Docteur en Théologie, tous zélés Ligueurs, & déja connus par leurs emportemens. Ils approuverent le projet de la Rocheblond, & travaillerent chacun de leur côté à rassembler des Sujets, capables par leur adresse & leur intrigue, de s'acquérir quelque crédit parmi le peuple, & de le faire mouvoir selon les vûes qu'ils jugeroient à propos de lui inspirer. 1587. Son origine.

On vit donc entrer dans cette union quantité de personnes, dont la plûpart ruinés de dettes, ou chargés de crimes, ne cherchoient que l'occasion d'une guerre civile, pour rétablir leurs affaires au moyen du pillage, ou pour s'assurer de l'impunité de leurs forfaits, par la difficulté que l'on auroit à exercer la Justice dans ces tems de confusion.

Le Curé de Saint Benoît, qui étoit un des plus furieux, comme on le verra dans la suite, eut la présidence

1587. des Conseils qui furent tenus à ce sujet. On conféra d'abord dans l'appartement qu'il occupoit en Sorbonne; mais le bisarre assemblage de ceux qui se trouvoient à ces Conférences, convenant peu dans une maison telle que la Sorbonne, Boucher prit un logement au Collége de Fortet. Ce fut-là que l'on jetta les fondemens de cette nouvelle association, si funeste par les excès où elle se porta dans la suite. Le Collége de Fortet fut décoré en conséquence du titre de *Berceau de la Ligue des Seize.*

Le Duc de Guise dut être un peu piqué de la naissance de cette faction, car elle se forma à Paris sans sa participation; il n'en fut instruit que lorsque les Chefs la virent un peu nombreuse; ils lui écrivirent alors pour lui en faire part, & lui demander la permission d'établir des correspondances entre leur association & la Ligue générale. Le Prince voyant que par ce moyen la Capitale alloit être entiérement dévouée à ses intérêts, y mit volontiers son attache, & n'agit plus que de concert avec les Seize.

Le Duc de Guise approuve la Ligue des Seize.

La conduite du Duc de Guise dans cette conjoncture, ne s'accordoit

gueres avec les engagemens qu'il avoit pris dans le tems du Traité de Nemours : car l'un des articles portoit qu'on renonceroit à toutes Ligues particulieres, tant au dedans qu'au dehors du Royaume. Il avoit fait un serment solemnel, d'observer scrupuleusement toutes les conditions de ce Traité, dont celle-ci étoit une des plus essentielles ; mais quand on se laisse une fois emporter par l'impétuosité de ses passions, les perfidies & les parjures ne font plus qu'une impression passagere, qui se dissipe promptement. 1587.

La Ligue des Seize ainsi autorisée, s'accrut donc considérablement au milieu de Paris, sans que le Roi s'en apperçût : il fut près de deux ans à l'ignorer ; mais le Duc de Guise ayant formé le dessein de faire surprendre la Ville de Boulogne sur mer, ce projet fut communiqué au Seize, qui ne manquerent pas de l'approuver. L'un d'entr'eux qui se reprochoit depuis long-tems de participer à tant de Conseils, où il s'agissoit toujours de cabale contre le Roi & contre l'Etat, prit enfin le parti de revéler tout ce mystére.

On découvre les menées de cette Ligue.

1587. Ce Ligueur s'appelloit Nicolas Poulain, & étoit Lieutenant du Prevôt de l'Isle. Il avoit pris des liaisons depuis long-tems avec un Sergent, nommé Michelet, & avec Bussi le Clerc, autrefois Maître en fait d'Armes, & alors Procureur au Parlement, l'homme le plus factieux & le plus entreprenant que l'on pût imaginer. En reconnoissance de l'ancienne amitié, Bussi & Michelet allerent trouver Poulain, & le solliciterent si vivement d'entrer dans leur Ligue, qu'enfin il y consentit, dans l'espérance, comme on lui avoit fait entendre, qu'il feroit rapidement fortune.

Par qui le secret est éventé.

Comme on n'avoit exigé de lui qu'une promesse de faire tout ce qui dépendoit de lui, pour l'avancement de la Religion Catholique; il n'avoit fait aucune difficulté de prendre cet engagement; mais lorsqu'il eut assisté à quelques-unes des Assemblées, il découvrit aisément que le progrès de la Religion n'étoit qu'un prétexte dont on avoit voulu l'amuser, & qu'au fond il ne s'agissoit que de se révolter ouvertement contre toute autorité, & nommément contre le Roi. Fâché alors de s'être engagé si avant, il auroit

auroit bien voulu pouvoir se retirer; 1587.
mais comme il y avoit tout à craindre de la part de gens qui paroissoient en disposition de ne rien ménager, il se comporta avec le plus de retenue qu'il lui fut possible, & se trouva assidûment à toutes les Assemblées, comme s'il leur eût été sincérement attaché.

Ce fut donc par son moyen que la Cour sçut le détail de l'entreprise concertée contre Boulogne sur mer, par le Duc de Guise avec Mendoze, Ambassadeur d'Espagne, grand protecteur de la Ligue. L'Espagnol avoit promis que dès qu'on seroit maître de cette Place, & que son Port seroit libre, il y feroit entrer sa flotte, & que toutes ses troupes y débarqueroient pour aller joindre celles de la Ligue.

Projet du Duc de Guise sur Boulogne.

Le Duc de Guise manda cette grande nouvelle aux Ligueurs de Paris, & les informa en même tems des mesures qu'il alloit prendre pour l'exécution de cette entreprise, qui en effet ne pouvoit manquer de réussir, si le Roi n'eût été averti assez à tems pour y mettre ordre.

Mais Poulain s'étant trouvé présent

1587. à l'Assemblée, où l'on avoit parlé de cette expédition, il en instruisit la Cour par le ministére du Chancelier, à qui il révela tout ce qu'il avoit appris. On donna des ordres en conséquence, & les précautions furent si bien prises, qu'un Prevôt de Maréchaussée, nommé Vetus, qui devoit commencer d'abord à s'insinuer dans la Place, fut arrêté dans le tems qu'il s'attendoit à se rendre maître de la Porte. La même chose pensa arriver au Duc d'Aumale, que le Duc de Guise avoit chargé de la conduite de cette affaire. Il s'étoit embusqué près de la Place avec un corps d'élite, & parut subitement pour favoriser l'irruption du Prevôt; mais le Gouverneur ayant aussi-tôt donné ordre de baisser la herse, fit en même tems tirer quelques volées de canon, qui obligerent le Duc d'Aumale de se retirer à la hâte.

L'entreprise ne réussit pas.

Sous tout autre gouvernement que celui d'un Prince aussi foible que Henri III, les auteurs d'une telle entreprise auroient été sévérement punis, aussi-bien que tous ceux qui y avoient participé; mais cette affaire n'eut alors aucune suite: on fit ac-

croire au Roi que cet événement, en 1587.
apparence si contraire à son autorité, n'avoit été occasionné que par la haine que l'on avoit pour le Duc d'Épernon, qui commandoit dans le Boulonnois. Le Monarque se contenta de cette frivole excuse; il accorda même au Duc de Guise la liberté du Prevôt Vetus; & l'on souffrit qu'il vînt à Paris, où il fut extrêmement fêté par la faction des Seize. La Cour fut informée de tout ce détail, & ne prit cependant aucune mesure pour remédier aux désordres: on se contenta d'ordonner à Poulain de continuer à se conserver parmi les Ligueurs, & de rendre compte de tout ce qui se passoit parmi eux.

On ne tarda pas à apprendre des nouvelles d'une bien plus grande conséquence. Les factieux encouragés par la mollesse du gouvernement, entreprirent de pousser leur révolte aux dernieres extrêmités, sans même consulter le Duc de Guise, ni écouter le Duc de Mayenne, qui venoit de se rendre à Paris. On sçavoit bien qu'ils avoient l'un & l'autre les mêmes vûes que les Ligueurs; mais ils étoient plus mesurés pour le choix des

1587. moyens, ou du moins ils vouloient prudemment prendre des sûretés avant d'agir à force ouverte. Les Seize au contraire, emportés par une aveugle fureur, étoient incapables d'aucun ménagement; & l'on sçut par ce même Poulain, qu'après avoir fait un amas considérable d'armes de toute espéce, pour lesquelles on avoit déja dépensé six mille écus d'or, ils avoient proposé entr'eux d'attenter à la personne du Roi.

Les Seize veulent se saisir du Roi.

On devoit attaquer ce Prince dans la rue Saint Antoine, lorsqu'il reviendroit de Vincennes, où il alloit souvent faire des parties de dévotion dans un Couvent, qu'il avoit fait construire au milieu du Bois. Ce Monarque ayant coutume de revenir presque sans escorte, on avoit projetté d'arrêter son carrosse, de tuer le Cocher, de disperser les Valets de pied, de se saisir du Roi, & de l'enfermer dans une petite tour, près de l'Eglise S. Antoine, jusqu'à ce que tous les Conjurés eussent pris les armes.

Ce projet ne fut point adopté, à cause des représentations qui furent faites aussi-tôt par quelques Membres

de l'Assemblée. On se récria sur la difficulté de l'entreprise, & sur les suites affreuses qui en résulteroient pour ceux qui s'en seroient mêlés, si l'affaire ne réussissoit pas. On conclut donc de ne point penser pour le présent à rien attenter sur la personne du Roi ; mais de s'attacher plutôt à se saisir le plus promptement qu'il seroit possible des postes les plus avantageux de la Ville, tels que le grand & le petit Châtelet, le Temple, l'Hôtel-de-Ville, & surtout la Bastille, après quoi on investiroit le Louvre. On ne parloit de rien moins ensuite, que d'égorger la plûpart de ceux du Conseil ; les uns vouloient qu'on fit le même traitement au Roi, qu'ils traitoient de tyran & de protecteur de l'hérésie ; d'autres opinoient seulement à le renfermer dans un Monastere : en un mot, chacun proposoit des partis plus ou moins violens à l'égard du Roi ; & ils ne s'accordoient que sur un seul point, qui étoit d'ôter à ce Prince le gouvernement de l'Etat, de supprimer le Parlement, d'en composer un nouveau, qui ne seroit que de Ligueurs ; enfin il changeoient toute la face du Gouvernement, &

1587.

Desseins de la Ligue des Seize.

1589. ils appelloient cela mettre Paris en liberté.

C'étoit bien le dessein des Guises d'en venir à ces extrêmités ; mais ils ne vouloient pas aller si vite. Il y avoit des mesures à prendre, & il falloit du tems pour y réussir. Le Duc de Guise écrivit à ce sujet aux Chefs des Seize, pour les prier d'agir avec un peu plus de modération ; & il manda en même tems au Duc de Mayenne, son frere, de faire tous ses efforts pour tempérer le zéle ardent des Ligueurs.

Le Duc de Guise tâche de modérer les emportemens des Seize.

Mayenne qui se voyoit alors exposé dans Paris au milieu d'un peuple séditieux, & en butte à une Cour, foible à la vérité, mais à laquelle il pouvoit prendre quelques accès de vigueur, dont il risquoit d'être la victime, n'étoit point du tout à son aise ; il essaya cependant d'observer avec les factieux la conduite que son frere lui prescrivoit, mais ce fut inutilement ; de sorte que peu après, il lui manda qu'il ne pouvoit plus y tenir, & que son parti étoit pris de se retirer au plutôt.

Le Duc de Guise, effrayé de la résolution de son frere, récrivit au plus

vite, pour le prier de ne la point mettre en exécution. Il lui représenta qu'en abandonnant la partie, il alloit tout perdre; que les Ligueurs, livrés à eux-mêmes, gâteroient toutes les affaires; parce que la Cour, les voyant sans un Chef de considération, séviroit bien plus hardiment contr'eux; il ajoûta que ceux qui seroient arrêtés, pourroient dévoiler tout le mystére pour se tirer d'embarras; & qu'une découverte aussi funeste, seroit immanquablement la ruine des Princes de leur Maison, contre lesquels on n'étoit déja que trop animé. 1587.

Le Duc de Guise exhorte son frere à ne point s'éloigner de Paris.

Mayenne prit donc le parti de rester, mais il ne se montra nulle part; il demeura dans son Hôtel, où il garda le lit pendant quelques jours, sous prétexte de maladie. Pendant ce tems-là, les Seize continuant toujours de former les desseins les plus révoltans, résolurent enfin d'éclater. Ils choisirent un jour que le Roi devoit se rendre à la Foire Saint Germain; & ils concerterent d'exciter une émeute populaire dans cet endroit, qui est déja fort tumultueux par lui-même, & de profiter de cette occasion pour enlever le Roi.

Les Ligueurs projettent d'enlever le Roi à la Foire Saint Germain.

1587. Ce Prince ayant été averti de ce complot par le fidele Poulain, se garda bien d'aller à la Foire. Il y envoya à sa place le Duc d'Epernon, qui y entra bien accompagné. Mais son cortége n'empêcha pas qu'il ne fût insulté : les Ecoliers de l'Université s'attrouperent en armes, & commencerent le tumulte en chargeant vigoureusement son escorte. Le Duc voyant que la chose alloit devenir extrêmement sérieuse, ne pensa qu'à faire retirer ses gens, en faisant toujours bonne contenance : il parvint enfin à se mettre en sûreté, & il se trouva fort heureux d'avoir réussi à ne pas se laisser enveloper par ces mutins.

Le Roi en conséquence de cet événement, & des autres complots dont il étoit instruit, rassembla promptement ses troupes. Il mit des corps-de-gardes à toutes les portes de la Ville, & fit occuper le Temple, l'Arsenal, les deux Châtelets & autres Places, par des Officiers dont il étoit sûr, & manda en même tems aux Gardes Françoises & Suisses, qui étoient éloignées de Paris, de s'approcher au plutôt, & de se rendre à S. Denis.

Ces différentes mesures jetterent

Mayenne dans une telle inquiétude, qu'il ne lui fut plus possible de rester davantage à Paris : il en sortit avec précipitation, & alla trouver le Duc de Guise, à qui il fit les plaintes les plus améres contre la frénésie des Ligueurs, qui par la fureur de leurs empressemens avoient risqué à lui faire perdre la liberté, & peut-être la vie. 1587.

Plaintes du Duc de Guise contre les Seize.

Le Duc de Guise s'emporta vivement contre les Seize ; il envoya à Paris un Gentilhomme, nommé Menneville, qui vint de sa part leur faire de vifs reproches sur ce qu'ils se conduisoient à leur tête, sans daigner prendre conseil de ceux qui étoient capables de les diriger dans leurs desseins ; & il leur fit dire que si par la suite il leur arrivoit encore de rien entreprendre sans le consulter, il les laisseroit conduire leurs affaires comme ils le jugeroient à propos, & que pour lui, il sçauroit bien agir sans eux.

Les Seize furent un peu étonnés des menaces de ce Prince, ils cherchèrent à s'excuser du mieux qu'il leur fut possible ; & ils engagerent Menneville à employer en leur faveur,

1587. le crédit qu'il avoit sur le Duc. Ce Gentilhomme trouva d'abord le racommodement fort difficile ; mais une chaîne d'or, dont on lui fit présent, leva les obstacles ; & il promit de faire leur paix, pourvû qu'ils fussent plus dociles à l'avenir.

Le Duc de Guise avoit appréhendé avec raison, que les extrêmités ausquelles les Ligueurs s'étoient livrés, ne fissent enfin sortir le Roi de son indolence, & ne l'engageassent à prendre des mesures pour abattre un parti, qui ne respiroit que la fureur & la rebellion ; mais il ne tarda pas à se rassurer sur les nouvelles qu'il reçut de Paris. Le Roi content d'avoir pourvû à la défense des postes principaux de sa Capitale, oublia tout-à-coup ce qu'on avoit osé entreprendre contre sa propre personne, & il ne pensa pas même à faire informer contre les Chefs de la sédition.

Cette lâche indifférence dans des conjonctures aussi pressantes, tranquillisa le Duc de Guise, & lui laissa la liberté d'agir sur la frontiere, où il continuoit toujours de harceler les Huguenots, soit par lui-même, soit par ses Lieutenans.

Après avoir ravagé pendant quelque tems différentes Places appartenantes au Duc de Bouillon, il voulut tenter de se rendre maître des Châteaux de Daigni & Givonne, situés aux environs de Sédan; il s'avança à cet effet pour les reconnoître en personne; mais cette démarche ne lui réussit pas. Le Duc de Bouillon, accompagné de quelques braves de ses amis, vint tomber sur lui avec une impétuosité qui déconcerta les Catholiques: ils furent enfoncés; & quelqu'effort que pût faire le Duc de Guise, il lui fut impossible de les rallier. Son détachement fut mis en déroute; lui-même ne se sauva qu'avec beaucoup de peine, & il perdit même son manteau. Il ne fut pas plus heureux, lorsque quinze jours après, il voulut faire une entreprise sur Jamets; la garnison se défendit avec vigueur, & fit une sortie dans laquelle, après avoir tué un grand nombre de Catholiques, elle mit le reste en fuite.

1587.

Entreprises du Duc de Guise sur les Villes de la Principauté de Sédan.

Le Duc de Guise voyant qu'il n'avoit point de forces suffisantes, pour s'emparer de cette Place, eut recours à l'intrigue; il forma une intelligence

1587. avec un Capitaine de la garnison de Jamets, homme de main & capable de conduire une entreprise : cet Officier promit de lui livrer la Place, avec le secours de quelques autres Capitaines qu'il mit dans son secret ; mais la mêche fut éventée par la vigilance du Gouverneur, qui fit trancher la tête à ces traîtres, & la conjuration s'évanouit.

Le bruit s'étant répandu alors que les troupes que les Princes d'Allemagne envoyoient aux Protestans de France, étoient prêtes à entrer dans le Royaume. Le Duc de Guise écrivit en Cour, pour qu'on lui donnât une armée suffisante pour défendre la frontiere. Les nouvelles qu'il reçut peu après, lui donnerent quelqu'espérance que l'on seconderoit ses desseins. Le Roi qui jusques-là avoit passé son tems en festins, en bals & en processions, avoit enfin résolu de se mettre à la tête de ses troupes, pour faire tomber les reproches que les Prédicateurs & les Emissaires des Guises lui faisoient publiquement, d'entretenir des liaisons avec les Huguenots, & en particulier avec le Roi de Navarre.

Le Roi veut se mettre à la tête de ses troupes.

Ce dernier reproche étoit fondé sur ce que le Roi, en conséquence de la découverte de la Ligue des Seize, avoit encore tenté une nouvelle démarche auprès de ce Prince, pour le déterminer à rentrer dans la Religion Catholique. Il lui avoit fait représenter que sans cela, il ne pouvoit pas espérer de posséder une Couronne, sur laquelle à la vérité il avoit droit par sa naissance; mais dont il se verroit privé infailliblement par l'animosité des peuples, qui étoient plus déterminés que jamais à ne point se soumettre à un Prince Huguenot. 1587. Il fait une nouvelle tentative auprès du Roi de Navarre.

Le Roi de Navarre aussi touché de la foiblesse de ce Prince, que de l'insolence de ses Sujets, ne crut pas cependant devoir prendre le parti qu'on lui proposoit; il répondit que quand même il changeroit de Religion, les factieux n'en seroient pas plus soumis, & que l'esprit de révolte qui les animoit, leur fourniroit toujours des prétextes pour avoir les armes à la main. Au reste, il fit dire au Roi que s'il vouloit demeurer neutre dans cette affaire, il se chargeoit lui seul d'attaquer de front les Ligueurs, & de lui Réponse de ce Prince.

1587. rendre un bon compte du dernier de ces factieux.

Cette généreuse proposition ne fit d'autre effet sur le Roi, que de le plonger dans le plus grand embarras. Il avoit lui-même autorisé la Ligue, il en ressentoit alors les pernicieux effets : il vouloit la paix, & il se voyoit contraint de faire la guerre ; ses ennemis étoient ses propres Sujets, & il ne pouvoit que perdre, soit que la la victoire se déclarât pour lui, ou qu'elle lui fût contraire.

Cependant les clameurs des Seize & de leur cabale, déterminerent enfin le Roi à se mettre en campagne : la Reine-mere de son côté étoit la premiere à l'y engager ; mais elle voulut auparavant ménager au Duc de Guise une entrevûe avec le Roi, dans l'espérance que ce seroit un moyen de lever les soupçons, que le Monarque avoit à si juste titre contre ce Prince ambitieux.

Entrevue du Roi avec le Duc de Guise.

Le rendez-vous fut donné à Meaux, où le Duc de Guise eut avec le Roi une assez longue conférence sur les mesures qu'il falloit prendre, pour diriger utilement les opérations de la Campagne. La conversation ayant

tourné insensiblement sur les malheurs inévitables d'une guerre intestine, le Roi fit connoître au Duc qu'il seroit bien charmé que l'on pût trouver des moyens pour donner la paix à son Royaume. Le Duc de Guise répondit qu'il ne pouvoit rien résoudre à ce sujet, sans avoir consulté les Princes de sa Maison, ses amis & ses alliés, dont les intérêts étoient absolument inséparables les uns des autres. Le Roi frappé de cette réponse, ne put s'empêcher de laisser appercevoir combien il étoit indigné de voir les intérêts de l'Etat balancés par ceux d'une maison particuliere. Il termina cette entrevûe par donner des ordres pour la marche des troupes, qui devoient s'opposer aux Allemans qui approchoient des frontieres ; mais au reste, l'entrée de ces Etrangers dans le Royaume l'inquiétoit beaucoup moins, que le danger dont il se voyoit menacé par les desseins ambitieux du Duc de Guise. 1587.

Le Roi fort mécontent de cette Conférence.

Il lui promit cependant le commandement d'une armée, pour garder les frontieres de Champagne ; il en envoya une autre dans la Guyenne, sous les ordres du Duc de Joyeuse,

1587. pour fermer les passages au Roi de Navarre, qui paroissoit avoir dessein de traverser le Royaume, pour aller au-devant des secours que les Princes Allemands lui envoyoient. Le Roi se réserva la troisiéme armée, avec laquelle il comptoit défendre le passage de la Loire.

Le Duc de Guise qui pressentoit par les dispositions du Roi à son égard, que l'armée dont il venoit de lui donner le commandement, ne seroit peut-être pas prête à marcher aussi promptement, que les circonstances l'exigeoient, s'adressa au Duc de Parme & à Montluc de Balagni, Gouverneur de Cambrai, qui lui envoyerent promptement l'un & l'autre quelques détachemens de bonnes troupes, avec lesquelles il s'avança vers la Lorraine, où le Souverain de ce Pays le pressoit de se rendre au plutôt pour le secourir contre les Allemans, dont on appréhendoit l'arrivée de jour en jour; en effet, le Duc de Guise ne fut pas si-tôt arrivé à Nanci, que ses Espions vinrent l'avertir, que l'armée Allemande se préparoit à entrer en Lorraine, & qu'elle alloit passer les montagnes de

Vosge, par le défilé de Phaltzbourg. 1587.

Arrivée des Allemans en Lorraine.

Elle les passa en effet, & perça assez facilement en Lorraine, malgré les efforts du Duc de Guise & du Duc de Lorraine lui-même, qui firent l'un & l'autre les mouvemens les mieux entendus; mais le peu de troupes qu'ils avoient, les mit dans la nécessité de ne s'avancer qu'avec les plus grandes précautions, & de rester presque toujours sur la défensive.

Les troupes Allemandes ayant donc réussi à s'établir dans la Lorraine, leur Généraux tinrent Conseil, pour délibérer si l'on feroit la guerre dans ce Pays, ou si l'on ne feroit pas mieux de pénétrer en France, pour aller joindre le Roi de Navarre. Les sentimens se trouverent d'abord assez partagés: les uns opinoient pour le dernier avis; parce qu'en effet, l'objet principal étant d'aller secourir le Roi de Navarre, on ne pouvoit faire trop de diligence, pour lui conduire les troupes qu'il attendoit avec beaucoup d'impatience.

D'un autre côté, on fit faire attention que quoique cette armée fût destinée pour le Roi de Navarre, il étoit vrai cependant que le but de leur

1587. armement étant d'attaquer ceux que l'on sçavoit être les auteurs des troubles de France, il falloit profiter de l'occasion, & tomber sur les Princes Lorrains, qui étoient l'unique cause des malheurs qui affligeoient ce Royaume; que d'ailleurs le meilleur moyen de terminer toutes les querelles, étoit de faire de la Lorraine le théâtre de la guerre; parce que les Princes de ce nom étant intimement liés avec la Reine-mere, ils ne manqueroient pas de chercher à sauver leur Pays du pillage, en faisant agir vivement cette Princesse pour procurer la paix à l'Etat.

Les Allemans ravagent la Lorraine.

Cet avis l'emporta, & l'on resta en Lorraine un mois entier, pendant lequel on ruina absolument le plat-pays; tout ce que put faire le Duc de Guise, n'ayant pas assez de troupes pour les attaquer, ce fut de les empêcher du moins de s'emparer d'aucune Place considérable.

Ils réussirent cependant à se rendre maîtres de Sarrebourg, qu'ils abandonnerent presqu'aussi-tôt, après avoir pillé tout ce qu'il y avoit : ils firent ensuite quelques tentatives sur Blamont & Luneville, d'où ils furent

vigoureusement repoussés. Peu après ils passerent la Moselle, & entrerent dans le Comté de Vaudemont. 1587.

Le Duc de Guise se mit aussi-tôt en marche avec l'armée Lorraine, & alla les harceler au Pont Saint Vincent. Il y eut dans cet endroit une vive escarmouche, durant laquelle le Duc de Guise, ayant fait une évolution avec quatre cens chevaux pour surprendre l'ennemi, pensa lui-même être envelopé. Mais ce Prince se conduisit avec tant d'habileté, qu'il fit sa retraite en présence de l'ennemi, & alla réjoindre le gros de son armée.

Le Duc de Guise harcele les Allemans au Pont S. Vincent.

Les Généraux de l'armée Allemande ayant passé la Meuse peu après à Neuchatel, s'arrêterent quelque tems pour faire rafraîchir leurs troupes, & pour délibérer sur la route qu'ils prendroient. La pluralité des avis décida pour s'approcher promptement de la Loire, afin d'aller joindre le Roi de Navarre le plutôt qu'il seroit possible; on se mit aussi-tôt en marche; & après avoir traversé une partie de la Champagne & de la Bourgogne, les Allemans passerent la Seine à Châtillon, & ensuite l'Yonne à Mailly-la-Ville; & s'étant avancés

Les Allemans traversent la Champagne & la Bourgogne.

1587. jusqu'à un endroit appellé Arsy, où le chemin se partage en deux routes, dont l'une conduit vers la source de la Loire, & l'autre dans l'intérieur de la France, ils rencontrerent Louis de Harlai, sieur de Monglas, qui venoit les assurer de la part du Roi de Navarre, que ce Prince se préparoit à venir au-devant d'eux. Cette nouvelle leur fit encore hâter leur marche, & ils percerent jusqu'à la Charité dans le dessein d'y passer la Loire.

Le Duc de Guise les cotoye pendant leur marche.

Le Duc de Guise avoit toujours cotoyé les Allemans pendant leur marche, les harcelant sans cesse, leur enlevant leurs fourageurs, & faisant en un mot tout son possible pour leur couper les vivres; mais il ne s'étoit point encore trouvé assez fort pour les attaquer directement; car dès que ces troupes eurent passé la Meuse, le Duc de Lorraine qui jusques-là avoit accompagné le Duc de Guise, fit alors sa retraite dans son Duché, sous prétexte qu'il ne pouvoit entrer dans le Royaume avec son armée, sans la permission du Roi. Cette retraite affoiblit considérablement le Duc de Guise, de sorte qu'à peine lui resta-t'il quatre mille hommes; car

selon qu'il l'avoit prévu, le Roi ne se pressa pas de lui envoyer des troupes. 1587.

Ce fut avec cette poignée de monde, qu'il réussit cependant à désoler les troupes Allemandes pendant toute leur marche; il les suivit ainsi jusqu'en Bourgogne, où il se trouva enfin un peu plus en état d'agir au moyen de quelques détachemens, que les Ducs de Mayenne, d'Aumale & d'Elbœuf, lui amenerent à Joigni; il commença alors à se montrer avec plus de hardiesse, & les Allemans ne tarderent pas à s'appercevoir de ce qu'ils avoient à craindre de l'activité de ce Prince.

Ils comptoient cependant toujours se mettre à couvert de sa poursuite en gagnant la Loire, par l'espérance qu'ils avoient de se voir bientôt réunis au Roi de Navarre; mais les choses avoient bien changé de face. Le Roi de Navarre ne parut point, parce qu'il étoit occupé ailleurs, comme je le dirai dans un moment: d'un autre côté, le passage de la Loire se trouva impratiquable, de sorte qu'il fallut tourner ses pas d'un autre côté.

Les Allemans apprirent en arrivant près de la Charité, qu'on avoit jetté

Les Allemans sont arrêtés au

1587. une bonne garnison dans la Place, & qu'elle étoit actuellement en état de faire une vigoureuse défense : ils furent informés en même tems que tous les autres passages de la Loire étoient ou rompus, ou bien gardés ; & qu'enfin le Roi venoit d'arriver à l'autre bord de la riviere avec une puissante armée, pour leur disputer le passage.

passage de la Loire.

Les Généraux Allemans furent très-déconcertés, lorsqu'ils virent par eux-mêmes qu'il ne leur étoit pas possible de rien entreprendre ; ils firent des plaintes très-ameres aux Seigneurs François, qui étoient venus les recevoir sur la frontiere, & leur reprocherent de les avoir introduits dans le Royaume, pour les y faire périr, sans avoir eu la gloire de mettre l'epée à la main. Comme on étoit déja à la mi-Octobre, & que l'on ne parloit pas de leur assigner du moins des quartiers, ni de donner de l'argent aux troupes, le Baron de Dohna, qui avoit été chargé par les Princes Allemans de la conduite de cette expédition, ne menaça de rien moins que de se retirer comme il pourroit en Allemagne, si l'on ne pensoit au plu-

tôt à pourvoir à la paye, à la subsistance & à la sûreté des troupes. 1587.

Murmures des Réitres.

Ces menaces jointes aux murmures journaliers des Réitres, qui demandoient leur paye d'une façon à faire craindre une révolte, intimiderent les Généraux François; ils firent tout ce qu'ils purent pour appaiser ces bruits, & ils n'en vinrent à bout qu'en proposant de renoncer actuellement au passage de la Loire, & de conduire les troupes dans la Beauce, pays gras & fertile, où l'on trouveroit des vivres en abondance, & où d'ailleurs on n'auroit point de surprise à craindre, parce que toute cette contrée étoit à découvert.

Les Allemans se répandent dans la Beauce.

Ce projet ayant été adopté, on envoya un Exprès au Roi de Navarre, pour l'informer du parti que l'on prenoit, & on le pria de ne pas différer plus long-tems de se présenter vers la Loire, ou du moins d'y envoyer quelqu'un de ses principaux Officiers avec des troupes, au-devant desquelles on ne manqueroit pas de se rendre, dès qu'on seroit averti de leur marche. Le rendez-vous fut indiqué à Monforeau, où les troupes Allemandes pouvoient aller facile-

1587. ment en traversant le Vendômois.

Les Allemans s'étant donc mis en marche en conséquence de cette résolution, prirent leur route le long de la riviere de Loin, passerent à Châtillon, & allerent ensuite du côté de Montargis. Le Duc de Guise qui ne les quittoit point de vûe, alla se camper à Courtenai au-delà du Loin, pour se placer entre Paris & les Allemans, afin d'empêcher les courses qu'ils auroient pu faire aux environs de cette Capitale.

Dans le tems qu'il s'établissoit dans ce quartier, ses Couteurs étant venu l'avertir que les Allemans traversoient la plaine entre Gien & Montargis, il chargea la Châtre d'aller se jetter dans cette derniere Place, & de le faire informer au plutôt de l'endroit où les ennemis camperoient. On vint lui rapporter dès le soir même que le Baron de Dohna avoit pris son logement à une lieue de Montargis, dans un endroit appellé Vimori ; qu'il avoit avec lui sept ou huit Cornettes de Réitres, & que le reste de ses troupes étoit répandu dans les environs pour la commodité de la subsistance.

Le

Le Duc de Guise après avoir rêvé un moment, fit sonner le boute-selle, & ordonna que dans une heure tout fût prêt à marcher. Le Duc de Mayenne, qui étoit venu joindre son frere, fut fort étonné d'une résolution aussi prompte, surtout n'ayant avec lui que très-peu de troupes en comparaison des ennemis: Il lui fit à ce sujet de très-fortes représentations; mais le Duc de Guise qui étoit plein de son projet, répondit avec vivacité: *Ceux qui ne sont pas d'humeur de combattre, peuvent demeurer ici; ce que je ne résoudrai pas en un quart-d'heure, je ne le résoudrois pas en toute ma vie;* & dès l'instant il se prépara à partir. 1587.

Le Duc de Guise attaque les Allemans.

Il arriva à Vimori vers les sept heures du soir, & fit attaquer ce Bourg par le Capitaine S. Paul. Il fut bientôt emporté, & on y mit le feu aussitôt. Le Baron de Dohna étant sorti de son quartier au bruit des armes & de l'embrasement, courut à l'endroit qu'il avoit désigné pour le ralliement en cas d'attaque, & y rassembla une partie de ses troupes, avec lesquelles il fit une résistance très-vigoureuse; de sorte que le Duc de Guise ne remporta gueres d'autres avantages,

1587. que ceux qu'il avoit eus au commencement de l'action. D'ailleurs, il survint un orage affreux mêlé de tonnerre & d'éclairs, qui obligea absolument de terminer le combat. Cette attaque fut très-sanglante, & coûta presqu'également cher aux Catholiques & aux Huguenots.

Les Ligueurs ne manquerent pas d'en parler comme d'une victoire complette. Selon leur relation, les Allemans avoit été mis dans une déroute entiere ; & il étoit resté sur la place une quantité considérable d'Officiers & de Soldats ; ils en compterent même deux mille, au-delà de la totalité de ce qui étoit entré en France (*a*).

Le lendemain de l'action, le Duc de Guise envoya proposer au Baron de Dohna l'échange des drapeaux & des

(*a*) Voici ce que rapporte l'Etoille à ce sujet. *Le Jeudy 29* (Octobre) *à Vimory, près Montargis, furent deffaits les Réïstres par les Ducs de Guyse & de Mayenne : laquelle deffaite fut aussy-tost publiée & imprimée à Paris avec les adjonctions accoustumées, faisant monter les cent au mil, & de fait par les supputations, le nombre des Réïstres deffaits se monte à près de 2000 davantage qu'il n'en est entré en France.* L'Estoille, t. 1. p. 229.

prisonniers, dont on s'étoit emparé 1587.
de part & d'autre. Le Baron demanda du tems par rapport aux prisonniers : à l'égard des drapeaux, il refusa absolument d'en faire l'échange ; parce que ceux qu'il avoit pris, appartenoient aux principaux Officiers de l'armée Catholique ; au lieu que le Duc de Guise n'avoit enlevé que deux drapeaux, qui étoient ceux des Goujats de l'armée : en effet, ils portoient pour Enseigne une étoile, une étrille, une éponge & un peigne : le Baron se doutoit bien que le Duc de Guise, ni ses partisans, ne feroient pas trophée d'une pareille capture.

Mais ce qui fit le plus de peine au Général Allemand, ce fut la perte des équipages & d'une grande partie du bagage de ses gens ; elle fut cause que ses troupes se mutinerent, principalement les Réitres qui vouloient absolument se séparer de l'armée & retourner dans leur Pays : on réussit cependant à les appaiser, en leur promettant qu'ils auroient incessamment de quoi se dédommager de tout ce qu'ils avoient pu perdre.

Cette espérance les calma un peu ; & bientôt après ils reprirent leur pre-

1587. mier courage, en conséquence de la nouvelle qui se répandit alors de la grande victoire que le Roi de Navarre venoit de remporter sur les Catholiques. Dans le tems que ce Prince pressoit le départ des troupes Allemandes, & qu'il se préparoit à partir de Guyenne, pour aller au-devant d'elles vers la Loire, il fut informé que le Duc de Joyeuse, à la tête de l'armée Royale, venoit à lui pour le combattre. Le Duc étoit accompagné de la plus grande partie de la jeune Noblesse du Royaume, qui croyoit marcher à cette expédition, comme à une victoire certaine; mais il en arriva tout autrement. Les deux armées s'étant trouvées en présence le vingtiéme d'Octobre, on se prépara de part & d'autre à donner des preuves de la bravoure la plus signalée.

Bataille de Coutras entre le Roi de Navarre & l'armée du Roi.

La conjoncture étoit décisive pour le Roi de Navarre; tout étoit perdu pour la suite, s'il eût été vaincu dans cette occurrence. Aussi ce Prince ne négligea rien pour animer le courage de ses troupes: il parcourut tous les rangs; & en passant près des Princes de Condé & de Soissons, qui étoient à leurs postes: *Souvenez-vous*, leur dit-

il, *que vous êtes du sang de Bourbon; & vive Dieu, je vous ferai voir que je suis votre aîné. Et nous*, répondirent ces Princes, *nous vous montrerons que vous avez de bons Cadets.* Le Roi de Navarre & ces deux Princes tinrent exactement leur parole : l'action s'étant engagée, on se battit de part & d'autre avec une égale fureur; mais après différens avantages remportés tantôt par les Catholiques & tantôt par les Huguenots, la victoire se déclara entiérement pour le Roi de Navarre. Tel fut le succès de cette action mémorable, si connue sous le nom de bataille de Coutras. 1587.

Le Roi de Navarre remporte la victoire.

Indépendamment des drapeaux, du canon, & de tout le bagage dont les Huguenots s'emparerent, les Catholiques perdirent dans cette action trois mille hommes d'Infanterie, beaucoup de Cavalerie, plus de quatre cens Gentilshommes, & beaucoup de Seigneurs de la plus haute Noblesse, du nombre desquels furent le Duc de Joyeuse, Général de cette armée, S. Sauveur son frere, & plusieurs Officiers Généraux.

Le Roi de Navarre de son côté, ne perdit que très-peu de monde, &

1587. de sorte qu'ils résolurent aussi-tôt d'envoyer au Roi des Députés, pour l'informer des raisons de leur entrée dans le Royaume. On reçut leurs excuses avec assez de froideur. Cependant après une réprimande un peu vive, le Roi leur dit qu'il vouloit bien croire qu'on les avoit trompés, mais qu'il en jugeroit par leur conduite.

Ils font leur Traité avec la Cour.

Ce Prince eut tout lieu d'être content. Il est vrai que quatre cens mille écus qu'on leur offrit, ne servirent pas peu à les déterminer à la retraite, de sorte qu'ils conclurent leur Traité avec la Cour. Cette résolution désola le Général Allemand, & jetta la consternation parmi ses troupes; mais dans le tems même que les Suisses plioient leurs bagages pour se retirer, il arriva un autre événement qui fut bien plus affligeant pour le parti Huguenot.

Le Duc de Guise qui ne s'occupoit que des moyens de détruire les Réitres par lui-même, afin d'avoir seul la gloire de cette expédition, épioit depuis quelque tems le moment favorable pour les attaquer à l'avantage. Ce Prince crut enfin l'avoir trouvé,

lorsqu'on vint lui apprendre que le Baron Dohna avoit pris son quartier à Auneau, petite Ville à deux lieues de Chartres. Le Baron avoit fortement sollicité pour qu'on le laissât entrer dans le Château ; mais le Capitaine avoit constamment refusé de lui ouvrir les portes. Il n'y avoit pas moyen d'espérer de réussir à le forcer, parce qu'on n'avoit point de canon ; d'ailleurs, le Général Allemand n'ayant dessein que de rester peu de jours dans cet endroit, il ne voulut point fatiguer ses troupes, pour une conquête qu'il devoit bientôt quitter : il se contenta donc de la promesse qu'on lui fit de donner des vivres à ses soldats ; du reste, l'on convint de part & d'autre de n'exercer aucune hostilité. 1587. Les Allemans s'établissent à Auneau.

Le Duc de Guise informé du tems que les troupes Allemandes devoient séjourner dans ce quartier, trouva moyen de gagner le Capitaine du Château, & il le fit consentir à donner accès dans sa Place à quatre cens Arquebusiers, qu'il devoit y faire entrer pendant la nuit, la veille même du décampement des Réitres. Il eut soin d'y envoyer des soldats d'élite, Le Duc de Guise s'approche d'Auneau.

1587. & lui-même s'avança aux environs avec un corps de cinq mille chevaux. Tout cela se passa pendant la nuit du vingt-quatriéme de Novembre.

Il attaque les Allemans.

Le lendemain, le Duc de Guise ayant entendu dès le grand matin le bruit des chariots que les Allemans mettoient de file pour leur départ, il fit marcher un de ses Officiers Généraux à la tête de quinze cens hommes, qui entrerent sans résistance par une porte voisine du Château. Ils fondirent aussi-tôt avec impétuosité sur les Allemans, qu'ils rencontrerent dans leur chemin, & les taillerent en piéces. En même tems les quatre cens hommes, qu'il avoit envoyés pendant la nuit dans le Château, firent leur sortie, & tomberent sur les Réitres dont ils firent un grand carnage.

Les Allemans sont battus.

Le Général Allemand montant aussi-tôt à cheval, fit tous ses efforts pour rassembler ceux de ses gens qui étoient en état de se battre ; mais l'embarras des chariots ne lui permettant pas de faire aucun mouvement reglé, il se trouva trop heureux de pouvoir se sauver avec quelques-uns de ses Cavaliers, & il alla joindre le reste de ses troupes qui étoit à une demie lieue de la Place.

Les Catholiques, après ce succès, ne songerent plus qu'à piller les chariots & les équipages. Le Duc de Guise les mena ensuite vers Etampes chargés d'un butin considérable. Ils entrerent dans la Ville comme en triomphe ; & ce qui dut paroître assez singulier, c'est qu'on ne vit presque point d'Infanterie au retour du Duc. Les Fantassins étoient montés sur les chevaux qu'ils avoient enlevés aux Réitres ; & ceux qui n'avoient point de chevaux, s'étoient mis sur les chariots qu'ils avoient pris aux ennemis. 1587.

Le Baron de Dohna avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour déterminer ses troupes à retourner à Auneau, afin d'arracher la victoire aux Catholiques, qui étant occupés au pillage, n'auroient pas la force de se défendre ; mais les Allemans déconcertés par un échec aussi violent, ne voulurent jamais entendre parler de retourner au combat.

Retraite des Suisses.

Les Suisses, qui étoient encore parmi les Alliés, ne songerent alors qu'à presser leur départ, conformément au Traité qu'ils avoient conclu avec la Cour. La plûpart des troupes Alle-

1587. mandes envioient leur sort. Les Réitres surtout qui se voyoient enfermés dans le cœur de la France, faisoient des vœux pour retourner dans leur Pays; mais ils prévoyoient avec douleur que leur retraite leur couteroit cher; & qu'étant de toutes parts environnés de troupes ennemis, ils ne pourroient jamais regagner la frontiere qu'au prix du sang de la plus grande partie d'entr'eux.

Les Réitres veulent aussi se retirer.

Le Roi de son côté, qui aimoit mieux les voir hors de ses Etats, que d'achever de les tailler en piéces, parce qu'en effet ces troupes au désespoir, auroient pu faire une vigoureuse défense, qui auroit peut-être emporté les meilleurs sujets de l'Etat, imagina un moyen de les engager eux-mêmes à le solliciter, pour obtenir la facilité de faire leur retraite.

Ils fit répandre quelques billets, dans lesquels on insinuoit qu'il ne tenoit qu'à eux de prendre des arrangemens pour se retirer; & que s'ils vouloient avoir recours aux bontés du Roi, & employer à cet effet un Négociateur un peu adroit, ils pourroient même obtenir des conditions avantageuses.

Les Allemans voulurent aussi-tôt profiter de ces avertissemens ; mais ils en furent détournés pendant quelque tems par les Généraux François qui se trouvoient parmi eux. Cependant comme on les harceloit toujours assez vivement, la crainte de tout perdre, s'ils ne se dépêchoient de profiter des dispositions de la Cour, les engagea enfin à conclure un Traité, qui fut signé à Marsigni-les-Nonains, le huitiéme de Décembre. On y stipula que ceux des Protestans François employés dans ces troupes, qui voudroient rentrer dans les bonnes graces du Roi, & rester en France, lui remettroient leurs étendards ; qu'à l'égard des Allemans, ils s'engageroient à ne jamais servir en France sans la permission du Roi ; & qu'à cette condition, ils sortiroient du Royaume, Enseignes ployées, & qu'on les escorteroit jusques sur la frontiere.

1587

Ils font un Traité avec la Cour.

Retraite des Réitres.

Le Duc de Guise fâché d'un accommodement qui lui enlèvoit la gloire d'exterminer les Réitres, comme il se l'étoit promis, s'embarrassa peu du Traité que le Roi venoit de conclure avec eux : il se joignit au Marquis de

Le Duc de Guise les poursuit.

1587. voya auſſi ſes propres armes, & le pria de les recevoir comme un hommage qu'il lui rendoit, comme au ſeul Général à qui il appartenoit de commander pour la défenſe de la Religion.

Les Egliſes retentirent auſſi des éloges de ce Prince. Des Prédicateurs ſéditieux firent ſon Panégyrique dans les chaires Evangéliques, & l'on entendit faire à l'égard du Roi & du Duc de Guiſe l'application de ces paroles de l'Ecriture : *Saül en a tué mille, mais David en a tué dix mille.* On vouloit bien faire la grace au Roi de lui accorder quelque légére part dans les avantages qu'on avoit remportés ſur les Huguenots ; mais c'étoit au Duc de Guiſe qu'on étoit redevable du ſuccès principal de la Campagne.

Le texte que je viens de citer fut répeté tant de fois, qu'il paſſa en proverbe dans la bouche du peuple ; & comme la plûpart n'entendoient point l'étendue qu'il pouvoit avoir, on eut ſoin d'inſinuer dans le Public, que ce même paſſage ayant été comme l'annonce de la chûte de Saül, à la place duquel Dieu avoit deſtiné de ſubſti-

tuer un Prince plus digne de regner sur Israël, il pouvoit servir de même à faire connoître que le Roi par son indolence, son hypocrisie, ses débauches s'étant rendu indigne du Trône, il étoit tems de penser à faire passer la Couronne sur la tête d'un Prince qui méritât de la porter. 1587.

Ce changement sacrilége qu'on vouloit faire dans l'Etat, fut autorisé par des décisions de Théologiens; de sorte que le seiziéme de Décembre, les Docteurs ayant été consultés à ce sujet, répondirent *qu'on pouvoit ôter le Gouvernement aux Princes, qu'on ne trouvoit pas tels qu'il falloit, comme on ôte l'administration au Tuteur que l'on tient pour suspect.*

Décision des Théologiens sur la déposition du Roi.

Le Roi, quoique vivement piqué contre les Prédicateurs & les Théologiens, fit néanmoins tout ce qu'il falloit pour entretenir le fanatisme de ces Docteurs : au lieu d'agir en Souverain, & de punir ces factieux, il se contenta de les mander, & leur fit beaucoup de réprimandes & de menaces, qu'il entremêla de quelques traits satyriques : toutes expressions qui annonçoient une colere impuissante, dont les effets étoient peu

1587. redoutables. *Je sais*, leur dit-il, *votre belle résolution de Sorbonne du* 16 *de ce mois, à laquelle j'ai été prié de n'avoir égard pour ce qu'elle avoit été faite après déjeuner; je ne veux pas au reste me vanger de ces outrages, comme j'en ai la puissance*... Il ajoûta qu'il n'y en avoit pas un d'eux qui ne méritât d'être envoyé aux Galeres; il apostropha nommément Boucher, Curé de S. Benoît, qu'il invectiva beaucoup, & la chose n'alla pas plus loin.

Le Roi réprimande les Docteurs.

Le Duc de Guise protégeoit ces factieux; c'en étoit assez pour les rendre insolens, & pour leur faire mépriser l'autorité royale. On venoit d'en avoir une preuve bien marquée à l'occasion d'un Prédicateur, qui s'étoit échapé en injures contre le Roi lui-même, dans un Sermon qu'il avoit prononcé à S. Severin. Il y eut des ordres pour arrêter ce Prédicateur; mais le Curé de S. Severin ameuta les gens de son quartier, & envoya en même tems avertir le Curé de Saint Benoît, qui fit aussi-tôt sonner le tocsin au clocher de son Eglise. Les Paroissiens Ligueurs se joignirent à ceux de S. Severin, & tous ensemble tomberent sur les Archers; & le Roi eut

Emeute à S. Severin au sujet d'un Prédicateur.

le désagrément de voir une seconde insulte ajoûtée à la premiere, sans pouvoir en tirer vengeance.

C'est ainsi que se termina l'année 1587. La suivante s'annonça par des entreprises encore plus sérieuses; il ne s'agit plus d'attaquer simplement la dignité royale par des satyres, des invectives & des libelles, on résolut de porter enfin le grand coup, qui faisoit l'objet des mouvemens de la Ligue. 1588.

Les Seize projettent de se saisir au plutôt de la personne du Roi.

Les Seize firent donc alors de nouvelles menées, pour accroître leur parti dans la Capitale, & s'assurer d'un nombre de troupes suffisant pour attaquer le Roi avec avantage, & se saisir de sa personne. La conduite qu'il devoient tenir à l'égard de ce Prince, lorsqu'ils s'en seroient une fois emparés, étoit plus ou moins vive, selon les caractéres différens de ceux qui primoient dans cette faction; mais l'avis le plus modéré étoit d'enfermer le Monarque dans un Couvent, & de le forcer à se faire Moine; c'étoit-là l'objet des Conférences actuelles de la Ligue des Seize.

Nicolas Poulain, qui continuoit toujours à servir le Roi, en l'avertis-

1588. sant de tout ce qui se tramoit dans le Conseil de la Ligue, informa le Prince des desseins de ces factieux. Ce fut par son moyen que l'on sçut que la Duchesse de Montpensier, sœur du Duc de Guise, étoit pendant l'absence de son frere, le mobile de toutes leurs délibérations. Le Roi crut se mettre en quelque façon à couvert de leurs menées, en ordonnant à cette Princesse de sortir incessamment de Paris. Le mépris qu'on avoit pour le Monarque, ne permit pas de faire la moindre attention aux ordres qu'il pouvoit donner. La Duchesse resta à Paris malgré le Roi, & se montra partout, en tenant sur le compte de ce Prince les discours les plus insolens : elle se vanta même, en montrant des ciseaux d'or qu'elle portoit à sa ceinture, qu'elle comptoit s'en servir bientôt pour donner au Roi la troisiéme Couronne, qui étoit la seule qu'il méritoit de porter. Cette Princesse vouloit parler de la tonsure Monacale, espéce de Couronne qui devoit selon elle faire la troisiéme, en comptant celles de France & de Pologne, dont le Prince portoit le titre.

Le Roi exile la Duchesse de Montpensier.

Elle refuse de sortir de Paris.

Discours qu'elle tient sur le compte du Roi.

Le Duc de Guise, plus prudent 1588.
que sa sœur & que les Seize, étoit bien plus réservé dans ses paroles; mais aussi il étoit bien plus redoutable par les mesures qu'il sçavoit prendre. Depuis la fin de la guerre, les Seize ne cessoient de l'importuner de leurs lettres, pour l'engager à venir au plutôt se mettre à leur tête. Ce Prince, qui vouloit auparavant concerter tous les moyens de réussir, avant que de porter un coup qui alloit changer toute la face du Gouvernement, écrivit aux Ligueurs de patienter encore quelque tems, de tâcher surtout de ne point donner de prise trop ouvertement sur eux, & de travailler avec le plus de discrétion qu'il seroit possible à rassembler des troupes, & à se mettre en état de lui rendre compte de leurs forces, lorsqu'il le demanderoit.

Le Duc de Guise va à Rome.

Pour lui, il étoit alors en Lorraine, où il venoit d'arriver après un voyage qu'il avoit fait secrétement à Rome, lui sixiéme, pour conférer immédiatement avec le Cardinal de Pellevé, qui étoit le principal Agent de la Ligue dans cette Cour. Il se rendit ensuite en Lorraine, où il manda

1588. les principaux Chefs de la faction.

Il se rend à Nanci. Ce fut dans une Assemblée nombreuse, qui fut tenue à Nanci au mois de Janvier, que l'on prit enfin la résolution de ne plus garder de ménagement avec le Roi, & de lui prescrire un plan de conduite pour le Gouvernement de l'Etat. Le résultat de cette Assemblée, fut qu'on présenteroit à ce Monarque un Mémoire en forme de Requête contenant onze articles, dont les principaux portoient, que *Sa Majesté seroit sommée de se joindre plus ouvertement avec la sainte Ligue; d'ôter d'auprès de lui, & des Charges & des Gouvernemens, les ennemis du Public & les fauteurs de l'hérésie, qui lui seroient nommés: de faire publier le Concile de Trente: d'établir la sainte Inquisition: de commander aux Ecclésiastiques de racheter leurs biens aliénés: de consigner entre les mains de certains Chefs, les Places qu'on lui nommeroit, où ils pourroient bâtir des Forteresses; & d'entretenir une armée sur la frontiere de Lorraine pour empêcher le retour des Allemans.*

Résultat d'une Assemblée qui se tient dans cette Ville.

Mézerai.

Cette impudente Requête fut effectivement présentée au Roi. Ce Prince en la lisant, ne put s'empêcher de

faire quelques soupirs; mais il revint bientôt à lui, & prit le parti de dissimuler. Il parut ne pas désaprouver cette Piéce; & il promit même de prendre les mesures convenables pour l'exécution des différens articles. Il croyoit sans doute réussir par ce moyen à appaiser les mouvemens des Seize; mais il reconnut bientôt son erreur. 1588.

Les Sermons, les libelles, les satires recommencerent à le décrier, aussi bien que ses Favoris; & comme l'audace des factieux croissoit de jour en jour, on vit aussi éclore différentes entreprises, qui annonçoient que tôt ou tard ils en viendroient à leurs fins. Le Duc d'Epernon fut insulté en plein jour par la populace sur le Pont Notre-Dame. Peu après on sçut qu'il y avoit un projet d'enlever le Roi dans une Procession de Pénitens, qui devoit se faire un certain jour de Carême. Il fut informé de toutes les différentes mesures, par le même qui lui avoit déja rendu compte des premieres menées des factieux. Cependant ce Prince si bien instruit, ne fit autre chose dans une conjoncture aussi

Nouveaux projets des Ligueurs contre le Roi.

1588. essentielle, que de s'abstenir d'aller à cette Procession.

Les Ligueurs enhardis par cette molle indolence, formerent d'autres projets dont il fut encore instruit. Mais il se contenta de mander les principaux de la faction & de leur faire des menaces. Il sembloit que les uns vouloient tenter jusqu'où pouvoit aller la patience du Roi. Le Prince de son côté, ne se lassoit point de donner des preuves de la plus honteuse foiblesse. Il paroissoit tout oublier, lorsque le danger étoit *passé*; & malgré l'expérience qu'il avoit du peu de fruit qu'il tireroit pour sa réputation, des ridicules parties de piété qu'il avoit coutume de faire, il continuoit toujours à se renfermer dans différentes retraites qu'il avoit fait construire aux environs de la Capitale. Ce goût singulier qui lui avoit attiré le mépris de ses Sujets, le rendit aussi la fable de toutes les Puissances voisines. Sixte V. s'en expliqua un jour d'une maniere assez plaisante. *J'ai fait*, disoit-il, *tout ce qui étoit en moi pour me tirer de la condition de Moine, le Roi de France fait tout ce qu'il peut pour y tomber.*

Les

Les Ligueurs commencerent cependant à appréhender, que l'inaction du Prince ne fût une feinte de sa part; & qu'à la fin, il ne se mît en devoir de leur faire payer cher toutes les inquiétudes qu'ils lui avoient données jusqu'alors. Ils écrivirent donc au Duc de Guise, pour le solliciter de ne plus tarder davantage; ils l'assurerent qu'ils avoient vingt mille hommes prêts à prendre les armes, & qu'on n'attendoit que sa présence pour agir. 1588.

Les Ligueurs pressent le Duc de Guise de venir à Paris.

Le Duc leur promit enfin de se mettre au plutôt à leur tête; mais auparavant, il donna ses ordres pour qu'on eût soin de ramasser des armes dans tous les principaux endroits de la Ville; & en même tems, au lieu de seize quartiers, il demanda qu'on n'en fît que cinq, afin de n'être point obligé de partager ses forces; il y trouvoit d'ailleurs un autre avantage: c'étoit de n'être pas obligé de confier à tant de monde la conduite de ses opérations. Il leur envoya aussi des Capitaines expérimentés, qui étoient en état de commander la Bourgeoisie. Les plus considérables étoient Laval Bois-Dauphin, le Comte de Brissac,

Mesures qu'il prend avant de venir à Paris.

1588. Menneville, Saint-Paul, & plusieurs autres. Il fit approcher outre cela cinq cens chevaux sous la conduite du Duc d'Aumale, qui les partagea à Aubervilliers, à la Villette, à S. Ouën & à S. Denis.

Ces arrangemens pris, il ordonna au Seize de lui faire sçavoir promptement de leurs nouvelles à Soissons, où il alloit se rendre pour y conférer avec le Cardinal de Bourbon. Les Ligueurs charmés de ce que ce Prince entroit si bien dans leurs projets, se dépêcherent d'obéir à ses ordres, afin de le voir bientôt à leur tête. En effet, dès qu'il sçut les affaires disposées à un point, qui pouvoit permettre d'agir avec quelque espérance de succès, il partit de Soissons, & s'avança jusqu'à Gonesse, dans le dessein de s'approcher de Paris, & d'aller se loger dans le Fauxbourg S. Laurent, d'où il auroit pû facilement donner ses ordres; mais pendant qu'il étoit en marche, les Ligueurs, qui croyoient ne pouvoir agir trop-tôt contre le Monarque, qui étoit devenu l'objet de leur aversion, tinrent Conseil entr'eux, & imaginerent différentes entreprises dont aucune ne réussit,

Le Duc de Guise s'avance jusqu'à Gonesse.

parce que, comme j'ai déja dit, Nicolas Poulain, qui étoit dans leur intimité, alloit aussi-tôt informer la Cour de tout ce qu'ils projettoient. 1588.

Ainsi le Roi ayant sçu que ces séditieux avoient résolu un jour de venir l'assiéger dans le Louvre, ce Prince y fit apporter beaucoup d'armes & de cuirasses, & en même tems il envoya ordre à quatre mille Suisses, qui étoient logés à Lagni-sur-Marne, de s'avancer promptement vers Paris.

Il retourne à Soissons.

Le Duc de Guise ne fut pas plutôt instruit de ces précautions, qu'il quitta promptement Gonesse, où il s'étoit avancé, & retourna à Soissons. Mais en partant, il dit à Chapelle-Marteau que les Ligueurs lui avoient député, de ne point se décourager de son éloignement, & que bientôt on le verroit dans Paris.

Quelqu'idée qu'il eût de l'indolence du Roi, il avoit sans doute appréhendé que ce Monarque faisant venir des troupes, ne s'en servît incontinent pour s'assurer des principaux de ceux dont il se défioit: effectivement le Roi avoit eu d'abord ce dessein; mais la chose ayant été agitée dans son Conseil, Villequier qui

1588. avoit toujours prétendu que le Roi n'avoit rien à craindre, & que les rapports qu'on venoit lui faire étoient autant de suppositions, soutint encore la même chose cette fois-ci.

La Reine mere elle-même, qui n'auroit pas été fâchée de voir transporter la Couronne sur la tête du Marquis de Pont, fils du Duc de Lorraine, & son petit-fils, appuya fortement l'avis de Villequier, & l'un & l'autre firent appréhender au Roi une révolte générale, s'il faisoit un éclat dans les circonstances où il se trouvoit. On conclud donc seulement qu'il suffisoit pour le présent, que Sa Majesté fît défense au Duc de Guise de se présenter dans Paris.

Le Duc de Guise apprenant dans sa retraite à Soissons, que le Roi ne pensoit point à se servir des troupes qu'il avoit mandées, & que ce Prince avoit repris son train de vie ordinaire, crut avoit pris l'allarme mal-à-propos, & il se prépara tout de bon à se rendre à Paris; mais dans le tems qu'il étoit sur son départ, Pomponne de Bellievre vint lui dire de la part du Roi de ne point aller à Paris. Il l'assura en même tems que Sa Majesté

Le Roi envoye défendre au Duc de Guise de venir à Paris.

avoit de fortes raisons pour prendre ce parti ; & qu'elle le prioit d'être persuadé qu'elle ne doutoit nullement de son attachement à son service, & que jamais elle n'avoit ajoûté foi aux rapports peu avantageux qu'on lui avoit faits sur sa conduite. 1588.

Cet ordre de ne point venir à Paris embarrassa le Duc de Guise ; il fit beaucoup de plaintes des soupçons injurieux qu'on formoit à son égard ; il demanda si c'étoit-là la récompense que méritoient son attachement pour l'Etat, & les services qu'il avoit rendus à la Couronne : enfin, après avoir fait beaucoup de bruit sur un ordre qui le dèshonoroit, il dit à Bellievre qu'il ne pouvoit se résoudre à abandonner un grand nombre de zélés Catholiques, dont on avoit conjuré la perte ; que c'étoit pour cela qu'on vouloit l'éloigner de Paris ; que son honneur & sa réputation lui étoient plus chers que la vie ; & qu'ainsi, à moins que le Roi ne l'assurât qu'on n'attenteroit rien contre ceux qui s'étoient dévoüés à la défense de la Religion, il ne pouvoit souscrire à la défense qu'on lui faisoit, & qu'il ne pouvoit se refuser à ce que son zéle

Réponse du Duc de Guise.

1588. pour la Religion, & son amour pour la patrie, exigeoient de lui dans des conjonctures aussi pressantes.

Bellievre fit toutes les instances possibles pour empêcher le Duc de Guise d'exécuter son projet ; il le pria du moins de retarder de quelques jours ; il l'assura qu'il rendroit compte au Roi de ses dispositions, & qu'il ne doutoit pas que Sa Majesté ne fût portée à le satisfaire, & qu'ainsi il ne devoit rien entreprendre qu'il n'eût reçu quelque réponse de la Cour.

Le Roi, sur le rapport de Bellievre, se détermina à donner au Duc de Guise toutes les assurances qu'il pouvoit souhaiter, pour les personnes de sa maison, & en général pour tous ceux qui lui étoient attachés ; & il chargea ce Ministre de retourner au plutôt à Soissons, pour en informer le Duc de Guise, & l'empêcher par ce moyen de se transporter à Paris.

Bellievre étoit prêt à partir, lorsqu'il arriva une dépêche des Cantons Suisses, qui demandoit qu'on y répondît sur le champ. Le Roi qui avoit besoin de Bellievre pour faire cette réponse, le retint à la Cour, & lui dit d'écrire de sa part au Duc de

Le Roi fait écrire au Duc de Guise.

Guiſe tout ce dont on étoit convenu, 1588.
& de l'aſſurer que dans trois jours au plus tard, on iroit le trouver à Soiſſons, pour l'inſtruire plus particuliérement de ſes volontés.

La lettre écrite, on en chargea un Courier. Celui-ci ayant été au Tréſorier de l'Epargne lui demander de l'argent pour ſa courſe, on lui répondit qu'il n'y avoit point de fonds. On en trouvoit bien pour des dépenſes inutiles, & pour ſatisfaire le luxe des Favoris; mais on en manquoit toujours pour les affaires de l'Etat. Le Courier à qui il étoit peut-être déjà dû beaucoup, ne voulant point encore marcher cette fois-ci à ſes dépens, mit la lettre à la poſte, & reſta à Paris.

Ce paquet fut perdu, ou le Duc de Guiſe voulut le faire accroire, il ne répondit point. Au bout de quelques jours, Bellievre fit reſſouvenir le Roi qu'il ſeroit peut-être à propos qu'il ſe tranſportât à Soiſſons, comme on l'avoit promis au Duc de Guiſe. Le Roi trouva que c'étoit en trop faire vis-à-vis d'un Sujet, & qu'il ſuffiſoit de lui écrire une ſeconde lettre.

Celle-ci eut le ſort de la premiere

1588. pour la même raison ; elle ne parvint pas au Duc de Guise, ou ce qui est plus vraisemblable, ce Prince feignit encore de ne l'avoir point reçue, afin de ne point paroître contrevenir trop ouvertement aux ordres du Roi en venant à Paris, comme c'étoit son dessein.

La Duchesse de Montpensier, *sœur* du Duc, ne cessoit aussi de solliciter, pour que son frere pût venir à la Cour se justifier des faits qu'on lui imputoit. Elle n'osoit paroître devant le Roi depuis qu'il lui avoit *ordonné* de sortir de Paris ; mais elle étoit habituellement chez la Reine-mere, & ne cessoit de l'importuner pour l'engager de parler au Roi. Ce Prince resta toujours ferme dans le parti qu'il avoit pris ; & il envoya même de la Guiche au Duc de Guise, pour l'empêcher de venir à Paris ; mais le Duc ne répondit que d'une façon fort ambigue.

Cette fermeté de la part du Roi, mit en fureur la Duchesse de Montpensier, & lui fit entreprendre, de concert avec les Chefs des Ligueurs, la démarche la plus révoltante. Voyant donc que le Roi ne vouloit

pas permettre au Duc de Guise de venir à Paris pour conférer avec lui, elle résolut d'enlever le Roi de sa Capitale & de le transférer à Soissons, afin qu'il y vît le Duc de Guise malgré toutes les répugnances qu'il témoignoit pour cette entrevue. 1588.

Nouveau projet d'enlever le Roi.

Pour exécuter un coup aussi hardi, on choisit un jour que le Roi étoit à Vincennes; comme il revenoit ordinairement fort peu accompagné, on fit cacher dans un Jardin près de la Roquette, au Fauxbourg S. Antoine, quelques gens armés qui devoient arrêter son équipage, massacrer sa suite, & faire rebrousser chemin au carrosse vers Soissons, au moyen des relais qu'on avoit préparés à cet effet. Ce nouveau projet fut encore éventé par Poulain; en conséquence, le Roi manda promptement tous les Chevaux de sa garde, qui allerent le prendre à Vincennes & le ramenerent au Louvre.

Le projet échoue.

Les Seize furent extrêmement déconcertés du mauvais succès de cette entreprise; mais ce qui les inquiéta bien davantage, ce fut de voir qu'il y avoit sûrement un traître parmi eux. Cependant il leur fut impossible de

1588. découvrir qui ce pouvoit être; parce que Poulain se comporta toujours si adroitement, qu'à peine put-on le soupçonner.

Les Ligueurs font de nouvelles instances pour attirer le Duc de Guise à Paris.

La découverte d'un complot aussi hardi, fit appréhender aux Ligueurs que le Roi ne sortît à la fin de son indolence accoutumée, & qu'il ne tirât une prompte & severe vengeance de tant d'intrigues si criminelles. Ils dépêcherent donc promptement au Duc de Guise, pour le prier de ne pas différer davantage de venir à leur secours: on lui représenta qu'un plus long délai seroit la ruine de la Ligue, & qu'il y avoit déja plusieurs Confédérés qui projettoient de ne pas s'exposer plus long-tems à la colere du Roi, & d'aller implorer sa clémence en lui révelant tous les projets de la faction.

Le Duc de Guise vient à Paris.

Le Duc de Guise résolut donc de tout risquer pour soutenir les Ligueurs; il partit de Soissons, & se rendit à Paris le neuviéme de Mai, accompagné seulement de huit Gentilshommes. Il alla descendre chez la Reine-mere, qui étoit alors chez les Filles Pénitentes. Cette Princesse parut extrêmement surprise de son arri-

vée, & lui fit assez connoître qu'il risquoit beaucoup : cependant elle se chargea de le présenter au Roi ; & sur le champ, elle envoya un de ses Gentilshommes au Louvre, pour dire à Sa Majesté que le Duc de Guise étoit à Paris, & qu'il demandoit de lui être présenté. 1588.

Surprise que cause au Roi l'arrivée du Duc de Guise.

Le Roi fut si frappé de l'audace de ce Prince, que d'abord il resta immobile ; il fit ensuite quelques pas dans son cabinet sans rien dire, puis il s'alla mettre à une fenêtre qui donnoit sur le Jardin du Louvre ; & enfin il se remit, & dit au Gentilhomme de la Reine : *Allez dire à la Reine ma mere, que puisqu'elle veut bien en prendre la peine, elle amene le Duc de Guise, & que je le verrai dans la Chambre de la Reine ma femme.* Aussi-tôt après le départ de ce Gentilhomme, le Roi commanda à un de ses Officiers de descendre dans la cour du Louvre, & de bien observer tous ceux qui seroient à la suite du Duc de Guise.

Alphonse d'Ornano étant entré chez le Roi dans ce même instant, ce Prince qui avoit peine à revenir de la nouvelle qu'il venoit d'apprendre, fut quelque tems sans parler à cet

1588. Officier; il lui dit ensuite : *Voilà Mr de Guise qui vient d'arriver contre ma deffense, si vous étiez en ma place que feriez-vous ?*

Mém. de l'Etoille.

Sire, répondit Alphonse, *il n'y a qu'un mot en cela : tenez-vous le Duc de Guyse pour amy ou pour ennemy.* Le Roi ne répondit rien, mais il fit un geste qui annonçoit assez ce qu'il pensoit. *Sire*, reprit Alphonse, *il me semble que je vois à peu près le jugement qu'en fait Votre Majesté, cela estant s'il vous plaist de m'honorer de cette charge, sans vous en mettre autrement en peine, j'apporteray aujourd'huy à vos pieds la teste du Duc de Guyse, ou je vous le rendray en tel lieu où il vous plaira, sans qu'aucun bouge, sinon à sa ruyne.* Le Roi le remercia de ses offres, en lui disant qu'il tâcheroit de remédier à tout par un autre moyen.

Acclamation des Parisiens en faveur du Duc de Guise.

Pendant ce tems-là, le Duc de Guise s'avançoit vers le Louvre, & marchoit à pied à côté de la Reine, que l'on portoit dans sa chaise. La vanité de ce Prince dut être bien satisfaite dans cette occurrence. Il trouva sur sa route, depuis la rue S. Denis jusqu'au Louvre, un peuple immense, qui s'étoit attroupé pour le voir

passer ; il y en avoit qui se mettoient 1588.
à genoux devant lui, d'autres lui baisoient les mains ; quelques-uns se trouverent trop heureux de pouvoir en passant toucher son habit, ou seulement le bord de son manteau. On entendit crier plusieurs fois : *Vive le Duc de Guise, vive le Pilier de l'Eglise.* Les boutiques de la rue Saint Honoré furent tout-à coup remplies de monde qui vouloit joüir de ce spectacle : on avoit dressé des estrades à la hâte, pour y placer plus de personnes ; & on remarqua entr'autres une Demoiselle, qui étant montée sur le devant d'une boutique, baissa son masque, lorsque ce Duc passa, & dit tout haut : *Bon Prince, puisque tu es ici, nous sommes tous sauvez.*

Toutes ces acclamations, qui lui répondoient de l'attachement du peuple, releverent son courage, qui avoit été un peu ébranlé par la grandeur de l'attentat qu'il méditoit, & par la hardiesse qu'il y avoit de se présenter à son Souverain malgré lui. Lorsqu'il fut arrivé au Louvre, il passa à travers deux files de Gardes, qu'il affecta de saluer avec tous les dehors d'un homme extrêmement

Le Duc de Guise arrive au Louvre.

1588. populaire. Crillon qui les commandoit, étoit alors à leur tête; l'indifférence avec laquelle il reçut le salut du Duc de Guise, fit quelqu'impression sur ce Prince, & l'on remarqua même qu'il changea un peu de couleur; mais reprenant bientôt cet air de confiance, qu'il sçavoit se donner, quand il vouloit, il avança fiérement dans le Louvre, ayant toujours la main sur la garde de son épée; & donnant assez à connoître par le feu que l'on voyoit dans ses yeux, qu'il porteroit à l'instant la mort dans le sein du premier, qui tenteroit de mettre la main sur sa personne.

Il alla ainsi avec la Reine-mere jusqu'à l'appartement de la Reine regnante, où le Roi se rendit un instant après suivi de Bellievre. Dès que ce Prince parut, le Duc de Guise s'avança, & lui fit une profonde révérence. Le Roi le regardant d'un air extrêmement sévere, lui dit avec vivacité: *Qui vous amene ici?* Le Duc voulut commencer à justifier sa conduite; mais le Roi l'interrompit pour demander à Belliévre, s'il ne lui avoit pas dit que le Duc ne viendroit point à Paris. Belliévre, sans répondre

directement au Roi, dit au Duc de Guise : *Ne me l'aviez-vous pas dit ainsi, Monsieur ?* Le Duc répartit aussi-tôt : *Mais vous, Monsieur, ne m'aviez-vous pas promis que vous viendriez à Soissons dans trois jours. Il est vrai*, répliqua Belliévre, *mais vous avez reçu deux Lettres, par lesquelles je vous réitérois les ordres du Roi, & vous marquois les raisons qui m'empêchoient de retourner à Soissons.* 1588.

Le Duc de Guise protesta alors avec serment, qu'il n'avoit reçu aucune lettre ; puis reprenant ce qu'il avoit voulu entamer pour sa justification, il assura qu'il n'étoit venu que pour détruire les calomnies de ceux qui cherchoient à le noircir dans l'esprit de Sa Majesté, & pour renouveller à son Souverain les sentimens de fidélité & d'attachement qu'il avoit toujours eus pour son service. *Oh bien*, ajoûta le Roi en congédiant le Duc, *ce sera par votre conduite que vous vous justifierez, & les effets me feront juger de vos intentions.* Ainsi finit cette entrevue, après laquelle le Duc de Guise se retira dans son Hôtel, au milieu des acclamations d'un nombre infini de Bourgeois, qui voulurent

1588. l'accompagner jusques chez lui.

Ce qui porta le Roi à terminer promptement l'audience, qu'il avoit bien voulu accorder au Duc de Guise, c'est que Poulain venoit d'arriver; & lorsqu'il se présentoit, c'étoit une marque qu'il avoit quelque chose de conséquence à communiquer. Le Roi le fit entrer, dès que le Duc fut sorti, & lui ayant demandé des nouvelles de ce qui se passoit, Poulain lui dit que les esprits paroissoient plus animés qu'ils ne l'avoient encore été, & que la présence du Duc de Guise avoit relevé le courage des factieux. Ensuite sur ce qu'il avoit appris que ce Prince avoit prétendu détruire les rapports qu'on avoit faits à Sa Majesté, Poulain s'expliqua en ces termes: *J'ai esté adverty*, dit-il au Roi, *que M. de Guyse est venu ici se justifier, s'il plaist à V. M. me faire mettre prisonnier, & envoyer querir quatre ou cinq que je vous nommeray, ils vous confirmeront ce que je vous ay dit, & le soustiendray à peine de ma vie devant qui il vous plaira.*

Procès-verbal de Poulain.

Le Roi, quoique bien averti des mouvemens des Ligueurs, ne voulut pas encore employer son autorité

pour se venger de ces séditieux; il crut trop facilement pouvoir rompre leurs projets avec un peu de patience; & il donna seulement quelques ordres pour prévenir les suites fâcheuses qui en pouvoient résulter. On redoubla la garde du Louvre, & l'on eut soin d'avoir des Espions, pour veiller à tout ce qui se passoit dans la Ville, & principalement dans le Quartier de l'Hôtel de Guise. 1588.

On redouble la garde du Louvre.

Les Ligueurs firent la même chose de leur côté; ils mirent une garde nombreuse auprès du Duc de Guise, chez qui toute la Noblesse du parti alla se rassembler, pendant que des Emissaires de la faction rodoient de toutes parts dans les différens Quartiers, pour tâcher de découvrir les dispositions de leurs ennemis. Voilà à quoi on fut occupé de part & d'autre, le jour de l'arrivée du Duc de Guise, & pendant toute la nuit suivante.

Les Ligueurs mettent une garde à l'Hôtel de Guise.

Le lendemain dixiéme du même mois, le Roi fit publier un ordre, qui enjoignoit à tous ceux qui n'avoient point de domicile à Paris, de sortir de la Ville au plutôt. Le Prevôt-des-Marchands & les Echevins, allerent

1588. même dans les Auberges & autres endroits faire des visites, pour accélérer l'exécution des ordres du Roi ; mais tout cela fut mal exécuté. La plûpart trouvoient moyen de se cacher, d'autres changeoient seulement de Quartier, & alloient se réfugier à l'Hôtel de Guise, ou dans les maisons des autres Chefs de la Ligue, de sorte qu'il ne sortit personne de Paris.

Ces recherches jetterent de toutes parts la défiance & l'inquiétude. On fut encore bien plus effrayé, lorsqu'on apprit que le Roi faisoit avancer des troupes. Ceux-mêmes des Bourgeois qui étoient les plus attachés à ce Prince, trouvoient à redire que dans une affaire qu'il auroit pu assoupir en arrêtant une vingtaine des factieux, il exposât ainsi sa Capitale au danger d'être pillée par des soldats, ou à la cruelle nécessité de passer pour rebelle, si les Bourgeois prenoient les armes pour réprimer la licence des troupes.

Le Roi fait entrer des troupes dans Paris.

Ce fut le Jeudi douziéme de Mai, que l'on vit enfin entrer de grand matin les Gardes-Suisses & plusieurs Compagnies Françoises, qui furent distribuées dans les différens Quar-

tiers de la Ville, ſous les ordres du Maréchal de Biron. Il conduiſit lui-même trois Compagnies Suiſſes au Marché-Neuf dont il s'empara ; il donna ordre à d'autres Officiers d'aller ſe ſaiſir du petit-Pont, du petit-Châtelet, du Pont Saint Michel, & de la Place Maubert. On ne put ſe rendre maître de ce dernier poſte, comme on avoit fait des autres. Crillon, Colonel du Régiment des Gardes, s'étant préſenté pour l'occuper, une troupe de ſéditieux lui barrerent le chemin ; il ſe préparoit à les charger, & à s'établir malgré eux dans cet endroit, lorſqu'il reçut un ordre exprès de ne point uſer de violence. Il fut donc contraint de ſe retirer, mais ce ne fut pas ſans déclamer contre ceux qui lui défendoient d'agir ; & il s'écria en ſe retirant, qu'en molliſſant dans une pareille conjoncture, c'étoit trahir le Roi & l'Etat.

1588.

Les troupes royales s'empaient des différens Quartiers de Paris.

Elles ſont repouſſées à la Place Maubert.

En effet, la Place Maubert une fois occupée, on auroit pu facilement réuſſir à s'emparer des autres Quartiers de l'Univerſité, ou du moins empêcher que les factieux ne profitaſſent de ce paſſage, pour porter l'allarme dans les différens Quartiers de la

1588. Ville. Mais les ménagemens que l'on eut pour les mutins, furent cause de tous les désordres qui arriverent dans cette funeste journée.

Un Procureur du Châtelet, nommé Crucé, qui étoit un des plus violens de la Ligue des Seize, voyant les troupes répandues dans la Ville, envoya au plus vite trois jeunes gens dans le Quartier de l'Université, pour y ameuter ceux qui étoient de sa faction. Aussi-tôt les Ecoliers prirent les armes, & s'attrouperent dans les corps-de-gardes, que les Ligueurs avoient établis de ce côté-là.

Le Duc de Guise qui étoit averti à chaque instant des mouvemens qui se faisoient dans Paris, envoya des Capitaines & autres Officiers qu'il avoit à ses ordres, & les chargea de se répandre dans la Ville, pour faire face aux troupes qu'on y avoit distribuées par ordre du Roi. Brissac, qui avoit pour son département le Quartier de l'Université, s'y transporta promptement; & ayant rencontré une troupe nombreuse d'Ecoliers, qui étoient déja en marche les armes à la main, il leur conseilla, pour être en état d'agir plus sûrement, de pratiquer des espé-

ces de retranchemens, au moyen desquels il seroit facile de rompre les mesures des troupes du Roi, en cas qu'elles voulussent entreprendre de faire irruption sur eux. 1588.

Ces retranchemens se firent aussitôt avec des tonneaux ou barriques; ils furent en conséquence appellés *Barricades*; & ce jour est fameux dans l'histoire sous le nom de *Journée des Barricades*. Journée des Barricades.

Cette opération, étant dirigée par un homme entendu dans le métier de la guerre, fut exécutée avec une promptitude surprenante, & forma bientôt des retranchemens très-solides: il fit dépaver les rues, & remplir les tonneaux de ces mêmes pavés, & de la terre & du sable que l'on trouvoit sous la main. Dès qu'on eut vu ces premieres barricades, on en forma sur le champ quantité d'autres; de sorte qu'en un instant, depuis la Place Maubert jusqu'au petit Châtelet, on voyoit à la distance de cinquante pas les uns des autres, un certain nombre de tonneaux solidement établis, & soutenus par des Arquebusiers, qui étoient placés derriere: outre cela, on tendit des chaînes à

1588. tous les coins de rues, & il ne fut bientôt plus possible de passer d'un Quartier à l'autre, sans avoir le mot du guet.

Tout cela fut exécuté en présence des troupes que le Roi avoit répandues de ce côté-là. Elles se virent même enfermées dans ces barricades, sans oser rien dire, parce qu'elles avoient ordre, comme on a vû, de ne point user de violence contre le peuple; mais bientôt elles se trouverent elles-mêmes exposées à être massacrées, sans pouvoir se défendre. Car dans le tems qu'on arrachoit tous les pavés des rues, pour donner plus de solidité aux Barricades, on porta dans les maisons une quantité de ces mêmes pavés, que l'on mit sur les fenêtres, d'étages en étages, d'où l'on comptoit assommer les troupes du Roi, si elles faisoient quelque entreprise; & même afin de frapper à coup sûr, on avoit ôté les Enseignes & les Auvents, qui formoient des saillies sous lesquelles on auroit pu se mettre à couvert.

Les Barricades s'étendent jusqu'au- On prit à l'instant les mêmes précautions dans les autres Quartiers de Paris; de sorte que sur le midi de ce

même jour, tout se trouva en état de défense, depuis la Place Maubert & les Quartiers voisins, jusqu'aux environs du Louvre. 1588. près du Louvre.

Le Roi fut extrêmement déconcerté de ce soulévement général; il reconnut alors, mais trop tard, le tort qu'il avoit eu de n'avoir pas sévi contre les factieux, dès les premieres nouvelles qu'on lui avoit données de leur pernicieux desseins: car dans les conjonctures actuelles, il n'y avoit plus d'apparence de pouvoir faire usage de la force pour appaiser la sédition. Le Maréchal de Biron, qui avoit examiné de près tout ce qui se passoit dans la Ville, acheva d'ôter au Roi toute espérance, en lui disant que ce malheureux événement lui faisoit connoître que Paris étoit imprénable par la force; qu'il y avoit autant de places à combattre qu'il y avoit de rues dans cette Ville; & que quand même Sa Majesté auroit cinquante mille hommes, ils seroient tous taillés en piéces, avant qu'ils pussent parvenir depuis le Louvre jusqu'au Pont au Change.

Une Ville, telle que Paris, devoit former alors un coup d'œil bien étrange, pour quelqu'un qui auroit

1588. pu examiner de ſang froid, le détail de tout ce qui s'y paſſoit dans cette affreuſe journée; mais ce qui ſembloit fournir encore plus de matiere aux réflexions, c'étoit le contraſte de la ſituation du Souverain, avec celle du Sujet ambitieux qui étoit le mobile de tant de déſordres. M. de Thou voulut joüir de ce ſpectacle, & voici comme il raconte lui-même ce qu'il remarqua dans ces triſtes conjonctures :

Je me ſouviens, dit-il, *que quelque tems avant midi, lorſque les rues n'étoient point encore barricadées, je voulus me contenter dans l'attente où j'étois de ce grand événement, & voir quelle contenance tenoient les deux partis. Dans cette vue étant ſorti de chez moi, ſans craindre le danger auquel je m'expoſois, je me rendis à pied au Louvre que je trouvai déſert, & où regnoit un morne ſilence, marque certaine de la conſternation où l'on y étoit. Sortant de-là, le cœur pénétré de douleur, je paſſai par l'Hôtel de Guiſe; & y ayant rencontré le Duc qui ſe promenoit, je m'approchai d'un de mes amis qui m'accompagnoit, & lui dit à l'oreille que ce jour-là, ſi je ne me trompois, alloit porter le dernier*

coup

coup au Roi & à l'autorité Royale, & 1588.
que je croyois remarquer dans les yeux du Duc de Guise & de ses Gens, un air de gayeté & de confiance, qui marquoit qu'il songeoit moins à prendre des mesures pour sa sûreté, qu'à chercher les moyens de sauver sa réputation, dont il étoit si jaloux, en donnant un tour spécieux à cet attentat, & de mettre les troupes du Roi à couvert des insultes des Parisiens, afin de confirmer par cette conduite l'idée qu'il vouloit que l'on eût de son innocence & de sa douceur. On verra bientôt l'événement justifier cette prédiction.

Les Seigneurs qui commandoient les troupes qu'on avoit répandues dans la Ville, envoyoient sans cesse au Louvre donner avis de tout ce qui se passoit, & la plûpart demandoient avec instance qu'il fût permis de faire main-basse sur un peuple furieux qui les bloquoit de toutes parts, & qui ne menaçoit de rien moins que de les exterminer. On répondoit toujours de même, & la Reine-mere continuoit à leur faire dire de se tenir sur la défensive, & de bien se garder d'user de la moindre violence.

Pendant ce tems-là, il y avoit des

1588 allées & des venues continuelles du Louvre à l'Hôtel de Guise, pour engager le Duc à sortir de Paris. Belliévre y avoit déja été plusieurs fois, sans pouvoir rien obtenir. La Reine-mere, espérant avoir un peu plus de crédit sur son esprit, voulut aussi y aller; mais elle n'en fut pas plus avancée. Cette démarche ne servit qu'à lui faire voir de près le désordre affreux qui regnoit dans tout Paris. Cette Princesse ayant voulu sortir dans son équipage, fut bientôt arrêtée par les barricades; en vain *supplia*-t'elle qu'on lui permît de passer, ceux qui étoient postés en sentinelles le refuserent; elle fut obligée de mettre pied à terre, & de se servir de sa chaise, pour le passage de laquelle on voulut bien faire l'effort de déranger quelques-unes des barricades.

La Reine va trouver le Duc de Guise.

Elle pressa vivement le Duc de Guise, pour l'engager à sortir de Paris. Elle lui promit qu'on lui donneroit toutes les sûretés possibles en faveur des personnes, pour lesquelles il pouvoit s'intéresser, & qu'à l'avenir on n'inquiéteroit qui que ce soit à l'occasion de tout ce qui se passoit. Le Duc avoit d'abord répondu d'une

Elle veut l'engager à sortir de Paris.

façon assez ambigue, cherchant toujours à tirer les choses en longueur, afin de se régler selon les événemens : mais lorsqu'il fut informé que les Ligueurs avoient l'avantage, & que les troupes du Roi n'étoient plus en situation de se faire craindre, il commença à parler plus haut qu'il n'avoit fait ; & il déclara nettement qu'il ne quitteroit point Paris, & qu'il n'avoit garde d'abandonner à la fureur des personnes qui s'étoient emparés de l'esprit du Roi, tant de zélés Catholiques, qui n'avoient les armes à la main que pour la défense de la Religion & de leur propre vie.

1588.

Il refuse de se retirer.

La Reine retourna au Louvre fort mécontente du peu de succès de sa négociation. Cette Princesse trouva le Roi plus embarrassé qu'il ne l'avoit encore été, à cause des mauvaises nouvelles qui lui arrivoient à chaque instant. Cependant on n'en étoit point encore venu aux mains de part ni d'autre. Les Ligueurs avançoient toujours leurs barricades à travers les troupes du Roi, sans paroître les redouter en aucune façon. Il est vrai qu'ils étoient rassurés par la défense qu'on avoit faite à ces troupes de se

1588. servir de leurs armes, de sorte que les factieux travailloient à leur défense au milieu de ces détachemens; ils se faisoient même un plaisir de les enfermer dans leurs barricades, & ils ne les chassoient de leurs postes, que lorsqu'ils s'en trouvoient incommodés pour la poursuite des travaux.

Les Seigneurs & autres Capitaines, qui étoient à la tête de ces détachemens, voyoient bien mieux que ceux qui étoient renfermés dans le Louvre, combien il auroit été nécessaire d'agir d'abord avec vigueur, & d'arrêter cette révolte dans son commencement, en immolant quelques misérables à la tranquillité publique; mais actuellement, il n'y avoit plus moyen d'agir avec quelque vigueur, & le moindre mouvement auroit suffi pour faire massacrer tout ce que le Roi avoit de troupes répandues dans la Ville.

On en eut un funeste exemple dans le tems même que le Roi prit le parti de faire retirer ses troupes. L'ordre arriva malheureusement un peu trop tard. Un coup d'arquebuse, qui fut tiré du côté du Marché-Neuf, fit croire que les troupes avoient enfin

reçu ordre de faire main-basse sur le peuple : aussi-tôt l'allarme se répandit; & les Suisses qui étoient postés dans ce Marché, en furent les victimes : on fit pleuvoir par les fenêtres des maisons qui répondoient sur cette place, une grêle de coup d'arquebuses, de pavés, en un mot, de tout ce qu'on trouvoit sous sa main. Dans un instant, il y en eut un grand nombre sur le carreau. Les autres crioient *quartier*, & cherchoient partout un endroit où se mettre à couvert des coups qu'on leur portoit. Il n'en séroit pas resté un seul, si Brissac ne fût arrivé. Ce Seigneur qui étoit zélé Ligueur, grand ami du Duc de Guise, & très-considéré dans la faction des Seize, appaisa tout par sa présence; il fit cesser les mousquetades; & ayant dit aux Suisses de mettre bas les armes, il leur donna une retraite dans les Boucheries du Marché-Neuf, & les sauva ainsi de la fureur du peuple (a).

1588.

Les Ligueurs massacrent les Suisses.

(a) Brissac en rendant ce service aux troupes de Sa Majesté, dit en riant à quelques Gentilshommes qui l'accompagnoient : *J'ai enfin trouvé mon terrain. Le Roi prétend que je ne vaux rien, ni sur terre,*

1588. L'émeute qui venoit d'arriver dans ce quartier, s'étoit communiquée rapidement dans tous les autres, & par tout on s'étoit mis en devoir de faire main-basse sur les troupes du Roi; mais heureusement le désordre fut un peu appaisé par la présence des Officiers principaux du Duc de Guise, & enfin il cessa totalement, lorsque ce Prince parut.

Occupations du Duc de Guise pendant les barricades.

Il étoit resté jusqu'alors dans son Hôtel, où il avoit passé toute la matinée. Il étoit sorti sur le midi; mais ce n'avoit été que pour se montrer dans son quartier. Ce fut-là qu'on le vit se promener en habit de campagne, tantôt dans la rue Sainte Avoye, tantôt dans la rue qui répondoit à son Hôtel. Il causoit tranquillement avec l'Archevêque de Lyon, & de tems en tems il interrompoit la con-

ni sur mer. il verra du moins que je suis bon à quelque chose sur le pavé. Le Roi avoit parlé ainsi sur le compte de Brissac, à l'occasion du peu de succès de deux affaires, où ce Seigneur s'étoit trouvé, tant sur terre que sur mer. Il n'y avoit cependant pas eu de faute de la part de Brissac, mais le Roi avoit toujours hazardé ce reproche, pour se venger de ce que ce Seigneur s'étoit livré au parti de la Ligue.

versation, pour donner différens ordres, selon les nouvelles qu'on venoit lui apprendre. C'étoit de là que sans paroître faire beaucoup de mouvement, il faisoit trembler le Souverain dans son propre Palais, & qu'il décidoit du sort de ses troupes. 1588.

Le Duc de Guise appaise l'émeute.

Lors donc qu'on lui eut appris que les Ligueurs massacroient inhumainement les Gardes Françoises & Suisses, & que le feu s'allumoit de façon qu'il seroit très-difficile de l'éteindre, il s'avança dans la Ville sans avoir d'autres armes que son épée; dès qu'il parut, on entendit partout des acclamations réitérées de *vive de Guise*, & des cris de joye de toute espéce, qui suspendirent la fureur du peuple. On se hâta de déranger les barricades, & de détendre les chaînes pour lui faciliter le passage; il alla ainsi jusqu'à l'Hôtel-de-Ville accompagné d'une foule de peuple, qui ne cessoit de publier ses loüanges. Il parcourut ensuite les autres quartiers: partout les troupes du Roi rendirent les armes; & le Duc ayant donné ses ordres en conséquence de cette soumission, on ne fit plus aucune violence aux soldats.

1588. On regarda alors comme un bonheur que ce Prince fût resté à Paris, malgré les ordres qu'on lui avoit donnés d'en sortir, & qu'il voulût bien faire la grace au Roi de faciliter la retraite de ses troupes, qui auroient effectivement couru risque d'être absolument taillées en piéces, s'il n'eût interposé son autorité.

Il se prêta à cette démarche de fort bonne grace, & même avec ardeur; il est vrai qu'il trouvoit dans cette conjoncture l'occasion la plus belle de faire parade de son crédit & de sa générosité. Après avoir calmé le peuple, que sa seule présence tenoit en respect, il fit passer devant lui les troupes du Roi, & ordonna qu'on leur rendît leurs armes; il chargea ensuite le Comte de Brissac & Saint-Paul, de les conduire au Louvre. Brissac étoit avec les Suisses; S. Paul eut ordre de se mettre à la tête des Gardes Françoises. Ces deux Capitaines n'ayant l'un & l'autre qu'une baguette à la main, conduisirent ainsi ces détachemens, comme s'ils eussent mené des prisonniers en triomphe. Le Duc voulut aussi mettre une différence dans la façon dont il renvoyoit les

Il renvoya au Louvre les troupes du Roi.

uns & les autres. Les Suiſſes eurent permiſſion de marcher le chapeau ſur la tête, & les armes hautes; mais les Gardes Françoiſes eurent ordre d'être découverts & de baiſſer les armes. 1588.

La retraite de ces troupes rallentit conſidérablement la fureur du peuple. Le reſte de la journée ſe paſſa aſſez tranquillement, eu égard au tumulte qui avoit précédé. Le ſoir, on établit des corps-de-gardes dans toutes les places, & dans les différens quartiers de Paris; mais ce qui fit connoître la malheureuſe diſpoſition des eſprits, ce fut lorſqu'il s'agit de prendre le mot du guet. Le Prevôt des Marchands voulut le donner au nom du Roi, ſelon l'uſage; les ſéditieux le refuſerent, & allerent prendre l'ordre chez le Duc de Guiſe. Ce Prince ne fit pas difficulté de le donner; & par-là, il fit connoître, plus clairement qu'il n'avoit encore fait, l'horrible attentat qu'il tramoit contre l'autorité Royale.

Le Duc de Guiſe ſonde les diſpoſitions de l'Ambaſſadeur d'Angle-

Quelque glorieux que fût le Duc de Guiſe des funeſtes avantages qu'il avoit remportés ſur ſon Souverain, il eut cependant quelque inquiétude ſur l'idée que prendroient de lui les

1588. Princes étrangers, lorſqu'ils ſeroient informés de ce qui venoit de ſe paſſer. Il envoya à cet effet le Comte de Briſſac à Edouard Stafford, Ambaſſadeur d'Angleterre, qui demeuroit ſur le Quai des Bernardins, Quartier où l'émeute pouvoit ſe réveiller facilement à cauſe du voiſinage de l'Univerſité, dont les Ecoliers étoient toujours ſous les armes. Le deſſein du Duc étoit de ſonder les diſpoſitions de ce Miniſtre à ſon égard, & de l'engager à écrire en Angleterre d'une façon qui pût lui être favorable.

terre à ſon égard.

Briſſac, qui étoit extrêmement zélé pour ce Prince, s'acquitta parfaitement de ſa commiſſion, & donna à ſa conduite les couleurs les plus avantageuſes qu'il lui fut poſſible. Il dit à l'Ambaſſadeur que le deſſein du Duc de Guiſe n'avoit jamais été de rien entreprendre contre l'autorité Royale; & que s'il s'étoit rendu à Paris dans des conjonctures auſſi critiques, ce n'avoit été uniquement que pour prévenir une conjuration tramée contre tout ce qu'il y avoit de gens de bien à Paris, & en particulier contre les Princes de ſa Maiſon.

Après s'être beaucoup étendu ſur

cette prétendue conjuration, il ajoûta 1588.
que le Duc le prioit d'instruire Sa Majesté Britannique de ce qu'il lui disoit de sa part, afin que l'on sçût en Angleterre la vérité de tout ce qui venoit d'arriver; & pour mieux faire connoître encore le respect du Duc de Guise pour la Reine d'Angleterre, & la considération qu'il avoit pour son Ministre, il proposa à l'Ambassadeur, de la part de ce Prince, une sauve-garde, pour mettre son Hôtel en sûreté contre tout événement.

L'Ambassadeur répondit au discours de Brissac avec une froideur, & en même tems avec une dignité qui lui fit bien connoître ce qu'il pensoit de la démarche révoltante du Duc de Guise & de ses partisans. Il le remercia de la sauve-garde qu'il lui offroit, & il lui dit, qu'à cet égard sa qualité d'Ambassadeur ne lui permettoit pas d'en recevoir d'ailleurs que de la part du Roi; & par rapport à la maniere dont on lui conseilloit d'écrire à la Reine d'Angleterre, il représenta à Brissac, que n'étant point auprès d'elle l'interprête des desseins du Duc de Guise & de ses partisans, il se contenteroit de mander les faits tels qu'ils

1587. s'étoient passés, & que Sa Majesté en penseroit ce qu'elle jugeroit à propos.

Brissac, peu content de la façon dont l'Ambassadeur lui parloit, tâcha de l'intimider, en lui représentant qu'il avoit tout à craindre des séditieux, & qu'il lui conseilloit de faire du moins fermer ses portes, s'il ne vouloit pas accepter la sauve-garde qu'il lui offroit. *J'ai ici deux portes*, répondit vivement Stafford, *& je les laisserai toujours ouvertes, comme celles des Ambassadeurs le doivent être. Si les séditieux viennent m'attaquer, je me défendrai de mon mieux, & je tâcherai de donner un exemple aux personnes revêtues de mon caractere, de la maniere dont ils doivent se comporter, quand on viole le droit des gens à leur égard.* Brissac ayant de plus insinué que le Roi ne pourroit peut-être pas tenir long-tems dans sa Capitale; & qu'alors les séditieux devenus plus redoutables par la retraite de ce Prince, l'Ambassadeur seroit encore en plus grand danger. Stafford lui répondit: *Je ne suis pas venu en France pour demeurer à Paris; apprenez que je suis partout où est le Roi.*

Le Duc de Guise fut un peu déconcerté, lorsque Brissac lui eut fait le rapport d'une réponse aussi ferme. Il vit bien que Stafford ne s'embarrasseroit gueres de le servir dans le détail qu'il enverroit à sa Cour, au sujet des derniers événemens. Il voulut néanmoins le ménager ; & comme il étoit de son honneur que les Ministres Etrangers ne reçussent aucune insulte dans une Ville dont il se voyoit le maître, il recommanda aux Capitaines de la Bourgeoisie de faire dans ce quartier la garde la plus exacte, & de veiller à ce que l'Ambassadeur & tous ceux qui lui appartenoient, n'eussent aucun sujet de se plaindre. Ses ordres furent parfaitement observés, & il eut assez de crédit pour faire respecter le droit des gens à des fanatiques, qui ne reconnoissoient plus l'autorité Royale. 1588.

Embarras de la Cour en conséquence de la journée des barricades.

Le lendemain du jour des barricades, il se tint au Louvre différens Conseils, pour déterminer le parti qu'on devoit prendre dans des conjonctures aussi affreuses : mais plus on consultoit, plus on se trouvoit embarrassé à cause des différentes nouvelles qui arrivoient à chaque instant,

1588. On sçut entr'autres que les factieux avoient été en mouvement pendant toute la nuit ; que les Ecoliers de l'Université avoient amassé quantité d'armes de toute espéce, qu'on avoit déposées dans le Couvent des Cordeliers, & qu'enfin ils délibéroient d'attaquer bientôt le Louvre, & de se rendre maîtres de la personne du Roi à quelque prix que ce fût.

Quelques-uns du Conseil furent d'avis que le Roi sortît de sa Capitale, & qu'il cédât pour un tems à la fureur de ses ennemis. Le Roi étoit assez porté à prendre ce parti ; cependant il y eût quelques opinions contraires fondées, les unes, sur l'indécence qu'il y avoit qu'un Prince fût obligé de fuir devant ses sujets ; les autres, sur l'opprobre éternel qui réjailliroit sur la Nation, lorsque l'Europe seroit informée que des François si renommés dans tous les tems, par leur amour, leur fidélité, leur obéissance, auroient poussé la révolte au point d'entreprendre sur la personne de leur Souverain.

La Reine-mere voulut dans cette conjoncture faire encore une tentative, avant que l'on prît un parti. Son

dessein étoit de voir le Duc de Guise, & de négocier de façon qu'elle pût faire chasser les Favoris, qu'elle haissoit souverainement, & qui étoient également détestés du Duc & de ses partisans. Elle comptoit à ce prix ramener un peu le Duc de Guise, & achever enfin de le déterminer à rendre la tranquillité à l'Etat, en lui offrant les postes les plus capables de satisfaire ce Prince ambitieux. 1588.

Mais les événemens de la journée précédente avoient tout fait changer de face. Il n'y avoit plus d'accommodement raisonnable à attendre de sa part. L'exil des Favoris étoit trop peu pour un Prince, qui n'aspiroit qu'à s'approprier, ou du moins à partager l'autorité Royale.

La Reine s'étant transportée à l'Hôtel de Guise, mit donc en œuvre tous les ressorts de sa politique, pour engager le Duc à faire désarmer les Bourgeois, & même à venir trouver le Roi, qui ne demandoit pas mieux que de lui accorder tout ce qui pourroit lui faire plaisir.

La Reine invite le Duc de Guise à venir au Louvre.

Le Duc de Guise répondit à la Reine, que n'ayant point fait armer les Bourgeois, il ne croyoit pas avoir

Le Duc de Guise refuse d'y aller.

1588. assez de crédit pour réussir à faire poser les armes ; à l'égard de la visite qu'on lui proposoit de faire au Roi, il assura qu'il se garderoit bien d'aller au Louvre, & qu'il se souvenoit encore du danger qu'il avoit couru, il y avoit peu de jours, lorsqu'il s'y étoit rendu, pour se justifier sur les reproches qu'on lui faisoit. Il entra ensuite dans quelques propositions d'accommodement ; mais elles étoient toutes si déraisonnables, qu'il n'y avoit pas moyen d'y souscrire à moins que de remettre toute l'autorité entre ses mains.

Pendant que la Reine avoit été avec ce Prince, elle avoit eu le désagrément de ne pouvoir conférer de suite avec lui. La conversation avoit toujours été interrompue par des allées & des venues très-fréquentes, tant de la part des Bourgeois, que des gens de guerre qui étoient venus parler au Prince, & avec lesquels il s'entretenoit toujours en sécret. Il sembloit à voir la Reine avec ce Prince, que c'étoit une Sujette vis-à-vis de son Souverain, lequel en accordant une audience, ne faisoit pas de façon de l'interrompre pour veiller

à des affaires plus importantes. 1588.

La Reine vit bien par tous ces mouvemens, qu'il se tramoit sûrement quelque projet contre la personne du Roi; ainsi sans se donner le tems d'aller elle-même dire au Monarque ce qu'elle pensoit, elle chargea le Secretaire d'Etat Pinart, qui l'avoit accompagnée, d'aller au plus vîte au Louvre, & de dire à Sa Majesté qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre, que de se mettre à couvert de toute insulte, qu'un plus long délai ruineroit absolument ses affaires, & qu'en un mot elle lui conseilloit de quitter Paris au plutôt.

Il étoit environ cinq heures & demie du soir, lorsque le Roi reçut cet avis, & aussi-tôt il résolut de s'y conformer. Il fit d'abord prendre les devans aux Gardes Françoises & Suisses; mais ce fut avec la précaution de faire courir le bruit qu'il faisoit partir ces troupes, pour ôter aux Parisiens tout sujet de défiance.

Le Roi se sauve de Paris.

Peu après le Roi sortit du Louvre à pied, une baguette à la main, comme pour aller se promener au Thuilleries, selon sa coutume; il fit quelques tours de jardin, & se montra au

1588. peuple d'un air assez gai ; puis prenant tout-à-coup son chemin vers la porte neuve qui étoit au bout du Jardin, & dont il avoit la clef, il se fit botter ; & montant à cheval avec quelques Seigneurs de sa suite, il marcha du côté de S. Cloud.

On dit que lorsqu'il fut à quelque distance de Paris, ce Prince tournant les yeux vers cette Ville ingrate qu'il abandonnoit, jura de n'y rentrer que par la brêche. Il alla coucher ce jour-là à Trapes, & le lendemain il se rendit à Chartres, où Nicolas de Thou, qui en étoit Evêque, le reçut avec le plus de magnificence qu'il lui fut possible. Les habitans de cette Ville allerent en foule au-devant de ce Prince, & témoignerent la joye qu'ils ressentoient de le posséder, par des acclamations réitérées de *Vive le Roi*, ausquelles ce Monarque dut être d'autant plus sensible, qu'il y avoit déja longtems qu'il ne les entendoit plus.

Il se retire à Chartres.

Dans le tems que le Roi partit, la Reine étoit encore à l'Hôtel de Guise. Elle vit arriver Menneville, qui parlant à moitié bas au Duc, lui raconta le départ du Roi. Guise parut extrêmement frappé de cette nouvelle, &

il dit à la Reine d'un ton assez brusque : *Madame, vous m'amusez & vous me perdez.* La Reine feignit d'ignorer ce qui avoit déterminé le Roi à prendre ce parti, & aussi-tôt elle rompit la conférence, & s'en retourna au Louvre. 1588.

L'étonnement que le Duc de Guise avoit témoigné en apprenant le départ du Roi, & ce qu'il dit à la Reine en conséquence, confirmerent dans la plûpart des esprits, les soupçons qu'on avoit eus du dessein qu'il avoit formé d'investir le Louvre, & de s'emparer de la personne du Roi.

Le Duc de Guise, avoit-il dessein de se saisir de la personne du Roi?

Le P. Daniel prétend néanmoins, qu'en réfléchissant sur la conduite que le Duc avoit tenue dans ces conjonctures, on ne doit point croire qu'il eût projetté de se saisir du Souverain : *Car*, dit-il, *s'il eût voulu le faire, il n'eût pas renvoyé au Louvre les Suisses, les Gardes Françoises & autres soldats, dont il étoit le maître ... Ce qu'il y a de plus vraisemblable*, ajoûte-t'il, *c'est que son dessein étoit de profiter de la consternation de la Cour, & d'obtenir par la voye de la négociation tous les articles du Mémoire dressé à Nanci au mois de Février dernier.*

Observation à ce sujet.

1588. Mais cette prétendue voye de négociation dans laquelle on entroit à main armée, ne pouvoit avoir le succès que le Duc de Guise en attendoit, qu'autant que l'on seroit maître de la personne du Roi. Il suffit d'entendre le P. Daniel lui-même s'énoncer sur le Mémoire de Nanci, pour être convaincu qu'il n'y avoit qu'un Souverain en captivité qui pût accéder à une pareille piéce. En effèt ce Traité, qui contenoit, selon cet Auteur, un *si beau plan, qui mettoit la Religion Catholique en sûreté dans le Royaume, & y détruisoit l'héréfie*, portoit en même tems un coup mortel à l'autorité du Souverain ; il *lui enlevoit*, dit ce même Auteur, *toutes les personnes ausquelles il pouvoit avoir confiance, soustrayoit à son obéissance toutes les Villes considérables de son Royaume, lui ôtoit la disposition des grandes Charges de l'Etat, le maniement des Finances, & le mettoit en curatelle & à la merci de ses plus mortels ennemis.* Voilà où l'on vouloit amener le Roi, & cela *par la voye de la négociation.*

Pour moi, je pense que de quelque côté que l'on examine la conduite du Duc de Guise, il avoit vraiment des-

ſein de ſe ſaiſir de la perſonne du Roi, & que ſon arrivée à Paris n'avoit pour objet que d'exécuter avec intelligence le malheureux projet que les fanatiques Ligueurs avoient inutilement tenté à diverſes repriſes. 1588.

Le Duc de Guiſe écrit pour ſe juſtifier.

Il eſt vrai qu'après la fuite du Roi, le Duc de Guiſe proteſta hautement qu'il n'avoit jamais rien tenté directement contre ce Prince. Il écrivit de toutes parts des lettres juſtificatives, par leſquelles il prétendit effacer tous les ſoupçons, en alléguant pour ſa défenſe, qu'ayant ſauvé les troupes du maſſacre, & en les renvoyant au Roi, c'étoit une preuve évidente qu'il n'avoit eu aucun mauvais deſſein.

Mais il faut obſerver que la plûpart de ces lettres n'étoient que des piéces oſtenſives, qu'il envoyoit à des perſonnes zélées pour ſes intérêts, & qui ne manqueroient pas de les publier, pour rétablir ſa réputation que les bruits publics avoient furieuſement ternie; car en même tems, il y avoit d'autres lettres, dans leſquelles il parloit avec plus de franchiſe, & où il annonçoit clairement ſes pernicieux deſſeins. Je ne citerai pour

1588. exemple que celle qu'il écrivit au Gouverneur d'Orléans, le lendemain des barricades qui étoit le 13 de Mai.

Lettre de ce Prince au Gouverneur d'Orléans.

Advertissez, disoit-il, *nos amis de nous venir trouver en la plus grande diligence qu'ils pourront avec chevaux & armes, & sans bagage. Ce qu'ils pourront faire aisément; car je crois que les chemins sont libres d'icy à vous. J'ay deffait les Suisses, taillé en pièces une partie des Gardes du Roy, & tiens le Louvre investi de si près, que je rendray bon compte de ce qui est dedans. Ceste victoire est si grande, qu'il en sera mémoire à jamais.*

S'il ne s'étoit agi que de traiter par la voye de la négociation, il auroit été fort inutile de demander en si grande diligence des renforts d'hommes & d'armes, d'autant plus que le Duc de Guise étoit alors tellement assuré du Louvre, qu'il étoit en état, disoit-il, de *rendre bon compte de ce qui étoit dedans*. Il portoit donc ses vûes bien plus loin, & il n'attendoit pour les mettre à exécution, que l'arrivée des secours qu'il demandoit avec tant d'instance.

Le Gouverneur d'Orléans, qui étoit dans le sécret du Duc de Guise, avoit

envoyé aux Gentilshommes Ligueurs 1588.
de sa Province, des copies de la lettre qu'il venoit de recevoir, & aussitôt toute cette Noblesse étoit montée à cheval, & s'étoit rendue à Beaugenci, où le Gouverneur leur avoit donné rendez-vous; mais dans le tems qu'ils l'attendoient pour prendre les derniers ordres, ils reçurent de lui le 15 de Mai, une lettre qui leur apprenoit le changement qui venoit d'arriver par l'évasion du Roi.

Notre Grand n'a sçeu exécuter son dessein, disoit ce Gouverneur, *s'estant le Roy sauvé à Chartres; parquoi je suis d'avis que vous vous retiriez en vos maisons, le plus doucement que pourrez, sans faire semblant d'avoir rien veu; & si n'y pensez estre seurement, venez ici, &c.*

La retraite du Roi ayant donc empêché le Duc de Guise d'exécuter son grand projet, il ne s'occupa que du soin de s'assurer de la Capitale, & de s'en rendre tellement le maître, que le Roi ne pût pas y rentrer. Dès le soir de la fuite du Monarque, le Duc parcourut à pied la plûpart des Quartiers de Paris; il fit enlever ce qui pouvoit rester encore de barricades: il

1588 dispofa partout des corps-de-gardes, & donna ses ordres de côté & d'autre, comme s'il eût été absolument le maître.

Démarches du Duc de Guise auprès du Parlement.

Il alla même chez les principaux du Parlement, & tâcha de les intimider, en leur faisant entendre qu'ils avoient tout à craindre du peuple, s'ils entreprenoient de faire la moindre recherche des Bourgeois qui avoient eu part dans cette émotion. Il eut entr'autres une conférence fort longue avec le Premier Président du Harlai, & mit en œuvre tous les ressorts de son esprit, pour l'engager à s'accommoder au tems ; mais ce grand Magistrat lui dit pour toute réponse, qu'il feroit son devoir. Le Duc de Guise renouvella ses poursuites, & lui exagera le danger qu'il couroit, s'il ne se déterminoit à avoir quelque complaisance : ce Magistrat lui déclara alors qu'il mourroit plutôt que de rien faire qui pût être contraire au devoir de sa Charge, & à l'obéissance qu'il devoit au Roi. Le Duc lui ayant proposé en finissant, de tenir les audiences le lendemain comme à l'ordinaire. Il répondit que le Roi ayant laissé tout pouvoir à la Reine-mere pendant son absence,

absence, il iroit prendre ses ordres, & qu'on feroit tout ce qui conviendroit. 1588.

La Reine-mere n'avoit pas mieux demandé, que de rester à Paris au milieu de tout ce désordre. Elle comptoit que ce seroit pour elle une occasion de reprendre quelque crédit, ou que du moins le Duc de Guise n'osant pas pousser les choses aux dernieres extrémités, il auroit recours à son entremise, pour tâcher de se raccommoder avec la Cour; mais ce Prince qui étoit trop avancé pour s'arrêter en si beau chemin, ne songea qu'à profiter de ses succès, & à affermir son autorité dans Paris.

Ainsi, voyant que les tentatives qu'il avoit faites auprès du Parlement, ne lui seroient pas fort utiles, il ne s'amusa plus à négocier, il prit au contraire les mesures les plus propres pour se faire redouter. Il s'empara d'abord de la Bastille & de l'Arsenal; peu après, il s'assura de Vincennes. Ensuite, il se saisit de Corbeil petite Ville sur la Seine: ce poste le rendant maître de la riviere, il n'avoit plus à craindre qu'on lui coupât les vivres de ce côté-là.

Le Duc de Guise s'empare de la Bastille.

1588. Il y fait enfermer Perreuse, Prevôt des Marchands

Dans le même tems, il fit enfermer à la Bastille Hector de Perreuse, Prevôt des Marchands, qui étoit toujours resté fidele au Roi depuis le commencement des troubles. La Reine, qui affectionnoit ce Magistrat, parla au Duc de Guise en sa faveur, & le pria de lui rendre la liberté. Le Duc parut d'abord y consentir, mais ce fut d'une façon qui fit bien voir qu'il n'en feroit rien. *S'il vous plaît, Madame*, dit le Duc de Guise à la Reine, *je l'iray querir, & vous le raméneray par la main; mais il est mieux-là qu'en sa maison.* Il resta donc à la Bastille, & bientôt après sa place fut donnée à la Chapelle-Marteau, zélé Ligueur. La Reine, qui s'intéressoit pour Perreuse, fut cependant contrainte de confirmer l'élection de celui qu'on lui donnoit pour Successeur; & ensuite on créa de nouveaux Echevins, puis des Colonels, des Capitaines & des Quartiniers, tous gens dévoués au Duc de Guise & aux Seize, & la plûpart tirés de la lie du peuple; au lieu qu'auparavant ceux qui commandoient dans la Ville étoient des personnages connus, recommandables par leur mérite personnel, & par les places que la plû-

Il fait nommer un Prevôt des Marchands.

part avoient occupées & occupoient 1588.
encore dans la Magistrature : mais les nouveaux venus étant choisis dans les professions les plus viles, telles que des Bouchers, Poissonniers, & autres semblables, & ne sçachant trop comment s'y prendre pour remplir les postes qu'on leur donnoit, ils exerçoient leurs fonctions d'une maniere basse & ridicule qui les rendit si méprisables, que la populace même se faisoit un plaisir de se mocquer d'eux, & de leur donner des sobriquets conformes aux métiers dont ils faisoient profession ; de sorte qu'ils les appelloient *Capitaines de l'Aloyau*, *Capitaines de la Morue*, & ainsi des autres.

Le Duc de Guise publie un Manifeste.

Pendant que le Duc de Guise nommoit des Magistrats de sa propre autorité, & qu'il prenoit toutes sortes de moyens pour se rendre le seul maître absolu dans la Capitale ; il publia un Manifeste dans lequel en protestant de sa fidélité & de son zéle pour le Roi, il donnoit à entendre qu'on devoit lui tenir compte de ce qu'il venoit de faire. Il exaltoit surtout le service qu'il avoit rendu au Prince, en dégageant ses troupes, & en empêchant qu'elles ne fussent

1588. massacrées ; & du reste, s'il s'étoit emparé des places des Finances, il prétendoit que ce n'étoit que dans le dessein de les conserver à Sa Majesté. *J'ay reçu*, dit-il à la fin de ce Manifeste, *l'Arsenal, la Bastille, & les lieux forts entre mes mains : J'ay fait sceller les coffres des Finances, pour consigner tout entre les mains de Sa Majesté pacifique, tel que nous l'espérons rendre par nos prieres envers Dieu, par l'intercession de Sa Sainteté & de tous les Princes Chrétiens, & par ceste signalée & non commune preuve de fidélité qu'il lui a pleu mettre entre mes mains : ou si le mal continue, j'espére par mesmes moyens conserver ensemble, & la Religion & les Catholiques, & les desgager de la persécution que leur préparent les Confédérés des Hérétiques auprès du Roy.*

Il écrit au Roi.

Ce qu'il y eut encore de plus étonnant dans ces conjonctures, c'est que le Duc de Guise prétendit prouver à Sa Majesté même, que c'étoit pour son bien qu'il en étoit venu à de si grandes extrêmités : on auroit peine à imaginer qu'un Sujet eût eu l'audace de se moquer ainsi de son Souverain, si l'on n'avoit encore aujourd'hui des

preuves de cette insolence dans la lettre qu'il écrivit au Monarque, le 17e de Mai, c'est-à-dire, le troisiéme jour depuis la fuite de ce Prince. Après un détail infini de preuves de fidélité, qui forment autant de paradoxes, voici comme il termine sa lettre : *Ayant reçu un des plus grands desplaisirs qui me pouvoit advenir, quand j'entendis que Vostre Majesté avoit pris résolution de s'en aller, d'autant que ce subit partement m'oste le moyen de pouvoir monstrer, comme j'avois accommodé toutes choses à vostre contentement, & à cela que je les voyois disposées, lorsque la Royne vostre mere me fist cest honneur que de venir céans : dequoy je lui ay donné tels témoignages, que j'estime qu'elle les peut tenir certains. Puisque je n'ay peu lors, Sire, je continueray ceste mesme volonté, & espère me comporter, en sorte que Vostre Majesté me jugera très-fidéle subjet, & serviteur utile, qui ne désire tant, qu'en bien servant, & pourchassant le bien & le repos de vostre Royaume, acquérir l'heur de ses bonnes graces, lesquelles je ne cesseray jamais de rechercher, &c.* 1588.

Le Duc de Guise ne cessoit donc de parler de sa fidélité, lors même que

1588. par sa conduite il annonçoit la révolte la plus odieuse, au point de qualifier de traîtres ceux qui restoient attachés au parti du Roi. Il écrivit sur ce ton à Christophe de Bassompierre, son ami, en lui parlant de ceux des Echevins qui s'étoient retirés à Chartres avec le Roi. *Hier*, lui dit-il dans la lettre qu'il lui écrivit le 21e de Mai, *je fus à la Maison de Ville pour y admettre la Chapelle, qui a esté esleu Prevost des Marchands... Perreuse estant à la Bastille, & les traistres Eschevins en fuite... L'on n'a jamais vu*, continue-t'il, *une si grande obéissance de peuple en telle esmotion... Dieu, par sa grace, nous a conservez par la résolution, obéissance & hardiesse de ceux de Paris, qui continuent plus que jamais en leur ferme résolution & braverie, de prester tout devoir & obéissance au Roi.* Cependant toutes ces prétendues dispositions de soumission & de fidélité, aboutissoient à prendre les armes contre le Souverain. *Le Roi fait des forces*, dit-il peu après, *& nous aussi; il est à Chartres & nous à Paris.* Puis vers la fin de cette même lettre, ce Prince faisant toujours un mélange bisarre de révolte & de soumission, mande à

Lettre du Duc de Guise à Bassompierre.

Bassompierre de veiller aux secours 1588.
que le Roi attendoit des Pays étrangers. *Il faut être bien adverti d'Allemagne*, ajoute-t'il, *afin de n'estre prévenu. Il ne nous manque forces, courage, amis, ny moyens; mais encore moins d'honneur, de respect, & fidélité au Roy, auquel inviolablement nous le garderons, usans de tout devoir de gens de bien, d'honneur & très bons Catholiques, &c.*

Le Roi écrivit aussi de son côté à tous les Gouverneurs des Provinces; mais le stile de ses lettres étoit foible & languissant, & ne pouvoit servir qu'à faire connoître la lâcheté de sa Cour, & augmenter l'insolence de ses ennemis. Les forces qu'il rassembloit à Chartres, ne faisoient pas plus d'impression sur les rebelles. Le Duc de Guise au contraire parloit en conquérant, & avec toute la confiance d'un homme que la fortune avoit mis au-dessus de ses ennemis. Ce Prince n'étoit point obligé de faire de grands mouvemens pour rassembler des troupes; il étoit bien plus occupé à modérer leur ardeur impétueuse, qui les portoit à tout hazarder pour la gloire d'un Chef qu'ils adoroient.

Le Roi écrit aux Gouverneurs des Provinces.

La Reine-mere, dont le crédit étoit

1588. absolument effacé par celui du Duc de Guise, voulut cependant être de quelque chose dans tout ce tumulte : elle imagina de se porter Médiatrice entre le Roi son fils & ce Prince. Pour y parvenir, elle se lia intimement avec la Duchesse de Montpensier, qu'elle amusa de l'espérance d'épouser le vieux Cardinal de Bourbon ; & toutes deux se joignirent ensemble, pour engager le Duc à se réconcilier avec le Roi. Il parut s'y prêter de bonne grace ; mais ce ne fut que pour imaginer de nouveaux moyens d'affoiblir le parti de ce Monarque, & détourner ses Sujets de son obéissance.

La Reine-mere veut réconcilier le Roi avec le Duc de Guise.

Les démarches de la Reine ayant été communiquées au Conseil des Seize, il y fut décidé que l'on iroit demander pardon au Roi de tout ce qui s'étoit passé, & qu'on le supplieroit de revenir à Paris. De plus, afin de faire mieux sentir la douleur dont les peuples étoient pénétrés, à cause de l'éloignement de Sa Majesté : on commença par faire des Processions à Paris, pour appaiser la colere de Dieu, & le prier d'attendrir le cœur du Roi à l'égard de ses Sujets.

Les Ligueurs en firent une entre autres d'une espéce singuliere, & qui mérite d'être rapportée. Le goût qu'ils sçavoient que Sa Majesté avoit depuis long-tems pour les voyages de dévotion, & surtout pour les Processions de Pénitens, où il avoit lui-même assisté tant de fois, leur fit imaginer d'en faire une de Paris à Chartres. Ils comptoient profiter de cette occasion, pour reconnoître de plus près l'état des affaires du Roi, & pour tâcher de se faire des partisans dans cette Ville; mais de peur que l'on ne fît des difficultés de les recevoir, à cause du ressentiment que le Roi devoit conserver contre les Parisiens, on s'adressa à Henri de Joyeuse (*a*), qui 1588.

Les Ligueurs vont en Procession à Chartres.

(*a*) Henri de Joyeuse, Comte du Bouchage, étoit frere du Duc de Joyeuse, tué à la bataille de Coutras. Il avoit vécu long-tems à la Cour, & passoit même pour un des Mignons du Roi; après la mort de sa femme, qui étoit sœur du Duc d'Epernon, il entra chez les Capucins, où il prit l'habit sous le nom de Frere Ange; il en sortit en 1592, & porta les armes pour la Ligue. En 1596, il se réconcilia avec Henri IV., qui le fit Maréchal de France; & enfin en 1599, il rentra chez les Capucins, où il mourut le 27 Septembre 1608.

1588. venoit de se faire Capucin, sous le nom de Frere Ange, & on le pria de se mettre à la tête de cette Procession.

Henri de Joyeuse se met à la tête de cette Procession.

Il y consentit, & fit même quelque chose de plus; car pour rendre cette cérémonie plus touchante, il imagina de représenter Notre-Seigneur allant au Calvaire; & cette marche, qui étoit de son invention, forma le spectacle du monde le plus ridicule.

Cette Procession s'annonçoit d'abord par un homme à grande barbe, couvert d'un cilice, par-dessus lequel étoit un large baudrier, d'où pendoit un sabre recourbé. Cet homme avoit un cornet de terre, d'où il tiroit de tems en tems des sons extrêmement désagréables. Il étoit suivi de trois autres, qui représentoient les soldats entre les mains desquels on avoit livré Jesus-Christ; au lieu de casques, ils avoient chacun une marmite sur la tête, & une méchante cotte de maille par-dessus leurs cilices; ils étoient armés d'épieux & de hallebardes, le tout très-rouillé & en fort mauvais ordre.

Ils traînoient après eux Frere Ange, lié & garroté. Celui-ci étoit revêtu d'une aube blanche, & portoit une

Couronne d'épines par-dessus une 1588.
espéce de perruque, d'où il sembloit découler des gouttes de sang sur son visage, pour faire accroire que les épines lui entroient dans la tête. Il étoit chargé d'une longue Croix, qui paroissoit extrêmement pésante; mais au reste, ce n'étoit que du carton peint. Il feignoit de succomber sous le poids de cette masse, & se laissoit tomber de tems en tems en poussant des gémissemens d'un ton très-douloureux. On voyoit à côté de lui deux jeunes Novices Capucins, dont le déguisement annonçoit que l'un étoit la Sainte Vierge & l'autre la Magdelaine. Ils affectoient d'être pénétrés de la plus vive douleur; de feintes larmes couloient de leurs yeux; & toutes les fois que le Frere Ange se laissoit tomber par terre, ils imitoient à peu près les mêmes mouvemens.

Quatre autres Capucins qui représentoient autant de Boureaux, suivoient le Frere Ange, & le relevoient de ses chûtes au moyens des cordes dont ils le tenoient attachés; & en même tems ils frappoient dessus lui à grands coups de foüets, dont le cliquetis faisoit un bruit insupportable.

1588. Cette ſinguliere marche étoit terminée par une longue ſuite de gens de toute eſpéce, & principalement de Ligueurs d'une certaine conſidération, qui profiterent de l'habit de Pénitens, dont ils étoient revêtus, pour venir à Chartres ſans être reconnus.

Cette impie maſcarade arriva ainſi à Chartres, & entra dans la Cathédrale vers la fin des Vêpres, où le Roi avoit aſſiſté. Comme le deſſein étoit de ſe préſenter à ce Prince, & de lui faire voir cette ſcéne dans tout ſon beau, on fut obligé de s'arrêter dès l'entrée de l'Egliſe, pour raccommoder le déſordre que la chaleur avoit occaſionné. La ſueur qui dégoûtoit du viſage du Frere Ange, avoit effacé les goûtes de ſang dont on l'avoit peint, de ſorte qu'il fut obligé de ſe retirer dans une Chapelle, pour remédier à ce dérangement.

La Proceſſion défile devant le Roi.

Ce fut-là qu'on découvrit une partie du myſtére ; car l'affluence du monde n'ayant pas permis que l'on fermât les portes de cette Chapelle, on vit appliquer artiſtement ſur le viſage de Frere Ange le rouge néceſſaire, pour faire croire qu'il étoit tout en ſang,

Cette opération finie, on reprit la marche, & on passa en revûe devant le Roi, où chacun joüa son rôle avec le plus d'intelligence qu'il lui fut possible. Les Capucins-Boureaux se distinguerent par-dessus tout par le bruit qu'ils faisoient avec leurs fouets, qu'ils faisoient claquer à tours de bras. 1588.

Crillon, Colonel du Régiment des Gardes, étoit auprès du Roi dans le tems que cette Procession défiloit devant lui. Justement indigné d'une farce aussi ridicule, il se mit à crier aux Boureaux enfroqués: *Fouettez, fouettez tout de bon; c'est un lâche qui a endossé le froc, pour ne pas porter les armes.*

Le Roi lui-même fut frappé de voir ce même Joyeuse, qu'il avoit si tendrement aimé, & qu'il avoit admis à toutes ses parties de plaisir, joüer alors un rôle si indigne d'un homme de son rang; & lorsqu'il lui donna audience en particulier, il lui reprocha vivement d'avoir par cette misérable farce tourné en ridicule le Mystére le plus redoutable de la Religion, & de s'être mis ainsi à la tête des séditieux, *que je sais*, lui dit-il, *être en*

1588. *grand nombre à cette Procession.*

En effet, il y avoit, comme j'ai dit, beaucoup de Ligueurs, & entr'autres Neüilli, Premier Président de la Cour des Aydes, que les Seize avoient chargé de profiter de cette occasion, pour obliger ceux des Chartrains qui étoient dans leur parti, à prêter un nouveau serment de fidélité au Duc de Guise.

Le Roi refuse de faire arrêter les Ligueurs qui étoient à cette Procession.

Le Roi avoit été averti de tout cela par le Maréchal de Biron, qu'un des Chanoines avoit informé de l'endroit où les factieux devoient tenir leurs Assemblées. Le Maréchal fit tout ce qu'il put pour déterminer le Roi à les faire arrêter, ce qui auroit été très-facile; mais il ne put engager ce Prince à faire le moindre acte de vigueur; de sorte que les Ligueurs exécuterent impunément leur commission sous les yeux du Roi, sans que ce Prince se mît en devoir de l'empêcher.

Ce fut-là tout le succès qu'eut une démarche aussi extraordinaire, qui avoit portant eu un objet bien différent dans l'esprit de quelques-uns de ceux qui avoient assisté à cette Procession: car quoique le plus grand nombre fût composé de Ligueurs, il

y avoit eu néanmoins des personnes vraiment attachées au Roi, qui avoient cru bonnement que ce spectacle seroit capable de toucher le Monarque, de le réconcilier avec les Parisiens, & de l'engager à revenir dans sa Capitale. 1588.

Ce moyen ayant donc mal réussi, la Reine conféra avec quelques-uns des principaux du Parlement, & l'on prit un parti bien plus sensé, & le seul capable de faire impression sur le Roi. Le Parlement nomma des Députés, qui allerent à Chartres, & lui firent un discours auquel il parut extrêmement sensible. Ce Prince y répondit avec beaucoup de bonté; & non-content de l'audience qu'il leur avoit accordée le matin même de leur arrivée, il les manda encore après son dîner, & les chargea d'assurer les Parisiens qu'il étoit prêt à leur donner les mêmes témoignages d'affection qu'il leur avoit accordés par le passé; mais que ce ne seroit qu'autant qu'ils répareroient l'outrage qu'ils lui avoient fait, & qu'ils rentreroient dans leur devoir; il ajoûta que sans cela, il ne pourroit s'empêcher de les punir, en dépoüillant Paris du privi-

Le Parlement envoye des Députés à Chartres.

Ils sont bien reçus du Roi.

1588. lége d'avoir des Cours Souveraines, des Ecoles publiques, & autres droits dont la ſuppreſſion ſeroit la ruine de la Capitale. Il chargea les Députés de rendre compte aux Pariſiens de tout ce qu'il leur avoit dit, & il finit par ordonner à tous les Magiſtrats de continuer l'exercice de leurs fonctions.

Peu après le Roi envoya dire au Parlement, par un de ſes Maîtres des Requêtes, que ſa derniere volonté étoit de travailler au plutôt à la réforme du Gouvernement ; & que pour remplir ce deſſein, il alloit convoquer les Etats généraux pour la fin de l'année ; qu'on y prendroit des meſures pour lui choiſir un Succeſſeur Catholique parmi les Princes de ſon ſang ; mais qu'il falloit auparavant que l'on mît bas les armes, afin de pouvoir prendre tranquillement toutes les meſures convenables pour le bien du Royaume.

Dans le tems qu'on étoit venu notifier au Parlement les volontés du Roi, le Duc de Guiſe étoit allé à Château-Thierri donner des ordres, pour l'approviſionnement de Paris. Dès qu'il fut de retour, il conféra avec les nouveaux Echevins de la

Ville, & leur perſuada d'envoyer des Députés au Roi. On les chargea d'une Requête, par laquelle on tâcha de ſe diſculper d'abord ſur les reproches de déſobéiſſance & de révolte, & l'on y repréſenta ſous les couleurs les plus favorables, les raiſons qu'on avoit eues de prendre les armes : mais on y rappella en même tems la plûpart des articles du Traité de Nanci, & on inſiſta en particulier ſur l'éloignement du Duc d'Epernon & de la Valette, ſon frere, que l'on dépeignit comme des gens abſolument ſuſpects, & amis des Hérétiques. On finiſſoit par demander au Roi, qu'il confirmât l'élection qu'on avoit faite derniérement du Prevôt des Marchands & des Echevins. 1588.

Les Chefs de la Ligue préſentent une Requête au Roi.

Cette Requête fut préſentée à Sa Majeſté au nom des Princes, de la Ville de Paris & de tous les bons Catholiques, à la tête deſquels on voyoit le vieux Cardinal de Bourbon. Ce Prélat s'étoit rendu de Soiſſons à Paris, le lendemain de la journée des barricades; & ſa préſence dans la Capitale ſervoit beaucoup au Duc de Guiſe pour faire illuſion aux peuples, & les contenir, ſurtout pendant le

1588. tems qu'il étoit obligé de s'absenter pour les affaires de la Ligue.

Réponse du Roi.

Le Roi répondit à la Requête par un écrit dans lequel, après avoir protesté de son zéle pour la Religion Catholique, & détaillé une partie de ce qu'il avoit fait pour la soutenir dans toute sa pureté, il parla des désordres qui affligeoient l'Etat, & des abus qui s'étoient glissés dans le Gouvernement; toutes choses ausquelles il dit qu'il comptoit remédier incessamment par la tenue des Etats généraux qu'il avoit convoqués à Blois; il ajoûta qu'en attendant, il vouloit donner à son peuple des marques de son affection, en révoquant plusieurs Edits bursaux, ausquels la situation des affaires l'avoit obligé de recourir, pour fournir aux frais de la guerre.

A l'égard des plaintes formées contre le Duc d'Epernon & la Valette, le Roi assura qu'il feroit paroître dans cette occasion, comme dans toutes les autres, qu'il étoit ami de l'équité, & qu'il préféroit l'utilité publique du Royaume à tout autre intérêt particulier.

Les ennemis du Duc d'Epernon

saisirent avec avidité cette conjoncture, pour travailler à le perdre. La Reine, qui ne l'aimoit point, se joignit à eux, & enfin on réussit à l'éloigner de la Cour. Cet événement fit espérer que l'on pourroit parvenir bientôt à quelque accommodement; car le Roi paroissoit en avoir une extrême envie : il chargea même Miron, son premier Médecin, d'aller trouver la Reine, & de sçavoir au juste quelles pouvoient être les prétentions sécretes des Ligueurs.

1588.

Le Duc d'Epernon est disgracié.

Le Roi paroît vouloir contenter les Ligueurs.

Miron, à son retour, dit à Sa Majesté que le point de vûe principal de cette affaire devoit être de satisfaire le Duc de Guise; & que si l'on pouvoit gagner ce Prince, il n'y avoit plus à s'inquiéter du reste du Parti. Le Roi le renvoya aussi-tôt, & le fit suivre peu après par Villeroi, Secretaire d'Etat, qu'il avoit chargé de ses pleins pouvoirs, pour offrir au Duc de Guise la Charge de Connétable; mais ce Ministre en ayant conféré avec la Reine, selon l'ordre qu'il en avoit, cette Princesse, qui vouloit mettre des bornes au crédit immense que le Duc de Guise s'étoit acquis, prit des mesures pour qu'on ne lui accordât que le

1588. moins qu'il feroit possible. Elle fit pressentir adroitement ce Prince, & ayant découvert qu'il se contenteroit que le Roï joignît la Charge de Généralissime de ses Armées à celle de Grand-Maître qu'il possedoit déja, elle en informa Sa Majesté; ainsi il ne fut plus fait mention de la Charge de Connétable.

Lorsqu'on fut assuré de pouvoir à ce prix parvenir à une conciliation avec le Duc de Guise, on agit plus vivement avec les autres Chefs de la Ligue, & on les pressa de donner au plutôt un Mémoire, qui expliquât nettement leurs intentions, afin que l'on fût en état d'éteindre promptement les troubles qui divisoient les Catholiques.

Ils y consentirent après bien des négociations, & ils présenterent une longue suite d'articles à peu près semblables à leur derniere Requête, c'est-à-dire, qu'ils y répetoient ce qu'ils avoient déja dit plusieurs fois, & nommément dans le Traité de Nanci. L'examen de ces articles fut le sujet d'un nombre infini de conférences, tant à Chartres qu'à Paris. Villeroi, qui étoit chargé de cette

négociation, alloit & venoit continuellement, pour tâcher d'amener les choses au point que l'on pût enfin conclure un accommodement. 1588.

Pendant le cours de ces mouvemens, le Roi partit de Chartres & se rendit à Roüen, où il fit son entrée l'onziéme de Juin, & y passa le reste du mois en fêtes, en réjoüissances, en combats sur l'eau : ce Prince participa à tous ces différens spectacles avec autant de plaisir, que s'il eût joüi de la paix la plus profonde.

Le Roi va à Roüen.

La Reine-mere, qui étoit toujours à Paris, ne passoit pas des jours aussi tranquilles. Continuellement occupée à négocier avec le Duc de Guise, elle faisoit tous ses efforts pour rabattre de ses prétentions, & obtenir des conditions tant soit peu raisonnables de la part des Ligueurs; mais le Duc qui voyoit tout plier devant lui, tenoit toujours ferme pour l'exécution des articles que son Parti avoit proposés; & même tandis que l'on étoit en conférence avec lui, il faisoit de nouvelles entreprises, au moyen desquelles il se rendoit de jour en jour plus redoutable.

1588. Il se saisit entr'autres de la Ville de Troyes, par le ministére du Cardinal de Guise, son frere, homme violent, & qui ne demandoit qu'à exciter des troubles dans le Royaume. Ce Prélat réussit à s'en emparer; & dès qu'il s'en vit maître, il commença par faire ouvrir les coffres où l'on gardoit l'argent du Roi, & prit toute la recette. Il établit ensuite un impôt de sa propre autorité; puis il changea les Magistrats & en nomma d'autres, à qui il fit prêter serment suivant une formule qui étoit contenue dans un *Acte* signé du Cardinal de Bourbon, & il eut la hardiesse de faire insérer le tout dans le Registre de la Maison de Ville; enfin il se conduisit à Troyes comme s'il en eût été le Souverain, & il y resta constamment jusqu'au tems indiqué pour les Etats de Blois.

Les Guises s'emparent de la Ville de Troyes.

Tels étoient les procédés des Princes Lorrains dans le tems même que le Roi, la Reine-mere, les Ministres, étoient occupés à chercher tous les moyens possibles pour en venir à un accommodement. On étoit enfin convenu d'accéder aux différens articles que les Ligueurs avoient demandés dans leur insolente Requête; mais

cette facilité de la Cour ne satisfit pas encore entiérement le Duc de Guise ; & il y eut de nouveaux obstacles au sujet des Villes de sûreté que ce Prince demandoit pour son parti. Il insista en particulier sur Bourges & Orléans, qu'il vouloit absolument que l'on joignît aux autres Places que l'on consentoit de lui accorder. 1588.

Contestations au sujet des Villes de sûreté.

Après bien des contestations, il fallut en passer par où le Duc de Guise jugeoit à propos ; mais dans le tems que l'on dressa la Déclaration, on usa d'une misérable subtilité, qui en faisant peu d'honneur à ceux qui l'avoient imaginée, ne fit qu'augmenter les défiances & aigrit les esprits. Lorsque la Reine-mere conclut le Traité avec le Duc de Guise, selon l'ordre qu'elle avoit de finir à quelque prix que ce fût, elle lui accorda Bourges & Orléans, comme il l'avoit exigé, & cette Déclaration fut dressée & signée par le Secretaire d'Etat Pinart ; mais sur la minute qui étoit entre les mains du Roi, & qui étoit signée de Villeroi, on avoit mis *Dourlans* au lieu *d'Orléans*. Le Roi prétendit en conséquence qu'il ne s'étoit jamais agi de céder cette derniere Ville, Guise sou-

1588. tint le contraire, & le Roi se vit forcé de le satisfaire sur cet article.

Edit de réunion. Cette grande affaire fut enfin terminée par un Edit que le Roi donna au mois de Juillet. Entr'autres articles, ce Prince s'obligeoit par serment de travailler à exterminer l'hérésie dans son Royaume ; il déclaroit que tous ses Sujets, quels qu'ils fussent, seroient obligés de faire le même serment ; qu'après son décès, tout Prince hérétique seroit dèslà exclus de la Couronne ; & enfin il assuroit qu'il ne seroit fait aucune recherche de toutes les intelligences & associations que ses Sujets Catholiques pourroient avoir faites, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume, *attendu*, dit le Roi dans cet Edit, *qu'ils nous ont fait entendre & informé que ce qu'ils ont fait, n'a esté que pour le zéle qu'ils ont porté à la conservation & manutention de la Religion Catholique. Toutes lesquelles choses demeureront esteintes, assoupies, & comme non-advenues, comme de fait nous les esteignons, assoupissons & déclarons telles par ces dictes présentes, & semblablement ce qui est advenu, & s'est passé les douze & treiziéme du mois de May dernier*. Ce sont les

les deux journées si remarquables par l'odieux événement des Barricades. 1588.

Cet Edit si connu sous le nom d'*Edit de réunion*, fut d'abord enregistré à Roüen, le dix-neuviéme de Juillet, & ensuite au Parlement de Paris, le 21 du même mois. On y joignit plusieurs articles qui ne furent point rendus publics. Il s'agissoit de la ratification du Traité de Nemours; d'une levée de troupes contre les Protestans; de la publication du Concile de Trente; des Villes de sûreté accordées aux Ligueurs; du tems auquel on seroit obligé de les remettre au Roi. Le Duc de Guise & son Parti, consentoient aussi de rendre la Bastille, & laissoient au Roi la liberté de nommer qui il voudroit pour Chevalier du Guet. A l'égard du Prevôt des Marchands & des Echevins, que le Duc avoit mis en place de sa propre autorité pendant les troubles, il fut stipulé que ces Officiers se démettroient de leurs Charges entre les mains du Roi, & que Sa Majesté, pour le bien de la paix, les rétabliroit aussi tôt.

Cette paix si honteuse & si désavantageuse à la majesté Royale, fut célé-

1588. brée à Roüen avec beaucoup de magnificence. Le Roi fit chanter le *Te Deum* en actions de grace ; & peu après il partit de cette Ville pour retourner à Chartres, où la Reine mere, la jeune Reine, le Cardinal de Bourbon, le Duc de Guise lui-même, & le Duc de Nemours, se rendirent promptement pour féliciter ce Monarque, sur ce qu'il avoit enfin terminé cette heureuse réunion, qui alloit, disoient-ils, mettre la derniere main à la ruine du parti Huguenot.

Le Roi retourne à Chartres.

Ce fut la Reine-mere qui présenta le Duc de Guise à Sa Majesté : dès qu'il fut en sa présence, il mit un genou en terre pour saluer le Monarque ; mais ce Prince le releva aussitôt, & l'embrassa d'un air riant & plein de bonté ; il s'entretint longtems avec lui très-familiérement, & se conduisit avec la même ouverture & la même gayeté pendant tout le tems de son séjour à Chartres. Il paroissoit avoir absolument oublié tout ce qui s'étoit passé, & lorsqu'il en parloit avec le Duc, c'étoit toujours pour en plaisanter. On raconte à ce sujet que le Duc de Guise étant au dîner du Roi, ce Prince lui demanda

Le Duc de Guise se rend auprès du Roi.

à boire ; & lorsqu'il l'eut servi, il lui dit : *Duc de Guise, à qui boirons-nous ? Sire*, répondit-il, *c'est à Votre Majesté à ordonner. Bûvons à nos bons amis les Huguenots*, dit le Roi. Le Duc applaudit à cette santé ; mais le Roi ayant ajoûté aussi-tôt ; *& à nos bons Barricadeurs, ne les oublions pas.* L'Etoille qui rapporte ce trait ajoûte, que *le Duc se prît à sourire, mais d'un rys, qui ne passoit pas le nœud de la gorge, mal content de l'union nouvelle que le Roy vouloit faire des Huguenots avec les Barricadeurs.* 1588.

Le Duc de Guise est déclaré Generalissime des Armées.

Le Roi le remit bientôt à son aise, en conférant avec lui avec beaucoup de confiance & de cordialité ; & pour lui faire encore mieux connoître la sincérité de sa réconciliation, il expédia le quatriéme du mois d'Août des Lettres Patentes, par lesquelles il lui accorda la Charge de Généralissime de ses Armées, pour l'exercer conjointement avec celle de Grand-Maître de sa Maison. Cette Déclaration fut enregistrée au Parlement le vingt-sixiéme du même mois ; & le Duc de Guise se vit alors en possession, au titre près, de tous les droits & de toutes les prérogatives de Con-

1588. nétable de France. Ses créatures participerent aussi aux faveurs du Roi ; & il suffisoit d'appartenir au Duc, pour joüir à la Cour de tous les agrémens les plus capables de flatter la vanité d'un Courtisan.

Le Roi ne tarda pas néanmoins à se repentir des graces dont il venoit de combler le Duc de Guise. Le Monarque naturellement jaloux, fut vivement piqué de l'affectation avec laquelle les Ligueurs répandirent dans le public des Lettres que le Pape venoit d'écrire au Duc de Guise & au Cardinal de Bourbon. Le Pontife les complimentoit sur leur ardeur à maintenir la Religion Catholique. Il les comparoit aux Machabées, qui avoient combattu si long-tems avec le plus grand succès pour la défense de leur Patrie : c'étoit leur zéle & leur courage qui avoient sauvé Israël. Le Pape les exhortoit à conduire à sa perfection le grand ouvrage qu'ils avoient commencé avec tant d'intrépidité, & il promettoit de les seconder par tous les moyens les plus capables de faire réussir leurs desseins.

Le Pape complimente le Duc de Guise.

Ces éloges, qui par contre-coup sembloient couvrir de honte le Mo-

narque, exciterent sa défiance, parce 1588.
qu'il prévit avec chagrin le funeste effet que ces lettres alloient faire sur le peuple & sur le Clergé. Quelques conférences qu'il eut dans ces conjonctures avec le Duc de Nevers, contribuerent encore à l'aigrir, & réveillerent dans son esprit les ombrages que lui faisoit l'immense crédit que le Duc de Guise s'étoit acquis parmi le peuple.

Remontrances du Duc de Nevers sur la conduite du Duc de Guise.

Le Duc de Nevers lui fit faire réflexion que si ce Duc, n'étant revêtu d'aucune autorité légitime, étoit venu à bout de soulever tout le Royaume, & d'obliger son Souverain à fuir de sa Capitale, ce Sujet audacieux se trouvant décoré de la premiere Charge de l'Etat, ne mettroit plus de bornes à ses vûes ambitieuses, & qu'il établiroit peut-être son autorité par quelque attentat, plus violent encore que ceux dont on avoit été témoin jusqu'alors.

Le Roi fut si ému des remontrances de ce Prince, qu'il délibéra de révoquer sur le champ la grace qu'il venoit d'accorder au Duc de Guise; mais la Reine-mere, Villeroi, & quelques autres Ministres, lui parle-

1588. rent si fortement, qu'ils réussirent à le tranquilliser. Cependant ceux qui étoient un peu au fait de la Cour, & en particulier du caractere de ce Prince, remarquerent que ce ne fut que par dissimulation qu'il parut changer d'avis ; & ce qui arriva dans la suite, fit connoître qu'il avoit résolu dès ce tems-là d'éloigner de sa Cour *Villeroi* & autres du Conseil, qui avoient sollicité le plus vivement pour le Duc de Guise.

Le Cardinal de Bourbon est declaré le plus proche heritier de la Couronne.

Il dissimula néanmoins assez habilement, pour que le Duc ne se doutât de rien ; & même afin de le convaincre de la sincérité de ses dispositions, non-seulement à son égard, mais même par rapport aux autres Chefs ; il déclara par Lettres Patentes le Cardinal de Bourbon, Premier Prince du Sang, & le plus proche héritier de la Couronne, & lui donna le droit d'accorder des Maîtrises en chaque métier dans toutes les Villes du Royaume ; il gratifia en même tems tous ses Officiers ou Domestiques, des mêmes priviléges & exemptions dont joüissoient ceux des Maisons Royales.

La facilité avec laquelle le Roi

parut alors se prêter à tout ce qui pouvoit flatter le Duc de Guise & ses partisans, rappella dans la mémoire de quelques politiques ce qui étoit arrivé, il y avoit seize ans, sous le regne de Charles IX, lorsque ce Prince ne se montra si accommodant à l'égard des Huguenots, que pour attirer à la Cour l'Amiral & les autres Chefs de son parti, afin de les enveloper tous dans le massacre qui en fut fait peu après. 1588.

Le Duc de Guise, quoique d'un esprit extrêmement délié, n'eut cependant aucun soupçon : peut-être s'appercevoit-il bien que les témoignages d'amitié dont le Roi affectoit de le combler, n'étoient pas toujours l'expression des sentimens de son cœur ; mais il étoit persuadé qu'on le redoutoit, & d'ailleurs il pensoit assez favorablement de lui-même, pour regarder tout ce que le Roi faisoit pour lui, comme autant de récompenses qu'on ne pouvoit se dispenser d'accorder à son mérite.

Le Duc de Guise se rend à Blois avec le Roi.

Loin de rien craindre dans des circonstances où l'on commençoit à tout disposer pour sa ruine, ce Prince se conduisit avec plus de confiance, &

1588. même avec plus de hauteur qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Il suivit le Roi à Blois, lorsque ce Prince partit pour y aller tenir les Etats; & il fit cette démarche avec d'autant plus de sécurité, qu'il comptoit sur les mesures qu'il avoit prises, pour se rendre maître des délibérations des trois Ordres.

La plûpart de ses amis aidoient aussi à le tromper, parce qu'ils étoient séduits eux-mêmes par toutes les belles apparences dont on cherchoit à l'éblouïr. Il s'en trouva cependant qui lui donnerent des avis très-sensés sur la hardiesse qu'il avoit de se rendre aux Etats. Hubert de Vins (*a*), qui

Sentimens de Vins sur cette démarche du Duc de Guise.

(*a*) Hubert de Vins, fils d'un Président du Parlement de Provence, étoit un Capitaine très-renommé par sa bravoure & son intrépidité. Il avoit été fort attaché au Roi dans le tems qu'il n'étoit que Duc d'Anjou. Il lui rendit même un service signalé au siége de la Rochelle en 1573. Ce Prince revenant de visiter une mine, fut couché en joue par un soldat de la place. Vins s'en étant apperçu dans le tems que le soldat approchoit la mêche de l'amorce, se mit entre le Prince & le coup, & le reçut au travers du corps. Le peu de reconnoissance qu'on lui témoigna pour ce service, le dégoûta du Prince, & il s'attacha au Duc de

commandoit en Dauphiné pour la Ligue, fut un de ceux qui lui parla le plus ouvertement. Le Duc de Guise lui ayant écrit une longue lettre en chiffre, par laquelle il le prioit de faire députer aux Etats les plus zélés Catholiques de son Pays, Vins, qui 1588.

Guise, qui fut charmé de faire l'acquisition d'un homme qui étoit d'un caractere à braver toutes les difficultés. Il établit la Ligue en Provence, malgré les efforts du Bâtard d'Angoulême, Grand Prieur de France, qui essaya en vain de le chasser. On raconte de lui un trait fort singulier. Ayant été accusé d'avoir participé à l'assassinat d'un Gentilhomme son allié, nommé Pontevez, l'affaire fut portée au Parlement d'Aix, où l'on se disposoit à le condamner par contumace. De Vins sollicita ses Juges d'une façon assez extraordinaire; au lieu d'employer des moyens pour manifester son innocence, il manda à ses Juges » que sur leur propre vie » ils se gardassent bien de le condamner, parce » qu'il y avoit en lui deux personnes, l'une » très-riche, & l'autre aussi vindicative que » déterminée, & que ne pouvant ignorer que » deux mille écus ne lui donnassent deux mille » Dauphinois, ils ne devoient point douter » aussi qu'il ne fût assez puissant dans Aix, » pour se faire livrer une porte, & pour venir » quelque matin donner le bon jour à Mes» sieurs. Tel étoit l'homme que le Duc de Guise avoit choisi pour confident de ses entreprises.

1588. étoit d'un caractere extrêmement vif, ne put en soutenir la lecture, sans se livrer à toute son impatience. On rapporte qu'à chaque ligne que l'on déchiffroit, il s'emportoit avec fureur contre la foiblesse qu'avoit ce Prince, de se croire réconcilié avec le Roi ; & lorsqu'on fut arrivé à un endroit de cette même lettre, où le Duc de Guise mandoit que le Roi lui avoit donné des témoignages de la plus grande confiance & de l'affection la plus forte ; & que s'il y avoit de la dissimulation, il faudroit que ce Prince en eût plus que le caractere françois n'est capable d'en comporter, Vins s'écria en colere : *Maugré - bieu du Lorrain, a-t'il bien si peu de jugement de croire qu'un Roi, auquel il a voulu en dissimulant oster la Couronne, ne dissimule pas en son endroit pour lui oster la vie.*

Vins s'étant un peu calmé, fit réponse au Duc sur les différens articles de sa lettre ; il l'assura que par rapport aux Députés, il auroit soin de pourvoir à tout de la maniere dont il pouvoit le désirer ; mais à l'égard de sa prétendu réconciliation avec le Roi, il lui déclara franchement qu'il ne

voudroit être, ni à sa place, ni auprès 1588.
de lui; & que s'il ne se retiroit au plutôt, il s'en trouveroit mal. Ce fut aussi le sentiment de Madame de Saint-Cannat, sœur de Vins. Cette Dame qui avoit été présente à la lecture de la lettre du Duc de Guise, s'écria sur le champ: *Puisqu'ils sont si près l'un de l'autre, vous entendrez dire au premier jour, que l'un ou l'autre aura tué son compagnon.*

Le Duc de Guise, qui se fortifioit de plus en plus dans ses idées, répondit à Vins qu'il n'appréhendoit rien de la part du Roi; & que quoiqu'il prît confiance dans ce que ce Prince lui disoit, il sçavoit très-bien qu'il étoit méchant & dissimulé, & qu'aussi ce n'étoit point sur la vertu de ce Monarque qu'il se reposoit de son salut, mais sur son bon sens, parce qu'il le croyoit assez éclairé pour s'appercevoir qu'il risqueroit & sa Couronne & sa vie, s'il faisoit quelque entreprise sur sa personne.

Guise continua donc ses intrigues avec plus de sécurité que jamais, & il attendit avec impatience l'ouverture des Etats, dans lesquels il comptoit être suffisamment appuyé, pour

1588. porter le dernier coup à l'autorité Royale.

D'un autre côté, le Roi se fondoit aussi sur la tenue de ces mêmes Etats, pour parvenir à réprimer l'insolence du Duc de Guise; & il projettoit de prendre désormais une conduite beaucoup plus ferme que celle qu'il avoit tenue jusqu'alors. Il se repentoit depuis quelque tems d'avoir suivi les conseils de ceux qui l'avoient toujours porté aux voyes d'accommodement, aux dépens de son honneur & de sa dignité; & dans le dessein où il étoit d'exercer une vengeance terrible sur le Duc de Guise & sur les autres Chefs de la Ligue, il commença par sévir contre le Chancelier, Villeroi, & Pompone de Bellievre, qu'il regardoit comme les auteurs des fausses démarches qu'il avoit faites. Il leur avoit permis en partant de Chartres, d'aller passer quelques jours chez eux, & leur avoit donné rendez-vous à Blois, pour le premier d'Octobre; mais ce Prince s'étant rendu dans cette Ville au commencement de Septembre, il chargea Benoise Secretaire du Cabinet, de passer à Villeroi, où le Secretaire d'Etat de ce nom s'étoit

Le Roi congédie ses anciens Ministres.

retiré ; puis à Grignon chez Bellievre, & ensuite à Chiverny en Sologne, où demeuroit le Chancelier, & de dire aux uns & aux autres, que Sa Majesté les remercioit de leurs services, & qu'ils pouvoient se dispenser désormais de reparoître à la Cour. Pinard & Brulart reçurent aussi de pareils ordres dans le même tems ; & le Roi remplit aussi-tôt leurs places de Sujets qu'il crut les plus capables. 1588.

Ouverture des Etats.

Le Duc de Guise, qui perdoit à ce changement autant d'amis qu'il y avoit de Ministres disgraciés, ne parut cependant pas beaucoup sensible à cette révolution : rassuré contre tout événement par les intelligences qu'il entretenoit avec les Députés des trois Ordres, il sembloit n'avoir d'autre attention, qu'à faire montre de la plus grande magnificence pendant la tenue des Etats, & il commença par se faire assûrer un fonds considérable, pour tenir sa table de Grand-Maître.

Après toutes les cérémonies qui s'observent dans les préliminaires des tenues d'Etats, le Roi en fit enfin l'ouverture le seiziéme d'Octobre, par une harangue fort belle, & prononcée avec beaucoup de grace & de

1588. ſuivie de celle du Marquiſat de Saluces.

La Nobleſſe veut que l'on déclare la guerre au Duc de Savoye.

Le Corps de la Nobleſſe opina d'abord pour qu'on prît les armes contre le Duc de Savoye, & qu'on remît le ſoin des autres affaires juſqu'à ce que celle-là fût finie. Les Ligueurs au contraire, dont le nombre dominoit dans le Clergé & le Tiers-Etat, repréſenterent qu'il étoit plus important d'éteindre les diviſions qui déchiroient l'intérieur de l'Etat, que d'aller porter la guerre au-dehors; & comme le Roi avoit paru ſaiſir avec vivacité le ſentiment de la Nobleſſe, & qu'il auroit été charmé de tirer vengeance de l'inſulte que lui faiſoit le Duc de Savoye, les Ligueurs eurent l'inſolence de publier que ces deux Princes étoient d'intelligence, & que le Roi n'avoit cherché dans cette conjoncture qu'un prétexte pour porter les armes hors du Royaume, afin de ne point faire la guerre aux Proteſtans.

Le Clergé & le Tiers Etat s'y oppoſent.

Le Roi fut vivement piqué de ces bruits inſultans; mais ce qui l'affligeoit le plus, c'étoit de voir qu'on le regardoit comme l'unique cauſe de ce déſordre, dans le tems qu'il ſoupçonnoit lui-même que le Duc de Sa-

voye n'avoit eu la témérité d'entrer dans ses Etats, que parce qu'il étoit d'intelligence avec le Duc de Guise. Il fondoit ses soupçons sur ce que le Cardinal de Joyeuse lui avoit mandé à l'occasion des premiers mouvemens du Duc de Savoye. Ce Prélat ayant eu une conversation avec Sixte-Quint, sur les premieres hostilités de ce Prince, lui dit qu'il y avoit apparence que le Duc de Guise, Généralissime des Armées de France, le contraindroit bientôt de se retirer dans ses Etats. Le Pape lui répondit avec vivacité : *Oh oui! le Duc de Guise ira contre le gendre du Roi d'Espagne? Je ne sais pas que le Duc de Guise ne danse point plus haut, ni plus bas que le Roi d'Espagne ne veut.* 1588.

Le Duc de Guise, voyant que le Roi & la plus grande partie de la Noblesse, le croyoient uni avec le Duc de Savoye, fit tout ce qu'il falloit pour lever des soupçons aussi offensans. Il se réunit à l'avis de la Noblesse; & pour faire voir en même tems le grand crédit dont il joüissoit dans le Royaume, il se chargea de faire embrasser ce sentiment par le Clergé & le Tiers-Etat, qui s'étoient déclarés

Le Duc de Guise opine pour la guerre, & ramene tout le monde à son avis.

1588. l'un & l'autre contre la guerre que le Roi vouloit faire au Duc de Savoye.

En effet, il se comporta si adroitement, qu'il réussit dans son dessein; il fit entendre aux deux Ordres opposans, qu'il étoit de leur honneur de ne pas paroître insensibles à la démarche du Duc de Savoye; que d'ailleurs il étoit de la derniere importance pour eux de ne pas indisposer la Noblesse, qui souhaitoit cette guerre assez vivement pour se broüiller avec quiconque voudroit s'y opposer; qu'ainsi il valoit beaucoup mieux acceder à leur avis, & que du reste il se chargeoit d'en empêcher l'exécution. Il prépara aussi l'Ambassadeur d'Espagne & celui de Savoye à la déclaration de la guerre, en les assurant que tout cet appareil ne seroit que pour la forme, & qu'il n'y auroit d'autre guerre que celle qu'on feroit au Roi de Navarre & aux Huguenots.

Dès que le Duc de Guise eut parlé, on vit changer tout-à-coup la face des Etats; le Clergé & le Tiers Etat se réunirent à la Noblesse, & l'on pressa le Roi de déclarer la guerre à un Prince qui avoit osé l'attaquer si à contre-

tems. Le Roi crut d'abord avoir toute l'obligation de cet événement au Duc de Guise; mais les manœuvres de cette intrigue ayant été bientôt découvertes, elles ne servirent qu'à aigrir plus que jamais l'esprit de Sa Majesté, qui dèslors perdit toute espérance de pouvoir se servir de l'autorité des Etats, pour abaisser le crédit du Duc de Guise. 1588.

Il fut bien plus outré, lorsqu'il vit de ses propres yeux que ces mêmes Etats projettoient d'anéantir la puissance Royale, pour élever sur ses ruines l'autorité du Duc de Guise. Il fut informé alors que rien ne se proposoit dans les Assemblées particulieres des trois Ordres, qu'il n'eût été auparavant bien discuté dans le cabinet du Duc. C'étoit-là que se trouvoient les Chefs principaux de la Ligue, qui ne suivant que les funestes impressions de la faction des Seize, disposoient de tout à leur gré, sans nul égard pour l'autorité Royale.

Les Etats proposent de faire passer leurs décisions sans consulter le Roi.

Ils eurent même l'insolence de demander, que sans attendre les ordres du Roi, les délibérations des Etats fussent rendues publiques, dès qu'elles auroient été arrêtées par les Députés.

1588. Ils prétendoient que l'examen que le Roi vouloit en faire, ne servoit qu'à traîner les choses en longueur, & à énerver les mesures que l'on prenoit pour réformer les abus de l'Etat, à cause des différentes modifications que le Monarque avoit toujours à proposer.

Si cette entreprise sacrilege ne fut pas exécutée dans toutes les circonstances qui se présenterent, le Duc de Guise sçut du moins en tirer parti dans des conjonctures qui pouvoient lui attirer de plus en plus la bienveillance des peuples. C'est ainsi que malgré les remontrances du Roi, on mit ce Monarque dans la nécessité de faire une diminution considérable sur les taxes publiques, dans un tems où on le forçoit de faire des préparatifs pour un guerre étrangere, indépendamment des dépenses qu'exigeoit celle qu'on faisoit au Roi de Navarre. Ce fut en vain qu'il représenta l'impossibilité qu'il y avoit de tenir la campagne sans argent, & les malheurs dont les peuples des Provinces étoient menacés, si l'on n'avoit soin de se ménager des ressources pour payer exactement les troupes qui y passeroient.

On force le Roi de faire une diminution sur les impôts.

Les Ligueurs lui firent un crime de 1588.
toutes les raisons qu'il put alléguer pour combattre leur avis, & enfin il se vit contraint de souscrire à la décision des Etats ; il fut obligé en conséquence de publier un Edit, par lequel le peuple se vit soulagé tout d'un coup de deux millions soixante & six mille écus, qu'on retrancha sur les taxes tant anciennes que nouvelles.

Les Etats, non-contens d'avoir forcé le Roi à une démarche à laquelle il avoit paru si opposé, semblerent encore vouloir le braver, en affectant de le complimenter solemnellement sur les bontés qu'il avoit pour les peuples ; on fit par toute la Ville des feux de joye, il y eut de toutes parts de grandes réjoüissances ; mais au fond, ce fut le Duc de Guise qui eut tout l'honneur de cet événement. Ses Emissaires eurent soin de publier que c'étoit à lui seul qu'on étoit redevable d'un si grand bienfait, & l'opiniâtre fermeté qu'il avoit montrée dans cette occasion, fut regardée par ses partisans comme une victoire signalée qu'il avoit remportée sur le Roi.

Il engagea les Etats à retourner à la charge, & à faire au Roi de nouvelles

1588. propositions. Il s'agit d'abord de faire exclure le Roi de Navarre de la succession à la Couronne. L'Edit d'union en disoit cependant assez, puisqu'on déclaroit tout Prince hérétique incapable d'occuper le Trône; mais on ne se contenta pas de cette déclaration, & l'on insista pour que l'on fit serment de ne jamais reconnoître le Roi de Navarre nommément.

Les Ligueurs demandent que le Roi de Navarre soit nommément exclus de la Couronne.

Le Duc de Guise sollicite la publication du Concile de Trente.

Peu après le Duc de Guise fit solliciter la publication du Concile de Trente : ce n'est pas que ce Prince s'embarrassât beaucoup que ce Concile fût publié ou non; mais il s'attendoit de tirer un grand avantage de la démarche qu'il faisoit à cet égard; parce que s'il réussissoit, il étoit bien sûr que la Cour de Rome lui en tiendroit bon compte; & qu'au contraire s'il échouoit dans son dessein, il en rejetteroit la faute sur le Roi, & par-là lui attireroit de nouveaux ennemis. Ainsi de quelque façon que les choses tournassent, le Duc espéroit toujours en venir à ses fins; cependant il en arriva tout autrement. Les principaux Magistrats s'opposerent vivement à la publication du Concile; il y eut même entr'eux

& les Députés du Clergé une ſcéne extrêmement vive, qui empêcha qu'on ne prît un parti ſur l'affaire propoſée; ainſi le Roi ſe vit hors d'embarras, ſans avoir à craindre que ſes ennemis puſſent en tirer l'avantage qu'ils en eſpéroient. 1588.

Situation du Roi au milieu des affaires qu'on lui ſuſcite.

Cet événement, les difficultés continuelles dont le Roi ſe voyoit accablé, & d'ailleurs les rapports qu'on lui faiſoit à chaque inſtant des intrigues du Duc de Guiſe, jetterent ce Prince dans une agitation d'autant plus violente, qu'il étoit ſujet à de noires vapeurs, qui contribuoient, autant que ſes affaires, à le plonger dans le chagrin, l'abattement, & l'irréſolution. Il ſembloit quelquefois avoir pris un parti vigoureux; tout à coup on le voyoit changer de ſentiment & de conduite, & il retomboit dans un accablement qui l'empêchoit d'agir: tantôt il vouloit perdre le Duc de Guiſe, afin de reſter le ſeul maître dans ſon Etat; un moment après, il ſe dégoûtoit du gouvernement, & prenoit la réſolution d'en abandonner le ſoin à la Reine ſa mere, & même au Duc de Guiſe. Il ſe réconcilia alors avec ce Prince, & parut lui rendre

Le Roi ſe réconcilie avec le Duc de Guiſe.

1588. toute sa confiance ; *il l'en assura*, dit Mezerai, *par un serment solemnel sur le sacré Mystere des Autels, tous deux ayant communié, disoit-on, à la même table, & des deux moitiés d'une même Hostie.*

Le Duc de Guise connoissoit assez le caractere de ce Prince, pour ne pas faire beaucoup de fonds sur des démonstrations, quelles qu'elles pussent être ; mais cependant il ne faisoit pas assez de réflexions sur les écarts dans lesquels les affections vaporeuses étoient capables de jetter le Monarque, lors des grandes gelées, qui étoient un tems critique pour ce Prince. Le Duc en avoit cependant été bien averti ; *& l'on tient*, dit Mezerai, *que Chiverni* (Chancelier) *& Miron* (premier Médecin) *avoient souvent marqué au Duc de Guise que s'il se jouoit à lui, tandis que ces noires & acres vapeurs le piquotoient, il s'en repentiroit.*

Mais le Duc de Guise comptoit toujours sur la crainte que sa présence inspiroit, & il étoit confirmé d'ailleurs dans ce préjugé, par la foiblesse que le Monarque avoit témoignée pendant presque tout le cours de son regne

regne. C'est ce qui le rendit encore plus entreprenant qu'il ne l'avoit été jusqu'alors, & il porta même ses vûes jusqu'à vouloir se faire déclarer Connétable par les Etats. 1588.

Le Duc de Guise pense à se faire declarer Connétable.

Il auroit sans doute réussi dans cet ambitieux dessein, si les différens avis que le Roi reçut dans ce même tems, ne l'eussent enfin déterminé à faire un coup d'éclat. Ce Prince fut averti que le Duc machinoit quelque entreprise contre sa personne. Les Princes Lorrains furent eux-mêmes les dénonciateurs de leur parent, dont la hauteur leur étoit devenue insupportable. Effrayés des entreprises audacieuses de ce Prince, ils appréhenderent qu'en se perdant lui-même, il ne les entraînât dans sa chûte, & qu'il n'occasionnât la ruine entiere de leur Maison. Ils s'unirent donc ensemble contre le Duc, & cette faction est connue dans l'histoire sous le nom de *faction Caroline*, parce que les Princes qui la formoient portoient tous le nom de *Charles*. C'étoit le Duc de Mayenne, propre frere du Duc de Guise, le Duc de Nemours, son frere uterin, & les Ducs d'Aumale & d'Elbeuf, ses cousins.

Faction *Caroline* contre le Duc de Guise.

1588. Le Duc de Mayenne fut un de ceux qui parla le plus clairement sur les dangers que Sa Majesté couroit, si l'on ne prenoit de promptes mesures pour s'opposer aux desseins du Duc de Guise. Ce Prince étant à Lyon, eut quelques entretiens secrets avec le Colonel Alphonse d'Ornano, à qui il déclara ouvertement ce qu'il pensoit de la conduite de son frere; & comme ce Seigneur se disposoit à prendre la poste pour se rendre à la Cour, il le pria d'avertir le Roi de se défier de ce Prince. La sœur du Duc d'Elbeuf, qui étoit mariée au Duc d'Aumale, donna aussi les mêmes avis au Roi, & le pria d'être persuadé que ni son mari, ni les autres Princes de la Maison de Lorraine, n'avoient aucune part aux desseins pernicieux du Duc de Guise.

Le Duc de Mayenne prévient le Roi contre le Duc de Guise.

Dans le même tems le Maréchal d'Aumont vint trouver le Roi, & eut avec lui un entretien qui fit une vive impression sur son esprit. Il raconta à ce Monarque, que le Duc de Guise avoit fait tous ses efforts pour le mettre dans ses intérêts, & qu'il s'étoit même avancé jusqu'à lui promettre de lui faire avoir le Gouver-

Le Maréchale d'Aumont prévient le Roi contre le Duc de Guise.

nement de Normandie; & que sur 1588.
l'objection qu'il lui avoit faite, que le Roi venoit de donner cette place au Duc de Montpensier, le Duc de Guise lui avoit répondu, qu'il sçauroit bien engager les Etats à forcer le Roi de l'ôter à ce Prince pour le lui donner.

Il ajoûta que le Duc de Guise, avec toute son habileté, n'avoit pû parvenir à l'ébranler; mais qu'il étoit à craindre qu'il ne s'adressât à d'autres qui se laisseroient peut-être surprendre par ses belles promesses, qui étoient d'autant plus séduisantes, qu'il paroissoit joüir d'une assez grande autorité pour faire dans l'Etat tel changement qu'il jugeroit à propos, si l'on ne se hâtoit de mettre un frein à son ambition. Le Maréchal fit encore observer au Roi, que partout on ne connoissoit presque plus l'autorité Royale, qu'il ne s'agissoit absolument que du Duc de Guise, & qu'il avoit même entendu dire à des Ligueurs, qu'il étoit honteux qu'un Prince de son mérite ne fût pas plus consideré de Sa Majesté, & que l'on donnât à d'autres le commandement des troupes, tandis qu'on l'amusoit par le vain titre de Généralissime des

1588. Armées ; que les Etats ne devoient pas souffrir plus long-tems de pareilles indignités, & qu'il falloit profiter de l'heureuse conjoncture de cette Assemblée, pour déclarer d'autorité le Duc de Guise Connétable ; qu'il n'y avoit que ce moyen pour sauver la Religion, & remettre la tranquillité dans l'Etat.

On renouvelle les difficultés pour la cession de la Ville d'Orléans.

Le Roi déja fortement prévenu par les différens avis qu'on lui avoit donnés, fut vivement frappé du discours du Maréchal. Ce Prince effrayé à la vûe du péril dont il étoit menacé, prit enfin la résolution de faire un coup d'éclat, & il y fut encore confirmé par la conduite insolente que tint le Duc de Guise dans cette occurrence. On venoit de renouveller une dispute au sujet de la Ville d'Orléans, que le Roi avoit enfin accordée malgré lui, pour l'une des Places de sûreté que le Duc avoit exigées. Balsac d'Entragues, qui étoit Gouverneur de cette Place, faisoit difficulté de la rendre aux Ligueurs, parce qu'il sçavoit combien il étoit important au Roi qu'une Place de cette conséquence ne fût point entre les mains de ses ennemis. Son refus étoit

appuyé par la Cour, & on avoit remis sur le tapis la difficulté qu'on avoit déja faite au sujet de la méprise du Secretaire d'Etat, qui avoit écrit *d'Orléans*, au lieu de *Dourlans*. Le Duc de Guise sans daigner faire des démarches convenables pour entrer en éclaircissemens, dit avec hauteur que le Roi avoit cédé Orléans à la Ligue, & qu'il sçauroit bien la conserver. 1588.

Discours insolent du Duc de Guise à ce sujet.

Peu après ce Prince alla trouver le Roi, & lui demanda un Grand-Prevôt de la Connétablie & des Archers pour sa garde, en vertu de sa qualité de Lieutenant Général du Royaume. Cette demande paroissant souffrir quelques difficultés, le Duc de Guise insista, & fit voir que c'étoit une prérogative attachée à sa Charge, & il osa citer pour exemple le Roi lui-même, qui exerçant cette Lieutenance du vivant de Charles IX, avoit eu ces mêmes Officiers.

Le Duc de Guise demande des Gardes.

Le Roi sensiblement piqué de l'insolence d'un Sujet qui osoit se mettre de pair avec lui, congédia ce Prince sans lui donner de réponse positive; mais la Reine-mere étant venue ensuite pour appuyer la demande du

La Reine appuye sa demande.

1588. Duc, le Roi lui répondit : *Madame, dans deux ou trois jours cela sera fini.*

Réponse du Roi.

Cela l'étoit déja en effet dans l'esprit du Roi, il ne s'agissoit plus que des moyens dont on feroit usage pour réaliser cette résolution. Le Roi eut à ce sujet une longue conférence avec le Maréchal d'Aumont, Nicolas d'Angennes sieur de Rambouillet, & Antoine de Brichanteau sieur de Beauvais Nangis, tous Seigneurs sur la fidélité desquels il pouvoit compter. Après leur avoir rappellé tout ce que le Duc avoit osé faire contre l'Etat, & le tumulte qu'il avoit exité dans tout le Royaume, & surtout dans la Capitale, où il avoit eu l'audace de créer des Magistrats de sa propre autorité; il insista en particulier sur l'espéce de captivité dans laquelle on le tenoit, au milieu même des Etats, de l'autorité desquels le Duc abusoit indignement, pour avilir & faire mépriser la puissance Royale. Il leur fit sentir que le mal étoit venu à un point, qu'on ne pouvoit y remédier que par un grand coup; qu'il étoit important de se décider au plutôt, & que le moindre retardement feroit naître des désordres encore plus grands que

Le Roi médite de se défaire du Duc de Guise.

Il consulte quelques Seigneurs à ce sujet.

ceux qui avoient affligé l'Etat jusqu'alors. 1588.

Ce discours, qui fut long & très-pathétique, saisit d'admiration les Seigneurs à qui il étoit adressé. Ils ne reconnoissoient plus ce Prince, qui depuis qu'il étoit sur le Trône, ne s'étoit fait connoître que par son indolence, sa foiblesse, sa pusillanimité. Ses anciennes vertus sembloient vouloir se remontrer dans tout leur éclat: il rappella en effet avec tant d'énergie ce qu'il devoit à sa Couronne, à ses peuples, à lui-même, qu'il détermina à l'instant ceux qui l'avoient entendu, à lui offrir jusqu'à la derniere goute de leur sang, pour exécuter les ordres qu'il lui plairoit de leur prescrire.

Le Roi leur demanda alors leur conseil sur la maniere dont on pourroit s'y prendre pour se défaire du Duc de Guise, & il leur donna un jour pour délibérer entr'eux sur cette grande affaire. Le lendemain ces mêmes Seigneurs se rendirent secrétement à la Cour, & amenerent avec eux Louis d'Angennes, frere de Rambouillet, à qui le Roi voulut que le secret fût communiqué. Tous convinrent qu'il étoit important de s'assu-

1588. rer au plutôt de la personne du Duc de Guise ; mais il y eut beaucoup de difficulté sur l'exécution de cette entreprise.

Le Maréchal d'Aumont opine pour que l'on suive les voyes de Justice.

Le Maréchal d'Aumont qui ne vouloit peut-être pas qu'on pût lui reprocher un jour d'être l'auteur de la mort du Duc de Guise, opina pour qu'on le fît arrêter, aussi-bien que tous ceux de sa Maison, & qu'on les mît entre les mains de la Justice, pour que leur procès leur fût fait dans les formes.

Il est certain qu'il y avoit assez de griefs contre le Duc, pour être sûr qu'il ne pouvoit éviter d'être condamné comme criminel de leze-majesté ; mais la difficulté étoit de sçavoir comment on feroit pour l'arrêter au milieu des Etats, dont la plus grande partie lui étoit absolument dévouée ; & en supposant que l'on y réussît, il restoit encore à décider sur les Juges qu'on lui donneroit. En suivant les usages du Royaume, c'étoit au Parlement de Paris que l'on devoit déferer la connoissance de cette affaire ; or, quelle apparence y avoit-il que les Juges eussent la liberté d'agir dans une Ville qui étoit armée en faveur du coupable, & qui le respec-

toit beaucoup plus que la personne 1588.
même du Roi. D'ailleurs, on réflé-
chit sur la difficulté qu'il y auroit à le transférer de Blois à Paris avec ses complices, & sur les efforts que les Ligueurs ne manqueroient pas de faire pour le retirer des mains de ceux qui le conduiroient. Ces différens obstacles & quantité d'autres objections que l'on fit sur l'avis ouvert par le Maréchal d'Aumont, détournerent absolument de le suivre, & lui-même ne s'attacha pas à le défendre.

Différens obstacles empêchent qu'on ne suive son avis.

Après avoir long-tems raisonné sur ce grand projet, on conclut enfin que l'unique moyen que l'on pouvoit employer, étoit de passer par-dessus toutes les formalités, & de le punir de mort, sans lui donner le tems, ni à ceux de sa faction, de penser à sa défense. On cita plusieurs exemples qui autorisoient le Roi à prendre ce parti; & d'ailleurs le Monarque ayant par lui-même droit de vie & de mort, il ne devoit pas craindre qu'on lui reprochât jamais d'en avoir fait usage, surtout dans une circonstance où il étoit évident que ceux qu'il punissoit ainsi, étoient vraiment des perturbateurs du repos public; & que la

1588. nécessité des conjonctures autoriseroit dans la postérité une démarche, violente en effet, mais nécessaire, & fondée sur les raisons les plus légitimes.

La mort du Duc de Guise est résolue.

Il fut donc résolu qu'on se déferoit incessamment du Duc de Guise, & on décida en même tems qu'on arrêteroit le Cardinal de Bourbon, le Cardinal de Guise, le Prince de Joinville, fils du Duc de Guise, & les Ducs de Nemours & d'Elbeuf.

Quelque précaution que le Roi eût prise pour empêcher qu'on découvrît quel étoit l'objet des conférences qu'il avoit eues avec le Maréchal d'Aumont & les autres dont je viens de parler, il en transpira cependant quelque chose parmi les amis du Duc de Guise, qui l'avertirent de prendre garde à lui.

Gaspard de Schomberg, qui lui étoit véritablement attaché, sans cependant manquer à ce qu'il devoit au Roi, étoit un de ceux qui depuis long-tems avoient le plus d'inquiétude sur le compte du Duc; il lui avoit dit plusieurs fois ce qu'il pensoit au sujet des mouvemens dont il étoit la cause; & il lui avoit représenté que

s'il ne se conduisoit avec plus de modération, il y avoit tout à craindre pour lui. Schomberg revint à la charge dans ces conjonctures, & il supplia le Duc de Guise, par l'ancienne amitié qui étoit entr'eux, de ne point fatiguer davantage la patience du Roi; il lui fit envisager la funeste situation où seroient réduits sa femme, ses enfans, toute sa Maison, si le Roi venoit à se vanger des outrages qu'il lui faisoit depuis si long-tems. 1588.

Schomberg avertit le Duc de Guise de son malheur prochain.

Le Duc de Guise, toujours convaincu qu'on le redoutoit, ne daigna pas faire attention aux remontrances de Schomberg. Il lui répondit qu'élevé dès l'enfance au milieu des armées, l'image de la mort ne l'avoit jamais épouvanté, qu'ainsi il n'appréhendoit point pour lui; qu'à la vérité s'il lui arrivoit quelque accident, sa femme & ses enfans pourroient être la victime de la haine qu'on lui portoit; mais que cette idée n'étoit point capable de lui faire changer de sentiment; qu'au reste, il avoit sçu être l'artisan de sa fortune, quoiqu'il se fût trouvé sans soutien dans un âge encore plus tendre que celui où étoient ses enfans; que c'étoit à eux à

Réponse du Duc de Guise.

1588. se faire un état, & à se montrer dignes héritiers de celui qui leur avoit donné le jour.

Ce Prince revenant ensuite à ce que Schomberg lui avoit objecté sur le ressentiment du Roi ; il lui dit que le Monarque n'oseroit jamais s'exposer à rien entreprendre sur lui, parce qu'il sçavoit bien que sa mort ne manqueroit pas de vengeurs. *Après tout*, ajoûta-t'il, *je ne vois pas qu'il soit fort aisé de me surprendre. Je ne connois point d'homme sur la terre, qui mis aux mains seul à seul avec moi, ne partage la moitié de la peur ; & je marche d'ailleurs si bien accompagné, qu'il n'est pas facile de m'investir, sans qu'on me trouve sur mes gardes.*

Ce ne fut pas seulement à Schomberg qu'il parla sur ce ton, il tint le même discours à différentes personnes qui allerent le trouver, pour l'engager à profiter des bruits qui se répandoient & à prendre ses précautions. Le Roi informé des avis que l'on avoit donnés au Duc de Guise, prévit dèslors qu'il ne seroit pas facile de l'attaquer de front ; ainsi on résolut d'user d'artifice, & de choisir un moment commode pour le surprendre.

Le Roi parla de ce dessein à Crillon, Colonel des Gardes Françoises, & lui proposa de le mettre à la tête de cette entreprise; mais ce brave Officier lui représenta avec une respectueuse liberté, qu'une pareille commission ne convenoit nullement à sa façon de penser; qu'il n'étoit point propre à faire l'office de Bourreau ni d'assassin; que cependant il étoit prêt à donner des preuves de son zéle & de son attachement pour Sa Majesté, en se battant avec le Duc de Guise à armes égales; qu'il comptoit bien dans ce combat se faire tuer lui-même; mais qu'au reste, il lui répondoit de ne pas manquer son adversaire. 1588.

Le Roi propose à Crillon de tuer le Duc de Guise.

Réponse de Crillon.

Le Roi ne sçut point absolument mauvais gré à Crillon de son refus, comptant bien qu'il ne manqueroit pas de trouver à sa Cour des gens qui ne seroient pas si scrupuleux. En effet, Montpezat-Laugnac, premier Gentilhomme de la Chambre, ne fut pas plutôt informé du dessein de Sa Majesté, qu'il se présenta de lui-même pour l'exécuter. Ce Seigneur étoit ennemi déclaré des Guises; c'étoit pour cela que le Duc d'Epernon, dans

Laugnac, premier Gentilhomme de la Chambre, se charge de tuer le Duc.

1588. le tems de sa faveur, l'avoit appellé à la Cour, & lui avoit donné le commandement de la fameuse bande appellée LES QUARANTE-CINQ, qu'il avoit mis auprès du Roi pour la sûreté de sa personne. *Ces Quarante-cinq*, dit Mezerai, *étoient tous Gascons, que l'ardeur de faire fortune rendoit capables de tout.* Laugnac leur Chef, ayant en quelque façon succédé à la faveur du Duc d'Epernon, avoit plus d'intérêt que qui que ce soit de perdre le Duc de Guise, qui haïssoit généralement les Favoris, & qui travailloit même actuellement à faire demander par les Etats, que le Roi cassât cette Compagnie des Quarante-cinq, sous prétexte qu'elle occasionnoit trop de dépense à Sa Majesté.

Laugnac & les Gentilshommes de sa Compagnie, paroissant donc les plus capables d'exécuter l'entreprise que l'on méditoit, on s'en tint à eux, & il fut décidé que l'on profiteroit de l'occasion d'un souper, que l'Archevêque de Lyon donnoit au Duc de Guise, pour tuer ce Prince chez ce Prélat dans le tems qu'ils seroient à table.

Mais le Roi ayant fait réflexion

qu'un coup de cet éclat pouvoit occasionner beaucoup de tumulte dans une maison particuliere, & que le Duc qui étoit toujours bien accompagné, réussiroit peut-être à se sauver; ou enfin que s'il succomboit, les gens de sa suite seroient en état de venger à l'instant sa mort sur ceux qui en auroient été les auteurs; on fut d'avis de surseoir cette expédition jusqu'au jour de Saint Thomas, qui étoit un Mercredi 21 de Décembre; & enfin sur de nouvelles idées que l'on eut, on prit le parti de laisser encore passer ce jour, & on fixa le matin du Vendredi suivant, pour finir cette affaire sans plus de délai. 1588.

Ce retardement fut occasionné par de nouvelles mesures, que l'on crut devoir prendre en conséquence des avis qu'on avoit reçus. On avoit été informé que le Duc de Guise avoit de violens soupçons de ce qu'on tramoit contre lui, & qu'il y avoit eu chez lui une longue délibération sur la conduite qu'il devoit tenir dans une conjoncture aussi critique. Tout cela s'étoit passé dans un souper que ce Prince avoit donné au Cardinal de Guise son frere, à l'Archevêque

Le Duc est informé de ce qu'on médite contre lui.

1588. de Lyon, au Président de Neuilli, à la Chapelle-Marteau, Prevôt des Marchands, & à Mandreville, tous zélés Ligueurs & absolument dévoués au Duc de Guise.

Il a une Conférence à ce sujet avec les principaux Ligueurs.

Ce Prince leur déclara qu'il étoit bien averti des projets qu'on formoit contre sa personne; il les assura en même tems qu'il ne se soucioit pas de sa vie, pourvû que sa perte ne fît point de tort à l'entreprise principale; mais qu'il croyoit néanmoins qu'il étoit à propos de réflechir mûrement sur cette affaire, & qu'ils lui feroient plaisir de l'aider de leurs conseils.

Le Président de Neuilli, la Chapelle-Marteau, & même le Cardinal de Guise, furent d'avis que le Duc se retirât au plutôt pour se soustraire aux embûches qu'on lui tendoit à la Cour; mais la fierté de ce Prince ne lui permettant pas de prendre un parti si peu conforme à son grand courage, il déclara qu'il ne pouvoit avec honneur souscrire à leur décision; qu'il étoit trop avancé pour penser à reculer; & que la situation dans laquelle il se trouvoit vis-à-vis du Roi, ressembloit assez à celle de deux armées en présence; que la

premiere qui faisoit retraite, étoit 1588.
censée abandonner à l'autre tout l'honneur de la victoire; & qu'ainsi il valoit bien mieux en venir aux mains, quel que dût être le succès.

L'Archevêque de Lyon appuya fortement cet avis; parce que, disoit-il, c'étoit perdre la partie que de la quitter. Ce Prélat avoit des raisons particulieres pour s'opposer à la retraite du Duc de Guise: il devoit à la recommandation de ce Prince obtenir le Chapeau de Cardinal à la premiere nomination; & il appréhendoit que s'il venoit à s'éloigner de la Cour, le Roi ne fît agir à Rome pour empêcher qu'on ne lui accordât cette grace; ainsi il aima mieux sacrifier son ami, que de perdre ses espérances. Il représenta donc au Duc, qu'après avoir pris tant de peine à faire convoquer les Etats, & avoir eu le bonheur d'y faire envoyer pour Députés des gens de sa faction, il devoit compter que le Roi en étoit assez bien informé, pour n'avoir pas l'imprudence de se commettre avec son Etat dans une conjoncture aussi délicate.

Mandreville, qui connoissoit le

1588. caractere du Roi, s'éleva contre l'avis de l'Archevêque, & représenta qu'il ne falloit pas croire que ce Prince eût toute la prudence & le bon sens qu'on venoit de lui accorder; qu'au contraire, c'étoit un bilieux, un emporté, un fou, qui agiroit en fou, & n'auroit certainement rien de cette prévoyance si nécessaire dans les grandes entreprises; qu'en un mot, s'il avoit formé un dessein contre le Duc de Guise, il l'exécuteroit bien ou mal; & qu'ainsi il croyoit que le plus sûr étoit, ou de faire retraite, ou de le prévenir.

Résolution du Duc de Guise.

Le Duc de Guise ne put s'empêcher de convenir que l'avis de Mandreville, étoit le mieux raisonné de tous; mais il ajoûta qu'il ne pouvoit se résoudre à penser à la retraite; il répéta encore qu'il n'appréhendoit rien pour lui. *Les affaires*, dit-il, *sont à un tel point, que quand je verrois entrer la mort par les fenêtres, je ne voudrois pas sortir par la porte pour la fuir.* Il conclud donc qu'il resteroit aux Etats, & qu'il auroit soin de prendre les mesures convenables pour se garantir de toute surprise.

Il comptoit principalement sur

quantité de braves qui étoient à sa suite ; & qui l'accompagnoient partout, même jusques chez le Roi. Il fallut donc, lorsqu'on eut résolu de se défaire de ce Prince, choisir une conjoncture où il ne pût pas faire usage de ce secours ; & comme on n'en trouva point de plus favorable que celle de la tenue d'un Conseil, le Roi en indiqua un pour le matin du Vendredi vingt-troisiéme de Décembre ; & sous prétexte qu'il y avoit une quantité considérable d'affaires sur lesquelles il falloit délibérer, le Monarque recommanda que tous ceux du Conseil se rendissent de grand matin auprès de lui, pour que tout fût terminé de bonne heure, afin qu'il pût partir aussi-tôt pour Notre-Dame de Cleri, où il vouloit aller passer les Fêtes en dévotion. Ce Prince fit part alors de tout le secret de cette affaire à Nicolas de Grimonville sieur de Larchant, un des Capitaines de ses Gardes, qui contribua beaucoup à la réussite de cette entreprise.

1588.

On choisit le tems d'un Conseil pour faire cette expédition.

Tandis que tout se disposoit pour la perte du Duc de Guise, il sembloit lui-même applanir les difficultés à ses ennemis, par le mépris qu'il témoi-

1588. gnoit pour les différens avis qui lui furent donnés coup sur coup. Ce Prince ne fut jamais plus ébloui de son autorité, que dans le tems même qu'on se préparoit à la lui arracher avec la vie. La veille même de sa mort, se mettant à table pour dîner, il trouva, en déployant sa serviette, un billet conçu en ces termes : *Prenez bien garde à vous, on est sur le point de vous jouer un mauvais tour.* Il le lut sans aucune émotion, & écrivit ensuite au bas, *On n'oseroit*, puis il le jetta sous la table.

Nouveaux avis donnés au Duc de Guise.

Il passa le reste de la journée aussi tranquillement qu'à l'ordinaire ; & sur le soir, il reçut la visite de Larchant, qui l'alla trouver avec toute sa Compagnie des Gardes. Ce Capitaine lui dit qu'il ne venoit l'importuner, que parce qu'il ne pouvoit plus tenir contre les plaintes de ses gens, qui menaçoient de renoncer au service, si on ne les payoit de leurs appointemens ; il le supplia en conséquence de vouloir bien employer son crédit, pour que l'on satisfît à la justice de leur demande. Le Duc lui ayant promis de faire attention à ce qu'il lui disoit, Larchant le pria de

ne pas trouver mauvais que le lendemain les gens de sa Compagnie lui présentassent leur Requête, lorsqu'il entreroit au Conseil. Le Duc y consentit avec plaisir, & Larchant congédia aussi-tôt ses gens, & leur dit que puisque le Duc vouloit bien avoir la bonté de s'intéresser pour eux, il falloit que sans manquer, ils se trouvassent le lendemain de très-grand matin au Château avec leur Requête. C'est ainsi que ce Capitaine disposa habilement le Duc de Guise, à n'être pas surpris de se voir suivi le lendemain d'un nombreux cortége de gens armés. 1588.

La nuit même qui précéda la sanglante expédition que l'on préparoit, ce malheureux Duc reçut encore un nouvel avis de la part d'une Dame (*a*) de la Cour, à qui il avoit donné rendez-vous pour passer la nuit avec

(*a*) C'étoit Charlotte de Beaune de Samblançai, Dame d'atour de la Reine Cathérine de Médicis. Elle étoit veuve de Simon Fizes, Seigneur de Sauves, Secretaire d'Etat. *Nom*, dit Amelot de la Houssaye, *qu'elle avoit fort blazonné par ses amours avec Henri, Roi de Navarre*. Elle avoit épousé ensuite François de la Trémouille, Marquis de Noirmoustier.

1588. elle. Elle fit tout ce qu'elle put pour l'engager à sortir de Blois : elle le pria de s'abstenir du moins d'aller au Conseil ; mais ce Prince intrépide regarda tout ce qu'elle put lui dire, comme l'effet d'une vaine terreur, & il ne songea qu'à se livrer à ses plaisirs.

Le Roi dispose tout lui-même pour faire périr le Duc de Guise.

Cependant le funeste instant s'approchoit, où le sort de ce Prince alloit être décidé. Le Roi s'étant levé long-tems avant le jour, fit avertir Laugnac, qui vint aussi-tôt avec neufs Gentilshommes, qu'il avoit choisis parmi les Quarante-cinq qu'il commandoit. C'étoient les plus déterminés de cette bande, gens toujours prêts à tout entreprendre, & qui s'attendoient bien qu'étant mandés de si grand matin, ils alloient être employés à quelque expédition d'importance : ils entrerent chez le Roi dans les dispositions les plus favorables pour sa vengeance ; mais ils se sentirent bien autrement échauffés, après une courte harangue que leur fit ce Prince.

Ce jour, leur dit-il, *doit être le dernier de ma vie, ou de celle du Duc de Guise ; & c'est vous qui allez décider, si c'est lui qui doit périr, ou si je suis*

destiné à devenir sa victime. Il leur exposa ensuite avec beaucoup de feu les sujets de plaintes qu'il avoit contre le Duc de Guise, la noirceur de ses procédés, & les outrages qu'il faisoit continuellement à la majesté royale. Le Roi les voyant émus par ce discours, se fit aussi-tôt apporter de longs poignards ; & en les leur mettant en main : *Voilà*, dit-il, *les vengeurs de votre liberté & de la mienne. C'est une exécution de justice que je vous commande de faire sur l'homme le plus criminel de mon Royaume. Les loix divines & humaines me permettent de le punir ; mais ne le pouvant faire par les voyes ordinaires de la Justice, je vous autorise à le faire par le droit que me donne ma puissance Royale.* 1588.

Harangue du Roi à ceux qu'il choisit pour tuer le Duc.

Le Roi prenant alors une bougie, alla lui-même les poster à la porte d'une piéce qu'on appelloit le *vieux Cabinet*. Elle étoit sur la gauche en entrant dans sa chambre. Ce Prince se retira ensuite dans un autre cabinet, qui avoit son entrée par la droite. Il y fut joint aussi-tôt par quelques Seigneurs qui étoient montés par l'escalier dérobé, le même par où Laugnac & sa suite avoient été introduits chez

1588. le Roi. Ces Seigneurs, qui venoient d'arriver, étoient le Colonel d'Ornano, d'Entragues, Gouffier de Bonnivet & la Grange-Montigni.

Pendant ce tems-là, la plûpart des personnes qui avoient été mandées pour le Conseil, s'étoient déja rendues dans l'anti-chambre du Roi. Il est bon d'observer que c'étoit-là que le Conseil se tenoit. C'étoit aussi dans cet endroit qu'on servoit le Roi, lorsque ce Prince mangeoit en public. Tout le monde avoit la liberté d'y entrer, lorsqu'il n'y avoit point de Conseil; mais quand il y en avoit, les portes étoient gardées par les Huissiers; de sorte que les Seigneurs qui entroient, étoient obligés de laisser leur suite au haut de l'escalier : c'étoit pour cela qu'on avoit choisi le tems d'un Conseil, afin que le Duc fût obligé comme les autres d'entrer seul chez le Roi. Après cette piéce étoit la chambre de Sa Majesté, où l'on voyoit à droite & à gauche les portes qui conduisoient aux cabinets dont je viens de parler.

Le Cardinal de Guise & l'Archevêque de Lyon, ne se rendirent au Conseil que quelque tems après les

autres.

autres. Le Duc de Guise, qui avoit son appartement dans le Château, arriva néanmoins le dernier, parce qu'il s'étoit levé un peu tard ce jour-là. Comme il avoit été prévenu la veille par Larchant, au sujet de la Requête qui devoit lui être présentée le lendemain, il ne fut pas surpris de se voir environné au sortir de son appartement d'une Compagnie des Gardes-du-Corps, qui implorerent sa protection pour faire admettre leur Requête, & lui déclarerent qu'ils resteroient à la porte du Conseil jusqu'à ce qu'on leur eût donné une réponse positive. Le Duc reçut la Requête avec beaucoup de politesse, & leur promit de travailler à les satisfaire. Il monta ensuite chez le Roi, accompagné de ce cortege, & suivi de ses gens qu'il congédia en entrant au Conseil. Les Gardes alors firent retirer les Pages, les Valets-de-pied & autres gens qui se trouverent sur l'escalier, & ils s'en emparerent aussi bien que de la porte. 1588.

Le Duc de Guise se rend au Conseil.

Ce Prince un moment avant que d'entrer au Conseil, avoit reçu encore un avis de la part d'un des Gardes, qui apparemment avoit été sensible-

1588. ment touché de voir courir à sa perte un Seigneur, qui venoit de leur témoigner d'une maniere si affable qu'il alloit chercher à leur rendre service. Ce Garde lui marcha sur le pied, pour tâcher de lui faire entendre ce qu'il n'osoit lui dire; mais il ne comprit rien à ce signal, & il lui dit seulement de prendre garde à ses pieds.

Lorsque ce Prince se vit dans la Salle du Conseil, tous les avis qu'il avoit méprisés, ou qu'il avoit refusé d'entendre, se présenterent à son esprit, & le frapperent vivement. Seul alors, dénué du secours de ceux sur qui il pouvoit compter, livré à la disposition de son ennemi, il pressentit tout le danger dont il étoit menacé. Il voulut en vain faire bonne contenance, la frayeur prit le dessus; & quoiqu'il se fût placé près d'un grand feu, il devint tout-à-coup froid comme un marbre. Peu après il lui prit un saignement de nez; ce Prince qui avoit oublié de prendre chez lui un mouchoir, en ayant demandé un aux Valets de Chambre du Roi, ils s'empresserent à lui en donner un, & ils lui présenterent en même tems quelque chose à prendre pour le for-

Il prend une foiblesse au Duc de Guise.

tifier. Quelques-uns ont prétendu que cette foiblesse venoit moins de frayeur, que d'épuisement de la nuit précédente. 1588.

Péricard son Secretaire lui écrit un billet pour l'engager à se sauver.

Tandis qu'on étoit occupé à le faire revenir, Péricard son Secretaire tenta vainement de le faire sortir de la salle du Conseil. Ce zélé domestique ayant appris que Crillon, Colonel des Gardes, venoit de faire fermer les portes du Château, imagina qu'il se tramoit quelque chose contre son Maître. Il dépêcha aussi-tôt un Page pour lui porter son mouchoir qu'il avoit oublié, & il mit dedans un billet où il n'y avoit que ces mots: *Sauvez-vous, Monsieur, ou vous êtes mort.* Le Page courut au plus vîte pour s'acquitter de sa commission; mais il lui fut impossible de percer jusqu'à la porte, & il fut contraint de s'en retourner.

Le Roi mande le Duc.

Cependant le Roi ayant été averti que le Duc de Guise étoit dans la salle du Conseil, dit à Révol, l'un des Secretaires d'Etat qu'il avoit nommés depuis peu pour remplacer Villeroi, & les autres qui étoient disgraciés: *Révol, allez dire à Monsieur de Guise qu'il vienne me parler dans*

1588. *mon vieux Cabinet.* Ce Ministre, qui étoit né sensible, ne put faire tranquillement une démarche qui alloit avoir une catastrophe aussi funeste. Il sortit tout en tremblant pour s'acquitter de sa commission; mais un Officier, nommé Nambu, lui ayant refusé le passage, il retourna au cabinet. Le Roi le voyant revenir avec un visage défait, s'écria : *Mon Dieu, Révol, qu'avez-vous, qu'y a-t'il ? que vous estes pasle, vous me gasterez tout, frottez vos joues. Sire,* répondit Révol, *il n'y a point de mal, c'est Monsieur de Nambu qui ne m'a pas voulu ouvrir, que vostre Majesté ne le lui commande.* Le Roi s'avançant aussi-tôt à la porte de son cabinet, donna ses ordres, & Révol alla avertir le Duc de Guise.

Ce Prince, qui étoit resté assis auprès du feu, se leva aussi-tôt, & prenant une contenance assûrée, il salua très-gracieusement tous ceux qui étoient dans la salle, & entra dans la chambre du Roi : puis prenant vers la porte du cabinet, où on lui avoit dit qu'étoit le Roi, il leva la tapisserie qui cachoit l'entrée ; & dans le tems qu'il se baissoit, parce que la porte étoit basse, un des Quarante-cinq,

nommé Saint-Malines, saisit d'une main la garde de son épée, & de l'autre lui plongea un coup de poignard dans la poitrine du haut en bas, pour ne pas le manquer en cas qu'il eût une cuirasse sous ses habits. Aussitôt les autres meurtriers se jetterent sur lui, & le percerent de toutes parts. Il fut tellement étouffé de l'abondance du sang qu'il perdit à la premiere blessure, qu'il ne proféra aucune parole : il poussa seulement un profond soupir, qui fit encore trembler tous ceux qui étoient présens. Il y en a qui rapportent qu'on lui entendit dire : *Mon Dieu, je suis mort, ayez pitié de moi, ce sont mes péchés qui en sont cause.* D'autres disent qu'il s'étria, *Ah le traître !*

1588.

Le Duc de Guise est tué.

Cependant ce Duc infortuné, percé de tant de coups mortels, fit encore un dernier effort, & vint à bout de se débarrasser; mais ce n'étoit plus qu'un mouvement machinal, qui annonçoit qu'il alloit bientôt rendre le dernier soupir. Il s'avança cependant le corps droit, les bras étendus & les poings fermés comme pour se jetter sur Laugnac, qui étoit placé à la porte de la droite. Ce Capitaine avoit un genou

1588. sur une espéce de petit coffre, & s'appuyoit sur son épee qu'il n'ayoit pas même tirée du foureau : c'étoit dans cette situation qu'il avoit été tranquille spectateur de cette sanglante expédition. Il ne fut nullement étonné du mouvement que fit le Duc de Guise pour aller à lui, il vit bien que ce n'étoit qu'un effort convulsif, & que l'homme n'y étoit plus ; il ne fit donc que lui présenter son épée sans l'ôter du foureau ; & en le poussant légérement, il le renversa sur le tapis de pied sans connoissance & sans forces ; ce fut-là que ce malheureux Prince rendit le dernier soupir.

Le Roi vient regarder le corps du Duc de Guise.

Dès que le Roi sçut que l'affaire étoit faite, il sorti de son cabinet ; & mettant le pied sur la gorge du mort, il répéta les mêmes paroles dont le Duc s'étoit servi autrefois à l'égard de l'Amiral de Coligni : *Bête vénimeuse*, lui dit-il, *tu ne jetteras donc plus ton venin ?* Puis le regardant encore avant de rentrer dans son cabinet, il s'écria avec une espéce d'étonnement : *Mon Dieu, qu'il est grand ! il paroît encore plus grand mort que vivant.* Il fit ensuite renverser le tapis par-dessus le corps, & se retira pour donner de

V. ci-dessus p. 137.

nouveaux ordres sur ce qui venoit de se passer dans la salle du Conseil, tandis que l'on tuoit le Duc de Guise. 1588.

Le Cardinal ayant entendu le bruit qui se faisoit dans la chambre du Roi, se douta aussi-tôt du malheur de son frere. Il se leva avec tant de précipitation, qu'il renversa son siége, & courut à la porte pour se sauver. Pour ce qui est de l'Archevêque de Lyon, comme il avoit à se reprocher d'avoir été l'occasion de la perte du Duc, en insistant pour le faire rester à la Cour, il voulut se jetter dans la chambre du Roi, pour secourir son ami ou pour mourir avec lui, mais on arrêta ces deux Prélats; & les Gardes qui étoient restés sur l'escalier, étant entrés dans la salle du Conseil, le Roi donna ordre que l'on se saisît du Cardinal & de l'Archevêque, & qu'on les enfermât jusqu'à nouvel ordre dans une espéce de grenier au haut du Château.

On arrête le Cardinal de Guise & l'Archevêque de Lyon.

Les Seigneurs qui étoient dans la salle du Conseil, entrerent aussi tôt après dans la chambre du Roi, où l'on voyoit le tapis renversé qui couvroit le corps du Duc de Guise. *Enfin je suis*

1588. *Roi*, leur dit le Prince en adressant la parole au Cardinal de Vendôme, *& ces brouillons qui ne parloient que de zéle pour les intérêts de la Religion, n'arresteront plus les efforts que j'ai résolu de faire contre les Hérétiques; que cependant quiconque osera me faire de la peine ou donner atteinte à mon autorité, apprenne par cet exemple ce qu'il doit attendre de moi.*

Le Roi va apprendre à la Reine-mere la mort du Duc de Guise.

Il descendit ensuite chez la Reine-mere *, pour lui apprendre ce qui venoit de se passer. Cette Princesse étoit malade alors, & même elle ne releva pas de cette maladie. Le Roi lui dit en entrant: *Madame, je suis maintenant seul Roi, je n'ay plus de Compagnon.* La Reine effrayée du détail de cet événement, lui répondit: *Que pensez-vous avoir fait? Dieu veuille que vous vous en trouviez bien; mais au moins, mon Fils, avez-vous donné ordre à l'assurance des Villes, & principalement d'Orléans; si vous ne l'avez pas fait, faites-le au plutost, sinon il vous en prendra mal, & ne faillez d'en avertir le*

* La Reine-mere occupoit le premier étage du Château de Blois, & le Roi s'étoit logé au second.

Légat du Pape, par M. le Cardinal de Gondi. 1588.

La Reine se fit ensuite transporter chez le Cardinal de Bourbon, qui étoit malade, & venoit d'être arrêté prisonnier. Il se mit à répandre des larmes dès qu'il l'apperçut : *Ah! Madame*, lui dit-il, *ce sont de vos faits, ce sont de vos tours; Madame, vous nous faites tous mourir.* Elle protesta avec les sermens les plus horribles, qu'elle n'avoit aucune part à tout ce qui s'étoit fait; mais le Cardinal refusant de la croire, elle se sentit si violemment émue, qu'elle ne put pas rester plus long-tems : *Je n'en puis plus*, dit-elle, *il faut que je me remette au lit.* On la rapporta au plus vîte dans son appartement, où elle mourut peu de jours après.

Pendant que le Roi avoit été chez cette Princesse, on avoit donné des Gardes à la Duchesse de Nemours, mere du Duc de Guise, aux Ducs d'Elbœuf & de Nemours, au Cardinal de Bourbon & au Prince de Joinville. En même tems du Plessis Richelieu, Grand-Prevôt de l'Hôtel, étoit sorti du Château & avoit été s'assurer de quelques uns des Députés du Tiers-

On arrête les amis & les Domestiques du Duc de Guise.

1588. Etat, c'étoient le Président de Neuilli, la Chapelle-Marteau, Compan & Cotte-blanche, qui avoient été nommés par le feu Duc de Guise, pour remplacer les Magistrats qu'il avoit déposés. Péricard, Secretaire du Duc, fut aussi fait prisonnier, & l'on trouva dans ses papiers des preuves démonstratives de tous les reproches qu'on faisoit à son Maître sur son intelligence avec les ennemis de l'Etat.

On délibere sur le sort du Cardinal de Guise.

A l'égard du Cardinal de Guise, on fut quelque tems à délibérer sur ce qu'on en feroit. Le Roi qui n'avoit jamais appréhendé que le Duc, avoit quelque peine à sévir contre ce Prélat ; mais les ennemis des Princes Lorrains ne manquerent pas d'aigrir contre lui l'esprit du Monarque : malheureusement pour ce Cardinal, il n'avoit donné que trop prise sur sa personne. On rappella au Roi le souvenir de ce qu'il avoit fait depuis la journée des Barricades, & l'audace qu'il avoit eue de se saisir de la Ville de Troyes, d'en enlever les deniers royaux, & d'y nommer des Magistrats. On remit sous les yeux du Prince les discours injurieux que ce Cardinal avoit si souvent tenus contre Sa Ma-

jesté, & surtout une malheureuse Epigramme (a) dont on ne le soupçonnoit pas d'être l'Auteur, mais qu'il 1588.

(a) Cette Epigramme avoit été faite d'après ce qu'on avoit mis en 1585, au-dessus du Cadran de l'Horloge du Palais, lorsqu'on acheva ce morceau. On y lisoit ce vers:

Qui dedit ante duas, triplicem dabit ille coronam.

Les deux premieres Couronnes étoient celle de France & celle de Pologne, & la troisiéme étoit celle dont le Roi devoit être couronné dans le Ciel. Un Ligueur fit à ce sujet ces deux vers:

Qui dedit ante duas, unam abstulit, altera nutat:
Tertia tonsoris est facienda manu.

On avoit ainsi traduit cette Epigramme:

Valois, qui les Dames n'aime,
Deux Couronnes posseda,
Bientôt sa prudence extrême
Des deux l'une lui ôta,
L'autre va tombant de même,
Grace à ses heureux travaux,
Une paire de ciseaux
Lui baillera la troisiéme.

Cette troisiéme Couronne étoit celle qu'on devoit lui donner en le confinant dans un Cloître. Le Cardinal qui récitoit souvent cette Epigramme, ajoûtoit que son plaisir seroit de tenir la tête du Roi, quand on lui feroit cette Couronne chez les Capucins.

1588. se faisoit un plaisir malin de réciter à tout propos. Bien plus, on rapporta au Roi que depuis l'instant qu'il avoit été arrêté, il n'avoit cessé de faire des menaces, & de se livrer aux plus affreux emportemens contre Sa Majesté.

Tous ces rapports firent sur le Roi une forte impression, & le déterminerent à faire périr ce Cardinal. Le Guat, Capitaine aux Gardes, ayant été chargé de cette expédition, prit avec lui un Sergent & trois Soldats, qui pour cent écus qu'on promit à chacun, s'engagerent à faire ce coup. Le Guat monta donc avec ses gens à l'endroit où les deux Prélats étoient prisonniers; on les trouva un peu remis de la fureur où ils avoient été dans les premiers momens de leur prison. Ils avoient tourné toutes leurs pensées du côté de la mort; & comme ils l'attendoient à chaque instant, ils s'étoient confessés l'un à l'autre pour s'y préparer.

Le Guat ayant donc paru, dit au Cardinal de Guise que le Roi le demandoit à l'instant. Ce Prélat fit alors ses derniers adieux à son ami, il l'embrassa tendrement, se recommanda à

ses prieres, & se mit en devoir de suivre l'Officier. A peine avoit il fait quelque pas, que le Guat lui dit qu'il feroit bien de se recommander à Dieu, il le conduisit jusqu'à une gallerie obscure, où les soldats qui l'attendoient le massacrerent à coup de hallebardes. Cette expédition se fit le 24 de Décembre, le lendemain de la mort du Duc de Guise. 1588.

Mort du Cardinal de Guise.

Cette nouvelle s'étant répandue presqu'à l'instant, parvint bientôt à la Duchesse de Nemours, mere de ces malheureux Princes. Cette Princesse, quoiqu'accablée par des événemens aussi affreux, eut encore assez de force pour aller se jetter aux pieds du Roi, & lui demander pour toute grace qu'il lui accordât les corps de ses chers enfans, afin qu'elle eût du moins la triste consolation de les faire inhumer.

La mere des Guises va demander au Roi les corps de ses enfans.

Le Roi la reçut avec bonté; & après l'avoir entendu, il la congédia en lui disant qu'il verroit à la satisfaire; mais lorsqu'on eut fait faire réflexion à ce Prince sur les excès où le fanatisme porteroit les Ligueurs, s'ils avoient en leur pouvoir les corps de ces deux Princes: on lui fit com-

1588. prendre que les peuples les regardant comme des Martyrs, on verroit peut-être leurs sanglantes dépoüilles placées jusques sur les Autels, & exposées à la vénération publique; qu'à cette vûe, les uns touchés de compassion, les autres animés de fureur, se déchaîneroient également contre le Souverain, par l'autorité duquel on avoit fait une si cruelle exécution. On conseilla donc au Roi de faire en sorte qu'il ne restât aucun vestige de ces Princes; & sur l'avis d'un des Chirurgiens du Roi, il fut décidé que leurs corps seroient consumés dans de la chaux vive.

On fait consumer les corps des deux Princes dans de la chaux vive.

Cela fut exécuté pendant la nuit de Noël: on descendit avec une corde ces deux cadavres dans la basse-cour du Château, & on les mit dans une fosse, où l'on tenoit la chaux toute prête pour les brûler. Cette affaire finie, Richelieu fut chargé d'aller dire à la Duchesse de Nemours, que les corps de ses deux fils avoient été mis en terre-sainte en sa présence par ordre du Roi.

Telle fut la fin malheureuse du Duc de Guise, Prince né pour la gloire de la France & pour la félicité des

peuples, s'il ne se fût pas laissé aveu- 1588.
gler par un ambition sans bornes, qui lui fit faire un sacrilége usage des grandes qualités, & des rares talens dont la nature l'avoit enrichi.

Sa mort, loin de terminer les troubles, comme le Roi l'avoit espéré, mit au contraire tout le Royaume en combustion. Animés par l'esprit de vengeance, les Ligueurs frénétiques se porterent aux plus violens excès; mais rien ne put si-tôt assouvir leur rage; non-contens de tremper leurs mains dans le sang du Monarque, objet de leur fureur, ils continuerent à exciter dans toute la France, & principalement dans la Capitale, les désordres affreux dont on trouvera le détail dans la Vie du Duc de Mayenne.

FIN.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A

B

C

D.

F

G

à

H

I

L

M

N

O

P

Q

R

Y

Fin de la Table des Matieres.



